Supplément « Sans visa »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14212 – 5 F

SAMEDI 6 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Duel en Pologne

A son corps défendant, M. Tadeusz Mazowiecki s'est finalement lancé jeudi 4 octobre dans un duel contre M. Lech Walesa, grand favori du scrutin du 25 novembre au cours duquel, pour la première fois de leur histoire, les Polonais éliront un président de la République au suffrage universel.

Le premier ministre est autant fait pour le combat électoral que M. Lech Walesa pour l'administration des finances. Intellectuel scrupuleux, constamment hanté par le doute, homme de principes et d'une haute intégrité morale, il n'aime de la politique que les aspects nobles. S'il connaît bien le monde ouvrier pour y avoir mené, notamment aux côtés de M. Lech Walesa, la longue lutte de Solidarité, il n'a pas pour autant une âme de tribun, pas plus qu'il n'est grand orateur.

PIS : il va devoir affronter ouvertement dans cette campagne un homme auquel il a été profondément lié, le compagnon des heures les plus sombres, père de famille catholique, comme lui. M. Mazowiecki se serait volontiers dispensé de *cette épreuve supplémentaire, lui* qui avait déjà eu tant de mal à se décider, l'an dernier, lorsque le même Walesa l'avait « désigné » comme premier ministre.

Mais l'Histoire en a décidé *autrement*. La candidature de M. Walesa effrayait les intellectuels de Solidarité, et il fallait à tout prix lui opposer quelqu'un. Ce quelqu'un, c'était tout naturellement Tadeusz Mazowiecki, qui s'est si dignement acquitté de sa tâche de premier ministre alors que nombre de ses « amis » ne donnaient pas cher de son avenir politique au moment où il y accéda. Mais c'est par pure conviction démocratique, beaucoup plus que par espoir de devenir président de la République, que M. Mazowiecki a finalement cédé à la pression de son entourage : pour lui, les Polonais devaient pouvoir choisir.

***CERTES, les sondages placent* en tête M. Mazowiecki, mais il sait qu'ils ne sont pas infaillibles. Le bulldozer Walesa a déjà forcé l'accélération du rythme des réformes politiques en imposant cette élection présidentielle anticipée. Ses supporters, partis en campagne depuis longtemps, disposent d'une machine électorale à travers tout le pays, alors que les partisans de M. Mazowiecki, *plus lents à démarrer, sont* moins bien implantés. Enfin, le président de Solidarité a réussi à semer dans les esprits l'idée qu'il sortirait vainqueur du scrutin : la question, répète-t-il, n'est pas de savoir si M. Walesa va gagner, mais s'il *remportera* 60 % ou 90 % des voix...**

Tout le problème est là, précisément. M. Lech Walesa élu au suffrage universel par 90 % des électeurs, en pleine récession économique et dans un pays qui n'a pas encore de nouvelle Constitution, cela ne serait peut-être pas l'idéal pour la Pologne. Le premier objectif du candidat Mazowiecki sera donc de cantonner cette éventuelle victoire à des *proportions* démocratiques, afin de contraindre M. Walesa à gouverner avec les réalistes et modérés de l'équipe actuelle.

Lire nos informations page 6

La capitale investie par les rebelles

Des parachutistes français et belges au Rwanda

Les rebelles venus d'Ouganda en début de semaine ont réussi à s'infiltrer dans Kigali, la capitale rwandaise où, vendredi 5 octobre, elles ont affronté les troupes gouvernementales. La France, dont les parachutistes envoyés sur place gardent l'aéroport, a décidé de prendre des mesures pour assurer la sécurité de ses ressortissants. La Belgique a, elle aussi, dépêché des soldats.

La présence de quelques centaines de parachutistes dépêchés sur place par la Belgique et par la France à la demande du président Juvénal Habyarimana permettra-t-elle d'éloigner les sérieuses menaces que fait peser sur le régime rwandais l'invasion de plusieurs milliers de réfugiés en armes venus, en début de semaine, de l'Ouganda voisin ?

Bruxelles et Paris ont, à cet égard, pris soin de préciser que cet envoi de troupes n'avait qu'une simple portée *« humanitaire »* et visait à assurer la sécurité de leurs propres ressortissants installés dans l'ancienne colonie belge. De son côté, un porte-parole du Front patriotique national, qui revendique la paternité de cette invasion, a indiqué *que « les étrangers ne courent aucun danger »*. Il s'agit, a-t-il dit, de régler *« un problème intérieur rwandais »*, à savoir le retour au pays de dizaines de milliers de réfugiés d'origine tutsie qui croupissent en Ouganda.

Lire nos informations page 4

Rejet du projet Soisson sur l'intéressement

Les centristes mécontents après le remaniement

L'Assemblée nationale a repoussé jeudi 4 octobre, par 289 voix contre 284, le projet de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, sur l'intéressement et la participation des salariés aux résultats de leur entreprise. Le vote des députés centristes a été déterminant et semble indiquer un raidissement après le remaniement ministériel.

Le rejet à l'Assemblée nationale, par une courte majorité, du projet Soisson est lourd de signification pour M. Michel Rocard. Après le vote pour le moins précipité du projet sur le regroupement des élections cantonales et régionales (*le Monde* du 5 octobre), ce premier accroc au tissu législatif du gouvernement en annonce peut-être d'autres. Impossible de ne pas voir dans cet échec un effet produit par l'onde de choc du remaniement ministériel au sein du groupe centriste, même si le président de l'UDC, M. Méhaignerie, affirme que son groupe s'est prononcé sur le texte de M. Soisson et rien que sur le texte, sur les amendements et rien que sur les amendements. Le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, champion de l'ouverture, apparaît pourtant comme la victime de l' « effet Durieux ». Lui qui d'ordinaire sait trouver les mots et les amendements qu'il faut pour prouver qu'il existe à l'Assemblée nationale une efficace majorité France unie, vient d'échouer de quelques voix.

PIERRE SERVENT

Lire la suite page 8

Les difficultés économiques des Etats-Unis
Le chômage au plus haut depuis deux ans et demi. La chambre des représentants rejette le compromis budgétaire
page 40 - section D

M. Le Pen et l'Irak
Selon un sondage SOFRES pour « le Monde », 53 % des Français estiment que M. Le Pen « porte atteinte aux intérêts de la France »
page 10

L'Allemagne au singulier
V. – Un surcroît de puissance économique
page 7

Autoroutes et paysage
Le débat est relancé entre aménageurs et défenseurs de la nature
page 13 - section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 40 - section D

Divorce à l'algérienne

Après la démission du président de l'Assemblée nationale, la rupture paraît consommée entre le FLN et le gouvernement

ALGER
de notre correspondant

Les partenaires commerciaux de l'Algérie qui attendaient depuis de longs mois le paiement de leurs factures vont être rapidement réglés. Telle est la promesse, faite au cours d'une conférence de presse, du ministre de l'économie et des finances, M. Ghazi Hidouci, rendu généreux par l'augmentation du cours des hydrocarbures. Au même moment, une bonne partie de l'appareil du FLN lève l'étendard de la révolte face à une politique économique qui, estime-t-elle, fait le lit du Front islamique du salut (FIS). L'Algérie doit 600 millions de dollars d'impayés à plusieurs pays. La France figure en bonne place. Or M. Hidouci vient d'assurer que son pays allait payer rubis sur l'ongle tous ses arriérés. *« Un objectif stratégique*, a-t-il dit, *qui permettra à l'Algérie de revenir normalement sur le marché financier international »*. Et, de fait, l'Algérie, qui, en juillet, était virtuellement en état de cessation de paiements, s'est mise à rembourser ses dettes.

Le renchérissement des prix du pétrole consécutif à la crise du Golfe est à l'origine de ces « largesses ». *« S'il nous reste de l'argent après le règlement des contentieux*, a encore assuré M. Hidouci, *nous l'affecterons à la banque centrale pour augmenter nos réserves et préparer la convertibilité du dinar. Et après seulement, si cela est possible, nous augmenterons les importations »*. Le consommateur sait donc à quoi s'attendre : s'il espérait de la nouvelle manne pétrolière un adoucissement à ses difficultés, il s'est trompé. Malgré la nouvelle donne économique et les prochaines échéances électorales, la politique du gouvernement demeure une restructuration à chaud, dans la douleur, pour tenter de remettre sur pied un appareil productif complètement asphyxié et de rendre crédible sur les marchés financiers une Algérie qui commençait à perdre sa bonne réputation.

GEORGES MARION

Lire la suite page 5

Le Golfe et la crise

Un rapport sur les conséquences économiques et sociales de la crise du Golfe a été remis au premier ministre.

Lire nos informations page 33 - section D

ANGELO
RINALDI
LA CONFESSION DANS LES COLLINES
roman
nrf
GALLIMARD

Le plus mauvais rôle de Marlon Brando

Son fils est jugé pour assassinat à Los Angeles.
Sa fille a été inculpée de complicité à Tahiti. Le crime a eu lieu sous son toit

LOS ANGELES, TAHITI
de notre envoyé spécial

La balle a été tirée à bout portant. Une auréole brune, large comme une pièce d'un demi-dollar, troue la pommette gauche. Silhouette épaisse dans une chemise sans forme, l'acteur est penché sur la victime. *Il dira avoir* voulu lui faire le bouche-à-bouche. Mais il est trop tard. Alors il appelle la police, de sa voix sourde, presque inaudible, reconnaissable entre toutes, celle de don Corleone, le parrain : *« Mon fils a tiré sur quelqu'un. Venez. C'est un accident. »*

Ainsi commence, au soir du 16 mai, sur les hauteurs de Santa, Monica (Californie), « le » fait divers de l'année, comme Hollywood n'en avait plus offert à l'opinion depuis longtemps. L'homme qui vient de composer le 911, le numéro des urgences, s'appelle Marlon Brando. Et il ment. Son fils Christian n'a pas tué par accident Dag Drollet, l'ami de sa demi-sœur Cheyenne. Il a tiré sur lui délibérément, même si ses avocats vont s'efforcer de démontrer le contraire lors de son procès, qui aura lieu à Los Angeles à une date qui n'a pas encore été fixée. Christian ne leur a pas facilité les choses. Cheyenne non plus, qui est retournée depuis à Tahiti où, Française de Polynésie par sa mère, elle a été inculpée de complicité d'assassinat. Le frère et la sœur ont donné un mobile, qui contredit la thèse de l'accident : *Dag Drollet « battait »* Cheyenne, enceinte de six mois. Enceinte de lui ? La justice devra le dire et fixer les dommages et intérêts en conséquence.

Marlon Brando, à son tour, a contredit ses enfants : Dag Drollet était *« extrêmement gentil »* avec sa fille. *« Un jeune homme tranquille »*, déclare-t-il dans la nuit, juste après le drame, au détective Andy Monsue qui l'interroge dans la chambre-salon – moquette et murs blancs – où la star la plus misanthrope d'Hollywood vit cloîtrée le plus clair de son temps.

Puis ses enfants se sont contredits eux-mêmes. Christian, surtout, plusieurs fois : une querelle aurait éclaté entre Dag Drollet et lui. Un pistolet se trouvait sous un canapé voisin et, dans la bagarre, le coup de feu est parti accidentellement. C'est ce qu'il affirme la même nuit dans les locaux de la brigade de police de Los Angeles-Ouest où il a été conduit les menottes aux poignets. Sa voix, enregistrée par les enquêteurs, se voudrait assurée, mais elle trahit sa panique : *« Man, I didn't mean to shoot him. Please, believe me »* (Je ne voulais pas lui tirer dessus. Je vous en prie, croyez-moi).

Le 12900 Mulholland Drive, dont les gyrophares de la police balaient la façade depuis le milieu de la nuit, est une forteresse. Une caméra surveille un premier portail, renforcé de barbelés. Il donne accès à la propriété de Marlon Brando que protège une seconde enceinte. Plus loin, deux autres villas, l'une occupée par Jack Nicholson, l'autre louée par celui-ci à une actrice grecque, Helena Kallianiotes.

De la route, on ne voit rien. Pour cette raison, un autre reclus fameux, le milliardaire Howard Hughes, tenta un jour d'acquérir ce domaine retranché de tout, qui n'était pas en vente et d'où l'on découvre, à perte de vue, Los Angeles nimbée de brume.

BERTRAND LE GENDRE

Lire la suite page 12 - section B

M 0147 - 1006 0 - 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

TRAIT LIBRE

URSS

Réponse à Soljenitsyne

par Vladimir Boxer

EN cinq années de perestroïka, Alexandre Soljenitsyne a gardé le silence sur les événements de son pays. Et voici que, enfin, s'élève la voix tant attendue, sous la forme d'un document comportant une analyse de la situation ainsi qu'un programme d'action.

Que sont donc ces recettes proposées par le grand écrivain pour sauver la Russie ? Hélas, pour ma part, à la lecture de ce texte, j'ai le sentiment d'être confronté à cette situation, trop fréquente en médecine, dans laquelle un brillant spécialiste – diagnosticien enthousiasmé par ses théories – en arrive à se tromper de traitement.

Dans le cas qui nous concerne, il faut reconnaître que le malade n'est pas facile à traiter. Et l'on aurait mauvaise grâce à ne pas être d'accord avec Soljenitsyne sur un certain nombre de points : son tableau des monstruosités auxquelles soixante-dix ans d'un régime autocratique ont mené le pays tout comme ses souhaits pour l'amélioration économique, culturelle et morale (ô combien !) de la vie en Russie sont partagés par chacun.

Mais les voies qu'il propose en vue de leur réalisation évoquent pour moi irrésistiblement les conseils de l'oie sauvage à l'oie domestique du récit suédois : *« Pour voler comme moi, c'est simple, tu n'as qu'à voler plus haut, et plus vite. »*

L'auteur donne l'impression de polémiquer constamment avec Andreï Sakharov, sans le nommer, lorsqu'il fait par exemple allusion à *« l'élaboration hâtive d'une constitution remarquable »* ou qu'il s'efforce de réfuter les paragraphes de Sakharov consacrés à l'organisation de l'Etat et de la nation.

Pour Soljenitsyne, une démocratie représentative ne saurait être pour tous une valeur incontestable, moins encore pour la Russie après ce qu'elle a vécu. La Russie a besoin d'un pouvoir présidentiel unique et fort avec, à la base, un système démocratique direct qui s'étende progressivement à l'ensemble du système. En conséquence, il est prématuré de changer les gens en place ; il faut interdire l'activité des partis dans les assemblées élues et, parallèlement, introduire au Parlement une représentation corporative.

Malheureusement, l'argumentation de Soljenitsyne est boiteuse. C'est un leurre. Car au lieu de montrer précisément en quoi une démocratie représentative ne saurait convenir à la Russie d'aujourd'hui, il ne fait que critiquer le système en soi, sans référence à la Russie. Certes, sa critique n'est pas dénuée de fondement. Mais l'on ne comprend pas pourquoi, en ce cas, l'auteur ne procède pas également à l'analyse comparative des avantages que comporteraient d'autres formes de gouvernement, ni pourquoi ces défauts n'entraîneraient de conséquences que pour la seule Russie : ils n'ont pas empêché d'autres Etats de réaliser des progrès évidents. Et Soljenitsyne d'alléguer de manière confuse le manque de maturité de la société soviétique pour procéder à des élections directes, universelles et égalitaires des hommes au pouvoir.

Deux recettes utopiques

Les compagnons d'armes de Sakharov qui militent pour des transformations démocratiques radicales sont comparés par Soljenitsyne aux artisans de la révolution de février 1917 ; selon lui, à vouloir une démocratie parlementaire fondée sur des élections directes, à scrutin majoritaire et secret, ils conduisent la Russie à l'effondrement. C'est ce qui s'appelle en russe *« justifier ce qu'on avance et son contraire »*. Durant soixante-dix ans, les citoyens soviétiques ont précisément désigné leurs élus au scrutin public. Ce qui voulait dire l'unanimité. La voilà, la démocratie « sans intermédiaire » de Soljenitsyne. Aux soviets suprêmes, les Sakharov, Popov, Afanassiev, la majorité des leaders démocrates, et certaines autres personnalités éminentes, ont été éliminés grâce au scrutin à deux tours.

Enfin, la timidité (que critique Soljenitsyne) du Parlement actuel de l'URSS à promouvoir des réformes radicales vient précisément de son élection selon un mode de scrutin non égalitaire... et de sa représentation semi-corporative.

Autrement dit, la faiblesse des institutions actuelles, tout comme celle des structures démocratiques de 1917, résulte d'un mode de scrutin... conforme aux recettes de Soljenitsyne. Car l'expérience montre, en Russie, que l'absence d'une structure de partis ne profite qu'aux communistes orthodoxes qui – de toutes façons – votent toujours d'un seul bloc, tandis que les démocrates, eux, votent chacun de leur côté. Ainsi, même en minorité, les fonctionnaires du parti parviennent à bloquer la prise de mesures radicales.

Si paradoxal que cela puisse paraître, 95 % des idées de Soljenitsyne vont dans le sens des intérêts de ces dirigeants du parti que l'auteur critique par ailleurs – qu'il s'agisse de sa conception d'un pouvoir fort (quoique élu directement par le peuple), ou de l'activité parlementaire des partis et unions démocratiques. Ou encore de la façon qu'il a d'effrayer l'opinion avec les dépenses prétendument anarchiques de la démocratie, etc. Bref, tout, sauf cet aspect moral qui par ailleurs lui tient tant à cœur.

Il est bien évident que si, en cette période de transition, l'on pouvait être certain qu'un pouvoir élu dans des formes démocratiques se fonderait sur des considérations d'ordre moral pour gouverner, alors... Mais comme dit l'axiome russe : *« Vivante est la tradition, mais difficile est de s'y fier. »* Soljenitsyne a raison de dire que la raison morale doit prendre le pas sur la raison de droit. Encore faut-il que les principes juridiques soient déjà établis.

Ainsi, deux utopies – la gauche communiste et la droite du terroir russe – se rejoignent dans leurs recettes de sauvegarde de la Russie. Mais le peuple de Russie est las d'adapter son existence à des utopies. Il voudrait seulement un peu de vie simple et non forcée. Il cherche le bonheur. Et j'évoquerai le récit d'un voyageur français, en ce dix-neuvième siècle cher à Soljenitsyne, qui, ami, lui aussi, d'institutions parlementaires et d'un Etat de droit, réalisa un voyage à travers la Russie de Nicolas Ier – la Russie des *« serfs et seigneurs »* du poète Lermontov. Ce voyageur était le marquis de Custine. Il terminait ses *Lettres* en affirmant que, par une loi de sa nature, l'homme ne peut être heureux sans liberté. Est-ce sacrilège de le penser ? Soljenitsyne, dont la parole a éveillé chez tant d'âmes l'esprit de liberté, aurait besoin d'un voyage au pays pour se pénétrer de cette vérité éternelle.

► **Vladimir Boxer est directeur de cabinet du maire de Moscou, M. Gavriil Popov.**

BIBLIOGRAPHIE

L'Espagne sans le Cid

LES ESPAGNOLS DE LA MOVIDA A L'EUROPE, LA DÉCENNIE SOCIALISTE

de Thierry Maliniak. Ed. du Centurion, 276 p., 99 F.

EN 1977, alors que le roi Juan Carlos commençait son règne, le responsable du desk « Espagne » du département d'Etat, à Washington, montrait avec fierté à ses visiteurs ses armoires pleines d'une immense documentation sur le PCE et l'« eurocommunisme ». Mais il suffisait d'une mince chemise pour rassembler les rares renseignements qu'il détenait sur les activités du PSOE et sur la personnalité de ses dirigeants.

Les socialistes espagnols sont pourtant aujourd'hui dans leur huitième année de pouvoir, et c'est sous leur égide que l'Espagne a changé, qu'elle est devenue ce pays moderne, dont le dynamisme provoque l'admiration – mêlée parfois de jalousie et d'inquiétude – de ses partenaires.

On sait que pour son malheur, l'Espagne est, en France, vouée aux stéréotypes. Hier, les souvenirs d'une guerre qui pour nous n'était jamais « finie ». Aujourd'hui, la « movida ». Thierry Maliniak, correspondant du *Monde* à Madrid, nous montre une réalité plus complexe, celle d'un projet politique mis en œuvre avec ténacité par une équipe qui, dès le départ, savait ce qu'elle voulait, n'a pas dévié de la ligne qu'elle s'était tracée. C'est dire, et Thierry Maliniak a raison d'en faire le fil conducteur de ce beau livre, que rien n'était moins naturel que le sursaut historique qui, en dix ans, a fait de l'Espagne ce qu'elle est devenue.

« La décennie socialiste », pour reprendre le sous-titre des *Espagnols*, c'est l'histoire d'un choix, porté jusqu'à ses ultimes conséquences par un gouvernement, une majorité, un parti, qui se sont vu renouveler trois fois la confiance de leur peuple.

Felipe Gonzalez me confiait, dans la dernière année de la clandestinité, que la tâche des socialistes était de faire pour l'Espagne ce dont la bourgeoisie espagnole s'était révélée incapable depuis le siècle des Lumières : fonder un Etat qui en soit un, enraciner la démocratie, ouvrir le pays sur l'Europe et le monde, briser l'isolement hispanique.

Un pays arrimé au continent

Il s'agissait à la fois de dynamiser l'économie du pays et de fonder une société entièrement irriguée par la démocratie, de pourchasser tous les archaïsmes, d'oublier l'autarcie et de se tourner résolument vers le grand large en même temps qu'on s'arrimait enfin au continent.

Certains s'étonneront, en Espagne même, que la modernisation prenne à ce point le pas sur le souci de justice sociale, ou même qu'il faille une autorité sans faiblesse pour que la démocratie puisse s'épanouir. C'est qu'ils ne mettent pas le but que s'étaient fixé les dirigeants du PSOE en rapport avec le siècle et demi d'histoire contre lequel ils voulaient réagir. Le Madrid d'aujourd'hui, cosmopolite, clinquant, avec ses nouveaux riches et ses fêtes nocturnes, c'est une revanche sur la misère d'autrefois. Les banquiers et les technocrates sont là pour effacer à tout jamais les vieilles images qui ont fait tant de mal. Il s'agissait bien, comme le rappelle Thierry Maliniak, de *« fermer le tombeau du Cid »*.

Un aspect de ce projet, et non le moindre, c'est la réconciliation franco-espagnole. Peut-être eût-elle mérité, dans un livre qui s'adresse au public français, d'être évoquée plus en détail. On ne dira jamais assez qu'à l'issue du septennat de M. Giscard d'Estaing, la France et l'Espagne étaient séparées par une incompréhension profonde. Cette amitié qui nous paraît naturelle, il a fallu la construire, et cela supposait à la fois une négociation bilatérale définissant des conditions d'adhésion à la Communauté conformes aux intérêts de la France, de l'Espagne, et par conséquent de l'Europe, et par ailleurs la prise de conscience par les autorités françaises de la nécessité d'en finir avec les assassins de l'ETA. Thierry Maliniak décrit, plus précisément que cela n'a jamais été fait, l'interminable agonie d'un groupe terroriste devenu fou de solitude, incapable de lâcher des armes qui sont devenues sa seule raison de vivre, et n'échappant au désespoir que par une sanglante fuite en avant...

Démocratique, européenne, l'Espagne doit à présent affronter les problèmes sociaux dont le mouvement syndical a rappelé en 1988 qu'ils ne sauraient rester éternellement sans solution. Elle doit aussi s'interroger sur les responsabilités qui sont les siennes dans le monde auquel elle a choisi de s'intégrer.

Le pays qui prépare l'Exposition universelle de Séville et les Jeux olympiques de Barcelone ne célèbre pas seulement la formidable réussite d'une société libérée de ses carcans, mais la prise de possession pour la première fois, par ce peuple, de son propre destin. Thierry Maliniak nous parle des Espagnols, mais en conclusion de ce livre, désormais indispensable à tous ceux qui veulent mieux comprendre, et, pourquoi pas, aimer – c'est un penchant assez naturel aux Français – cette nation si proche, si fraternelle, ce qui nous apparaît, c'est l'Espagne : quoi de plus naturel ?

PIERRE GUIDONI
Ancien ambassadeur de France à Madrid.

COURRIER

Les technocrates en Provence

Un TGV en Provence, pour quoi faire ? On n'a pas le sentiment que la SNCF ait affichée ses objectifs clairement.

S'agit-il de favoriser ses seuls intérêts économiques et ceux des fabricants du TGV ? Des voyageurs qui traversent notre région ? Ou de ses habitants ? Dans la dernière hypothèse, comment se fait-il que l'on continue à fermer des gares et qu'on fasse si peu pour améliorer les dessertes à moyenne distance ?

Les calculs de rentabilité, tels qu'ils sont présentés, restent sommaires et discutables. Il ne suffit pas d'avancer quelques chiffres, sur les économies de carburant par exemple. S'agit-il de concurrencer Air Inter ? Quelle en sera la rentabilité pour l'ensemble de l'économie nationale ?

Parler seulement de rentabilité pour la SNCF et de « tranquillité » pour les habitants, c'est passer à côté des valeurs qui accordent une large place au cadre de vie. Celui-ci est inestimable.

Les réserves que suscite cette affaire parmi la population sont confortées par un double ras-le-bol à l'égard de la suprématie parisienne et des technocrates. Les provinces du Sud en ont assez d'aller plaider le moindre dossier à Paris. Alors, quand un projet aussi discutable est présenté avec un tel dédain, que peuvent faire les Provençaux, sinon laisser exploser leur colère ?

PIERRE SAMSON
Pernes-les-Fontaines

Pierre de la Pyramide

Meurtre au Louvre

roman

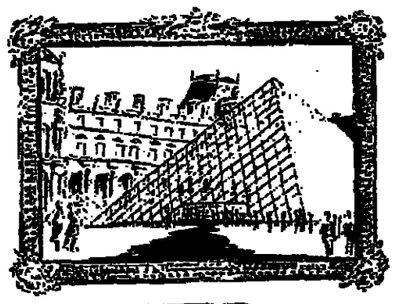

« Un bon petit meurtre... et une visite insolite du musée du Louvre. Excellent policier. »
Le Journal du Dimanche

« ... les portraits de conservateurs, de conseillers auprès de Jack Lang et d'autres employés de cette grande institution font le prix de ce livre enlevé avec vivacité (...). L'auteur connaît admirablement les us et coutumes de son petit monde, avec lequel il n'est pas toujours tendre. »
Olivier Mauraisin, *L'Express*

Dans la même collection :
Meurtre à l'Élysée
Meurtres à l'E.N.A.
Meurtre à TF1
Meurtres aux J.O.
Meurtre à Wall Street
Meurtre en Haute Couture
Meurtres dans la pub
Meurtre à la Bourse
Meurtres à la préfecture
Meurtre dans le TGV
Meurtres à *Libération*
Meurtres au Conseil d'État

Collection « Les lieux du crime »
216 pages, 85 F

Calmann-Lévy

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

هكذا من الأصل

LA CRISE DU GOLFE

La visite du président de la République en Arabie saoudite

M. Mitterrand a réaffirmé son attachement à la logique de l'embargo

D'Abou-Dhabi, sur le Golfe, à Yanbu, sur la mer Rouge, l'emploi du temps de M. François Mitterrand était très serré, mais aussi soigneusement équilibré pour refléter l'ensemble de la *démarche française*, à la fois politique et militaire, dans la crise actuelle. En tout juste vingt-quatre heures, accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, et du ministre de la Défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le président de la République aura, d'une part, fait le point sur la situation dans la région du Golfe avec les dirigeants des Emirats arabes unis, puis ceux de l'Arabie Saoudite, et, d'autre part, *« vérifié l'état de marche »* du dispositif des forces armées françaises déployées dans le secteur.

YANBU
(Arabie saoudite)

de notre envoyé spécial

Le *bon sens* aurait voulu à première vue que M. Mitterrand achève son voyage en se rendant à la cité militaire Roi-Khaled, cette grande base saoudienne située non loin de la frontière irakienne, où se trouve maintenant la quasi-totalité des soldats français participant à l'opération « Daguet » et débarqués à Yanbu au début de la semaine.

Les problèmes de sécurité n'étaient pas insurmontables, et les Saoudiens auraient été ravis de voir M. Mitterrand monter au front. Mais, pour celui-ci, premier chef d'un Etat engagé militairement dans cette région à se rendre sur place, aller aussi loin aurait pu donner une image par trop vindicative. Tenu de souligner le caractère défensif du déploiement des forces internationales en Arabie Saoudite, choisissant un moyen terme entre logique de guerre et logique de paix, M. Mitterrand a donc préféré rencontrer à l'arrière les soldats français et, pour cela, faire une entorse au programme de certains d'entre eux. cebnt soixante légionnaires et trente véhicules ont attendu le président au port de Yanbu, alors qu'ils auraient dû, jeudi soir, être déjà sur le théâtre d'opérations.

Pour la visite présidentielle, les locaux du groupement de soutien logistique, où étaient hébergés ces hommes du 2e régiment étranger d'infanterie, ont été transformés en bastion. Pourtant, ce quadrilatère de petites villas, formant une sorte de village de vacances « les pieds dans l'eau », avait encore la veille *un air bien paisible*.

Avec des DCA aux quatre coins, sentinelles sur les toits, fusils-mitrailleurs en position, blindés disposés en chicane à l'entrée, et filets de camouflage tendus dans la cour intérieure, le French Compound était soudain devenu une sorte de Fort Alamo au bord de la mer Rouge. A cette réserve près que les Saoudiens, voulant toujours bien faire sans lésiner, avaient, en quelques heures, goudronné largement la piste d'accès et planté tout le long de jeunes palmiers.

Politique cohérente

Le fait que, vingt-quatre heures plus tôt, M. Mitterrand ait commencé son voyage en allant saluer les marins chargés de veiller au respect de l'embargo contre l'Irak n'est pas totalement dû au hasard. Il leur a déclaré que leur mission *restait déterminante pour le moment*. Quant à ceux qui, sur

terre, doivent représenter une force de dissuasion à l'égard de M. Saddam Husssein, aux portes mêmes de l'Irak, il leur a fait comprendre qu'ils devaient se tenir prêts à une autre éventualité, celle de la guerre, au cas où les sanctions seraient sans effet. Même si l'opération « Daguet » est conçue dans un système défensif, une contre-offensive – type d'action pour laquelle ce contingent de la FAR envoyé en Arabie saoudite est préparé spécialement – ne saurait être exclue, dans l'hypothèse où un conflit éclaterait pour un motif ou pour un autre.

A Yanbu, les officiers généraux présents ont expliqué, cartes et schémas à l'appui, la situation des hommes de la FAR, le rôle qui pourrait leur être dévolu. Celui-ci n'est pas encore complètement défini. Les discussions continuaient avec les Saoudiens, mais elles seraient sur le point d'aboutir, dit-on dans l'entourage présidentiel.

« Scepticisme » du roi Fahd

On ajoute que l'exigence française d'une *« liberté de décision d'engagement des troupes »* ne fait plus guère problème dans la mesure où, une décision positive étant prise, la coordination avec le commandement de l'armée saoudienne et celui des autres alliés, les Américains notamment, se ferait avec pour objectif fondamental l'efficacité. Des progrès paraissent avoir été réalisés sur ce plan depuis la dernière visite de M. Chevènement en Arabie saoudite, voici huit jours. (*le Monde* du 27 septembre).

Au cours de ses entretiens avec le roi Fahd et les collaborateurs de celui-ci à Djeddah, M. Mitterrand a fait valoir que la participation de la France à la mise en place de l'embargo et au déploiement de la force multinationale à la frontière irakienne, de même que les termes de son discours prononcé devant l'Assemblée générale de l'ONU, sont un tout, c'est-à-dire l'expression d'une politique cohérente.

Du côté français, on s'est montré assez surpris de l'identité de vues qui s'est alors *manifestée entre le* président et le roi. Les Saoudiens ont remercié la France pour l'action qu'elle a menée, au Conseil de sécurité des Nations unies. Ils ont mis l'accent sur le caractère primordial de l'embargo dans la phase actuelle de la crise.

M. Mitterrand et le roi sont également tombés d'accord pour affirmer qu'il fallait faire preuve de ténacité à ce sujet afin d'éviter la guerre autant que possible. A son interlocuteur qui le remerciait également d'avoir envoyé quatre mille soldats en Arabie saoudite, le président de la République a répondu : *« Nous sommes à vos côtés comme nous serons aux côtés de tout pays menacé. »* Toutefois, les Saoudiens se sont interrogés sur les décisions à prendre en cas d'échec des sanctions. Tout en affirmant sa volonté d'aller *« jusqu'au bout »* de la logique de l'embargo, *le roi Fahd a cependant* laissé percer son *« scepticisme »* quant aux chances de faire céder le président irakien, devait préciser M. Vedrine, le porte-parole de l'Elysée.

Le seul point de désaccord avoué, comme on pouvait s'y attendre, porte sur la petite phrase concernant l'expression démocratique au Koweït, employée par M. Mitterrand à New-York (*le Monde* du 5 octobre). Le roi n'en a pas parlé, mais ses proches n'ont pas manqué de laisser entendre l'inquiétude du gouvernement de Ryad à ce propos, qui peut être considéré comme une ingérence inacceptable dans les affaires intérieures des états du Golfe.

M. Mitterrand a vraisemblablement indiqué que l'allusion incriminée ne remet pas du tout en cause le préalable d'un rétablissement au Koweït du gouvernement en place avant l'invasion. Toutefois, les Saoudiens savent bien que les Occidentaux attendent des réformes, non seulement de la part de la famille régnante au Koweït, mais aussi de la part des autres monarchies de la région.

FRANCIS CORNU

□ **Pour saluer l'unification, Bagdad va relâcher quatre Allemands.** – Le président Saddam Hussein a ordonné la libération de quatre ressortissants allemands retenus en *« invités »* en Irak, a annoncé, vendredi 5 octobre, l'agence officielle irakienne INA. Celle-ci affirme que ces libérations constituent un geste destiné à saluer l'unification de l'Allemagne. Sur un total de 5 500 Occidentaux retenus en Irak et au Koweït, 76 ressortissants ouest-allemands ont été envoyés sur des sites stratégiques pour y servir de *« boucliers humains »*, et le terme *« invité »* est la traduction irakienne d'otage. Les quatre heureux bénéficiaires de la décision de Saddam Hussein quitteront le pays avec un parlementaire allemand en visite en Irak, assure INA, qui ne précise pas la date de leur départ. – *(AFP, Reuter.)*

Critiquant la « politique malavisée » d'Israël

Londres propose la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient

LONDRES

de notre correspondant

« Mme Thatcher aime bien les Israéliens, mais le Foreign Office reste pro-arabe, comme il l'a toujours été. » Combien de fois a-t-on pu entendre ici cette constatation, teintée de cynisme, dès qu'il est question du conflit israélo-arabe? Elle revient à l'esprit après les déclarations, jeudi 4 octobre, de M. Douglas Hurd devant l'Association de la presse diplomatique et du Commonwealth.

Devant cet auditoire, le secrétaire au Foreign Office a appelé Israël, sur un ton particulièrement sévère, à saisir la possibilité exceptionnelle qui, selon lui, se présente de régler son conflit avec les Arabes. Quelle est cette occasion? La période qui suivrait immédiatement un retrait irakien du Koweït... *« De nouvelles initiatives à propos de la Palestine ne peuvent être lancées qu'après que Saddam Hussein aura été reconduit hors du Koweït et il ne peut y avoir aucun progrès dans ce domaine tant que cela n'a pas été accompli »*, a réaffirmé d'emblée M. Hurd. Mais une fois ce préalable levé, tout est possible au Proche-Orient, si on comprend bien le secrétaire au Foreign Office.

Le grand dessein de la diplomatie britannique, en accord avec Washington et Paris – et peut-être en avance sur eux, comme on le suggère ici – serait alors de convoquer cette fameuse conférence internationale destinée à régler le conflit israélo-arabe, qui est attendue depuis des lustres. Le Foreign Office a pris soin de préciser, après les déclarations de M. Hurd, qu'il n'y avait aucun changement de ligne. Il n'y a donc pas de *« lien »* formel établi entre la crise du Golfe et le conflit israélo-palestinien. Encore moins entre le Koweït envahi et les territoires occupés. Mais cela n'empêche pas de parler de l'un et de l'autre au cours du même dîner et *quasiment d'un même souffle*.

« Quiconque a un peu d'humanité doit sympathiser avec les Palestiniens. Leur terre est occupée et ils sont les victimes quotidiennes d'une politique malavisée qui fait reposer la sécurité d'Israël sur des universités fermées, des colonisations illégales et même des représailles collectives », a déclaré M. Hurd.

Des consultations entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ainsi qu'une réponse favorable d'Israël et des pays arabes pourraient donc ouvrir la voie à cette *« conférence internationale »* que M. Hurd appelle de ses vœux.

DOMINIQUE DHOMBRES

L'opposition koweïtienne en exil accorde la priorité à l'unité nationale contre l'occupant

Le gouvernement koweïtien en exil a convoqué un *« Forum populaire koweïtien »*, qui doit se tenir du 13 au 16 octobre à Djeddah en vue de *« resserrer les rangs face à l'agression irakienne »*. Il réunira des personnalités ayant notamment exercé des responsabilités gouvernementales ou parlementaires. Des opposants à la famille régnante ont également été invités.

LONDRES

de notre envoyé spécial

Surpris à Londres par l'invasion irakienne du Koweït, deux des dirigeants des principaux groupes de l'opposition koweïtienne – le Dr Ahmed-Khatib, président du Rassemblement pour la démocratie, et M. Jassem El Qattami, chef du Rassemblement patriotique, de tendance nassérienne – poursuivent dans la capitale britannique la lutte pour la libération de leur pays.

Ils font preuve d'autant d'énergie et de détermination qu'en mai et en juin derniers, lorsqu'ils boycottaient l'élection d'un Parlement croupion qui renvoyait aux calendes grecques le retour à une vie parlementaire dont ils avaient été les champions, à la tête d'une trentaine d'anciens députés de l'Assemblée dissoute en 1986.

Les Irakiens ont-*ils* cru que les divergences des opposants avec la dynastie des Sabah étaient fondamentales et qu'ils pouvaient compter sur ces derniers pour participer au gouvernement fantoche qu'ils ont constitué juste après l'invasion? Sollicités à cet effet par les autorités d'occupation, les opposants se sont tous récusés malgré les multiples pressions auxquelles ils ont été soumis.

« Désormais, affirment avec force MM. Khatib et Qattami, *l'objectif prioritaire est la fin de l'occupation irakienne. Notre attitude est celle du refus et de la condamnation, car cette occupation ne peut aboutir qu'à l'institutionnalisation du régionalisme et ne sert que les intérêts des ennemis de l'unité. Il faut que les maîtres de Bagdad sachent que l'unité arabe ne peut être imposée par la force des armes et ne peut résulter que de l'adhésion des masses et d'un processus démocratique. »*

S'adressant chaque soir à leurs compatriotes – comme eux demeurés, contre leur volonté, à Londres – au cours de *diwaniyas* (assemblées sociales traditionnelles ouvertes à tous les Koweïtiens), ils répètent que leurs deux seuls objectifs sont l'évacuation des troupes irakiennes et le retour à la légalité, c'est-à-dire au gouvernement tel qu'il existait avant l'invasion du 2 août.

Les explications remises à plus tard

Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas de reproches à formuler à l'égard des dirigeants de la famille des Sabah. *« S'ils n'avaient pas muselé le Parlement de 1986, qui représentait la volonté populaire et constituait une sorte de garde-fou contre des actions irréfléchies, nos responsables n'auraient pas commis certaines erreurs grossières qui ont été considérées comme autant de provocations par les dirigeants de Bagdad »*, affirment-ils.

Ainsi M. Jassem El Qattami confirme que les Koweïtiens ont pompé, au cours de la guerre du Golfe, du pétrole des gisements de Roumeila, à cheval sur la frontière entre l'Irak et le Koweït, et qui étaient inexploités par les Irakiens, faute de débouchés vers l'extérieur.

M. Ahmed El Khatib admet pour sa part que la récente surproduction pétrolière au Koweït a entraîné une baisse des prix et porté préjudice non seulement à l'Irak, mais également aux intérêts bien compris de l'émirat.

Tous les deux soulignent cependant que ces erreurs ne pouvaient en aucun cas justifier l'invasion irakienne motivée par d'autres objectifs et que, tant que les troupes de Bagdad demeurent sur le sol koweïtien, il n'est pas opportun de s'appesantir sur ces erreurs.

« Pour l'instant, disent-ils, *c'est l'unité nationale qui doit primer. L'heure des explications arrivera par la suite, lorsque les troupes d'occupation auront quitté l'émirat et que la légalité sera restaurée. »* Pensent-ils qu'alors les émirs observeront une politique plus ouverte à l'égard de l'opposition constitutionnelle? M. Ahmed El Khatib se montre à cet égard peu optimiste.

« Jusqu'à présent, toutes nos demandes de coopérer dans la lutte contre l'occupation irakienne sont restées sans réponse. Tout semble indiquer que, forts de l'appui des grandes puissances et de la communauté internationale, les émirs estiment pouvoir se passer de l'aide de l'opposition constitutionnelle, qui représente pourtant la plupart des forces populaires du pays et englobe non seulement les milieux intellectuels et universitaires de l'émirat, mais également l'ensemble des familles marchandes koweïtiennes », souligne M. Ahmed El Khatib, qui ajoute, avec une pointe d'amertume : *« Certains milieux proches de la famille régnante nous ont fait, au contraire, savoir qu'une fois de retour au pays, les émirs se conduiront à l'égard de l'opposition koweïtienne, de la même manière que Saddam Hussein traite sa propre opposition. »*

L'un des dirigeants de l'Union des étudiants koweïtiens – ils sont près d'un millier en Grande-Bretagne – affirme qu'il est encore trop tôt pour discuter des relations futures entre la famille régnante des Sabah et le peuple koweïtien. *« Lorsque nous retournerons au pays*, dit-il, *nous écouterons le point de vue de ceux qui sont restés là-bas, ont combattu et souffert de l'occupation. C'est eux qui décideront de l'avenir du Koweït ».*

JEAN GUEYRAS

□ **Un ancien ambassadeur de France à Koweït chargé d'une « mission de liaison » avec le gouvernement koweïtien en exil.** – La France a chargé un ancien ambassadeur à Koweït, M. Jean Bressot, d'une *« mission de liaison »* avec le gouvernement koweïtien en exil à Taef (Arabie saoudite), a-t-on appris jeudi 4 octobre, au ministère français des Affaires étrangères. *« Il n'est pas question que la France ferme son ambassade à Koweït, mais il était indispensable d'avoir quelqu'un pour assurer le contact avec les dirigeants koweïtiens à Taef »*, a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard. Il a précisé que M. Bressot – qui selon de bonnes sources se serait rendu dès lundi dernier en Arabie saoudite – ferait la navette entre Paris et Taef.

[M. Bressot, cinquante-sept ans, a été ambassadeur de France à Koweït de 1982 à 1986. Après avoir été ensuite ambassadeur à Tunis, il était revenu à Paris, où il a notamment été chargé du dossier du dialogue euro-arabe.]

L'Algérie face au conflit

Haro sur la presse étrangère contrôlée par les « sionistes »

ALGER

de notre correspondant

Raccompagnant à Alger M. Ahmed Ben Bella, l'ancien dirigeant portugais de la « révolution des œillets », le major Otelo de Carvalho, a livré à l'agence Algérie presse service (APS) ses sentiments à propos de la crise du Golfe. *« Bush est coincé*, a-t-il estimé, *même si le monde de la communication sous lobby juif le porte à bout de bras par la désinformation. »*

Ces paroles, inattendues dans la bouche de celui qui porta le coup fatal au fascisme portugais, n'auront pas autrement étonné les Algériens dont les journaux écrivent de plus en plus couramment que la presse internationale, contrôlée par les *« sionistes »*, est *un élément du complot « anti-arabe »*.

Ridiculiser la vertu

Depuis le début de la crise du Golfe, l'argument a beaucoup servi, accompagné souvent de considérations sur le système bancaire international qui serait placé sous la même dépendance. Bref la *« banque sioniste »* appuyée sur la *« presse sionisée »* mènerait le bal. Même le ministre des affaires étrangères, M. Sid Ahmed Ghozali, n'a pas craint, à *deux reprises au moins*, de faire sien ce raisonnement.

Ce ne sont là, pourtant, que considérations en demi-teinte. Un commentateur vient, lui, de mettre les pieds dans le plat, affichant crûment ce que ses prédécesseurs n'avaient jusqu'ici que suggéré. Dans un de ces articles à la gloire de l'islam que suscite la crise du Golfe, un certain Nour Eddine Khendoudji a publié dans *Horizons* – le plus fort tirage des quotidiens locaux – une violente diatribe contre le *« mouvement judéo-maçon »* français.

En des termes plus proches de l'antisémitisme européen traditionnel que de l'antisionisme en vogue dans le monde arabe, l'auteur estime ainsi que *« la façade politique du mouvement judéo-maçon français, en l'occurrence le Parti socialiste, a créé, adopté et contribué ardemment à la prospérité de tout un réseau de mouvements et d'associations activant* (sic) *apparemment dans le sens de défense des étrangers et d'un projet de société à vocation pluraliste mais au fond aux objectifs crapuleux du sionisme. Ainsi se dressent : SOS-Racisme, le MRAP, la LICRA, France Plus, France Libertés... »*

Paraissant regretter l'échec relatif du Front national *« d'essence anti-juive »*, l'auteur vitupère *« la France (...) de l'IVG, de la légalisation du concubinage, de l'amour libre, d'une pudibonderie généralisée, bref un pays soumis à la volonté des Juifs, ces maîtres dans l'art de tromper les peuples, ces éminents spécialistes dans le pouvoir de banaliser le mal et de ridiculiser la vertu »*. Seul l'islam, conclut-il, est capable de s'opposer aux *« forces occultes animées par un penchant irrésistible pour le mal, (...) l'entreprise talmudique, la* pax hebraïca [qui] *a achevé la destruction de l'aspect moral de la civilisation occidentale »*.

G. M.

LA CRISE DU GOLFE

L'Irak affirme « préférer la guerre à la capitulation »

Dialoguer pour gagner du temps et tenter de diviser : telle semble être encore, après plus de deux mois de crise, l'attitude irakienne, illustrée de nouveau, jeudi 4 octobre à Amman, par la rencontre entre le premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu, et le premier vice-premier ministre irakien, M. Taher Yassine Ramadan.

AMMAN
de notre envoyée spéciale

Tout en constatant que son entretien avec M. Toshiki Kaifu n'avait pas permis de dégager une *« convergence de vues »* entre les deux parties, dont les positions demeurent *« très éloignées »*, M. Ramadan a souligné comme un bon point – et implicitement comme un exemple à suivre – que *« le dialogue devait se poursuivre entre les deux capitales »*, ce que Tokyo reste disposé à faire, selon le porte-parole de M. Kaifu.

Dans une conférence de presse tenue à l'issue de sa visite à Amman, au cours de laquelle il a remis au roi Hussein un message du président irakien, M. Ramadan a d'abord insisté sur les signes d'ouverture en vue d'une solution pacifique de la crise, réaffirmant que l'Irak était prêt à discuter, tout en posant immédiatement les limites strictes de toute initiative.

M. Ramadan a une nouvelle fois cité en exemple le discours à l'ONU de M. Mitterrand, affirmant qu'il s'agissait d'une *« ouverture de la part d'un pays de bonne volonté qui pourrait éventuellement être développée »*. Soulignant que ce discours *« avait été la première initiative d'un important État européen »* dans la recherche d'une solution pacifique, il a affirmé qu'il *« se rapprochait de l'initiative irakienne du 12 août »* – par laquelle Saddam Hussein demandait une négociation globale des problèmes de la région – puisque M. Mitterrand avait, lui aussi, évoqué le règlement des autres problèmes du Proche-Orient, c'est-à-dire la question palestinienne et le Liban.

« Nous n'exigeons pas que tout ce qui est contenu dans cette initiative soit approuvé par les autres, a affirmé à cet égard M. Ramadan. *Ceci est notre point de vue et nous sommes prêts à accepter toute proposition des parties concernées qui assure la justice ».*

Refus de tout préalable

« L'Irak, a poursuivi M. Ramadan, *rejette toute sélection dans la légalité internationale et demande l'application du même traitement pour toutes les questions (...) l'Irak refuse toute initiative accompagnée de préalable et qui ne prenne pas en compte les problèmes arabes, et en premier lieu la question palestinienne. Les Arabes et les musulmans regardent toujours du côté de Jérusalem, qui leur est plus importante spirituellement que Koweït, et ils ne peuvent pas comprendre que les Américains défendent la légalité internationale* [au Koweït] *alors que Jérusalem est toujours occupée »* par Israël.

Quant au retrait du Koweït, exigé par la communauté internationale, M. Ramadan l'a rejeté, affirmant que *« l'Irak ne peut se retirer de son propre pays. Le Koweït est une partie de l'Irak,* a-t-il insisté à plusieurs reprises, *dont la colonisation britannique nous a séparé et cela, tout le monde le sait, les Britanniques en premier ».* En revanche, pour lui, *« le retrait américain de la péninsule Arabique préparerait la voie au règlement pacifique de la crise et à celui de tous les autres problèmes ».* Quant à l'initiative du roi Hassan II du Maroc, appuyée par le président algérien Chadli Bendjedid et le roi Hussein de Jordanie, qui se proposait de chercher une contrepartie honorable au retrait irakien du Koweït, M. Ramadan a clairement laissé entendre qu'elle était un échec.

Tout en affirmant, enfin, que son pays désirait la paix et qu'il était confiant que *« malgré la domination américaine il y avait encore dans beaucoup de pays occidentaux la place pour une solution pacifique »*, M. Ramadan a précisé que *« l'Irak préférait la guerre à la capitulation devant une puissance étrangère et l'abandon du sort des Arabes dans des mains étrangères. Nous avons décidé de ne pas tirer la première balle, mais si les Américains commencent, ils ne seront maîtres ni de la fin ni de la localisation de cette guerre »*, a-t-il souligné dans une claire allusion au terrorisme.

Même si les dirigeants jordaniens se plaisent à souligner *« des lueurs d'espoir »* dans une situation qui demeure toujours aussi tendue, on voit mal dans ce cadre, compte tenu des exigences inchangées des deux parties, ce qui pourrait être fait. M. Ramadan a regagné Bagdad jeudi soir, une heure à peine après le départ du premier ministre japonais, qui se rendait, lui, à Ankara.

FRANÇOISE CHIPAUX

Selon l'Institut d'études stratégiques de Londres

Bagdad « ne peut pas envisager d'opérations militaires offensives »

L'Irak *« ne peut pas envisager d'opérations militaires offensives »* en raison de la *« supériorité aérienne »* des forces multinationales qui lui feraient face en cas de conflit armé, estime le directeur de l'Institut international d'études stratégiques (IISS), M. François Heisbourg.

Présentant le rapport annuel de l'IISS sur l'équilibre des forces dans le monde, M. Heisbourg estime toutefois que l'armée irakienne – la plus puissante du Golfe et dotée d'armes chimiques – sait conduire des combats *« défensifs »*. La valeur de cette armée est par ailleurs *« très inégale »*, selon M. Heisbourg.

Depuis l'invasion du Koweït, l'Irak, qui a une armée d'active d'un million d'hommes, a rappelé ses réservistes pour reconstituer les quinze divisions démantelées après le cessez-le-feu, en août 1988, entre l'Irak et l'Iran. En revanche, les efforts pour former onze autres divisions ont échoué en raison de la pénurie d'effectifs. *« Ce qui n'est pas surprenant étant donné qu'un million d'hommes sont déjà sous les drapeaux et que la population mâle des 18-22 ans ne compte que 904 000 individus »*, commente l'Institut. Selon M. Heisbourg, *« l'armée irakienne a essuyé des pertes nombreuses pendant la guerre avec l'Iran et la base démographique est étroite ».*

Renforcement militaire généralisé

Au cours des douze derniers mois, l'Irak a continué de renforcer ses forces armées, en véhicules blindés, chasseurs et bombardiers notamment, et de développer son industrie de défense.

Le rapport note qu'avant l'agression irakienne, tous les Etats du Golfe avaient augmenté leurs capacités militaires. Le Koweït avait formé une troisième brigade blindée et Bahreïn son premier escadron de chasseurs F-16. Les Emirats arabes unis avaient acquis deux corvettes armées de missiles Exocet. L'Arabie saoudite a, quant à elle, déployé des missiles à portée intermédiaire chinois CSS-2 dans au moins trois sites, dont chacun abrite jusqu'à neuf lance-missiles.

Le renforcement des forces armées s'est poursuivi dans les autres Etats de la région. L'armée égyptienne a reçu 700 chars M-60A1 des surplus américains en Europe. L'armée de l'air libyenne a reçu 10 chasseurs d'attaque au sol soviétiques SU-24, mais n'est toujours pas capable de se ravitailler en vol. La Libye a en outre acquis plus de 100 chars T-72 (URSS), 400 véhicules blindés et 30 hélicoptères.

Si ses équipements militaires n'ont pas fondamentalement changé, Israël a développé un certain nombre de programmes : le tir d'une nouvelle fusée Jericho II, le lancement du satellite Ofeq II (avril) et la première mise à feu du système anti-missiles Arrow (août, dans le cadre du programme de « guerre des étoiles » américain). Le rapport relève par ailleurs que l'arrivée de juifs d'Union soviétique en Israël – 100 000 prévus en 1990 – va fournir une force importante de conscrits et de réservistes.

Le rapport fait, enfin, état de l'unification du Yémen, le 22 mai 1990, mais ne fournit pas d'informations sur la fusion des armées des deux anciens Etats yéménites.

L'état des forces armées

Voici la composition et les équipements dont dispose l'armée irakienne, selon des chiffres publiés par l'Institut international d'études stratégiques (IISS) dans son rapport 1990-1991 sur l'équilibre des forces dans le monde, publié jeudi 4 octobre. Ces données ont été recueillies avant le 1er juin dernier.

Selon l'IISS, l'armée irakienne compte un million d'hommes, possède environ 5 500 chars lourds (inchangé) et 689 avions de combat (contre 513 l'année dernière) ; elle dispose d'armes chimiques.

● Armée de terre

– 955 000 hommes, essentiellement répartis en 7 corps d'armée, 7 divisions blindées, 40 divisions d'infanterie, six divisions de la Garde républicaine.

– Environ 5 500 chars lourds, 100 chars légers, environ 2 500 véhicules de reconnaissance, 7 500 blindés d'infanterie et de transport, 489 hélicoptères, dont 159 de combat.

– Environ 3 000 canons tractés, 500 canons autoportés, 200 lance-roquettes, 86 lance-missiles sol-sol, dont 50 Frog-7 et 36 Scud-B (El-Abbas et El-Hussein), d'une portée de 300 à 900 km, 4 000 canons de défense aérienne, environ 600 lance-missiles sol-air.

● Marine

– 5 000 hommes, basés à Bassorah et Oumm Qasr.

– 5 frégates, 38 vedettes de combat, 8 chasseurs de mines.

● Armée de l'air

– 40 000 hommes.

– 2 escadrons de bombardiers Tupolev 22 et 16

– 22 escadrons de chasseurs-bombardiers – contre 17 en 1989 – (MIG-19, MIG-23, Mirage, Sukhoi 7, 20, 24 et 25), 17 (16 en 1989) escadrons de chasseurs de combat (MIG-19, 21, 25, 29, Mirage-F1), un escadron de reconnaissance (MIG 21 et 25), deux escadrons de transport (Antonov et Ilouchine).

M. Moubarak accuse l'Irak de tenter de déstabiliser l'Egypte

Le président Hosni Moubarak a accusé, jeudi 4 octobre, Bagdad de chercher à déstabiliser son pays, indiquant que la police égyptienne avait arrêté des commandos envoyés en Egypte par l'Irak pour y commettre des attentats. *« L'Irak envoie chez nous des forces pour créer un état d'instabilité, attaquer certaines installations, lancer des bombes et attaquer des autocars »*, a-t-il déclaré dans un discours télévisé prononcé à l'occasion du 17e anniversaire du conflit israélo-arabe de 1973. *« Ces forces, nous les avons capturées. Nous arrêterons les autres »*, a ajouté M. Moubarak.

M. Moubarak a en outre critiqué, sans les citer nommément, les pays arabes qui soutiennent l'Irak et dénoncent le déploiement militaire américain dans le Golfe. *« On a parlé d'une solution arabe ou d'une solution internationale. Arabe, internationale, anglaise, française ou allemande, il n'y a qu'une solution : le retrait et le retour au respect de la légitimité. C'est la seule solution et il n'y en a pas d'autre, »* a-t-il dit. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

Les troubles au Rwanda et l'intervention de parachutistes belges et français

Des accrochages entre forces régulières et rebelles ont eu lieu dans la capitale, Kigali

Les accrochages entre les troupes gouvernementales et les forces rebelles qui ont envahi le pays, lundi 1er octobre, depuis l'Ouganda voisin, avaient pris fin à Kigali, vendredi en début de matinée, et la population a commencé à sortir dans les rues, a-t-on appris de source diplomatique contactée depuis Nairobi. Aucun coup de feu n'était plus perceptible autour de l'aéroport, situé à une dizaine de kilomètres de la capitale, où se trouve un camp militaire.

Une première fusillade avait été entendue avant l'aube pendant plusieurs minutes autour de la présidence. Des coups de feu avaient de nouveau éclaté deux heures plus tard en ville, puis les combats s'étaient déplacés vers l'aéroport. Selon un résident belge, *« il n'y a pas de front »*, les rebelles, habillés en civil, appliquant des techniques de guérilla. Radio-Rwanda avait annoncé, jeudi soir, que le couvre-feu, décrété mardi sur l'ensemble du territoire, était avancé d'une heure et avait invité les habitants de Kigali à rester chez eux, tout attroupement étant interdit.

Dès jeudi après-midi, à la demande du président Juvénal Habyarimana, le gouvernement français avait décidé d'envoyer 150 militaires au Rwanda et de fournir des armes légères et des munitions réclamées par les autorités de Kigali. Ce contingent, acheminé sur place par des Transall depuis Bangui, la capitale centrafricaine, *« dans le cadre d'une opération préventive »* pour assurer *« la sécurité des* (650) *ressortissants français »*, est formé d'une compagnie du 2e régiment étranger parachutiste basé au Centrafrique. En fin de matinée vendredi, le quai d'Orsay annonçait qu'un second contingent de cent-cinquante hommes était envoyé en renfort au Rwanda.

La Belgique avait, elle aussi, annoncé officiellement, jeudi, l'envoi, *« en concertation avec le gouvernement rwandais »*, de troupes – quelques centaines de parachutistes – et de matériel pour protéger les quelque 1 600 Belges qui vivent dans cette ancienne colonie.

Le geste « humanitaire » de la Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

En même temps que la France, la Belgique a décidé l'envoi de parachutistes au Rwanda. Mais, à la différence de Paris, on invoquait encore, jeudi 4 octobre à Bruxelles, des raisons de sécurité pour ne pas divulguer les effectifs précis du contingent – sans doute plus de trois cents hommes – avant leur arrivée effective sur le théâtre des opérations. Partis de Belgique, les Hercules C-130 utilisés pour le transport avaient un plus long trajet à effectuer que les appareils français décollant de la République centrafricaine.

Un premier C-130, chargé de munitions, avait été dépêché au Rwanda dès mercredi soir, après que le président Habyarimana eut rencontré le roi Baudouin et le premier ministre, M. Wilfried Martens. Mais la Belgique n'a pas totalement pris en compte les demandes du chef de l'Etat rwandais, qui souhaitait la voir s'interposer directement entre ses troupes et ses adversaires. On précise officiellement que l'intervention a un caractère *« humanitaire »* et vise à protéger les étrangers et, si nécessaire, à les évacuer. On invoque, à ce sujet, l'envoi de troupes françaises au Gabon, en mai, après les troubles de Libreville et de Port-Gentil.

Quelque mille six cents Belges vivent au Rwanda. Dès jeudi, ils attendaient, comme l'a dit une chaîne de radio, *« une réaction rapide de la métropole »*, lapsus révélateur des liens qui existent encore entre l'ancienne puissance tutélaire et l'ex-colonie allemande placée sous son mandat après la première guerre mondiale.

Evidemment de bien moindre intérêt économique que le Zaïre, avec lequel la coopération civile et militaire de la Belgique est interrompue, le petit Rwanda jouit, en revanche, d'une assez bonne image à Bruxelles, notamment son président, membre de cette ethnie hutue qui fut plutôt favorisée pendant la période coloniale. Comme la France, la Belgique n'est liée par aucun accord de défense, mais, au titre de la coopération, une vingtaine de militaires travaillaient au Rwanda, surtout dans le domaine logistique.

Cet envoi d'un corps expéditionnaire belge est le premier au Rwanda, mais pas en Afrique, du fait des drames congolais successifs. En 1960, quelques mois après l'indépendance de ce qui n'était pas encore le Zaïre, Bruxelles dut envoyer des commandos pour arrêter les massacres d'Européens. Puis, en 1964, lors de la rébellion des Simbas de Mulele, il fallut parachuter des hommes, avec l'aide des Américains, pour libérer des otages. En 1978, ce fut l'opération sur Kolwezi, avec la France, mais pas toujours en accord complet avec elle. Peut-être en souvenir de ce dernier épisode, on souligne à Bruxelles que l'opération en cours s'accompagne de *« contacts de coordination »* avec l'armée française.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

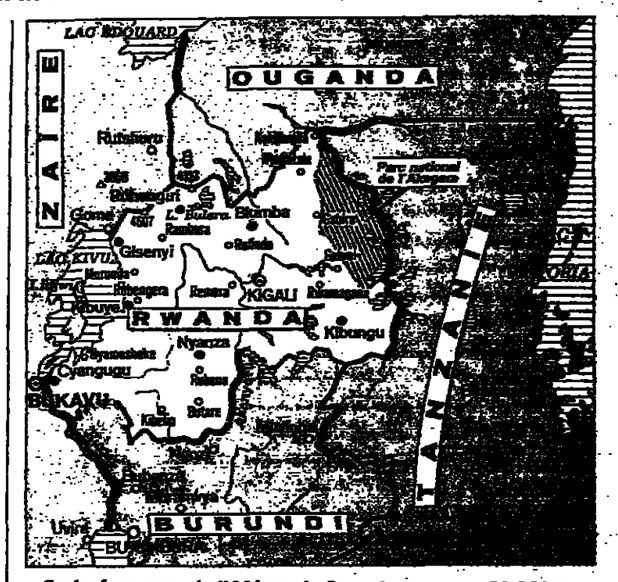

Enclavé au cœur de l'Afrique, le Rwanda est, avec 26 338 km², l'un des plus petits Etats du continent noir. Il compte 7 millions d'habitants, répartis entre les Hutus (90 %), les Tutsis (9 %) et les Twas (1 %). La densité de population est l'une des plus élevées du monde. Placé sous mandat belge en 1922, le Rwanda a accédé à l'indépendance en juillet 1962. Le général Juvénal Habyarimana est arrivé au pouvoir onze ans plus tard, à la faveur d'un coup d'Etat. Ce pays, qui vit sous un régime de parti unique, tire de l'agriculture 90 % de ses ressources.

Les hommes du « commandant Fred » ont une longue expérience du combat

NAIROBI
correspondance

Le régime du président Habyarimana a-t-il voulu donner le change, jeudi soir, en annonçant que l'invasion de plusieurs milliers de réfugiés en armes venus d'Ouganda dans la nuit du dimanche 30 septembre au lundi 1er octobre avait été stoppée et que le conflit, un moment fixé sur une ligne de front, à quelque 70 kilomètres de Kigali, s'était, depuis lors, réduit à des actions de guérilla menées par les assaillants ? Vendredi matin, des témoins, cités par l'AFP, faisaient état de coups de feu dans les rues mêmes de la capitale, truffée de barrages militaires.

L'armée rwandaise a affaire à forte partie : les forces rebelles de Fred Rwigyema ont une longue expérience des combats, acquise dans les rangs de l'armée nationale de résistance (NRA) de Yoweri Museveni, lorsque celui-ci, apparenté à l'ethnie tutsie et aujourd'hui chef de l'Etat ougandais, tenait le maquis. Le « commandant Fred », réfugié rwandais d'origine tutsie comme la plupart de ses hommes, est l'ancien numéro deux de la NRA, *« celui qui a pris Kampala »* en janvier 1986. Selon certains, il aurait été limogé, fin 1989, pour corruption et, selon d'autres, il aurait été évincé sous la pression de responsables ougandais hostiles à la présence de réfugiés rwandais dans les cercles dirigeants. A Kampala, les autorités déclaraient, jeudi, que tout rebelle rwandais, membre de la NRA, se réfugiant en territoire ougandais serait considéré comme déserteur et traité comme tel. Officiellement, le gouvernement de M. Museveni, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), se doit de condamner l'incursion des rebelles. Mais comment une force de quelques milliers d'hommes qui aurait, en outre, puisé son matériel logistique et ses armes dans les stocks de la NRA a-t-elle pu monter une opération de cette envergure sans éveiller l'attention des autorités ougandaises ?

Quoi qu'il en soit, M. Jean-Marie Masabo, un porte-parole du Front patriotique national (Inkontanyi), qui affirme être à l'origine de l'invasion du Rwanda, a déclaré, jeudi, à la télévision belge, que *« tout rentrerait dans l'ordre »* si les autorités de Kigali *« acceptaient de faire rentrer les réfugiés »* qui croupissent en Ouganda. Il a rappelé qu'en août 1988, une conférence internationale s'était réunie à Washington à l'initiative d'organisations de réfugiés rwandais et avait conclu que le retour au pays était *« la seule solution »*.

JEAN HÉLÈNE

L'ALBUM 90
Le Monde
PLANTU est paru
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

PICARD
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
82, rue Bonaparte, PARIS VIe
Métro : Saint-Sulpice
HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE
ARCHITECTURE - BEAUX ARTS
RÉGIONALISME
Livres neufs - Livres anciens
Catalogue bimestriel
Envoi sur simple demande

AFRIQUE

Divorce à l'algérienne

Suite de la première page

Le discours de M. Hidouci aura sans nul doute la faveur des banquiers. Mais la philosophie qui le sous-tend est en train de soulever dans la bureaucratie du FLN une fronde dont la plus récente manifestation est la spectaculaire démission du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Rabah Bitat. D'un côté le gouvernement de M. Mouloud Hamrouche, dont M. Hidouci est le plus fidèle lieutenant, soutient que les réformes économiques engagées depuis 1989 doivent continuer, quoi qu'il en coûte. En face, des caciques du FLN, responsables politiques ou syndicaux dénoncés souvent comme des *« conservateurs »* par les premiers, s'inquiètent du coût social de la politique du premier ministre, de la paupérisation qui s'étend des quelque 30 % d'inflation annuelle et de l'attaque contre les acquis sociaux qui en découle. Surtout, ils estiment inopportun de tenter le diable à quelques mois à peine d'une échéance électorale pour laquelle le FIS, particulièrement bien implanté dans les couches les plus pauvres de la population, demeure toujours le mieux placé.

Des semaines durant, les deux camps se sont affrontés à fleurets mouchetés, hésitant à rendre la crise publique. La mort dans l'âme et traînant les pieds, les *« conservateurs »* votaient quand même les textes gouvernementaux. Avec ces rentrées financières nouvelles ils ont, un instant, espéré que les surplus seraient gérés électoralement, en inondant les marchés de tout ce qui fait défaut. Peine perdue. Le premier ministre, soutenu par le président de la République qui, durant l'été, a rendu un arbitrage en sa faveur, n'a pas dévié de sa ligne. Mieux, MM. Hamrouche et Hidouci ont décidé d'écarter de leurs responsabilités les cadres économiques dont le zèle réformateur n'était pas éclatant. *« Les Algériens sont mûrs pour comprendre la nécessité de cette politique,* affirme maintenant M. Hidouci. *Les appareils traditionnels résistent ? Nous réduirons leur influence. Nous sommes les seuls à avoir un programme précis et cohérent. »*

« Si nous voulons faire le lit du FIS, il n'y a qu'à continuer ainsi, lui rétorque un député du FLN. *Nous allons droit à la catastrophe ».* Mercredi, les présidents des commissions parlementaires et les vice-présidents de l'Assemblée conduits par leur président, M. Bitat, ont été longuement reçus par le président de la république. Ils ont exposé leurs griefs et leurs angoisses à M. Chadli Bendjedid . Ce dernier leur a indiqué que s'ils avaient des désaccords avec le gouvernement, ils pouvaient toujours le censurer. Solution que les députés du FLN, peu suicidaires, ne sont pas disposés à mettre en œuvre. Quelques heures plus tard, le président de l'APN annonçait sa démission.

La crise de l'appareil politique du FLN est désormais totale et d'autres initiatives spectaculaires devrait bientôt prolonger cette première démission. Ainsi, cinq anciens dirigeants de l'Etat ou du parti à l'époque du colonel Boumediene, parmi lesquels M. Bouteflika, longtemps ministre des affaires étrangères, viennent de distribuer aux membres du comité central du FLN un texte dans lequel ils reprennent les grandes lignes de la critique de M. Bitat et appellent leur parti à renouer avec ses traditions populaires.

Les signataires de ce texte espèrent la rapide convocation d'un congrès extraordinaire du FLN. A défaut, assurent même leurs proches, un congrès de scission serait organisé. *« La crise doit aboutir à une démarcation claire et nette du gouvernement »*, estime-t-on dans ces mêmes milieux. Les perspectives des scissionnistes demeurent toutefois incertaines. Arriveront-ils à rallier à eux la majorité de ce qui reste de leur parti ? Rejoindront-ils, quitte à changer de nom, un nouveau parti de sensibilité populaire capable de faire pièce au FIS et à la tête duquel viendrait se placer quelque personnage providentiel ? L'échec relatif du retour de M. Ben Bella rend la manœuvre hasardeuse mais, pour le moment, personne n'en conçoit d'autre. Comme pour tant d'autres choses en Algérie, il y a pénurie d'imagination politique.

GEORGES MARION

□ **Un nouveau président pour l'Assemblée nationale populaire.** – M. Abdelaziz Belkhadem a été élu, jeudi 4 octobre, président de l'Assemblée nationale populaire. Il remplace M. Rabah Bitat, démissionnaire la veille (*le Monde* du 5 octobre). M. Belkhadem était vice-président de l'Assemblée et membre du comité central du FLN.

Enterrement royal pour l'Année du Maroc

L'Année du temps du Maroc en France, qui a nécessité quatre ans de préparation, a été complètement annulée à l'initiative de Rabat (*le Monde* du 5 octobre).

Ainsi en a souverainement tranché Hassan II : l'Année du temps du Maroc en France est purement et simplement annulée. Le compromis qui avait été élaboré, à la mi-septembre, pour sauver ce qui pouvait l'être de cette grande manifestation culturelle n'a pas fait long feu. Au diable notamment les expositions – peinture et patrimoine – au Grand Palais et au Petit Palais, les concerts de musique arabo-andalouse en province. M. Jack Lang, ministre de la culture, a été informé de ce royal oukase..., par voie de presse.

En termes diplomatiques, M. Lang s'est dit *« surpris »* de cette volte-face de la partie marocaine qui, paraît-il, *« s'était engagée à fond »* dans cette opération, qui tourne au *« gâchis »*. Mais, l'affaire en restera là. Au bout du compte, la France y sera de sa poche pour la bagatelle de 3,1 millions de francs en frais divers de préparation. Sans être cru, le Maroc continue d'invoquer la *« crise du Golfe »* pour justifier sa position. Ce n'est, pourtant, un secret pour personne que la situation plus que précaire des droits de l'homme dans le royaume chérifien est au centre de cette polémique.

Hassan II a pris ombrage de ce que l'on en dit en France pour annuler partiellement cette manifestation culturelle (*le Monde* du 15 septembre). Depuis lors, le succès de librairie de l'ouvrage de Gilles Perrault, *Notre ami le roi* (Gallimard) (voir *le Monde* du 21 septembre) et les commentaires flatteurs qui ont accompagné sa sortie ont fini de l'indisposer et l'ont probablement décidé à rejeter tout compromis.

Pour ajouter un peu de piment à cet imbroglio politico-culturel, Me Georges Kiejman, qui n'est pas très en cour à Rabat, vient d'être promu, à la faveur du récent remaniement, ministre délégué à la justice. Cet avocat parisien s'est, en effet, passionné pour le triste sort de la veuve et des enfants du général Oufkir, retenus au Maroc sans raison légitime. De quoi réveiller, de nouveau, les humeurs royales...

J. de B.

ASIE

PAKISTAN : à trois semaines des élections

Le ton monte entre Mme Bhutto et ses adversaires

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

A trois semaines des élections générales prévues le 24 octobre (1 422 *candidats pour les 217 sièges de l'Assemblée nationale*), le ton ne cesse de monter entre les partisans de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto et ceux du gouvernement intérimaire. Mardi 2 octobre, l'audition de Mme Bhutto, appelée à comparaître devant un tribunal spécial de Lahore, a dû être annulée à la suite des violents incidents qui se sont produits à son arrivée. Alors que Mme Bhutto a mis en cause l'action de policiers en civil, le président Ghulam Ishaq Khan l'a accusée de tenter d'échapper à la justice. Les relations entre M. Ishaq Khan et celle qu'il a démise de ses fonctions le 6 août se sont nettement détériorées ces dernières semaines. Mme Bhutto, qui a cessé de mettre en cause le rôle de l'armée et cherche même à renouer un dialogue avec ses chefs, concentre ses attaques sur le président, qu'elle accuse de népotisme. De son côté, le chef d'état-major de l'armée, le général Aslam Beg, n'a rien fait pour calmer les esprits en affirmant, récemment, qu'*« un complot extrêmement dangereux »* avait été découvert.

Afin de parer à toute éventualité, l'armée sera déployée lors des élections. Le général Beg a, d'autre part, affirmé que l'Inde avait massé de nouvelles troupes dans la région de Bikaner (Etat du Rajasthan). Afin de souligner la gravité de la situation, tant intérieure qu'extérieure, il a annulé une visite officielle en Chine. Ces déclarations sont jugées inquiétantes dans les milieux diplomatiques d'Islamabad : la menace, vraie ou fausse, de troubles intérieurs, voire d'un affrontement avec l'Inde, donnerait en effet un excellent prétexte au régime pour reporter ou annuler les élections.

LAURENT ZECCHINI

PHILIPPINES

Les rebelles occupent toujours deux camps militaires à Mindanao

Les officiers qui se sont soulevés, jeudi 4 octobre à Mindanao, proclamant cette île méridionale *« république indépendante »*, occupaient toujours, vendredi matin, deux camps militaires à Cagayan-de-Oro et Butuan, tandis que les autorités gouvernementales envoyaient des renforts sur l'île. Les forces du colonel rebelle Alexander Noble étaient retranchées dans une partie du camp évangéliste de Cagayan-de-Oro dont la majorité des militaires sont restés fidèles au gouvernement. A Butuan, environ 200 mutins occupent le camp militaire de cette ville.

Des appareils des forces aériennes gouvernementales ont effectué vendredi une attaque à la roquette contre le camp de Butuan. Le principal bâtiment du camp, atteint par au moins huit roquettes, a été totalement détruit par le feu alors que des témoins ont vu fuir une trentaine de mutins en armes, qui se sont réfugiés dans les habitations avoisinantes. Entre-temps, alors que le chef des rebelles se disait prêt à négocier, la présidente Aquino a réitéré, au cours d'une conférence de presse, sa détermination à *« écraser »* cette nouvelle rebellion.

Les transports maritimes et aériens en direction de la partie septentrionale de l'île de Mindanao ont été suspendus par crainte d'une tentative de prise d'otages. Les accès aux grands camps militaires de Manille, abritant le ministère de la défense et les quartiers généraux principaux, sont sévèrement filtrés.

Les Etats-Unis, par la voix de leur ambassadeur, M. Nicholas Platt, ont *« condamné avec force toute tentative de déstabiliser le gouvernement élu des Philippines »* en rappelant la *« fermeté »* de leur *« soutien à la démocratie »* et à Mme Aquino. – *(AFP, AP.)*

La jonction dans :

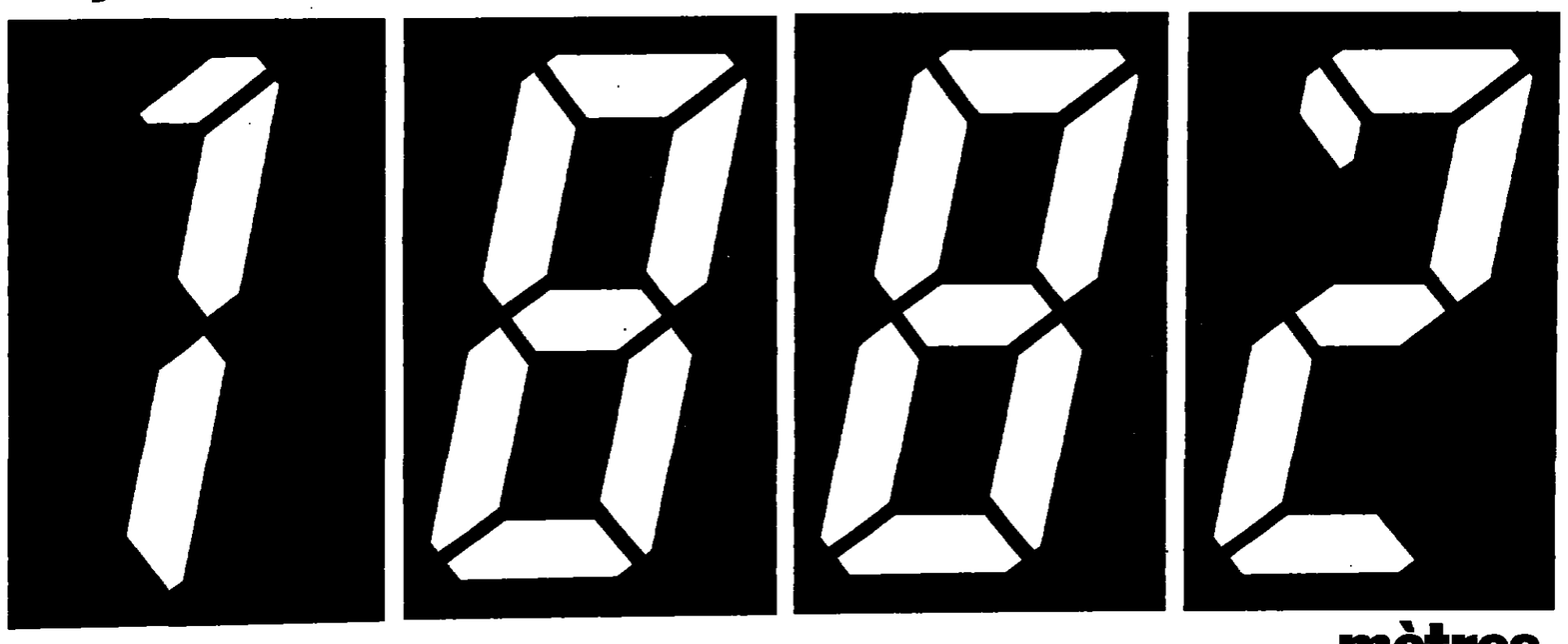

mètres.

Le 01.10.90, il ne reste que 1882 mètres à forer dans le tunnel de service - l'un des trois tunnels en construction.
La mise en service du système est prévue pour 1993.

EURO TUNNEL

Traversez avec nous.

Alice.

EUROPE

POLOGNE

M. Mazowiecki sera candidat à l'élection présidentielle

Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, a annoncé jeudi 4 octobre, dans une déclaration diffusée dans le principal journal télévisé du soir, qu'il avait décidé, *« après mûre réflexion »*, de se présenter à l'élection présidentielle du 25 novembre prochain, à laquelle M. Lech Walesa est déjà candidat.

Plus grave que jamais, M. Mazowiecki, ancien conseiller de M. Lech Walesa, aujourd'hui âgé de soixante-trois ans, a reconnu qu'il avait *« hésité des heures, des jours et des semaines »* sur cette décision, au point qu'on lui a même reproché de réfléchir trop longtemps. *« Mais c'est une question très difficile pour moi, à la fois sur le plan personnel et général, vu la grande responsabilité de cette charge. »* Toutefois, a poursuivi le premier ministre, *« il faut aller de l'avant, il ne faut pas se détourner de la voie choisie par la Pologne et pour laquelle on a déjà payé si cher cette année. Cette voie ne doit pas être menacée. Il faut aller de l'avant, mieux, plus vite, plus résolument, mais sur la même voie et pas sur une autre. »*

M. Mazowiecki a encore dit avoir pris sa décision *« en toute modestie »*, conscient que *« beaucoup de gens étaient plus dignes »* de ce poste. *« Mais je l'ai prise parce que la situation historique m'a placé dans cette position. »*

Le président du Sénat, M. Andrzej Stelmachowski, dont le nom circulait comme éventuel substitut à la candidature de M. Mazowiecki, s'est félicité de la décision du premier ministre et a précisé qu'il ne se présenterait donc pas. Quatre autres personnes ont annoncé leur candidature : MM. Leszek Moczulski, président du mouvement de droite nationaliste KPN ; Janusz Bryczkowski, chef du parti des Verts ; Janusz Korwin-Mikke, chef de l'Union politique, parti de droite ; et Kornel Morawiecki, président du Parti de la liberté, groupe radical issu de Solidarité.

L'élection aura lieu au suffrage universel, avec un second tour le 9 décembre si aucun candidat ne rassemble plus de 50 % des suffrages au premier tour.

ALLEMAGNE : première réunion du Reichstag à Berlin depuis cinquante-six ans

Le souffle historique n'était pas au rendez-vous

BERLIN
de notre correspondant

« Il va falloir qu'on s'habitue », avouait un député de Rostock, M. Günter Gauck, commissaire du gouvernement pour les dossiers de la Stasi, en arpentant, jeudi 4 octobre, les couloirs du Reichstag, à Berlin. Il était un peu perdu au milieu de la ruche bourdonnante des députés ouest-allemands : entre les 144 députés délégués par la Volkskammer et les 512 députés du Bundestag, qui constituent pour deux mois le premier Parlement de la République fédérale d'Allemagne réunifiée, la partie était forcément inégale. Le jeu parlementaire bonnois, si soigneusement huilé, a d'emblée imposé son « look » et son rythme – et d'une manière si insolente que la première séance solennelle de la nouvelle Chambre élargie s'en est trouvée aseptisée, manquant de ce souffle historique qu'on aurait pu attendre.

Historique, le moment l'était pourtant. Il y avait cinquante-six ans, comme le rappelait la présidente du Bundestag, Mme Rita Süssmuth, que le Parlement de la grande Allemagne ne s'était plus réuni ainsi en son entier. Depuis la prise du pouvoir par Hitler. Un ancien député du dernier Parlement de la République de Weimar – qui avait voté contre les pleins pouvoirs aux nazis – a assisté à la séance au côté du président de la République, M. Richard von Weizsäcker.

Cette séance solennelle mettait un point d'orgue aux cérémonies de l'unification allemande. La déclaration du chancelier Kohl, qui constituait le point fort de la journée, a donné le ton d'un débat tout autant destiné à rassurer une nouvelle fois le monde sur les intentions de l'Allemagne qu'à préparer les échéances électorales à venir. On vote dans dix jours dans les cinq nouveaux Länder est-allemands et dans deux mois, le 2 décembre, pour le premier Parlement de la grande Allemagne.

Les ténors de la politique ouest-allemande, le chancelier Kohl et son adversaire social-démocrate, M. Oskar Lafontaine, se sont renvoyé la balle sur la meilleure façon de construire le nouvel Etat unifié et d'éviter une société à deux vitesses. *« Il s'agit maintenant de faire en sorte que l'Allemagne ne fasse plus de nouveau qu'un tout, et si possible rapidement, sur le plan économique et social »*, a déclaré le chancelier. *« Cela va nous demander de gros efforts et nous allons aussi avoir à faire des sacrifices »*, a-t-il reconnu, après avoir souvent été accusé ces derniers mois par l'opposition de peindre un peu trop le tableau en rose.

L'expérience de la RDA

Dans ce concert des grands, les représentants de l'Est ont eu leur succès de curiosité. Le premier à intervenir, sur le temps de parole du groupe parlementaire des Verts, a été le pasteur Wolfgand Ullmann, de Démocratie maintenant, un des mouvements de droits civiques qui ont servi de catalyseur à la chute du régime communiste. Il a plaidé pour que l'Ouest accepte de prendre en compte l'expérience de l'ex-RDA dans le développement de la démocratie allemande.

L'intervention de M. Gregor Gysi, président du Parti du socialisme démocratique (PDS), qui a conduit la transformation de l'ancien Parti communiste est-allemand (SED) après la chute d'Erich Honecker, marquait le retour au Parlement fédéral d'un parti à la gauche de la social-démocratie. Tirant la leçon des errements du SED, il a plaidé lui aussi pour que l'ancienne RDA ne serve pas seulement de faire-valoir au modèle ouest-allemand et qu'on tire de son expérience des leçons pour une société plus tolérante et humaniste.

Le chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate, M. Alfred Dregger, considéré comme un représentant de l'aile conservatrice du parti, a longuement insisté sur l'ancrage de la nouvelle Allemagne dans le monde occidental et la communauté européenne. Appelant de ses vœux la réalisation de l'union politique européenne, il a estimé que celle-ci supposait à la fois une politique monétaire, mais aussi une politique de sécurité commune. Que l'Europe ne soit pas seulement un marché intérieur, mais une véritable union politique, c'est également ce qu'a défendu le chancelier Kohl en estimant que l'axe franco-allemand devait continuer à assurer les impulsions nécessaires. A deux reprises, il a qualifié les relations entre la France et cette nouvelle Allemagne d' *« existentielles »*. Il a indiqué que l'union européenne souhaitée par Bonn et Paris doit être *« le fondement solide d'une future grande Europe et en être le noyau. »*

HENRI DE BRESSON

GRANDE-BRETAGNE : fin du congrès des travaillistes à Blackpool

Le retour du Labour aux vieux démons

Le quatre-vingt-neuvième congrès annuel du Parti travailliste s'est achevé, vendredi 5 octobre, à Blackpool, dans le malaise et la confusion. M. Neil Kinnock a été mis en minorité sur plusieurs sujets essentiels, dont la défense et la réforme du système électoral. Le leader du Labour a aussitôt affirmé qu'il ne tiendrait aucune compte des résolutions votées. Les conservateurs en ont profité pour lancer à la télévision une campagne négative extrêmement virulente destinée à montrer que leurs adversaires, toujours donnés vainqueurs en cas d'élections générales n'avaient décidément pas changé.

LONDRES
de notre correspondant

On croyait le Parti travailliste assagi, modernisé et surtout désireux de ne rien faire qui puisse barrer la route du 10 Downing street à M. Kinnock. Les délégués de base l'ont entendu autrement en infligeant une série de camouflets à leur leader, réduisant ainsi singulièrement l'autorité de ce dernier face au pays. Ils avaient commencé dès l'ouverture du congrès en votant une résolution réclamant l'indexation des retraites des vieux travailleurs sur l'inflation – avec rattrapage pour les années perdues sous Mme Thatcher – ce qui allait totalement à l'encontre de la rigueur souhaitée par la direction collective du parti, M. Kinnock en tête.

Ils récidivaient, mercredi 3 octobre, en faisant passer, à une très courte majorité il est vrai, une motion exigeant d'un futur gouvernement travailliste une réduction considérable du budget de la défense, les sommes ainsi épargnées allant grossir celles destinées à la santé, à l'éducation et à la sécurité sociale. Il s'agirait de réduire au moins d'un quart les crédits militaires, ce qui impliquerait des choix dramatiques pour un futur gouvernement travailliste.

M. Kinnock répliquait le soir même devant les caméras de télévision (mais non devant les congressistes) en déclarant qu'il ne se sentait pas lié par ce document, pourtant voté quelques heures plus tôt. Le leader travailliste estimait que ce n'était pas là les *« dividendes de la paix »* tels qu'il les entendait. Le responsable travailliste des questions de défense, M. Martin O'Neill, était plus franc lorsqu'il déclarait qu' *« aucun candidat travailliste ne devrait avoir à se présenter devant ses électeurs les mains liées derrière le dos par un tel engagement »*. C'était dire tout haut ce que chacun pense tout bas : ce texte est électoralement suicidaire !

Du pain bénit pour Mme Thatcher

Le comble a peut-être été atteint, jeudi 4 octobre, avec une motion, également votée de justesse, qui suggère que les travaillistes devraient proposer la représentation proportionnelle pour les élections aux Communes et mettre ainsi fin à la tradition séculaire du scrutin uninominal majoritaire à un tour. Les délégués ont en effet demandé, contre le vœu de M. Kinnock, que la question de la réforme du mode de scrutin soit examinée par un groupe de travail du parti, qui devrait envisager la possibilité de déposer un projet de loi instaurant la représentation proportionnelle.

L'injection d'une certaine dose de proportionnalité dans le système britannique, fondé depuis la nuit des temps sur le principe opposé, *« le premier arrivé emporte le siège »*, était jusqu'ici une hypothèse d'école, et même un serpent de mer inoffensif. Le vote du congrès de Blackpool donne une certaine crédibilité aux tenants de la « proportionnelle », mais en fait perdre au parti lui-même, tant cette idée est contraire aux traditions. Les délégués ont parfois donné l'impression de préférer la défaite à une victoire qui « banaliserait » leur parti.

Les conservateurs n'ont pas perdu de temps pour exploiter ce retour apparent aux vieux démons travaillistes. Ils ont commandé à des spécialistes des *« spots »* illustrant les contradictions du Labour et les humiliations subies par son leader. La première de ces *« publicités négatives »* à l'américaine, d'une durée de cinq minutes, a été diffusée dès jeudi soir.

DOMINIQUE DHOMBRES

Une Convention franco-allemande pour l'Europe à Paris

Dégager un consensus

Les organisations allemande et française du Mouvement européen ont mis sur pied une « Convention franco-allemande pour l'Europe », qui se tiendra samedi 6 octobre au siège de l'UNESCO, à Paris. M. Hans-Dietrich Genscher, ministre allemand des affaires étrangères, M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Mitterrand interviendront lors de cette rencontre organisée autour de trois tables rondes sur la monnaie, les institutions et la défense.

Par Jean François-Poncet

De quoi s'agit-il ? D'éviter que n'apparaisse entre l'unité allemande, d'une part, et l'union de l'Europe, d'autre part, un dangereux décalage. Dangereux parce que, si l'on n'y prend pas garde, si l'Europe n'était qu'un « simple marché », sans institutions, sans politique étrangère ni défense communes, les nationalismes reprendraient vite leurs droits, dans un continent débarrassé de la contrainte que constituait la menace soviétique. Or l'Europe des nationalismes serait l'Europe allemande. La France réagirait, comme elle le fit dans le passé, en tentant de ressusciter les alliances de revers et en réchauffant ses affinités méditerranéennes.

D'où l'importance décisive des deux conférences intergouvernementales qui débuteront en décembre, mais qui n'atteindront les objectifs monétaires et politiques ambitieux qui leur ont été assignés que si, une fois encore, la France et l'Allemagne s'accordent sur les buts à atteindre, les procédures, les échéances. Si les deux pays restent le moteur de l'union européenne. Mais les problèmes sont complexes, les sensibilités et les intérêts souvent divergents. Mettre au net les positions des uns et des autres, tenter de les rapprocher quand elles s'opposent, dégager un consensus franco-allemand : telle est la tâche que les mouvements européens des deux pays se sont donnée en convoquant à l'UNESCO la Convention franco-allemande pour l'Europe.

► Jean Francois-Poncet est ancien ministre des affaires étrangères.

AUTRICHE : les législatives du dimanche 7 octobre

La droite populiste de M. Jörg Haider brouille les cartes

Les électeurs autrichiens doivent désigner, dimanche 7 octobre, leurs 183 députés. En novembre 1986, lors des dernières élections législatives, les socialistes avaient remporté 80 sièges (43,3 % des voix), les chrétiens-démocrates 77 (41,3 %), les libéraux de droite 18 (9,7 %) et les Verts 8 (4,6 %). Depuis janvier 1987, les socialistes (SPÖ) et les chrétiens-démocrates (ÖVP) forment une coalition, sous la direction du chancelier Franz Vranitzky (SPÖ).

VIENNE
de notre correspondante

Peu d'affiches électorales, des interventions médiatiques de routine, des électeurs indifférents, pas de bousculade lors des meetings... la campagne en cours n'est décidément pas des plus passionnantes.

Le débat télévisé qui a réuni mi-septembre les chefs de file des quatre partis représentés au Parlement – le chancelier socialiste Franz Vranitzky (SPÖ), le vice-chancelier chrétien-démocrate Josef Riegler (ÖVP), M. Norbert Gugerbauer, libéral (FPÖ, populiste) et M. Johannes Voggenhuber (Verts) – a fini par lasser un électorat très au fait des positions de chacun. Et la campagne est d'autant plus morne que les spéculations sur d'éventuels changements d'alliance sont hasardeuses. Ni le chancelier ni le vice-chancelier ne veulent gouverner avec les libéraux de droite (FPÖ) et, sauf à devenir lui-même chancelier, M. Jörg Haider, le chef des libéraux, rejette de son côté l'idée d'entrer dans une coalition... Parmi les thèmes de cette campagne figurent les privatisations, la réforme de l'assurance-retraite, la protection de l'environnement, l'immigration et la neutralité, frein à l'adhésion de l'Autriche à la Communauté européenne. Un vif débat a éclaté sur cette question, alimenté, une fois de plus, par M. Jörg Haider, habile tribun de la droite nationale. M. Haider a indirectement mis en cause la *« neutralité permanente »* du pays, en invitant la classe politique à réfléchir sur une nouvelle interprétation de cette neutralité.

Toucher à ce tabou ne pouvait que provoquer une indignation générale. Pourtant, en cercle restreint, on trouve dans toutes les formations politiques – exception faite des Verts – des interlocuteurs qui admettent que les changements survenus à l'Est permettent une interprétation moins stricte de la neutralité. Sur ce chapitre, les critiques à l'encontre de M. Haider paraissent donc quelque peu hypocrites, mais, incontestablement, le sujet est trop délicat encore pour être abordé ouvertement dans une campagne électorale.

Le chef de la droite nationale, qui sème la panique depuis trois ans dans les états-majors des deux grands partis avec ses campagnes de style poujadiste, semble sur le point d'engranger le fruit de ses succès aux derniers scrutins régionaux. A la suite de l'interminable série de scandales impliquant des dirigeants socialistes, il a beau jeu de placer sa série d'affiches sous la devise *« Les incorruptibles »*...

Agé de quarante ans, gouverneur de la province de Carinthie depuis son spectaculaire succès électoral de 1989 – grâce à une coalition avec les chrétiens-démocrates de ce Land, – M. Haider sait que le temps joue en sa faveur. Il ne cache pas son ambition de devenir chancelier, mais *« quitter le banc de l'opposition maintenant est un trop grand risque : il nous faut,* dit-il, *attendre encore quelques années pour pouvoir imposer nos conceptions politiques en position de force »*.

C'est bien des libéraux qu'est attendue la progression la plus nette. Les sondages leur attribuent près de 16 % des voix. Quant aux deux « grands » de la coalition, ils perdraient chacun 5 % des suffrages. Et ce malgré le « boom » économique et le consensus auquel le pays est parvenu sur l'épineux sujet de l'adhésion à la CEE (l'Autriche a déposé officiellement sa demande à Bruxelles en juillet 1989).

Chez les chrétiens-démocrates de l'ÖVP, nombreux sont ceux qui spéculent sur un renversement d'alliances. Pourquoi ne pas copier, au plan national, le modèle qui fonctionne bien en Carinthie ? se demandent-ils. Dirigés depuis avril 1989 par M. Josef Riegler, un ancien ministre de l'agriculture qui a du mal à s'imposer face à un chancelier très populaire, les chrétiens-démocrates ont rattrapé leur retard sur les socialistes, notamment après l'escapade du président Kurt Waldheim dans le Golfe et la libération des otages autrichiens. Vivement contesté à l'étranger, ce voyage a valu au président beaucoup de sympathie en Autriche et les chrétiens-démocrates, qui l'ont toujours soutenu, peuvent espérer en profiter. Les sondages les créditent de quelque 36 % des intentions de vote, soit seulement 2 % de moins que pour les socialistes.

La montée de la droite et la perspective d'une coalition libéraux-chrétiens-démocrates avec Kurt Waldheim à la tête de l'Etat donne des frissons dans le dos aux socialistes.

M. Vranitzky atout des socialistes

Mais ceux-ci n'ont à offrir, pour renverser la tendance, que l'attraction exercée par le chancelier Vranitzky. C'est essentiellement sur son nom, sur le style de gouvernement qu'il incarne, sur certains choix qu'il a imposés au sein de son parti, qu'ils invitent les électeurs à se prononcer. Le chancelier mobilise, d'après les sondages, environ un million et demi d'électeurs de plus que son parti.

Tout en voyant son score baisser autour de 38 % – toujours selon les sondages – le Parti socialiste, qui s'est progressivement démarqué de son idéologie inititale au fil de ses vingt années au pouvoir et s'est converti sans ambiguïté à l'économie de marché sous l'influence de l'ancien banquier Vranitzky, semble en mesure de conserver la majorité relative. Et compte tenu de la solide inimitié entre MM. Vranitzky et Haider, une coalition entre socialistes et libéraux paraît exclue. Toutefois, le grand nombre d'indécis – 11 % – et la participation, pour la première fois, de quelque vingt mille Autrichiens de l'étranger rendent relativement incertaine l'issue du scrutin du 7 octobre.

WALTRAUD BARYLI

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : le CRIF satisfait des déclarations sur le « martyr juif ».** – Le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), M. Jean Kahn, a exprimé sa satisfaction après les discours du président de la République M. Richard von Weizsaecker et du chancelier Helmut Kohl concernant la responsabilité allemande dans le « martyr juif » (*le Monde* du 5 octobre). Il a cependant souhaité, dans un communiqué, que le Parlement, à son tour, *« affirme la reconnaissance de ce passé qui a décimé dans l'épouvante une partie du peuple juif »*. – (*AFP.*)

□ **Libération de l'ancien chef de la Stasi.** – Le dernier patron des services secrets est-allemands, le général Werner Gross- mann, qui avait été arrêté le jour de l'unification (*le Monde* du 5 octobre), a été immédiatement remis en liberté et sommé de ne pas quitter le pays. Il a admis devant ses juges avoir violé les lois est-allemandes pour exercer des activités d'espionnage et s'est déclaré prêt à comparaître en justice. – (*AFP.*)

□ **RECTIFICATIF.** – Une erreur de transmission dans l'article consacré à la célébration de la réunification allemande, à Rosenheim, en Bavière, dans nos éditions du jeudi 4 octobre, a entraîné une confusion. Mardi 2 octobre, les habitants du village n'étaient qu'une cinquantaine à fêter l'événement. Le premier paragraphe, mentionnant la présence de plusieurs centaines de personnes, faisait allusion aux fêtes d'automne, qui avaient donc mobilisé les habitants en plus grand nombre il y a un mois, et à une photo prise à cette occasion.

□ **La Russie salue l'unité allemande.** – Le Parlement de la Fédération de Russie a adopté jeudi 4 octobre une résolution saluant l'unité allemande, dans laquelle il déclare notamment : *« Cela a été possible parce que nous avons parcouru une longue route, en nous débarrassant de l'aliénation mutuelle et de la défiance. La destruction des structures totalitaires en Europe de l'Est a apporté une considérable contribution à ce processus créateur (...). La réconciliation historique est le fondement des relations futures entre les peuples de Russie et d'Allemagne. »* – (*Corresp.*)

□ **BULGARIE : visite à Paris du président Jelev.** – M. Jeliou Jelev est arrivé jeudi 4 octobre à Paris pour une visite officielle de deux jours, la première d'un président de la République de Bulgarie depuis vingt-cinq ans. M. Jelev, qui avait été reçu par le premier ministre, M. Michel Rocard, en mai 1990 en tant que chef de l'opposition bulgare, devait être reçu vendredi à déjeuner par le président Mitterrand. – (*AFP.*)

□ **FINLANDE : un avion soviétique détourné sur Helsinki.** – Un avion de la compagnie soviétique Aeroflot, avec dix-neuf passagers et quatre membres d'équipage à bord, a été détourné vendredi matin 5 octobre sur Helsinki, a déclaré un porte-parole de l'aéroport de la capitale finlandaise.

Les pirates, au nombre de deux se sont rendus un peu plus tard, sans résistance, aux autorités de l'aéroport. – (*Reuter.*)

L'ALLEMAGNE AU SINGULIER

V. – Un surcroît de puissance économique

Nous poursuivons la publication d'une série d'articles consacrés à l'Allemagne unifiée avec une description de la nouvelle dimension économique du pays (*le Monde* des 2,3,4 et 5 octobre).

Le 3 octobre, la France a perdu un concurrent. L' Allemagne a changé de catégorie. Il n'y aura plus, dans l'économie mondiale, les Etats-Unis, *puis le Japon*, puis le peloton relativement compact des quatre grands pays européens (RFA, France, Grande-Bretagne et Italie). Il y aura l'Amérique, le Japon et l'Allemagne, et puis, loin derrière, les autres. *Qu'on en juge* : l'Allemagne d'hier pesait par son produit intérieur brut un peu moins de la moitié du Japon ; demain, elle atteindra 70 % et ce avant toute montée en puissance des provinces de l'Est. Hier (en 1989), l'Allemagne produisait une richesse de quelque 7 500 milliards de francs et la France – pays qui s'en rapprochait le plus par les performances – de 6 000 milliards. Cette année, l'Allemagne dépassera les 9 000 milliards de francs de richesse produite, quand la France en sera à 6 200 milliards.

Pays riche, peuple nombreux : la RFA avait 61,9 millions d'habitants, elle en gagne 16,6 millions. Pour la deuxième fois depuis la guerre, l'Allemagne se retrouve avec une masse de population prête à tous les efforts pour s'en sortir, individuellement et collectivement. Avec l'*afflux continu des Aussiedler*, les Allemands de souche venus des pays de l'Est – au rythme de plus de 300 000 par an – et des immigrants étrangers, l'hypothèse d'un solde migratoire de 2,5 millions de personnes entre 1989 et 1995 n'a rien d'absurde.

Au début des années 80, les nombreuses analyses sur le déclin allemand étaient fondées sur le vieillissement rapide d'une population qui n'assurait pas le renouvellement des générations. La thèse du déclin est renvoyée à plus tard : avec, à brève échéance, plus de 80 millions d'habitants et une population active atteignant d'ores et déjà les 40 millions, l'Allemagne unifiée laisse là encore loin derrière les autres pays européens (la population active française tourne autour de 25 millions). Dans le monde développé, une forte population est un élément majeur de la puissance économique : Etats-Unis, Japon, Allemagne, c'est aussi le trio de tête par le nombre (244 millions, 122 millions et 78,5 millions d'habitants respectivement).

Une usine, une maison de commerce et un coffre-fort

L'Allemagne est un objet économique assez particulier : à la fois usine, maison de commerce et coffre-fort (on pourrait ajouter que, avec une terre relativement exiguë et très urbanisée, elle est aussi un producteur agricole non négligeable). L'usine du monde ? Aujourd'hui comme il y a un siècle, oui. *« Avant de produire quelque chose dans le monde, avant donc de vendre quelque chose, il faut commencer par acheter allemand »*, écrit Georges Valance dans *France-Allemagne, le retour de Bismarck* (1). *« Le boom coréen, taïwanais, commence toujours par un boom allemand. »*

La mécanique allemande domine le marché mondial en gros et dans le détail. *« Un découpage de la mécanique en 43 sous-branches conduit à classer 23 fois la RFA à la première place et 10 fois au second rang »*, soulignent Sabine Urban et Ernst-Moritz Lipp dans leur ouvrage *l'Allemagne, une économie gagnante ?* (2). Et de citer une litanie de machines où s'impose le *made in Germany* : fours industriels (24 % du marché mondial), roulements à billes (27 %), matériel de soudure (29 %), instruments de précision (31 %), machines textiles (32 %), machines à imprimer (39 %), installations de traitement des surfaces et de séchage (46 %)... Dans cette spécialité, l'apport de la *RDA est loin d'être négligeable* : elle fournissait dans les mêmes proportions des machines au bloc de l'Est. Gageons que les marchés chancelants du COMECON ne seront pas longtemps perdus pour l'Allemagne.

L'industrie allemande, c'est aussi la chimie, avec trois des quatre plus grands groupes mondiaux : BASF, Hoechst et Bayer, trois morceaux de l'I. G. Farben, démantelée par les Alliés en 1945, devenus chacun plus gros que le *Konzern* où travaillèrent les prisonniers du IIIe Reich. Rationalité du développement allemand : les trois géants ne sont pratiquement pas concurrents entre eux, les investissements ne sont pas gaspillés. La sidérurgie, vieille industrie qui s'est réduite comme peau de chagrin dans tous les pays occidentaux, est encore représentée par six grandes firmes en Allemagne de l'Ouest (une seule en France). L'automobile, qui dégage le principal excédent commercial de la RFA, couvre d'une part le marché moyen de gamme avec Volkswagen et, d'autre part – ô combien brillamment ! – celui du luxe, avec Mercedes-Benz, BMW et Porsche.

Ces Allemands, formidables producteurs, sont aussi des voyageurs de commerce efficaces. Comment expliquer autrement les excédents commerciaux qui s'accumulent année après année (avec un record de 135 milliards de deutschemarks, soit 450 milliards de francs en 1989) ? On peut certes soutenir que l'Allemagne, comme le Japon, a inhibé sa consommation intérieure pour diriger tous ses efforts vers les marchés exportateurs. Mais ce ne serait pas juste : l'Allemagne n'est pas un pays fermé, elle a même un taux d'importation par rapport au produit intérieur brut très élevé (20,6 % contre 17,4 % en France, 9,6 % aux Etats-Unis et 6,3 % au Japon). En revanche, premier exportateur mondial de 1986 à 1988 (la place a été reprise l'an dernier par les Etats-Unis), elle a un taux d'exportation par rapport au PIB de 26,2 % qui la rapproche davantage des petites nations commerçantes d'Europe – Pays-Bas, *Belgique ou Suisse – que des Etats-Unis* (5,7 %) ou même du Japon (9,7 %) (3).

(Süddeutsche Zeitung)

D'excédents en excédents, grâce à une politique constante de stabilité monétaire, l'Allemagne est devenue un véritable coffre-fort. Ses réserves officielles de devises sont l'équivalent de celles de la France plus celles de l'Angleterre, et avoisinent celles des *Etats-Unis*. Le deutschemark est une monnaie de réserve mondiale en pleine expansion : de 9 % des réserves de change en 1975, il est passé à quelque 20 %, à égalité avec le yen.

Grâce à la solidité du système monétaire européen dont il est le pilier, le deutschemark a fait preuve de plus de stabilité que le dollar et le yen. La transformation de l'Europe de l'Est lui ouvre un champ supplémentaire d'influence. La Yougoslavie n'a-t-elle pas déjà lié le dinar au deutschemark pour faciliter la vie de ses citoyens, qui comptaient de toute façon en monnaie allemande ? Et n'a-t-on pas vu, à quelques jours de distance, cet été, les deux Super Grands venir quémander à Bonn quelques milliards de deutschemarks (les Américains pour financer l'opération militaire du Moyen-Orient, et les Soviétiques, sous couvert d'aide au rapatriement des troupes stationnées en RDA) ?

Si l'on devait attribuer le titre de « monnaie de l'année 1990 », le deutschemark l'emporterait haut la main. Pour la seconde fois, la monnaie aura servi en Allemagne de mythe fondateur. La première fois, ce fut le dimanche 20 juin 1948, un an avant la création de la République fédérale : les Américains avaient imprimé en secret les nouveaux billets, les deutschemarks, destinés à remplacer du jour au lendemain les reichsmarks disqualifiés.

Le chancelier Kohl a offert aux Allemands de l'Est un remake de ce rite purificateur, le 1er juillet 1990. Ils l'ont accepté avec ivresse, comme une promesse de prospérité future, sans voir que le taux de change de 1 deutschemark pour 1 ost-mark signait l'arrêt de mort de tout leur appareil productif. *« Imaginez*, disait récemment à Paris l'économiste allemand Gustav Horn, *qu'on ait converti d'un coup les francs en deutschemarks à un pour un. Quelle entreprise française y aurait résisté ? »* Le choix des dirigeants ouest-allemands signifiait – *ils ne l'ont pas crié sur les toits* – une *tabula rasa* économique à l'Est. De fait, en juillet, la production industrielle de la RDA s'effondrait : moins 42 % par rapport à l'année précédente, et ce n'est qu'*un début*. *Le chômage touche* d'ores et déjà 15 % de la population active.

Un futur « dragon »

D'une certaine façon, cela aussi est un mythe fondateur de l'Allemagne moderne : l'effondrement vertical suivi d'un rebond aussi spectaculaire. C'est le scénario de l'Allemagne de l'Est comme futur « dragon » économique, au cœur de l'Europe, à l'horizon de 1995. Le CEPII a développé, dans sa revue *Economie prospective internationale*, dont le numéro spécial intitulé « Une économie allemande » paraît à la veille de l'unité (4), ce scénario optimiste comparé à un autre, beaucoup plus sombre : l'Allemagne de l'Est durablement à la traîne, sorte de Mezzogiorno de la RFA. L'évolution des salaires en RDA est la clé de l'avenir : s'ils rattrapent trop vite ceux de la RFA, même les généreuses subventions (33 % pour chaque deutschemark investi à l'Est) ne sauront persuader les investisseurs de s'implanter sur le territoire oriental pour y produire. Mais peu nombreux sont les Allemands qui croient à ce scénario noir, tant est grande leur confiance dans la puissance – disons même la vertu – de l'économie allemande.

Cette puissance économique, qu'est-ce qui la fonde ? Cédons – pour un court instant – à la tentation du cliché. La scène se passe sur un vol Düsseldorf-Munich : à peine installés dans l'avion, deux messieurs ouvrent leurs attachés-cases, l'un sort ce qui est visiblement une pièce de machine en acier, l'autre des plans, et ils se mettent à travailler. Ils n'ont pas quarante minutes à perdre. Deux ingénieurs, sans doute, eux-mêmes rouages de la machine industrielle allemande... L'Allemagne serait donc ce qu'elle est grâce à une série de qualités (les défauts d'il y a cinquante ans) qui seraient consubstantielles à son peuple : discipline, sérieux, ardeur au travail, goût collectif pour la conquête. Taratata. Depuis un certain 9 novembre 1989, la théorie de l'invariant Allemand a eu largement le temps d'être remisée au magasin des accessoires.

Dans quel état, en effet, a-t-on découvert *« la Prusse et la Saxe »*, comme le général de Gaulle persistait à nommer la RDA ? Des villes tombant en ruines, des usines remontant à l'avant-guerre, des produits d'une qualité lamentable, des travailleurs tire-au-flanc. La simple contemplation d'une Trabant, cette morne et bruyante voiturette à moteur deux-temps, permettait de réaliser que le communisme était – provisoirement ? – venu à bout des supposées vertus allemandes.

A contrario, c'est sans doute à une organisation politique et socio-économique particulièrement efficace que la RFA, peuplée des mêmes Allemands, doit son extraordinaire réussite. L' « économie sociale de marché » est comparée par Georges Valance à une troisième voie entre *l'étatisme à la* française et l'organisation japonaise, tout entière tendue vers la conquête des marchés. C'est, dit-il, *« un modèle quasi féodal où toute une série de pouvoirs étatiques, régionaux, industriels, bancaires, syndicaux, écologistes, aujourd'hui s'opposent sans se paralyser et se compètent sans s'annihiler »*. Un système où les grandes banques contrôlent les grands groupes grâce aux droits de vote de leurs clients dont elles sont dépositaires ; où les grands industriels financent la recherche et aident les innombrables entreprises moyennes du *Mittelstand* à investir à bon escient et à exporter ; où tout l'appareil économique participe à la formation des jeunes par le biais de l'apprentissage ; où les syndicats cogèrent les entreprises tout en défendant sans mollir leurs – nombreux – adhérents.

Il n'y a pas là de recettes aisément transposables. Car tout cela « tourne » – malgré les innombrables tensions d'un pays décentralisé – grâce à une aptitude d'ailleurs intraduisible en français, la *Leistung* : l'art de la mise en œuvre, de la réalisation. En Allemagne, troisième grand, on sait faire.

SOPHIE GHERARDI

(1) Paris, Flammarion, 1990.
(2) Paris, Hatier, 1988.
(3) Chiffres OCDE, 1987.
(4) N° 43, 3e trimestre 1990, la Documentation française.

Prochain article :
Quelle politique étrangère ?
par Claire Tréan

CAPEL prêt-à-porter grandes tailles
● 74, boulevard de Sébastopol 75003 Paris
● 26, boulevard Malesherbes 75008 Paris
● Centre Com. Maine-Montparnasse 75015 Paris
● 13, rue de la République, 69001 Lyon
● 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg
● 88, rue Nationale, 59000 Lille

RELAXE ET CONFORTABLE, C'EST L'HOMME HABILLE EN ERMENEGILDO ZEGNA SOFT. ET DES TISSUS, DES COULEURS, UNE COUPE ET UNE CONFORTABLE DOUCEUR DE CONCEPTION TOUTE NOUVELLE.

MILAN LONDON PARIS NEW YORK TOKYO
10, RUE DE LA PAIX

CAPEL prêt-à-porter grandes tailles
● 74, boulevard de Sébastopol 75003 Paris
● 26, boulevard Malesherbes 75008 Paris
● Centre Com. Maine-Montparnasse 75015 Paris
● 13, rue de la République, 69001 Lyon
● 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg
● 88, rue Nationale, 59000 Lille

(Publicité)

Une nouvelle molécule comme puissant remède

Bain de soleil bain de rides

NEW YORK - Le soleil fait-il du bien ou du mal à la peau ? A entendre parler les experts, dermatologues et scientifiques au Congrès d'Uppsala en Suède, il semble qu'il fasse plutôt du mal.

En effet, la peau reçoit en été une quantité excessive de *rayons solaires, ce qui lui fait* subir une forte détérioration avec une augmentation visible des rides.

Arborer un bronzage parfait au retour des vacances est sans aucun doute agréable, mais prendre des mesures serait indispensable. La nécessité d'intervenir, dans ces cas, plus rapidement et plus efficacement, a poussé les chercheurs américains Geoffrey Brooks et Hans Shaeffer à tenter de porter au maximum les propriétés antirides du rétinol.

En utilisant un enzyme comme réacteur biologique, les deux chercheurs du New Jersey ont soudé à la molécule de rétinol les atomes d'une chaîne de protéine qui garantissent à la structure, ainsi renforcée, (les chercheurs l'ont baptisée super-rétinol), une pénétration et une efficacité de 8 à 20 fois plus grandes.

Mesurée par le biais de tests en laboratoire, la puissance antirides de la nouvelle molécule a été utilisée dans une pommade antirides appelée Anti-Age Super par Korff, une multinationale en cosmétique ayant son siège à New York.

Cette nouvelle pommade a déjà été distribuée dans les pharmacies américaines et sera prochainement disponible dans les pharmacies européennes et françaises également.

POLITIQUE

Les travaux du Parlement

Les députés repoussent le projet de M. Soisson sur l'intéressement et la participation

L'Assemblée nationale a repoussé, jeudi 4 octobre, par 289 voix contre 284, le projet de loi de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation. Depuis le début de cette législature, c'est le second texte que les députés rejettent. La réforme des professions judiciaires avait connu le même sort, lors de la dernière session de printemps.

Tous les députés de l'opposition (UDF, UDC, RPR) ont voté contre ce projet, à l'exception de M. Jean-Jacques Jegou (UDC), qui a voté pour.

Le PCF a également voté contre, ainsi que cinq députés non inscrits (MM. Bertrand, Charbonnel, Hoarau, Mme Stirbois, M. Thien Ah Koon).

Les voix des députés socialistes (271) et de 12 non-inscrits (MM. Cartelet, Daillet, Franchis, Léontieff, Luppi, Miqueu, Pota, Royer, Spiller, Tapie, Vernaudon, Warhouver) n'ont pas suffi à sauver M. Soisson.

M. Sergheraert (non inscrit) s'est abstenu, tandis que M. Audinot était compté non-votant.

Au terme du débat, le ministre du travail, champion de l'ouverture, ne cache pas son amertume dans les salons de l'Assemblée nationale, à deux pas de l'hémicycle. MM. Pierre Méhaignerie, président du groupe UDC, et Georges Chavanes (UDC, Charente) le croisent. Ils viennent de le faire chuter, alors que depuis deux ans, avec un art consommé, M. Soisson était toujours parvenu à séduire suffisamment de centristes pour faire adopter, parfois de façon acrobatique, ses textes sans trop provoquer l'ire des socialistes. Le président du groupe UDC se défend d'avoir fait un vote politique. M. Chavanes fait chorus : *« Nous l'avions dit que nous resterions intransigeants. »*

Après avoir accusé le coup, et tandis que son directeur de cabinet appelait Matignon pour donner le fâcheux résultat, M. Jean-Pierre Soisson se reprenait : *« Il ne faut pas s'énerver. C'est le contre-coup du remaniement ministériel qui a conduit au rejet de mon texte »*. Le ministre précisera plus tard, dans un communiqué : *« Les procédés utilisés me paraissent contestables : que Pierre Méhaignerie se préoccupe personnellement du vote des députés de son groupe, c'est son affaire! Mais que l'on ait fait voter Jean Charbonnel, député non inscrit depuis qu'il a rejoint France unie, contre son gré et contre ce projet, et que mon propre suppléant Serge Francis, présent dans l'hémicycle, ait été obligé de rectifier son vote, (...) cela n'est guère conforme à la politique démocratique. »*

M. Soisson faisait allusion au fait que MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot s'étaient personnellement rendus dans l'hémicycle au moment du vote pour veiller à ce qu'aucune brebis centriste ne s'égare. Les deux hommes ont vérifié une par une chaque clé de vote : seul M. Jegou put passer entre les mailles du filet, alors que M. Soisson comptait ferme sur les votes de M. Charbonnel (non inscrit-France unie), de Mme Christine Boutin (UDC, Yvelines), de M. Raymond Barre (dont M. Méhaignerie a tourné la clé), de M. Jean-Paul Virapoullé (UDC, la Réunion), de MM. Léon Bertrand (non inscrit, Guyane) et Thien Ah Koon (non inscrit, La Réunion). Cette bascule de voix aurait permis à M. Soisson de voir son texte adopté sans difficulté... Cette affaire, qui vient après le vote précipité, mais non contraire au règlement de l'Assemblée, du projet de regroupement des élections *(lire ci-dessous)*, est jugée comme *« grave »* par le gouvernement, qui renvoie ainsi à l'opposition la monnaie de sa pièce.

Le ministre du travail avait vu, tout au long de l'après-midi, la montée en puissance des oppositions : UDF, RPR, UDC et PCF ont critiqué son texte, estimant qu'il représentait *« un recul très sensible »* et qu' *« intéressement et participation risquaient de disparaître »*. Les députés de l'opposition ont particulièrement dénoncé la réduction du plafonnement de l'intéressement à 12 % de la masse salariale en cas d'accord d'entreprise sur les salaires datant de moins de trois ans (et à 8 % pour les entreprises où il n'y a pas d'accord). *« C'est une erreur grave qui va pénaliser ceux qui ont une culture d'entreprise et pratiquent depuis longtemps la participation »*, a expliqué M. Georges Chavanes (UDC, Charente) estimant que *« l'intéressement est le meilleur amortisseur face au chômage »*. Le député centriste, s'appuyant sur son expérience d'ancien patron de Leroy-Somer, a proposé de porter les taux-plafonds de 8 % et 12 % à 10 % et 15 %. M. Soisson, qui avait accepté plusieurs amendements centristes, au risque de se trouver en porte-à-faux avec le groupe PS, n'a pu aller si loin. M. Jean-Pierre Philibert (UDF, Loire) a jugé, pour sa part, que *« les entreprises ont besoin d'une règle qui ne soit pas de circonstance mais inscrite dans la durée »*. M. Jean-Pierre Delalande (RPR, Val d'Oise) a récusé ce projet *« à forts relents idéologiques »* : *« Votre projet n'apporte aucun progrès. La véritable justification de votre projet, c'est la volonté idéologique de casser l'élan en faveur de l'intéressement et de la participation voulue par le général de Gaulle »*. Quant à Mme Muguette Jacquaint (PCF, Seine-Saint-Denis), elle a affirmé que les salariés attendaient avant tout des augmentations de salaire alors que *« les sommes prévues pour l'intéressement et la participation sont tirées de la masse salariale »*.

M. Soisson a réfuté ces arguments, affirmant que son texte tendait à *« ancrer plus solidement dans notre droit »* ces modes de rémunération annexe *« tout en corrigeant quelques abus ou excès »*. Il s'est félicité du développement de l'intéressement et de la participation, tout en précisant que *« l'intéressement ne doit en aucun cas se substituer à la politique salariale »* et doit *« profiter dans des conditions équitables à tous les salariés »*, tout en conservant son *« caractère aléatoire ou variable »*.

Le Sénat ayant adopté ce texte après l'avoir modifié *(le Monde* du 27 juin), une commission mixte paritaire Sénat-Assemblée va se réunir pour tenter de concilier les points de vue des deux Chambres. S'ils n'y parviennent pas et si M. Soisson ne trouve pas, en nouvelle lecture, une majorité à l'Assemblée, son texte risque d'être définitivement repoussé. Le 49-3 (engagement de la responsabilité du gouvernement) semble une arme un peu lourde pour un tel texte.

P. S.

Les centristes mécontents

Suite de la première page

Ce vote est d'autant plus cruel pour M. Soisson qu'en son temps il avait pris soin de préparer l'examen de ce texte en concertation avec un député centriste réceptif, M. Bruno Durieux...

L'entrée au gouvernement de M. Durieux, ex-député UDC, a provoqué au sein du groupe centriste – groupe-clé dans la stratégie parlementaire du premier ministre – un *« drame shakespearien »*, pour reprendre l'expression d'un fin observateur des joutes parlementaires. Les centristes se posent la question : *« To be or not to be... »* Aussi faut-il voir dans leur vote une triple signification : sanction, avertissement et revanche. Les centristes ont voulu sanctionner l'entrée au gouvernement de M. Durieux ainsi que la façon dont le vote sur le regroupement des élections cantonales et régionales avait été acquis la veille. L'occasion était trop belle pour ne pas la saisir à l'occasion de l'examen d'un « projet France unie ». A l'évidence, et même si M. Méhaignerie nous affirmait encore jeudi matin que la stratégie de son groupe n'avait pas varié, le raidissement est patent. Un avertissement est lancé au premier ministre : le centre est prêt à adopter des projets du gouvernement dans la clarté si cela lui semble bon pour la France, mais il n'acceptera plus de se faire plumer. Ces derniers mois, le groupe UDC a perdu deux députés, MM. Daillet et Durieux. Mais l'avertissement est également à usage interne, et la présence de MM. Méhaignerie et Barrot jeudi soir lors du vote le symbolise : il n'est plus question que des députés UDC jouent les francs-tireurs et, à l'occasion, les forces d'appoint pour un gouvernement qui ne dispose pas d'une majorité absolue.

Enfin, ce vote a un parfum de revanche, car chez les centristes aussi la vengeance est un plat qui se mange froid. Lors de la dernière session de printemps, M. Soisson était parvenu à faire adopter le projet Laignel sur la formation professionnelle. Pourtant, il n'y avait pas de majorité pour l'adopter, tous les groupes s'étant prononcés contre. Le ministre du travail était parvenu, en contactant un à un les députés sensibles, à détacher le nombre de voix qu'il lui fallait. M. Méhaignerie s'était senti grugé et avait tempêté contre ces *« débauchages individuels »*. Jeudi 4 octobre, le président de l'UDC a pris sa revanche, prouvant au passage à ceux qui à droite ou à gauche se gaussent des états d'âme permanents des centristes que le mot détermination n'était pas rayé de son vocabulaire.

Contesté de l'intérieur, accusé de pusillanimité par ses propres troupes il y a encore quelques semaines, M. Méhaignerie a voulu donner, d'entrée de session, un coup de semonce au navire gouvernemental. Au passage, il décrète un blocus des forces centristes. Combien de temps le tiendra-t-il ? La question se pose pour un groupe de plus en plus partagé, après le départ de M. Durieux, entre son désir d'autonomie et la dynamique assimilatrice de l'Union pour la France.

PIERRE SERVENT

Le vote sur le regroupement des élections

Le bureau de l'Assemblée nationale rejette les protestations de l'opposition

L'adoption, à main levée, du projet de loi sur le regroupement des élections locales, dans la soirée du mercredi 3 octobre (*le Monde* du 5 octobre), a suscité l'indignation des présidents de groupe de l'opposition, qui ont accusé, jeudi, le président de séance, M. Michel Coffineau (PS), d'avoir *« délibérément violé le règlement de l'Assemblée nationale »* pour aider le groupe socialiste, majoritaire à ce moment-là dans l'hémicycle, à faire adopter un texte contesté.

A l'ouverture de la séance, jeudi après-midi, plusieurs députés ont recouru au rappel au règlement pour dénoncer l'incident de la veille. Le président du groupe UDF, M. Charles Millon, a déclaré que ce qui s'était passé était *« d'une gravité exceptionnelle »*, car le vote ainsi acquis allait *« contre la volonté de l'Assemblée nationale »*.

Surpris par la virulence de ces réactions, M. Coffineau rappelait, jeudi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, qu'il avait *« seulement appliqué le règlement »* en soumettant au vote à main levée un texte pour lequel aucune demande de scrutin public ne lui était parvenue à temps. Parmi les députés de l'opposition, nombreux étaient ceux qui, tout en condamnant l'attitude du président de séance, reconnaissaient que leurs groupes respectifs avaient péché par *« manque d'organisation »*, en ne déposant pas suffisamment à l'avance leur demande de scrutin public.

Le bureau de l'Assemblée (1), dont les présidents de groupe de l'opposition avaient demandé la convocation d'urgence, s'est réuni dans la soirée de jeudi pour tirer les conséquences de cet incident. Estimant qu'aucun élément, dans le déroulement du vote, ne permettait de déceler une violation formelle du règlement, le bureau a toutefois jugé que cet incident révélait une « faille » dans la procédure. Il a donc été décidé que, désormais, avant chaque vote important (motions de procédure et vote sur l'ensemble d'un texte), le président de séance demandera si un groupe souhaite déposer une demande de scrutin public.

P. R.-D.

(1) Le bureau comprend vingt-deux personnes : le président de l'Assemblée nationale, les six vice-présidents, les trois questeurs, et douze secrétaires issus des différents groupes politiques représentés à l'Assemblée.

Après la formation du nouveau gouvernement

Le suppléant RPR de M. Durieux siégera parmi les non-inscrits

LILLE

de notre correspondant

M. Jacques Houssin, le suppléant de M. Bruno Durieux à l'Assemblée nationale, était en pèlerinage à Lourdes avec des gens de son canton, quand il a appris l'entrée de ce dernier au gouvernement. *« Je suis nommé ministre, tu deviens député »* : c'est par ce message téléphonique que le maire de Verlinghem, commune encore rurale dans cette campagne qui court des portes de Lille au nord jusqu'à la frontière belge, a appris qu'il siégerait bientôt au Palais-Bourbon.

M. Durieux est centriste; son suppléant est RPR depuis longtemps. Cela fait un beau tandem pour une campagne électorale mais quand l'on passe avec armes et bagages dans le camp opposé, que se passe-t-il? Rien, ou du moins, l'autre suit. Car M. Houssin approuve la décision de M. Durieux d'entrer au gouvernement.

Il apprécie le choix. Ne serait-ce que parce qu'il lui permet enfin d'accéder à l'Assemblée nationale après quatre candidatures malheureuses, dont la première en 1962 contre... M. Maurice Schumann.

Le nouveau député approuve donc l'ancien et ne siégera pas sur les bancs du RPR à l'Assemblée nationale, mais parmi les non-inscrits. A ceux qui, dans son voisinage s'apprêtent à critiquer sa décision et celle de M. Durieux, il répond : *« Ils travaillent depuis dix-huit mois avec un ancien premier ministre socialiste, Pierre Mauroy* (à la communauté urbaine de Lille). *Au nom de quoi refuseraient-ils à Bruno Durieux le droit de travailler avec l'actuel Premier ministre? Ils ont bien accepté des postes de vice-président, pourquoi pas un poste de ministre?»*

Voilà qui va ébranler les certitudes de quelques-uns, dont celles du maire de Steenvoorde, M. Jean-Paul Bataille, sénateur qui, en sa qualité de président de la fédération départementale du Parti républicain, s'était réjoui *« trop tôt »* dans un communiqué *« des convictions bien ancrées »* du nouveau député.

JEAN-RENÉ LORE

Les rocardiens souhaitent une candidature unique à la présidence du groupe socialiste

La désignation du successeur de M. Louis Mermaz à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale reste suspendue à un signe éventuel de M. François Mitterrand, soit en faveur de la candidature de M. Jean Auroux, fabiusien, soit en faveur de celle de M. Henri Emmanuelli, jospiniste, présentée par le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy.

Au nom des rocardiens, M. Gérard Lindeperg, coordonnateur de ce courant, a indiqué, jeudi 4 octobre, que les amis du premier ministre souhaitent une candidature unique, car *« l'essentiel est d'éviter l'affrontement ». « Dans cette affaire, nous voulons jouer le rôle de pompier et non de boutefeu »*, a expliqué M. Lindeperg, soucieux de *« ne pas rouvrir les plaies du congrès de Rennes »* et attentif à la nécessité, pour le PS, de *« retrouver son équilibre »*.

« Si M. Auroux est désigné contre M Emmanuelli, ce sera la guerre avec les jospinistes, a déclaré M. Lindeperg. *Dans le cas inverse, les fabiusiens risquent d'être entraînés dans une logique de minoritaires et de ghetto. »* Le responsable rocardien estime que le mieux est, soit que *« l'un des deux candidats se retire »*, soit que *« l'hypothèse d'une troisième candidature »* soit envisagée.

Les rocardiens, numériquement en mesure de faire la décision au sein du groupe avec quarante-sept députés (contre quatre-vingt-quinze fabiusiens, soixante-douze courant I, quinze poperénistes), hésitent entre la logique de Rennes, qui les avait vus s'allier aux jospinistes, et celle qu'ils ont adoptée, parfois, ensuite, consistant à passer des accords au coup par coup avec l'un ou l'autre des courants issus du mitterrandisme. Du côté du courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement, la tendance est d'appuyer M. Emmanuelli contre M. Auroux, mais de refuser l'éventuelle candidature unique de ce dernier. Si M. Emmanuelli renonçait à sa candidature, Socialisme et République, qui compte vingt-deux députés, présenterait celle de M. Jean-Paul Planchou.

P. J.

Soucieux d'améliorer son « image »

Le Sénat allège ses procédures d'examen des textes de loi

Les sénateurs ont adopté, dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 octobre, une proposition de résolution tendant à modifier le fonctionnement du Sénat. Cette proposition prévoit l'expérimentation, dès la session d'automne et sur avis de la conférence des présidents, des procédures de débat restreint et de vote sans débat. Les sénateurs centristes, Républicains et indépendants, et RPR, ainsi que les non-inscrits, ont voté « pour ». Les socialistes et M. Louis de Catuelan (Union centriste) se sont abstenus. Les communistes et MM. Emmanuel Hamel (RPR) et Pierre Schiélé (Un. cent.) ont voté « contre ».

La réélection difficile de M. Alain Poher à la présidence du Sénat, en octobre 1989, avait laissé le palais du Luxembourg assez mal en point. Pour remédier à la détérioration de son image et à la démobilisation des sénateurs, lassés par trois tours de scrutin difficiles, la réforme des méthodes de travail est rapidement apparue comme une panacée. Trois secrétaires du bureau, MM. Guy Allouche (PS), Gérard Larcher (RPR) et Henri de Raincourt (Rép. et ind.) se sont portés au chevet de l'institution malade. Leur diagnostic, résumé dans une proposition de résolution, a été discuté au sein de la commission des lois, avant d'être examiné en séance publique.

Le droit d'amendement

Les dispositions adoptées par le Sénat relèvent plus du traitement homéopathique que du remède de cheval. Elles tendent à décongestionner la séance publique. Il s'agit, sur proposition unanime de la conférence des présidents (de groupe et de commission), de déplacer le centre de gravité du débat parlementaire, pour certains textes techniques, vers les commissions permanentes, dès lors ouvertes au public.

Cette réforme, pourtant modeste, ne s'est pas imposée d'elle-même. Coincés, d'un côté, par *« la ligne jaune »* de la Constitution, les trois secrétaires et le président de la commission des lois, M. Jacques Larché (UREI), aidés par M. Jean Arthuis (Un. cent.), ont dû, d'un autre côté, tenir compte de l'opposition déclarée de nombreux sénateurs, et non des moindres : MM. Étienne Dailly (Rassemblement démocratique et européen) et Michel Dreyfus-Schmidt (PS), tenants d'une médecine plus traditionnelle. M. Dreyfus-Schmidt, soucieux de ne pas se laisser enfermer dans une querelle entre anciens et modernes, n'a pas manqué de faire remarquer que le dispositif qui allait être mis en place était déjà inscrit dans le règlement de l'Assemblée nationale depuis... 1915 et qu'il n'avait pas fait la preuve, depuis, de son efficacité.

Les détracteurs de la proposition de la résolution, épaulés ponctuellement par M. Charles Lederman (PC), qui s'est opposé à *« un nouvel affaiblissement des pouvoirs du Parlement »*, ont concentré leurs attaques sur le droit d'amendement, mis à mal, selon eux, par le projet, dès lors que le débat se déplace au sein des commissions. Ces attaques ont redoublé à l'occasion d'un amendement de M. de Raincourt, tendant à supprimer la possibilité de redéposer, lors de l'adoption en séance publique, les amendements repoussés au cours des débats de la commission.

Selon M. Larché, ce nouveau dispositif pourrait être appliqué *« une dizaine de fois »* au cours d'une session. Encore faudra-t-il qu'il survive à la décision du Conseil constitutionnel, qui examine automatiquement les modifications des règlements des assemblées.

GILLES PARIS

Adoption du texte sur la transparence et la régularité des marchés publics

Les sénateurs ont adopté en première lecture, jeudi 4 octobre, le projet de loi, présenté par M. Pierre Bérégovoy, tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence.

« Il n'est pas admissible que le comportement d'un petit nombre conduise à jeter la suspicion sur la moralité de l'ensemble des acheteurs publics », a estimé M. Bérégovoy en préambule à l'examen du texte. Pour tenter de mettre un terme à la succession des *« affaires »*, M. Bérégovoy a présenté un dispositif qui prévoit, d'une part, le renforcement du statut de la brigade interministérielle d'enquête compétente en la matière, qui devient une « mission interministérielle d'enquête » dotée de pouvoirs d'enquête judiciaire, et d'autre part la création d'un nouveau délit sanctionnant les manquements graves dans la passation de marchés publics. Prenant acte de *« l'inquiétude du grand public »*, la commission des lois du Sénat, peu favorable *a priori* à la création d'un organisme nouveau de contrôle, s'est attachée à mieux préciser la nature du rôle et des pouvoirs de la mission interministérielle d'enquête sur les marchés publics.

L'économie du projet de loi a cependant été quelque peu perturbée par l'adoption, contre l'avis de la commission et du gouvernement, d'un amendement présenté au nom du RPR par M. Lucien Lanier (Val-de-Marne). Constatant que la mission interministérielle était *« totalement déconnectée »* du Conseil de la concurrence, M. Lanier a proposé de remédier à cette *« anomalie »* en disposant que ce Conseil était informé des investigations de la mission lorsqu'elles faisaient *« apparaître des faits susceptibles de relever de sa compétence »*, et qu'en tel cas *« la direction de l'enquête »* lui était transférée. M. Bérégovoy et le rapporteur du projet, M. Bernard Laurent (Union cent., Aube), ont fait valoir sans succès que le Conseil de la concurrence serait alors incompétent *« pour instruire une plainte déposée par un acheteur public »*, ce qui est précisément un des objectifs du projet de loi.

POLITIQUE

La fin d'un consensus

M. Joxe s'en prend vivement au président UDF de l'Association des présidents de conseils généraux

La décentralisation, en accroissant les pouvoirs des élus locaux, a aussi accentué la politisation de leur action. Aussi leur cohabitation, au-delà des critères partisans, dans des associations chargées de défendre leurs intérêts communs, devient de plus en plus difficile. L'an dernier, les socialistes avaient menacé de quitter l'Association des maires de France ; cette année ils ont claqué la porte de celle des présidents de conseils généraux. Dans cet affrontement, le gouvernement ne cherche pas à rester neutre. M. Pierre Joxe a violemment pris à partie, jeudi 4 octobre devant le conseil national de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, M. Jean Puech (UDF-PR), sénateur et président de l'Association des présidents d'assemblée départementale, au moment même où celle-ci tenait son congrès annuel à l'Hôtel de ville de Paris.

Un ministre délégué peut être bien utile. La répartition des tâches en est facilitée, et le gouvernement peut tenir un double langage. En venant conclure, jeudi 4 octobre en fin d'après-midi, comme la tradition républicaine le veut, le congrès des présidents de conseils généraux, qui se tenait depuis la veille à la mairie de Paris, M. Philippe Marchand, qui, auprès du ministre de l'intérieur, est chargé, notamment, des collectivités locales, a pu, fidèle à son amabilité coutumière, tenir un discours consensuel, rappelant *« avec nostalgie »* qu'il avait, pendant quelques années, appartenu à cette association. Pourtant, le matin même, devant le conseil national de la Fédération national des élus socialistes et républicains, son ministre de tutelle avait, lui, déclaré la guerre au président de cette même association.

La division du MRG

La tradition voulait que les présidents de conseils généraux se retrouvent dans une belle unanimité pour défendre, au-delà des clivages partisans, leurs intérêts communs. Ce n'était pas difficile tant qu'ils n'étaient que des présidents d'assemblées sans grands pouvoirs. La décentralisation, en leur confiant la responsabilité exécutive, a rendu la cohabitation délicate.

En arrivant, il y a dix-huit mois, à la présidence de leur association, M. Jean Puech (UDF-PR) sénateur et président du conseil général de l'Aveyron, a pensé qu'il était temps qu'elle ne soit plus une simple amicale, mais qu'elle prenne vigoureusement position sur tous les dossiers qui concernent ses membres. La mise en œuvre des lois Defferre ne pouvait que l'amener à se heurter fréquemment avec le gouvernement, d'autant que la droite, qui a été la grande bénéficiaire de cette réforme, entendait bien en profiter le plus possible.

Minoritaire dans cette association, la gauche qui ne détient que trente présidences de conseils généraux a fort mal vécu cette situation, et, en juillet dernier, elle décidait de quitter cette association, accusant son président de lui avoir donné une orientation partisane. L'instance dirigeante de la FNESR a confirmé ce choix en mettant comme condition au retour de la cohabitation *« le respect de la minorité, la recherche du compromis comme règle de fonctionnement »*, et, surtout, le départ de M. Puech et du directeur général de l'association. Deux des quatre présidents d'assemblée départementale MRG, MM. François Giaccobi (Haute-Corse) et Hubert Peyou (Haute-Pyrénées), ont refusé de se plier à cette consigne et ont participé au congrès de l'association.

« La règle démocratique »

En revanche, M. Pierre Joxe l'a soutenue, et avec vigueur. Devant la FNESR, il a déclaré : *« L'origine de la crise a un nom, celui de Jean Puech. Il se comporte de façon si partisane, si sectaire, si injurieuse qu'il indispose même ses propres amis. Le remède à la crise à un nom : le départ de Jean Puech. »*

Cet ultimatum du ministre de l'intérieur n'a aucune chance d'être accepté. Si nul n'en a parlé dans la salle du Conseil de Paris, où se tenait le congrès de l'association, si les rares intervenants qui ont fait allusion au départ des socialistes l'ont regretté, le sénateur de l'Aveyron sait qu'il peut compter sur le soutien des membres de son bureau. Il fait même comme s'il croyait que la rencontre de celui-ci avec les présidents de gauche, prévue pour le mardi 9 octobre, pouvait déboucher sur une conciliation.

Cependant, dans son discours de clôture, M. Puech a tout juste entrebâillé la porte. S'il a proposé d'engager *« une réflexion sur nos statuts afin de les adapter aux évolutions institutionnelles de ces dernières annnées »*, il a réaffirmé deux principes : *« Le respect de la sensibilité politique de chacun et son droit à l'expression »*, mais, aussi, celui de *« la règle démocratique »*. En clair, la majorité doit pouvoir faire prévaloir son point de vue et, donc, mettre en œuvre *« des orientations impliquant de véritables choix politiques »*. Ceux-ci doivent donc être ceux de la droite, et la gauche, tout simplement ne veut pas les cautionner.

Le bon fonctionnement des institutions implique, toutefois, que le ministère de l'intérieur se concerte régulièrement avec toutes les associations d'élus. Pour les conseils généraux, celle de M. Puech est incontestablement la plus représentative. La diplomatie et la courtoisie de M. Marchand suffiront-elles à faire oublier les propos incendiaires de son ministre de tutelle?

THIERRY BRÉHIER

M. Robert Vigouroux devient vice-président de la Fédération des élus socialistes

Le maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, exclu du PS avant les élections municipales de mars 1989, est devenu vice-président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), sur proposition du président, rocardien, M. Jean-Pierre Joseph. Celui-ci a déclaré devant le conseil national de la FNESR, réuni jeudi 4 octobre à Clichy-La-Garenne (Hauts-de-Seine), que la présence de M. Robert Vigouroux et celle de M. Alain Calmat, ancien ministre de M. Laurent Fabius et député du Cher, apparenté PS, à la direction de la FNESR, *« témoignent* [d'une] *volonté de rassembler tous les élus de la majorité présidentielle »*.

Le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, retenu à Lille par les obsèques d'Augustin Laurent, n'a fait aucune allusion, dans le message qu'il a adressé à la FNESR, à la désignation de M. Robert Vigouroux. Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, s'est, quant à lui, *« réjoui de voir M. Vigouroux ici »*. *« Il ne s'agit pas d'oublier le passé. Au contraire, n'oublions pas ce passé et préparons l'avenir ! »*, a lancé le ministre à l'adresse du maire de Marseille.

Le maire d'Orléans porte plainte à propos de la gestion de son prédécesseur

Le maire d'Orléans, M. Jean-Pierre Sueur (PS), député du Loiret, a porté plainte contre X... avec constitution de partie civile, jeudi 4 octobre, après avoir constaté *« que des sommes importantes avaient été engagées pour des prestations inexistantes ou inconnues »*, entre 1983 et 1987, par une société d'économie mixte dans laquelle la ville est majoritaire.

Un rapport de la chambre régionale des comptes, rendu public en juillet dernier, sur la gestion de la municipalité précédente, dirigée par M. Jacques Douffiagues (UDF-PR), relevait l'absence de documents contractuels justifiant une somme de 2,4 millions de francs payée par la société d'économie mixte Orléans Parc-auto (SEMOPA) à la société SIPRESS, chargée d'éditer le bulletin municipal d'Orléans.

Se référant à ce rapport, M. Sueur fait état, dans une déclaration à l'Agence France-Presse, de *« faits graves, concernant les dépenses de publicité »* engagées par la SEMOPA. Ainsi, note-t-il, *« il y a des publicités payées qui ne sont jamais parues nulle part »*, ou encore *« de l'argent qui a servi à financer le Parti républicain »* à travers son journal local.

A Lille

M. Michel Rocard rend hommage à Augustin Laurent

LILLE

de notre correspondant

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a assisté, jeudi 4 octobre, à l'hôtel de ville de Lille, à la cérémonie municipale des obsèques d'Augustin Laurent, ancien maire de la ville, ancien ministre, décédé le 1er octobre, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans *(le Monde* des 2 et 3 octobre).

Le chef du gouvernement était accompagné des ministres régionaux, MM. Michel Delebarre et Jacques Mellick, et – dernier en date – M. Bruno Durieux. Le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, était également aux côtés de M. Mauroy, maire de Lille, pour cet ultime hommage à celui que M. Rocard a situé dans la ligne des *« figures emblématiques du socialisme, qui fait corps avec ce pays du Nord, les Guesde, Lebas, Salengro. J'exprime ma profonde émotion, en même temps que ma fierté d'appartenir à une formation politique qui a su s'attacher la fidélité d'hommes de cette trempe-là »*, a déclaré le premier ministre, en évoquant le *« soldat courageux et le résistant de la première heure, le socialiste humaniste et l'élu attentif. La tradition ouvrière de cette région sait au plus profond de son histoire que le monde du travail ne peut engendrer de progrès qu'à travers l'action collective »*, a ajouté M. Rocard. *« Parce que toute sa vie s'inscrit dans cette histoire-là, Augustin Laurent était de ceux qui tiennent qu'on n'a jamais raison contre son parti. »*

Après qu'un détachement militaire lui eut rendu les honneurs, la dépouille mortelle de M. Laurent a été inhumée au cimetière de l'Est, à Lille, dans l'intimité familiale.

J.-R. L.

A Saint-Gilles (Gard)

Fronde municipale contre M. Charles de Chambrun (FN)

Unique maire Front national d'une ville de plus de dix mille habitants – Saint-Gilles, dans le Gard, – M. Charles de Chambrun a pris connaissance, mardi 2 octobre, d'une lettre de défiance rendue publique par onze des vingt-neuf conseillers municipaux, dont les cinq élus du Front. Les signataires reprochaient au maire d'extrême droite son autoritarisme, son *« incompréhension »*, et ils annonçaient la constitution d'un groupe indépendant de défense des intérêts locaux (GIDIL) qui *« se réserve le droit de rappeler aux décideurs de notre avenir que notre adhésion n'est plus automatique »*.

Renversement de situation, le lendemain. M. de Chambrun a affirmé, mercredi, que six des signataires, dont les cinq conseillers FN, revenaient sur leur prise de position. Pour l'ancien secrétaire d'Etat de Georges Pompidou, il s'agit simplement d'un *« problème de compréhension, de communication, comme on dit, mais il n'y a pas de divergence de fond »*.

Si M. René Lombard, l'un des frondeurs du Front, refusait, jeudi matin, de confirmer les propos du maire, M. René Pisani, membre du même groupe, démentait son retrait de signature. *« Nous restons derrière le maire car notre intention n'est pas de le renverser »*, explique M. Pisani, en précisant qu'il reste *« vigilant »*. Cet élu souhaite que M. de Chambrun *« change son fusil d'épaule »* car il est *« mal entouré, n'ayant aucun adjoint du Front national »*. – *(Corresp.)*

Échauffourées entre harkis et forces de l'ordre à Agen

AGEN

de notre correspondant

Cent cinquante Français musulmans, anciens harkis, ont manifesté jeudi 4 octobre à Agen (Lot-et-Garonne) pour réclamer notamment des mesures *« permettant une meilleure intégration de* (leurs) *enfants »*. Dans la matinée, un défilé a précédé la réception d'une délégation à la préfecture. Puis les manifestants ont envahi le service central des rapatriés à Agen et occupé les lieux.

Les forces de police urbaine et des gardes mobiles sont intervenus dans la soirée pour faire procéder à l'évacuation. Cinq personnes, dont deux policiers, ont été blessées lors de ces échauffourées. Certains manifestants ont ensuite déambulé dans les rues d'Agen et s'en sont pris à quelques véhicules en stationnement.

En Seine-Saint-Denis

La mairie de Clichy-sous-Bois protégée par la police

Le préfet de Seine-Saint-Denis a fait évacuer, jeudi 4 octobre, les locaux de la mairie de Clichy-sous-Bois, qui avaient été occupés, mercredi, par le personnel communal. Les employés municipaux avaient occupé l'hôtel de ville pour protester contre la menace de non-paiement des salaires de novembre et décembre.

« Informé de cette situation et saisi par le maire, le préfet de la Seine-Saint-Denis a donné immédiatement aux services de police les instructions nécessaires pour que l'hôtel de ville retrouve ses conditions normales de fonctionnement », a déclaré la préfecture. Indiquant que des actes de violence avaient été commis, la préfecture ajoute que *« les auteurs identifiés font d'ores et déjà l'objet de poursuites judiciaires »*.

Depuis l'élection du maire, M. Christian Chapuis (PCF), le 31 mars dernier, le conseil municipal n'a pas dégagé de majorité pour voter le budget. M. Chapuis avait été élu à la place de M. André Déchamps (ex-PCF), vainqueur des élections partielles à la tête d'une liste d'union de la gauche, mais évincé par la fédération communiste pour *« propos racistes »*. M. Déchamps et ses proches ont, depuis, rejoint l'opposition. M. Eric Raoult, député RPR de la Seine-Saint-Denis, affirme qu' *« il faut absolument dissoudre »* le conseil municipal pour provoquer un *« retour aux urnes »*.

EN BREF

□ **Sondage : M. Mitterrand gagne neuf points.** – Le baromètre mensuel SOFRES-*le Figaro-Magazine* (sondage réalisé du 22 au 26 septembre auprès de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus) indique que la cote de confiance de M. François Mitterrand fait un bond de neuf points. Elle passe de 55 % à 64 %. Le président de la République enregistre aussi une baisse de sept points parmi les Français qui ne lui font pas confiance (33 %). M. Michel Rocard reste stable avec 57 % de « confiance » et 37 % (soit deux points de plus par rapport au mois précédent) de défiance. A l'extrême droite, M. Jean-Marie Le Pen perd deux points, avec 14 % de personnes interrogées souhaitant lui voir jouer un rôle plus important dans l'avenir.

□ **Nouvelle-Calédonie : transfert des mines de M. Lafleur.** – La province Nord de Nouvelle-Calédonie, à majorité indépendantiste, est devenue, jeudi 4 octobre, propriétaire des mines de nickel du président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR. Ce rachat avait été annoncé en avril. Les 85 % de parts du capital de la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP), appartenant à M. Lafleur, ont été rachetés par la Société de financement et d'investissement de la province Nord (SOFINOR) pour la somme de 99 millions de francs.

Réunis en conseil national à Paris

Les Verts s'interrogent sur leur stratégie électorale

Le conseil national interrégional des Verts, appelé à se réunir à Paris les samedi 6 et dimanche 7 octobre, doit recevoir deux invités, MM. René Dumont, candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1974, et Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, qui traiteront de la situation dans le Golfe et des relations Nord-Sud. Un mois avant leur assemblée générale annuelle, les Verts devront aussi se prononcer sur leur attitude vis-à-vis du Front national.

S'il est un problème qui empoisonne la vie de bon nombre de Verts, c'est bien celui-là : depuis que l'un des leurs, M. Yves Cochet, député européen, a réclamé, en vain, le 9 juin dernier, lors d'un précédent conseil national interrégional (CNIR), que le principe du « ni droite ni gauche » puisse éventuellement être remis en question dès lors qu'il pourrait profiter, dans une élection, à un candidat du Front national, les Verts se plaignent de n'être plus soumis qu'à cette seule question. Au nom, affirment certains d'entre eux, d'un *« superficiel jeu politico-médiatique »*.

Il est vrai que les écologistes, dans leur ensemble, ne peuvent être suspectés de complaisance vis-à-vis des thèses de M. Le Pen. Il est vrai aussi que, depuis des lustres, ils réclament un scrutin à la proportionnelle, qui évite d'avoir à se poser le problème du désistement. C'est là précisément la logique défendue par l'actuel chef de file des Verts, M. Antoine Waechter.

Dans la motion qu'il cosigne – « L'écologie, une philosophie du partage », – en vue de l'assemblée générale annuelle du mouvement, prévue les 2 et 3 novembre prochain à Strasbourg, le député européen estime ainsi que *« revenir, même à titre exceptionnel, sur le principe* [de refuser de donner une consigne de vote], *pour entrer dans un jeu de désistement, c'est justifier le scrutin majoritaire et l'application d'une démocratie à la carte »*. Mais il va beaucoup plus loin en affirmant qu' *« entrer dans un Front républicain ou dans un système d'alliances anti-Le Pen, c'est admettre que ce qui nous oppose aux autres forces politiques est moindre que ce qui nous oppose à Le Pen »*.

Cette position est naturellement combattue par les minorités les plus « politiques » du mouvement. Le premier – par ordre d'ancienneté du dépôt des motions, – M. Didier Anger, tête de liste des Verts aux élections européennes de 1984, a clairement appelé à *« considérer actuellement l'extrême droite comme l'adversaire politique en France »*. *« Il ne suffit pas de clamer que nous sommes pour la proportionnelle lorsque le scrutin ne l'est pas »*, précise-t-il. *« Ne confondons pas autonomie et aveuglement politique »*, soutiennent également deux cofondateurs des Verts, MM. Jean Brière et Yves Cochet. Le Front national est pour eux *« un parti à part, dangereux pour l'avenir, un parti antidémocratique et antirépublicain, inscrit dans l'histoire des fascismes européens »*.

Un nouveau venu, enfin, dans le mouvement, mais non dans les luttes écologiques, M. Michel Bonhomme, fondateur de la filière « Valorga », estime lui aussi, bien que de façon plus nuancée, qu'un candidat Vert *« doit pouvoir se retirer d'un scrutin »* si son maintien peut favoriser l'élection d'un membre du Front national. *« Une position radicale, sans nuance vis-à-vis du FN, pourrait être incomprise, donc dangereuse pour la réceptivité extérieure de notre message d'ensemble »*, explique-t-il.

« Une force politique incontournable »

Au-delà de son aspect purement électoral, la question du désistement est cependant perçue par nombre de militants comme une tentative de remise en question de la règle de l'autonomie. Si demain on se retirait pour barrer la route au Front national, ne risquerait-on pas, après-demain, de devoir se désister au profit du Parti socialiste? L'une des motions « Fil vert » (1) remarque justement que, *« en 1986, il y avait le risque de subordonner la stratégie d'un tout petit mouvement à celle du PS »*.

Mais, depuis, les Verts sont devenus *« une force politique incontournable »*, et les signataires de ce texte jugent que *« l'application frileuse de formules-fétiches aboutit à une gestion sans imagination du capital électoral »*.

La critique est sévère pour le mouvement, mais elle donne assez bien la mesure du moment que traversent les Verts. Faute d'organisation, faute de moyens aussi, et en raison de leur fâcheuse tendance à l'introspection, ils tardent à capitaliser un important potentiel de sympathies. Leur chef de file, M. Antoine Waechter, en est sans doute conscient lorsqu'il écrit dans sa motion : *« Ce qui intéresse les gens, ce n'est pas de savoir pourquoi nous ne servons à rien, mais si nous pourrions être bons à quelque chose. »*

JEAN-LOUIS SAUX

(1) La motion « Fil vert », arrivée en troisième position lors de l'assemblée générale de 1989, s'est séparée en deux cette année. Au total, six motions, au lieu de onze l'an dernier, seront soumises au vote des militants les 2 et 3 novembre prochain à Strasbourg.

La préparation du XXVIIe congrès du PCF

Une « tendance Fiterman » s'organise dans la Manche

CHERBOURG

de notre correspondant

Les militants communistes qui se sentent proches des analyses et des orientations de M. Charles Fiterman s'organisent dans la perspective du XXVIIe congrès du PCF. Une réunion destinée à structurer une *« tendance provisoire de congrès autour du texte de Charles Fiterman pour en imposer sa discussion »* a eu lieu, mercredi 3 octobre, à Saint-Lô (Manche), à l'initiative de M. Jean-Michel Blimer, membre du comité fédéral, écarté du bureau fédéral au début de l'année (*le Monde* du 24 février).

Celui-ci avait lancé un appel *« aux communistes convaincus de la nécessité de l'abandon du centralisme démocratique, survivance obsolète de la stratégie de dictature du prolétariat, aux révolutionnaires indignés de voir la politique de Gorbatchev traînée dans la boue par ceux-là mêmes qui se sont couchés devant Brejnev, aux militants désireux de voir leur parti sortir de l'ornière activisme-sectarisme. A l'heure de la perestroïka, il faudrait supporter que le congrès du PCF se déroule encore une fois comme une grand-messe d'autosatisfaction? Il n'en est pas question ! »*. Cet appel a été entendu, jusqu'à présent, par une quinzaine de militants appartenant à quatre des six sections que le PCF compte dans la Manche.

« Notre direction parle un double langage », a affirmé M. Blimer au cours d'une conférence de presse. *On annonce un débat et c'est le contraire qui se prépare. Nous voulons que les minorités soient entendues et représentées au congrès et que tous les points de vue puissent remonter de la cellule à la section, de la section à la fédération et de la fédération au congrès. »*

Conscient d'être minoritaire dans son département, M. Blimer n'a pas l'intention d'aller au-delà de l'animation d'un groupe de réflexion départemental sur l'avenir du parti et, s'il met en cause la direction du PCF, il ne fait pas tout un plat de M. Georges Marchais. *« Changer les hommes ne sert à rien si on ne change pas le système »*, souligne ce « refondateur ». *Le retard pris par le parti en a fait un repoussoir. Les anciens ne renouvellent plus leur carte. Il est temps d'instaurer un véritable pluralisme pour le rendre à nouveau attractif. »*

RENE MOIRAND

□ **M. Leroy (PCF) : *« nous ne sommes ni staliniens ni sociaux-démocrates »*.** – Dans un entretien à l'hebdomadaire *l'Humanité-Dimanche* (5 au 11 octobre), M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF déclare : *« Nous ne sommes ni staliniens ni sociaux-démocrates. Nous avons élaboré une stratégie neuve, moderne, se nourissant de la démocratie, des libertés. »* Le directeur de l'organe central du parti, *l'Humanité*, justifie le refus de la direction du PCF de ne pas avoir retenu le texte alternatif de M. Charles Fiterman en concurrence avec celui de l'équipe de M. Georges Marchais pour le prochain congrès en indiquant : *« Comment mieux corseter la discussion en effet qu'en l'engageant, si cela avait été le cas, sur la base d'une opposition entre deux textes? »*.

POLITIQUE

Un sondage de la SOFRÈS pour « le Monde »

Le rejet de la position de M. Le Pen sur la crise du Golfe n'affecte pas l'audience de ses thèmes habituels

M. Jean-Marie Le Pen est-il indomptable ? Est-il de ces monstres politiques que rien n'affecte durablement, pas même le rejet de leurs positions par une majorité d'électeurs, comme c'est le cas pour son analyse de la crise du Golfe et les déclarations surprenantes sur les otages qui s'y rattachent ? Le sondage de la SOFRES, réalisé pour *le Monde*, dont nous publions ici les résultats, semble donner une réponse affirmative à cette question.

D'autres sondages l'ont déjà montré, celui-ci le confirme : l'électorat, toutes tendances confondues, ne partage pas l'opinion du dirigeant d'extrême droite sur la manière de traiter la crise du Golfe. L'électorat du Front national, plus particulièrement, apparaît dérouté par l'attitude de son chef de file. Malgré ses dénégations répétées, M. Le Pen donne l'impression à une majorité de Français de se ranger derrière Bagdad : 53 % des personnes interrogées estiment qu'il *« porte atteinte aux intérêts de la France »*, et 11 % sont d'un avis contraire. Moins des deux tiers des sondés marquant une préférence pour le Front national pensent qu'il *« défend les intérêts de la France »*, et un électeur sur deux (48 %) de M. Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 1988 a le même sentiment. Alors que le président du Front national suscite, généralement, des opinions tranchées, il se trouve, cette fois, 36 % de Français pour ne pas choisir entre les deux termes de cette alternative.

Si M. Le Pen a été caractérisé comme *« antifrançais »* par des hommes de la majorité et de l'opposition, ce sondage tend à montrer que l'opinion publique décèle un souci « politicien » dans sa position sur le Golfe. En effet, un tiers des sondés privilégient la volonté du dirigeant d'extrême droite de *« se démarquer des autres hommes politiques »*. Pour un quart d'entre eux, son attitude s'explique par *« son antisémitisme et son hostilité à Israël »*. Le cumul de ces deux facteurs, appréciés négativement, relègue à un niveau bien inférieur (15 %) l'une des raisons mises en avant par le président du Front dans cette affaire, *« son désir de bonnes relations avec les pays arabes pour limiter l'immigration »* en France.

Il apparaît que M. Le Pen n'a pas atteint l'objectif principal qu'il s'était fixé, selon son entourage, de se donner une dimension d'homme d'Etat qui, en plus d'être serein, se voulait rassembleur. L'opération d'élargissement de l'électorat ne se présente pas comme une réussite, dans la mesure où 2 % des sondés se considèrent un peu plus proches du Front national après les déclarations du chef de file de l'extrême droite, et où 11 % d'entre eux se sentent un peu plus éloignés de lui. Qu'ils soient favorables ou hostiles au parti d'extrême droite, 76 % des Français n'ont pas changé d'avis à son sujet.

Cette dernière observation peut, malgré tout, constituer un motif relatif de satisfaction pour le président du Front national, d'autant que les résultats des récentes élections partielles ne confirment pas l'impression négative qui se dégage du sondage de la SOFRES. Mis à part le faible niveau de participation électorale, qui favorise les pourcentages, en hausse, obtenus par les candidats d'extrême droite, tout se passe comme si l'électorat de M. Le Pen, toujours fortement mobilisé, pratiquait une dissociation parfaite entre la politique étrangère et la politique intérieure préconisées par leur chef de file. La mauvaise image de l'une n'influence aucunement les scores électoraux de l'autre, contrairement à ce qui s'était passé avec l'électorat communiste après la justification de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan par M. Georges Marchais, en direct de Moscou, en janvier 1980.

« Cote d'impopularité civique »

Les indications portant sur l'adhésion ou l'hostilité aux idées et aux thèmes défendus par M. Le Pen sont quasi stables depuis l'enquête d'octobre 1987, comme si les taux obtenus sur les différents sujets se trouvaient à des niveaux incompressibles. Cette remarque vaut autant pour le danger que représente – ou ne représente pas – l'ancien candidat à l'Elysée pour la démocratie en France. M. Le Pen peut tirer argument de la stabilisation de cette sorte de « cote d'impopularité civique », mais il peut, aussi, s'inquiéter de son très haut niveau négatif (66 %). Elle risque, à terme, de représenter un obstacle infranchissable dans sa course présidentielle permanente, dont le résultat favorable ne fait cependant, pour ses partisans, aucun doute.

Cette constatation est renforcée par le refus renouvelé et amplifié des électeurs de droite de toute alliance avec le Front national, *« même si cela augmente les chances de victoire de la gauche »*. Ainsi, les sympathisants UDF passent de 57 % en mars (sondage SOFRES pour *le Figaro*) à 65 % en septembre, et les sympathisants RPR de 52 % à 59 %. Il est vrai que, sur le terrain local, les élus et les électeurs ne confirment pas toujours les indications des sondages.

OLIVIER BIFFAUD

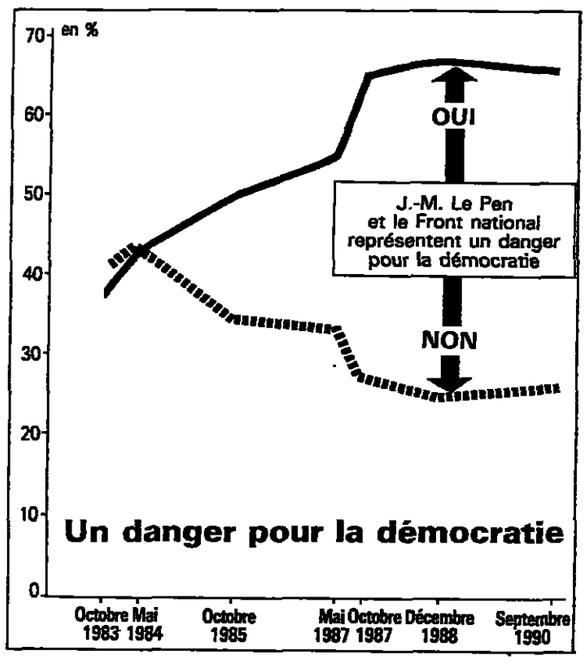

La crise du Golfe

● Estimez-vous que Jean-Marie Le Pen défend les intérêts de la France ou porte atteinte aux intérêts de la France ?

– Jean-Marie Le Pen défend les intérêts de la France	11
– Jean-Marie Le Pen porte atteinte aux intérêts de la France	53
– Sans opinion	36
	100 %

● A votre avis, qu'est-ce qui a motivé les prises de position de Jean-Marie Le Pen ?

– Son souci de se démarquer des autres hommes politiques	34
– Son antisémitisme et son hostilité à Israël	24
– Son désir de bonnes relations avec les pays arabes pour limiter l'immigration	15
– Sans opinion	27
	100 %

● Au total, les positions de Jean-Marie Le Pen sur le golfe Persique vous ont éloigné un peu plus du Front national, rapproché un peu plus du Front national ou n'ont rien changé à vos sentiments à l'égard du Front national ?

– Ses positions m'ont éloigné un peu plus du Front national	11
– Ses positions m'ont rapproché un peu plus du Front national	2
– Ses positions n'ont rien changé à mes sentiments à l'égard du Front national	76
– Sans opinion	11
	100 %

La question des alliances

● En cas d'élection, pensez-vous que le RPR et l'UDF...

	Rappel enquête Figaro/SOFRES mars 1990			Septembre 1990 *		
	ensemble des Français %	sympathisants UDF %	sympathisants RPR %	ensemble des Français %	sympathisants UDF %	sympathisants RPR %
... doivent s'allier avec le Front national si cela peut faire battre la gauche	20	33	39	17	29	32
... ne doivent pas s'allier avec le Front national, même si cela augmente les chances de victoire de la gauche	65	57	52	67	65	59
– Sans opinion	15	10	9	16	6	9

L'adhésion aux idées et aux thèmes

● Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord avec les idées défendues par Jean-Marie Le Pen, assez d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord ?

	Rappel enquête SOFRES LICRA novembre 1984	Rappel enquête *le Monde* Antenne 2 SOFRES octobre 1985	Rappel enquête *le Monde* RTL SOFRES octobre 1987	Rappel enquête *le Monde* SOFRES décembre 1988	Septembre 1990
– Tout à fait d'accord	4	4	2	3	3
– Assez d'accord	22 | 26	19 | 23	16 | 18	13 | 16	15 | 18
– Plutôt en désaccord	18	18	18	18	19
– Tout à fait en désaccord	39 | 57	49 | 67	60 | 78	62 | 80	57 | 76
– Sans opinion	17	10	4	4	6
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

● Plus précisément, approuvez-vous ou désapprouvez-vous les prises de position de Jean-Marie Le Pen sur :

	Approuvent	Désapprouvent	Sans opinion
– Les immigrés..... 100 %	31	61	8
– La sécurité et la justice ..... 100 %	26	56	18
– La lutte contre le communisme.... 100 %	13	66	21
– Les critiques contre le RPR ET L'UDF... 100 %	10	71	19
– Les critiques contre la classe politique. 100 %	16	66	18
– La politique étrangère de la France ..... 100 %	10	69	21
– La défense des valeurs traditionnelles ..... 100 %	24	55	21
– Le sida ..... 100 %	14	58	28

« Pirouette »

Interrogé, dimanche 30 septembre, au « Club de la presse » d'Europe 1, sur le dernier sondage politique de BVA-*Paris-Match* qui marque une baisse pour lui-même et pour le Front national (*le Monde* du 28 septembre), M. Le Pen s'en est tiré par une « pirouette » en affirmant que, depuis 1985, cet institut le donnait en baisse à chaque retour de vacances.

Dans le dernier sondage BVA, les intentions de vote législatif en faveur des candidats d'extrême droite passent de 14,5 % en juillet à 9,5 % en septembre, mais ce recul de cinq points n'a jamais été observé, auparavant, à cette époque de l'année. En juillet et septembre 1984 et 1985, le FN recueillait 8 % d'intentions de vote aux législatives ; en juillet et septembre 1986, il était à 9 % ; en 1987, il est passé de 10 % à 11 % ; en 1988, il est resté à 8 %, puis à 9 % l'année suivante. Les observations sont identiques sur la cote de popularité du président du Front national.

« Démobilisation de l'électorat »

M. Pierre Giacometti, directeur des études politiques de BVA, remarque que les intentions de vote ont reculé à trois reprises de façon significative – affaire du *« point de détail »* en octobre 1987 (moins quatre points), profanation de Carpentras en mai 1990 (moins cinq points) et crise du Golfe – sans que les autres formations politiques en tirent profit. *« Jusqu'ici*, ajoute M. Giacometti, *l'érosion subite du Front national n'a jamais été durable. »* Dans le cas du Golfe, il l'attribue à une *« démobilisation de l'électorat traditionnel »*.

O. B.

Fiche technique

– Date de réalisation : du 22 au 26 septembre 1990.

– Echantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.

– Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

« Le Monde Dossiers et documents » d'octobre 1990

Marché du travail : la recomposition

Le chômage faisait presque partie des habitudes. La reprise, la croissance, les créations d'emplois nous berçaient d'optimisme, faisant oublier la persistance de deux millions et demi de chômeurs. La crise du Golfe vient de nous montrer à quel point notre économie reste vulnérable. Peut-être sera-ce salutaire ?

Ces dernières années, la France a procédé à une recomposition qui a bouleversé le marché du travail, faisant beaucoup de laissés-pour-compte. Les dysfonctionnements du marché apparaissent clairement : il y a pénurie de main-d'œuvre qualifiée, on manque de cadres, de vendeurs, d'ingénieurs, et les entreprises cherchent pour se rassurer à recruter de jeunes diplômés. Les stratégies d'embauche des entreprises deviennent à la fois plus sophistiquées et plus diversifiées : tout est bon pour attirer et garder les jeunes gens frais émoulus des grandes écoles. Si le recours à la flexibilité séduit les employeurs français et britanniques, les Suédois préfèrent la rigidité et les Japonais se voient contraints d'évoluer. Le marché de l'emploi s'est segmenté, la précarisation fait tache d'huile, même si l'intérim semble se ralentir. Les femmes, les jeunes, les étrangers sont les catégories les plus touchées, les plus fragiles. Le chômage perdure, un noyau dur paraît impossible à résorber. Les politiques de l'emploi se succèdent : on peut tracer le bilan de la gestion du chômage, analyser les résultats du RMI un an après, constater l'explosion des préretraites.

Cependant, il faut encore promouvoir l'emploi et gagner la bataille de la qualification. Pour arriver à une meilleure gestion des ressources humaines, faut-il perdre ses illusions, et en particulier celle du plein-emploi ? Que se passera-t-il demain ? L'heure sera-t-elle au professionnalisme, aux diplômes ? Saura-t-on penser l'embauche sur le long terme ?

A partir de nombreux articles, des graphiques, des tableaux, *le Monde Dossiers et documents* fait le tour de toutes ces questions.

► En vente chez tous les marchands de journaux. 16 pages, 15 F.

Pour votre DEMENAGEMENT ODOUL AGENT DE demeco 16, rue de l'Atlas, 75019 Paris 42 08 10 30

SOCIÉTÉ/CULTURE

12 La Foire du livre de Francfort.
13 Les autoroutes brouillées avec la nature.
14 Défense : les états d'âme d'un jeune officier supérieur.
15 Musiques: « Republica-Republica » à Montpellier.
15 Théâtre : le Festival des francophonies de Limoges.
16 « Elle », de Jean Genet, au Théâtre de Gennevilliers.

Le projet de budget pour 1991

Police : la recherche d'un second souffle

Avec une progression de 5,77 %, supérieure à celle de l'ensemble du ministère de l'intérieur (+4,8 %), le projet de budget de la police nationale sort indemne des restrictions imposées par la crise du Golfe. Tout en envisageant des créations d'emplois sans précédent depuis 1983, le projet de loi de finances pour 1991 correspond cependant à un budget d'attente pour une police nationale qui a certes modernisé ses équipements mais dont la réforme n'apparaît encore qu'en pointillé.

La police nationale est au milieu du gué. Tandis que la loi pluriannuelle de modernisation, votée à l'été 1985, connaît en 1990 sa dernière année d'application, la réforme de l'architecture de l'institution, réclamée par les syndicats majoritaires et envisagée, sinon promise, par M. Pierre Joxe, reste encore à l'état d'ébauche.

Budget de continuité, le projet de loi de finances pour 1991 prolonge l'effort engagé de 1986 à 1990. Qu'il s'agisse de l'informatique et des transmissions (+ 123 millions), de l'immobilier, de l'armement, ou des véhicules, les crédits concernant la modernisation des équipements sont maintenus à un niveau équivalent. De la même façon, l'effort de formation des personnels (30 millions pour les mesures nouvelles, consacrés notamment aux plans locaux de formation, soit une hausse de 36 %) s'inscrit dans la droite ligne du plan pluriannuel de formation adopté en 1989.

Par son ampleur, la création d'emplois de policiers ferme une parenthèse ouverte en 1983, dernière année de recrutements importants de personnels. Quatre cents emplois supplémentaires apparaissent au budget, dont une moitié au titre des reconduites aux frontières des immigrés en situation irrégulière. A ces quatre cents postes devrait s'ajouter la création de quelque quatre cents emplois qui apparaîtront « en gestion » (hors budget) au cours de l'année 1991, assure-t-on à la Direction générale de la police nationale. Il s'agit de personnels techniques, qui renforceront les laboratoires de la police scientifique, ainsi que de personnels administratifs, parmi lesquels notamment des interprètes spécialistes en langues rares.

Effort sans précédent

Cet effort sans précédent traduit la préoccupation que suscite, au gouvernement, la montée de la petite et moyenne délinquance. Non seulement les statistiques pour l'année 1989 n'étaient pas bonnes (+4,3 %), mais le mouvement paraît s'accélérer au premier semestre de 1990 avec, dans plusieurs grandes villes, une hausse très nette de cette insécurité quotidiennement ressentie par la population.

Budget d'attente, le projet de loi de finances pour 1991 vise aussi à assurer la transition vers une *« loi d'orientation »* qui, pour l'heure, ne sort pas des limbes de la concertation interministérielle bien qu'elle ait été promise par M. Joxe à l'occasion de la dernière discussion budgétaire. Malgré le souhait du ministère de l'intérieur, le projet de budget ne comporte aucune mesure significative qui engagerait la réforme des corps et carrières. Pour lancer la première tranche de cette entreprise de longue haleine, le ministère entend plutôt s'appuyer sur la transposition de l'accord Durafour aux personnels de la police nationale.

Signé à Matignon en février, et en principe applicable dès le 1er août, ce protocole d'accord sur la grille de la fonction publique concerne en effet les personnels dits « atypiques », parmi lesquels les policiers et les agents de l'administration pénitentiaire. Au total, une enveloppe financière de plus de 700 millions de francs sur sept ans devrait ainsi être consacrée aux policiers

D'ores et déjà, les principaux syndicats policiers ne cachent pas que les crédits prévus par l'accord Durafour sont, à leurs yeux, très insuffisants pour mener à bien la réforme des corps et carrières. Il revient à M. François Roussely, directeur général de la police nationale, de mener à bien ce dossier, épaulé par M. Jean-Raphaël Alventosa, qui a préparé le budget pour 1991 comme conseiller technique auprès de M. Joxe, et qui vient d'être nommé directeur du personnel et de la formation.

Cette réforme des corps et carrières devait pourtant constituer un volet essentiel de la loi d'orientation sur la sécurité intérieure, qui reste également au stade des négociations. Cheval de bataille de M. Joxe, ce projet de loi vise à améliorer la coopération des divers services de l'Etat qui participent à la sécurité intérieure, de la police à la gendarmerie, en passant par les douanes ou la sécurité civile (*le Monde* du 15 mars). Une « enveloppe de sécurité intérieure » serait instaurée afin de mieux coordonner les moyens en personnels et en matériels des différentes forces de sécurité.

Pas de « super-ministre » de la sécurité

Autant dire que le budget pour 1991 demeure très en deçà de ces ambitions. Dans une lettre adressée le 18 juillet au ministre de l'intérieur, le premier ministre avait fermement balisé le terrain. Rejetant le spectre d'un « super ministre » de la sécurité intérieure, M. Rocard privilégie une approche nettement interministérielle, même s'il approuve le principe d'une *« rationalisation de l'emploi des forces de sécurité »*, et il s'oppose fermement à une programmation pluriannuelle des moyens pour la police.

Les années 80 ont été celles de la modernisation de la police. Dans l'attente d'une loi d'orientation qui montrerait le cap à suivre pour la prochaine décennie, l'institution policière est à la recherche d'un second souffle.

ERICH INCIYAN

ÉDUCATION

Quatrième manifestation en une semaine

La soudaine colère des lycéens du Mans

La mauvaise humeur des lycéens souffle en bourrasques sur Le Mans. Jeudi 4 octobre, à l'heure où d'autres se penchaient sur leurs cahiers, trois mille adolescents sont descendus dans la rue pour exprimer leur mécontentement. Cette manifestation, la quatrième en une semaine, s'est faite aux cris de *« Donnez-nous les moyens d'avoir nos examens »*. Les lycéens, venus de cinq lycées de la ville, protestaient contre le manque de moyens dont souffrent leurs établissements.

LE MANS

de notre envoyée spéciale

La première bouffée de colère a surgi, vendredi 28 septembre, au lycée polyvalent Bellevue. Des élèves de première B et de terminale A 2, excédés par le manque d'un professeur de mathématiques, ont entrepris d'alerter leurs camarades en faisant appel à la grève. Sur cette revendication de base sont venues se greffer des plaintes variées dont la liste a été remise jeudi, sous forme de cahier de doléances, à l'inspecteur d'académie et au préfet de la Sarthe. Les lycéens dénoncent, pêle-mêle, l'exiguïté de leurs locaux, les files d'attente devant les réfectoires, la faiblesse des équipements sportifs, la surcharge des emplois du temps et, surtout la grande misère des enseignants qu'ils plaignent de tout leur cœur : *« Un gars qui a le CAP gagne plus qu'un professeur débutant*, explique un élève. *C'est normal que personne ne veuille se diriger vers cette profession. »* D'autres exigent qu'on leur donne *« des enseignants qualifiés »* et non pas des maîtres auxiliaires ou des jeunes sans formation pédagogique.

A l'inspection d'académie, on s'étonne de ces manifestations survenues *« à froid »*, trois semaines après une rentrée fort calme. S'il prend *« au sérieux »* les grondements des lycéens, M. René Dunoyer, inspecteur d'académie, avoue ne pas comprendre pourquoi cette colère s'exprime précisément cette année. Les effectifs n'ont pas augmenté de façon spectaculaire et le nouveau lycée de la rue du Miroir, ouvert en 1990, devrait permettre de soulager à terme les autres établissements. Cette situation, pourtant, ne satisfait pas les organisations syndicales, qui réclament la construction d'un sixième lycée à Allonnes, dans la périphérie du Mans. *« Tous les lycées sont à saturation et la surcharge des établissements est encore plus mal vécue que celle des classes proprement dites »*, affirme Mme Annick Grissolange, responsable départementale du SNES.

« Tentatives d'infiltration »

Les lycéens, pour leur part, se défendent ardemment d'être guidés dans leur colère. Leurs représentants revendiquent l'apolitisme et repoussent vivement les *« tentatives d'infiltration »* de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire. Pourtant, certains murmurent déjà que les élèves les plus actifs sont des enfants d'enseignants proches du Parti communiste. Et les manifestations du Mans ont pour toile de fond la préparation du congrès du PCF en décembre prochain et du congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). La déclaration, publiée dans *l'Humanité* du vendredi 5 octobre, de M. Antoine Casanova, membre du bureau politique chargé des intellectuels, est à cet égard sans ambiguïté : *« Notre campagne « SOS rentrée », qui se poursuit sous d'autres formes, vient de confirmer (...) que le champ de nos possibilités d'intervention est considérable et que nous sommes encore très loin de l'occuper, comme l'exige la situation. »* La direction du PCF appelle ses adhérents à la création de cent nouvelles cellules dans les établissements scolaires. Tout un programme...

RAPHAËLLE RÉROLLE

FAITS DIVERS

Une catastrophe probablement due au gaz

L'effondrement d'un immeuble de Massy (Essonne) a fait sept morts et huit blessés

Sept personnes ont été tuées et huit autres blessées, dont quatre grièvement, dans l'effondrement de l'immeuble de quatre étages soufflé par une explosion due vraisemblablement au gaz, jeudi 4 octobre, à Massy (Essonne), selon le bilan fourni vendredi matin 5 octobre par les sapeurs-pompiers de l'Essonne et confirmé par le centre opérationnel de la direction de la sécurité civile (CODISC).

Vingt-quatre heures après l'explosion (*le Monde* du 5 octobre), les opérations de déblaiement des décombres ont pris fin à l'aube du vendredi 5 octobre. Quatre corps avaient été dégagés jeudi peu avant minuit, dont deux avaient été localisés depuis le début de l'après-midi. Puis aucun corps n'a plus été retrouvé jusqu'au matin. Quatre-vingts pompiers ont travaillé toute la nuit, éclairés par des projecteurs.

Parmi les blessés figurent deux enfants : une fillette, qui a eu un pied arraché, et un bébé d'un an, qui a été brûlé. Deux personnes étaient toujours portées disparues vendredi matin, mais les pompiers estimaient qu'elles ne devaient pas être présentes au moment de la catastrophe, tous les décombres ayant été déblayés et fouillés.

L'identité des victimes n'avait pas été précisée vendredi matin. Certaines étaient d'ailleurs difficilement identifiables, ayant été écrasées lorsque cet immeuble, situé rue du Dauphiné, s'est effondré en son centre, entre deux cages d'escalier, et que trente-sept appartements ont été détruits, se repliant les uns sur les autres comme un château de cartes qui s'écroule.

Un accident chez un particulier ?

La déflagration, d'une rare violence, a été suivie d'un incendie, difficile à éteindre en raison des précautions prises par les pompiers pour éviter l'écroulement de plaques de béton avec lesquelles était construit cet immeuble long d'environ 70 mètres. Toutes les vitres des immeubles des environs ont été soufflées et l'explosion a été entendue à 10 kilomètres à la ronde.

Le ministre chargé du logement, M. Louis Besson, s'est rendu en fin d'après-midi sur les lieux pour s'assurer que toutes les dispositions avaient été prises pour reloger la soixantaine de personnes se trouvant sans abri. Celles-ci ont été hébergées par des voisins ou par la municipalité, qui a d'ores et déjà affecté une vingtaine de logements HLM. De son côté, le ministre de l'intérieur, M Pierre Joxe, était venu sur les lieux dès le matin. La Ville et le conseil général ont débloqué 60 000 F pour les victimes.

La cause du sinistre n'était pas formellement établie vendredi matin 5 octobre. Selon les sapeurs-pompiers, l'explosion est vraisemblablement due au gaz. Une forte odeur de gaz flottait encore sur les lieux jeudi en fin de matinée. Sans écarter cette hypothèse, M. Jean Cotto, directeur d'EDF-GDF des services de Bagneux, a indiqué à l'AFP que toutes les canalisations de gaz avaient fait l'objet de vérifications sans qu'aucune anomalie ait été relevée.

A la sous-préfecture, on estimait cependant qu'une défectuosité ou une fuite de gaz dans l'un des appartements était sans doute à l'origine du sinistre dans cet immeuble, qui appartient à une société d'HLM indirectement rattachée aux œuvres sociales du ministère des finances.

Une information a été ouverte jeudi 4 octobre au parquet d'Evry et un juge d'instruction a été saisi du dossier. L'enquête a été confiée au commissariat de Massy.

NUCLÉAIRE

Les Bulgares craignent « un nouveau Tchernobyl »

Un nouveau Tchernobyl est-il possible en Bulgarie ? Le personnel de la seule centrale bulgare, celle de Kozloduy, équipée de six réacteurs à eau pressurisée et uranium enrichi (4 réacteurs VVER de 440 MW et 2 réacteurs VVER de 1000 MW), semble le penser. Dans un lettre ouverte, publiée le 3 octobre dans *Troud*, le journal des syndicats, les ouvriers de la centrale mettent le gouvernement en garde contre *« le risque d'un nouveau Tchernobyl. »* Certains systèmes, dont on connaît les faiblesses, disent-ils, ont été approuvés tels quels par la commission de mise en exploitation de ces réacteurs et, malgré les avertissements, ils *« n'ont jamais été réparés. »*

Ces déclarations publiques sont importantes : en effet, l'information sur ce sujet ne circulait guère à Sofia. En outre, elles interviennent à la veille de la mise en service – considérée comme *« un crime »* par les ouvriers de la centrale – du sixième réacteur nucléaire bulgare. S'il est difficile de se prononcer sur la qualité de cette dernière unité de 1000 MW, d'origine soviétique comme les autres, chacun sait en revanche que les quatre premières tranches installées en Bulgarie ne sont pas de la meilleure facture.

Des réacteurs « vétustes »

Certains même n'hésitent pas à dire qu'il serait bon de les arrêter tout en reconnaissant qu'une telle mesure exposerait la Bulgarie à une grave crise énergétique. L'attention la plus grande devra donc leur être portée s'ils continuent de fonctionner. Car, même le très nucléariste Institut Kourtchatov de Moscou reconnaît que *« quatorze réacteurs, installés tant en Union soviétique que dans les pays de l'Est, sont vétustes et ne répondent pas aux normes de sûreté internationales. »* Quatre sont en Allemagne de l'Est, quatre autres en Union soviétique, deux en Tchécoslovaquie et quatre enfin – les quatre de 440 MW – en Bulgarie.

Il est donc temps de donner au nucléaire des règles de sûreté internationales appliquées par tous. L'Union soviétique comme les pays de l'Est ne pourront parvenir seuls à remettre à niveau leurs centrales. Des négociations sont menées avec l'Allemagne, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, qui vient de signer à Moscou, par l'intermédiaire de l'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, un large accord de coopération sur la sûreté nucléaire, l'information du public, la gestion et le stockage des déchets, le démantèlement des installations nucléaires et les réacteurs de l'avenir.

J. F. A.

A l'université Lyon-III

La rentrée hypothétique de M. Bernard Notin

M. Bernard Notin, maître de conférences en économie à l'université Jean-Moulin de Lyon (Lyon-III), auteur d'un article jugé raciste et niant l'existence des chambres à gaz nazies, s'apprête-t-il à reprendre ses cours, après avoir été interdit de toute fonction d'enseignement et de recherche pour une durée de un an par la commisssion disciplinaire de cette université, le 18 juillet dernier?

Le président de Lyon-III, M. Pierre Vialle, à qui cette question a été posée, jeudi 4 octobre, lors d'une conférence de presse consacrée à la rentrée universitaire, n'a pas caché son embarras. M. Notin a en effet interjeté appel, le 17 septembre dernier, de la décision de la commission diciplinaire et son recours est suspensif. Or personne ne sait à quelle date cet appel pourra être examiné par l'instance compétente. Le décret, qui doit ériger en commission de discipline nationale le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) est actuellement examiné par le Conseil d'Etat et ne devrait pas être publié avant plusieurs jours. D'où la gêne du président de Lyon-III : *« J'ai demandé par lettre au ministère ce qu'il convenait de faire, et je n'ai pas reçu de réponse*, a-t-il déclaré. *Comme M. Notin a fait appel le 17 septembre, nous ne l'avions pas compté dans la répartition des postes et, jusqu'en février, il n'est pas prévu d'enseignements pour lui. »* Ce délai devrait être suffisant pour statuer sur le recours déposé par M. Notin.

Ph. Be.

REPÈRES

TEMPÊTE

Klaus a fait cinq morts en Martinique

La tempête tropicale Klaus, qui a provoqué de violentes inondations en Martinique les mercredi 3 et jeudi 4 octobre, a fait plusieurs victimes et d'importants dégâts dans une grande partie de l'île. Cinq personnes ont été retrouvées noyées – un agriculteur à Saint-François, deux fillettes à Saint-Joseph, et deux habitants de Fort-de-France, – deux pêcheurs ont été portés disparus et une jeune fille a dû être amputée d'une jambe après avoir été écrasée par la chute d'un mur. Des routes ont été coupées par des rivières en crue et des glissements de terrain. Les communications téléphoniques et la distribution d'électricité ont été localement perturbées.

La tempête, en remontant vers le nord, menaçait la Guadeloupe, où le plan Orsec-cyclone a été déclenché.

PARIS

Négociations interrompues dans le conflit des éboueurs

Les négociations engagées entre la Mairie de Paris et l'intersyndicale des conducteurs de benne en grève depuis le 18 septembre ont été interrompues jeudi 4 octobre. Le reclassement indiciaire proposé par la Mairie est jugé insuffisant par les représentants des agents, les syndicats estimant qu'il se traduira par une augmentation mensuelle nette de 123 F à 204 F et la mairie de 180 F à 300 F. La date d'application rétroactive serait le 1er septembre : les syndicats demandent qu'elle soit le 1er janvier. Enfin, la Mairie refuse de payer les jours de grève, mais étalera les retenues sur quatre mois au lieu de trois lors de conflits précédents.

ESPACE

Une poutre « oubliée » dans le moteur de la navette Atlantis

Alors que la NASA s'apprête à lancer, samedi 6 octobre, la navette Discovery, porteuse d'une sonde destinée à l'étude du système solaire (Ulysses), une poutre métallique d'environ 3 mètres pesant 35 kilos et d'un jaune vif a été découverte dans le compartiment moteur de la navette Atlantis. Les techniciens de la NASA ne l'ont repérée qu'au moment où la navette a été placée, mercredi 3 octobre, en position verticale et que la poutre a heurté violemment les parois du compartiment moteur. Une enquête est en cours pour évaluer les dégâts, étudier si le prochain tir d'Atlantis est compromis et vérifier qu'une telle bévue n'a pas été commise sur Discovery. – (*AFP.*)

■ Boris
DU 12 AU 21 OCTOBRE
FANTAISIE MUSICALE DE JACQUES IRONDOLONI
INSPIRÉE LIBREMENT DE "EN AVANT LA ZIZIQUE..." DE BORIS VIAN
MISE EN SCÈNE : YVES PIGNOT
SCÉNOGRAPHIE : YVES SAMSON
MUSIQUE ET ARRANGEMENTS : JEAN MUSY
DISTRIBUTION : GILLES GASTON-DREYFUS - GILLES TAMIZ
YVAN GAROUEL - VALÉRIE KARSENTI - SYLVIE TAMIZ
ALEXIS DESSEAUX
RÉSERVATIONS 46 03 60 44
Théâtre de Boulogne Billancourt

SOCIÉTÉ

Le plus mauvais rôle de Marlon Brando

Suite de la première page

Séduit lui aussi, Marlon Brando a acheté il y a trente ans cette maison d'un seul étage qui domine Hollywood, Beverly Hills et Bel Air, ce monde de strass et de stuc qui a fait sa gloire et qu'il a toujours traité par le mépris.

Ce soir, cependant, à soixante-six ans passés, l'ermite de Mulholland Drive est à nu. Les policiers sont là, furetant partout, interrogeant ses proches, scrutant le moindre indice. Au petit jour, ce sera pire. Les journalistes vont assiéger sa retraite. Des hélicoptères survoleront le domaine, affrétés par des photographes pour qui *« la maison du crime »* vaut désormais de l'or. Brando l'acteur était intouchable. Brando le patriarche doit rendre des comptes. Hollywood et la presse à sensation, qu'il voue aux mêmes gémonies, le tiennent à leur merci.

Un cadavre gît au milieu du salon. Vêtu d'un short bleu marine et d'un polo lie-de-vin, Dag Drollet a encore le doigt sur la télécommande de la télévision, comme le montrent les photos prises par les policiers. Il tient dans l'autre main un briquet jetable, un paquet de tabac et du papier à cigarettes. Drôles d'occupations pour quelqu'un qui aurait été tué au cours d'une bagarre...

Déchirements conjugaux

Impressionnant avec ses 113 kilos, Marlon Brando regarde les policiers passer les menottes à son fils. A quoi songe-t-il, lui qui s'est ouvert quelques instants auparavant au *detective* Mousue de la difficulté d'être un bon père? Sa vie conjugale chaotique – neuf enfants, de quatre lits différents, dont trois femmes légitimes – lui revient-elle alors à la mémoire, comme un début d'explication au drame de ce soir?

Alcoolique, violent, instable, drogué à l'occasion, Christian a, en tout cas, de qui tenir. Fils aîné de Marlon Brando, âgé aujourd'hui de trente-deux ans, sa mère est une comédienne de nationalité britannique née en Inde, Anna Kashfi, la première épouse de l'acteur.

La jeunesse de Christian, comme dans les scénarios misérabilistes, n'est qu'une suite de déchirements et de violences entre ses parents pour obtenir sa garde. D'abord

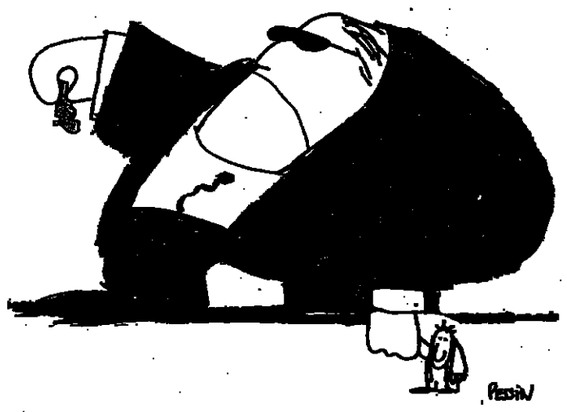

confié à sa mère, il lui est retiré pour alcoolisme et tentative de suicide. Elle viendra le rechercher à Mulholland Drive, armée d'un revolver, un jour que Marlon Brando est absent. Christian a six ans.

Elle s'acharne à le reprendre à son père quelques années plus tard, prétextant de l'immoralité du *Dernier Tango*, que l'acteur tourne à l'époque à Paris. Christian est alors littéralement enlevé par elle, puis confié à des amis qui le cachent en Californie mexicaine où un détective privé, lancé sur ses traces par Marlon Brando, le retrouve après une poursuite en hélicoptère.

Ayant quitté tôt l'école, Christian s'est essayé à des petits métiers, soudeur, forestier et même acteur. Peut être rêve-t-il d'égaler au cinéma Al Pacino, le fils du Parrain dans le film de Coppola. Mais il n'est que Brando Christian. C'est trop et trop peu. Sa carrière avorte.

Culpabilisé par les échecs de ce fils bon à rien, Marlon Brando ne sait que faire. Du moins peut-il payer. Alors il paie. Christian a raté ses études? Son père lui alloue une rente annuelle de 100 000 dollars. Veut-il déménager? Marlon Brando achète la maison 200 000 dollars. Christian épouse – pas pour longtemps – la propriétaire d'une boutique de cosmétiques? Marlon Brando éponge les traites de l'entreprise, 17 000 dollars.

Jusqu'à ce jour du mois d'août où, pour obtenir la mise en liberté de Christian, Marlon Brando offre en gage sa maison de Mulholland Drive – 4 millions de dollars. Sur la même lancée, il proposera de verser 1 million de dollars de dédommagements à l'enfant que Dag Drollet a eu d'une précédente liaison. Les grands-parents de la petite fille, qui en ont la garde, disent non. Ils ne veulent pas être achetés. Et puis, que représentent ces sommes astronomiques pour Marlon Brando, qui a touché 3,5 millions de dollars pour une apparition de moins de vingt minutes dans *Superman*?

Un fils à papa

Fils à papa à la dérive, Christian n'a rien d'un enfant choyé. Cheyenne si, qui allie au charme boudeur de son père jeune – le Johnny de *l'Equipée sauvage* – la beauté exotique de sa mère, Tarita Teriipia, rencontrée par Marlon Brando en Polynésie française lors du tournage de la seconde version des *Révoltés du Bounty*, dont elle est la vedette féminine.

Lorsqu'ils font connaissance il y a trois ans dans une boîte de nuit de Tahiti, Cheyenne Brando et Dag Drollet ont respectivement dix-sept et vingt-trois ans. Ils sont beaux et ils se plaisent. Peut-être se racontent-ils ce soir-là l'histoire de leurs prénoms : Cheyenne en hommage aux Indiens d'Amérique dont Marlon Brando est un fervent défenseur; Dag en souvenir d'un marin norvégien au long cours, qui relâcha un jour en Polynésie et y laissa un enfant naturel, son père.

Cheyenne fait bientôt à Dag les *honneurs de Tetiaroa*, l'atoll privé de Marlon Brando, treize îlots enchâssant un lagon aux eaux turquoises, que l'acteur obtint l'autorisation d'acheter il y a vingt-cinq ans sur intervention personnelle de Georges Pompidou. Si le paradis existe, il doit ressembler à cet archipel de cinéma, où l'on atterrit sur une piste de sable blanc, à un quart d'heure de vol de Papeete.

Quand il ne s'enferme pas à Mulholland Drive, Marlon Brando y vit en paréo, cheminant seul, la nuit, le long des plages immaculées, souverain absolu et fantasque de ce royaume du bout du monde, tel le Kurtz d'*Apocalypse Now*. Il en est le roi, Cheyenne la princesse capricieuse et adulée, droguée précoce à la beauté du diable dont Dag Drollet, aimanté malgré tout, découvre vite le charme vénéneux.

Fils d'un haut fonctionnaire à la retraite qui fut administrateur de l'Etat (sous-préfet) dans les îles Australes, l'un des archipels de la Polynésie française, Dag Drollet aime la vie qu'il a facile. Il travaille un temps pour le second mari de sa mère, un entrepreneur de travaux publics. Puis il déclare qu'il va se faire pêcheur. Il tâte parfois du pakalolo, un dérivé du cannabis, comme presque tous les Tahitiens de son âge. Mais il est dur à la tâche. Il construit de ses mains pour Cheyenne une belle villa en bois, à la façon polynésienne, face au lagon de Punaauia, aux portes de Papeete, parmi les manguiers, les arbres à pain et les vanilliers.

Leur liaison est déjà orageuse. Cheyenne se drogue toujours, éclate en colères soudaines, capricieuse comme jamais. Un jour qu'ils sont aux îles Marquises et, qu'en état de manque, elle lui inflige une scène particulièrement violente, il la gifle, *« pour la calmer »*. Le seul acte de brutalité dont le père de Dag Drollet, Jacques-Denis, admet aujourd'hui la réalité. Une aubaine pour les avocats de Christian Brando.

Paroles terribles

Au printemps dernier, Cheyenne s'envole pour Los Angeles en compagnie de Dag, pour y accoucher d'un enfant qu'elle dit être de lui *lorsqu'elle n'affirme pas le* contraire. Leurs rapports se sont encore détériorés. Peu de temps auparavant, un accident d'auto, survenu sur une route de Tahiti, l'a en partie défigurée, un drame que la chirurgie esthétique n'a qu'imparfaitement réparé. Un traitement psychiatrique depuis cette époque, comme le déclare Marlon Brando au cours de sa déposition, elle souffre, selon son père, de *« graves problèmes psychologiques »* qui influent sur son comportement *« souvent (...) irrationnel »*.

Consignées par les enquêteurs, ces précisions ajoutent aux mystères de la nuit du crime. En début de soirée Christian passe prendre sa demi-sœur à Mulholland Drive pour l'emmener dîner dans un restaurant d'Hollywood. Il déclarera avoir été scandalisé d'apprendre que Dag Drollet la gifle. Emêché – on trouvera dans son sang deux fois plus d'alcool qu'il n'en faut pour condamner un conducteur en Californie – il menace : *« I'm going to kill him »* (Je vais le tuer).

Paroles terribles, rapportées par Cheyenne aux policiers américains, qui font d'elle la complice de cet assassinat qu'elle n'a pas empêché. Des paroles dont elle tente de minimiser la portée, quelques semaines plus tard, lorsqu'elle est inculpée par un juge d'instruction de Papeete à la demande de la famille de Dag Drollet : *« Il est exact (...) qu'au restaurant Christian a employé le mot « kill » mais je l'ai interprété comme voulant dire lui donner des gifles, le secouer »*.

Après le dîner, le frère et la sœur s'en sont retournés à Mulholland Drive. Ils se sont arrêtés en route chez la petite amie de Christian où celui-ci a pris l'arme du crime. Un pot de yaourt entamé auprès de lui, Dag Drollet regardait la télévision. D'une autre pièce, Cheyenne a entendu son frère crier : *« Ne la touche plus! »*. Et puis le coup de feu.

Christian a avoué, au cours d'une longue déposition que la justice américaine considère comme nulle car le *detective* Steve Osti qui l'interrogeait a oublié de l'informer *qu'il pouvait demander* l'assistance d'un avocat. Selon que ses défenseurs sauront ou non tirer partie de cette bévue, il risquera la réclusion à perpétuité pour assassinat (*first-degree murder*) ou quatre ans d'emprisonnement maximum pour homicide involontaire (*involuntary manslaughter*).

Sur la base de son inculpation actuelle, Cheyenne encourt, elle aussi, la perpétuité. Elle a été laissée en liberté, avec interdiction de quitter la Polynésie française. On la croise parfois dans les rues de Papeete où elle est traquée par les photographes. A Los Angeles, la mère de Christian a monnayé ses souvenirs pour 20 000 dollars. Les amis de son fils, les vrais et les faux, sont assiégés par les échotiers. Hollywood n'en finit pas de dévorer ses mythes.

BERTRAND LE GENDRE

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

Cadeau

LE dangereux défi que se lance encore la démocratie ! Que le groupe communiste de l'Assemblée nationale en soit l'auteur ou le relais n'est pas fait pour rassurer. Les dirigeants de ce parti sont si riches d'idées mauvaises ou saugrenues que toutes en deviennent soupçonnables.

Mais il fallait bien leur faire une fleur puisque, fût-ce en ronchonnant et de biais, ils soutiennent le gouvernement. Comme il n'était pas question de leur céder un iota sur Renault, où ils ne disent pas que des inepties, comme le Conseil constitutionnel les a, non sans motifs, envoyés paître à propos des « dix » de la Régie, le gouvernement, pas bête, a dû se dire qu'un texte renforçant les pénalités contre le racisme avait, en outre, quelque chance de faire bonne figure à son bénéfice et de mettre en porte-à-faux l'opposition. Même si ce mot de racisme est aujourd'hui profondément « désamantisé », pourraient dire les linguistes ; comme le fut, il n'y a pas si longtemps, celui de fasciste.

Comme, d'autre part, des dispositions voisines figuraient peu ou prou dans le texte que M. Rocard avait remis aux participants de la table ronde réunie naguère sur le sujet, on pouvait se dire, à la fois, que cela faisait plaisir à de vieux copains et que c'était « dans la ligne ».

A cela près que, à force de vouloir bien faire, la machine déraille. Parce que cette loi est, avant même d'être votée et dans quelque état qu'elle le sera, un cadeau à M. Le Pen, parce qu'elle met la presse en accusation dans des conditions dont la Fédération nationale de la presse française a raison de relever la *« précipitation »*, enfin, parce qu'on demande (encore) à la justice d'apporter à un mal dont la facette juridique est bien étroite un remède qu'elle est totalement incapable de fournir.

∴

Sur le terrain de la justice et de sa fonction répressive, cette loi concourt une fois de plus à banaliser l'idée de sanction, de nouveau présentée comme la panacée, et à amoindrir la gravité de la privation des droits civiques puisque l'on en étend les cas d'application.

Cette surenchère dans la sanction montre, d'ailleurs, s'il en était besoin, que le dispositif déjà en vigueur, qui n'est tout de même pas de la roupie de sansonnet, en fait de sévérité, a eu les résultats d'un cautère sur une jambe de bois. Sinon, y serait-on revenu ?

La suite ne sera pas plus satisfaisante. De deux choses l'une. Ou bien les tribunaux useront largement de cette loi future, ou bien il n'en sera rien ; étant rappelé qu'il est juridiquement très difficile de rapporter la preuve des motivations racistes d'un comportement ou d'une décision. A moins de présumer le racisme, ce qui serait tout de même aller un peu loin sur un terrain passablement miné.

Le recul du racisme serait évidemment une... avancée : sociale, démocratique, morale et intellectuelle. Mais les lois, *a fortiori* dans ces domaines qui touchent au plus profond de chacun de nous, là où elles ne peuvent être que celles que l'on se donne, ne *créent pas le progrès, elles se bornent* à l'enregistrer.

Croire qu'un « renforcement » de la législation antiraciste contribuerait à l'éradication du virus revient à confondre les analgésiques et les antibiotiques, l'aspirine et la pénicilline (1). La douleur disparaît mais l'infection demeure, progressant d'autant mieux, sans se faire entendre.

Si les condamnations devaient être rares, ce qui est l'hypothèse la moins improbable, la loi en serait encore une fois dévaluée et la justice avec elle. Encore une fois, l'Etat fulminera sans autre effet que d'affadir davantage la crainte que devraient pourtant engendrer ses menaces. Le prestige de l'Etat et de ses lois ne pourrait qu'en être affaibli. C'est persister dans une évolution détestable dont l'Etat est seul responsable.

Si les condamnations devaient être fréquentes, craignons que le débat ne revienne brutalement sur un terrain qu'il ne devrait pas quitter (si peu que ce soit, car, en réalité, on sait bien que ces textes ne sont qu'une esbroufe) : le terrain politique. Mais, alors, plus du tout, quand même, sur un fond de paix civile : dans le tumulte. Quel pourrait être, autrement, le sens de ces *« ordres »* que M. Le Pen envisage de donner ?

∴

IL n'est pas nécessaire de le regarder ou de l'écouter longuement pour voir qu'il ne rêve que d'une chose : en découdre. Car il ne faudrait pas oublier qu'il ne manque rien à cet homme pour être le parangon de l'extrémisme de droite, et surtout pas le goût de la violence physique.

C'est en cela aussi que la démocratie n'est pas sa famille, parce qu'elle bannit, précisément, jusque dans les affrontements et les querelles les plus rudes, le recours à cette violence physique. Au contraire, lorsqu'on entend tonner M. Le Pen, on devine tellement bien qu'il préférerait cogner. En y ajoutant la boue en prime. En France et ailleurs, l'extrême droite a toujours aimé déverser la boue en prétendant nettoyer le pays.

Ce n'est pas encore ce cadeau-là qui lui est fait, cette violence légitimée (à ses yeux) qu'il attend si fort, mais, à défaut, avec cette idée tellement étrange, tellement mal foutue et, pour tout dire, tellement indigne et sotte sur la presse, le cadeau d'une société canalisée, à commencer par la pensée, qui fait si naturellement partie de l'idéologie de M. Le Pen et de sa troupe. Faut-il, aussi, être ignorant des lois sur la presse pour croire qu'il est encore possible d'y ajouter des contraintes, des peines et des incriminations ?

Cette loi, enfin, n'a pas de sens parce que, sous couvert de viser la généralité des choses, elle n'est, dans le fond, dirigée que contre le seul M. Le Pen. Encore qu'elle conduise à plonger tout un peuple dans la culpabilité, ce qui est injuste et dangereux.

Le reste, c'est de la poudre aux yeux. Imaginer que le président du Front national va en être impressionné est d'une charmante naïveté. Ça ne peut, au contraire, que lui fouetter le sang. Si le 1er mai de M. Le Pen n'a pas au moins montré cela, c'est à désespérer.

Tant que l'on ne voudra pas admettre qu'une opinion politique (qu'elle soit immonde, haïssable ou tout ce que l'on veut n'y change rien) se combat sur le terrain politique, et non dans les prétoires, on ira d'échecs en capitulations.

∴

LE désastre auquel aboutit, pour la démocratie représentative, la loi d'amnistie qui, dans les faits, blanchit les seuls élus, ce qui est baroque, devrait inciter à réfléchir sur les dangers du mélange des genres entre la justice et la politique ; c'est-à-dire, plus platement, sur les risques qu'il y a à méconnaître par trop la vieille séparation des pouvoirs. L'opinion pense manifestement que c'est tricher. Ne le pense-t-elle pas aussi lorsque, contre M. Le Pen, on demande à la justice de régler les comptes de la politique ?

Lors de son entrée en fonctions, M. Rocard avait promis, symboliquement, de repeindre les cages d'ascenseur et les boîtes aux lettres. Qu'attend-il ? M. Michel Noir propose aujourd'hui que l'on projette dès maintenant *« dans les écoles comme outils pédagogiques »* l'enregistrement du procès Barbie. Qu'attend-on ?

∴

PS récriminatoire. Bon gré, mal gré, parce que c'est une disposition de son cahier des charges, Antenne 2 diffuse chaque semaine les services religieux et notamment le catholique. Si cette chaîne entamait sa diffusion à l'élévation ou à la consécration, il y aurait des protestations sans nom. Cette semaine, grignotant encore sur la précédente, FR 3 a commencé sa retransmission des débats de l'Assemblée nationale du mercredi après-midi alors que le premier orateur avait, à quelques mots près, achevé sa question. L'ouverture de la séance, n'en parlons même pas. La messe a-t-elle, pour le service public, plus d'importance que la démocratie ?

PS utilitaire. La semaine prochaine, relâche.

(1) Oui, l'image est fautive puisqu'on ne lutte pas contre les virus avec des antibiotiques.

ÉDITION

A la Foire du livre de Francfort

Les éditeurs allemands sont encore séparés

FRANCFORT

de notre envoyé spécial

Officiellement ouverte au moment même où l'Allemagne retrouvait son unité, la 42e Foire internationale du livre de Francfort a ignoré l'événement avec ostentation. Tout s'est passé comme si les organisateurs avaient craint que le retentissement national de l'événement ne nuise à la dimension internationale de leur manifestation.

La Foire du livre de Francfort ressemble comme une sœur, en 1990, à celle qui s'est déroulée en 1989. L'an dernier, Vaclav Havel n'avait pas été autorisé à se rendre à Francfort pour y recevoir le prix de la Paix, que lui avaient décerné les libraires allemands. Maintenant, il est président de la République tchécoslovaque. Qu'importent ces péripéties politiques : la Tchécoslovaquie occupe cette année le même coin de pavillon un peu triste de la Foire, avec comme d'habitude à ses côtés l'Union soviétique, la Hongrie, la Yougoslavie... et la RDA.

Car même si la République démocratique allemande s'est officiellement fondue depuis le 3 octobre dans la Bundesrepublik, elle continue à exister à la Foire du livre, loin, très loin géographiquement, de son ex-sœur de l'Ouest, qui bénéficie à elle seule d'un étage entier du pavillon 4, le seul qui attire vraiment la foule des éditeurs et du public.

Il existe certes des raisons techniques à cette surprenante ségrégation. Si la RDA n'existe plus, les éditeurs qui y travaillaient, qu'ils dépendent de l'Etat, des universités ou qu'ils se soient, très récemment, constitués en petites unités éditoriales indépendantes, ont continué à signer des contrats et à acquérir des droits dans des conditions sensiblement différentes de celles qui prévalent à l'Ouest. Dans certains cas, les choses ont évolué tellement vite à Berlin-Est, à Leipzig ou à Chemnitz, qu'on ne sait plus très bien à qui appartiennent les maisons d'édition et les contrats qu'elles ont signés.

Dans d'autres cas, nombreux, les mêmes livres ont été vendus à une maison d'édition est-allemande et à une autre de l'Ouest. Ce qui fait que deux maisons concurrentes, opérant désormais dans le même pays, peuvent proposer le même ouvrage. Il y aura beaucoup de travail demain en Allemagne pour les avocats.

Il n'empêche : ces difficultés commerciales n'auraient certainement pas pu faire obstacle à une unification même symbolique des stands allemands si la volonté de réunion s'était exprimée. A force de ne pas vouloir faire de politique, les promoteurs de Francfort en ont fait, de la plus spectaculaire façon. Reléguer les éditeurs de RDA aux côtés des Turcs et des Yougoslaves, c'est aussi manier des symboles.

Sentiment national et sens des affaires

Il semble, en fait, que les éditeurs ouest-allemands abordent avec circonspection, sinon avec crainte, les perspectives ouvertes par la réunification. Le sentiment prévaut que les habitants de l'ancienne Allemagne communiste, s'ils constituent un nouveau marché pour les productions ouest-allemandes, vont connaître des difficultés dues à leur niveau de vie très inférieur. *« Ils vont acheter des voitures, s'ils le peuvent, et des appareils électroménagers, et de l'audiovisuel, mais il ne leur restera jamais assez d'argent pour s'acheter des livres »*. Cette opinion d'un éditeur est largement partagée. D'autant que les livres, à l'Est, étaient jusqu'à présent, par le jeu des subventions d'Etat, assez peu chers, et que leur prix, dans un marché libre, va notablement s'élever.

Tout le monde ne fait pas le même calcul. Bertelsmann, par exemple, vient d'ouvrir son club de livres à l'Est. En un mois, il a recueilli quatre cent mille adhérents, sans avoir à faire le moindre effort de publicité. La vente des livres de poche devait également connaître un bel essor.

Mais on ne voudrait pas, dans les grandes maisons d'édition de Francfort, de Munich et de Berlin, lâcher la proie pour l'ombre ; et le sentiment national y est victorieusement combattu par le sens des affaires. Le présent, c'est encore les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et, dans une bien moindre mesure, la France, l'Espagne et l'Italie. Pour l'Est, qu'il soit allemand, hongrois, polonais ou russe, il convient de voir venir. En évitant soigneusement toute manifestation de sentimentalité.

PIERRE LEPAPE

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Les autoroutes brouillées avec la nature

Comme pour le TGV, le débat rebondit entre aménageurs et écologistes

La France paierait-elle trop cher, en termes d'écologie et de qualité de vie, ses 8 000 kilomètres d'autoroutes, auxquels le schéma autoroutier national prévoit d'ajouter 4 000 autres kilomètres dans dix ans ? En dix-sept points de son tracé, ce schéma est contesté. M. Antoine Waechter, chef de file des Verts, a pris la tête d'un *« Comité national contre les excès autoroutiers »*. M. Brice Lalonde lui-même, ministre de l'environnement, s'emporte contre *« le délire automobile »* et rêve d'une *« taxe sur le kilomètre parcouru par autoroute »*.

Ministre de l'équipement, M. Michel Delebarre serait tenté de « passer en force ». Mais les interventions récentes du président de la République s'opposant à la traversée de la forêt d'Orléans ou faisant supprimer un désastreux échangeur en forêt de Saint-Germain, dans les Yvelines, donnent du tonus aux opposants. Sur ce « front »-là aussi, le débat est ouvert entre les « aménageurs » et les « protecteurs ».

Les autoroutes occupent des surfaces de territoire de plus en plus vastes. Leur emprise, qui se limitait hier à une cinquantaine de mètres de large, atteint aujourd'hui le double, soit en moyenne une « consommation » de 10 hectares au kilomètre. Si rien ne vient freiner la motorisation croissante des Européens (la France compte déjà 25 millions de voitures et en aura 37 millions dans vingt ans), les experts prédisent qu'il faudra soit élargir (comme on l'a déjà fait dans la vallée du Rhône et le Languedoc), soit doubler le réseau autoroutier actuel. A terme, celui-ci occupera plus de 100 000 hectares.

Déjà, à l'instar du TGV, l'autoroute cloisonne le territoire comme aucun autre aménagement – sauf les canaux – ne l'avait fait auparavant. Bien que les ingénieurs s'efforcent de rétablir le maillage des routes secondaires et des cours d'eau, au prix d'un ouvrage de franchissement par kilomètre, le ruban d'asphalte ferme d'innombrables petites voies de communication qui sont de véritables capillaires pour les écosystèmes.

Un Hexagone tronçonné

Si les hommes s'en accommodent, les animaux le paient cher. Grands voyageurs, les sangliers ont totalement déserté certains secteurs désormais enclavés. On a construit sur certaines autoroutes de spectaculaires passerelles à gibier (environ 80 pour tout l'Hexagone) et même pour les *batraciens amoureux de très* médiatiques « crapeauducs ». Mais ces concessions à la vie sauvage sont insuffisantes. Mâles et femelles de certaines espèces ne parviennent plus à se rejoindre, et ces populations sont menacées de disparition. Quelques centaines de cerfs, chevreuils et sangliers laissent leur carcasse sur l'asphalte chaque année. Sans parler des trotte-menu.

Les constructeurs d'autoroute compensent financièrement le remembrement des domaines agricoles traversés (on compte en moyenne 125 hectares par kilomètre). Mais l'opération, qui, au total, touche déjà plus d'un million d'hectares, se révèle désastreuse : les haies et les arbres disparaissent, les prairies sont labourées, la faune et la flore s'appauvrissent, les crues peuvent devenir dévastatrices, les nitrates se répandent dans les nappes phréatiques.

Une nuisance majeure figure à peine dans les études d'impact, tant on la considère comme inévitable et banale : la pollution atmosphérique. Sur les autoroutes les plus fréquentées, les usagers se déplacent en permanence dans un brouillard peu visible – mais pas inoffensif – de gaz d'échappement, de poussières et de micro-particules de métaux lourds. Or, malgré tous les efforts en faveur du « moteur propre », les émissions additionnées de nos voitures (oxyde de carbone, hydrocarbures et oxyde d'azote) ont augmenté de 30 % depuis 1970.

Si certains de ces gaz sont toxiques, ils ont au moins le mérite de se diluer dans l'atmosphère. Restent les particules. Bon an mal an, une autoroute où circulent 35 000 véhicules/jour reçoit par kilomètre 73 tonnes de poussière, 146 kilos de plomb, 54 kilos de zinc et 2,5 tonnes d'hydrocarbures !

Quels sont les effets d'un tel cocktail sur les conducteurs, les riverains et les végétaux ? *« Il y a des années que nous ne l'avons pas étudié,* reconnaît-on à l'équipement, *mais nous commençons à être inquiets pour les usagers, et des équipes vont reprendre les recherches. »* Emportés par le vent, les polluants, notamment le plomb, le plus dangereux, se déposent alentour. Les lichens de la forêt de Fontainebleau qui poussent à 15 mètres de l'autoroute du Sud contiennent 20 fois plus de plomb que la normale et ceux que l'on ramasse à 500 mètres en ont encore deux fois trop.

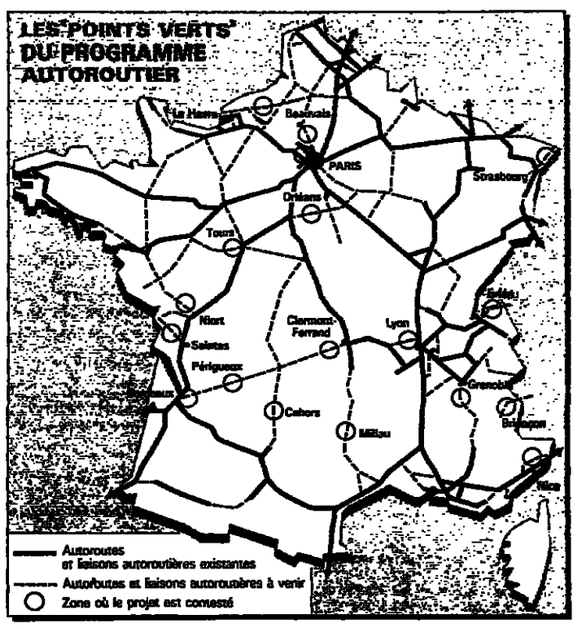

Contamination des cours d'eau

A ceux qui jardinent à proximité d'une voie autoroutière, il est souvent conseillé de laver soigneusement la production de légumes ou de fruits. Mais le lessivage entraîne une contamination des cours d'eau et celle des nappes lorsque la pluie nettoie les chaussées. Les citernes de produits chimiques et de pétrole qui se renversent à la suite d'accidents (plusieurs dizaines par an) sont redoutées, ainsi que les saumures qui résultent de l'épandage de sel en hiver.

Quand l'autoroute passe à proximité de sources alimentant des villes (par exemple près de Lyon, de Niort et de Carcassonne), les constructeurs prévoient des fossés étanches et des bacs de retenue. Mais ailleurs ils s'en remettent aux *« capacités épuratoires »* de rigoles ordinaires et de fosses de décantation dont on reconnaît, à mi-voix, qu'elles sont inefficaces. Pour le sel enfin, qui brûle les végétaux (il tue 600 000 arbres par an sur l'ensemble des routes d'Europe occidentale) et peut rendre les eaux souterraines impropres à la consommation, il est seulement conseillé au personnel de la voirie d'en user avec davantage de parcimonie...

Mais, de toutes les nuisances autoroutières, le bruit est certainement l'ennemi numéro un des riverains. Alors que 55 décibels représentent le confort acoustique, que 65 décibels sont le maximum tolérable dans une habitation, les croisées ouvrant sur une autoroute reçoivent couramment 75 et parfois même 83 décibels.

Conformément à la réglementation de 1983, les ingénieurs des travaux publics évitent, autant que faire se peut, les agglomérations et interposent entre l'ouvrage et ses riverains *des talus et des murs* anti-bruit. Mais ils confessent que le résultat est rarement vérifié. Pour les 1 000 kilomètres d'autoroutes urbaines restant à construire, le devis des protections acoustiques atteint 10 milliards de francs. Emploiera-t-on au moins ces nouvelles chaussées absorbantes qui enlèvent au bruit de roulement de 4 à 9 décibels, ce qui est considérable ? Ce n'est pas acquis.

La vitrine des bavures esthétiques

Restent les coups partis, autrement dit les vieilles voies rapides que l'augmentation du trafic a rendues infernales. En 1982, on estimait qu'en dehors des villes elles-mêmes 300 000 logements étaient exposés en façade à plus de 70 décibels. Près de 900 000 banlieusards et ruraux étaient donc condamnés à vivre fenêtres fermées. Pour la résorption de ces points noirs, un grand programme fut lancé. Huit ans plus tard, 10 % seulement des logements ont été traités, souvent par des isolations de façade et des doubles vitrages.

Toutes les perturbations entraînées par l'autoroute trouvent finalement leur traduction dans le paysage. D'abord, celui de la voie elle-même. Sur les soixante derniers kilomètres de l'autoroute du Nord, avant Paris, on peut relever 350 panneaux de signalisation réglementaires. Sans compter les publicités et les enseignes racoleuses. Les premières sont théoriquement interdites à moins de 200 mètres en rase campagne et à moins de 40 mètres en agglomération. Mais les dérogations sont monnaie courante et le laxisme des maires fait le reste. Si les péages et les stations-service ne sont pas des modèles d'architecture, que dire des zones d'activité qui s'étalent à proximité de chaque échangeur ? L'autoroute devient petit à petit la vitrine de toutes les bavures esthétiques.

Cette pollution visuelle est devenue si catastrophique que les sociétés concessionnaires réagissent. M. Michel Denieul, devenu président des ASF (Autoroutes du sud de la France), se bat pour conserver aux 1 500 kilomètres de tracé qu'il gère un aspect convenable. Entouré d'architectes et de paysagistes, il soigne l'esthétique de ses ouvrages, plante ses bermes, érige des sculptures sur ses aires de repos, pourchasse les publicités déshonorantes et dénonce les *constructions qui masquent* les points de vue les plus précieux.

Au ministère de l'équipement, M. Christian Leyrit, directeur des routes, affirme qu'il veut *« réaliser des autoroutes de qualité, dans des paysages de qualité »*. Pour cela, il se fait assister d'un paysagiste de renom, M. Bernard Lassus, et il a convaincu M. Michel Delebarre de consacrer 1 % des crédits des liaisons Clermont-Béziers et Vierzon-Brive à des études préalables permettant une meilleure insertion dans le paysage. Il estime que le coût « environnement » d'une autoroute (de 1 à 5 % du devis) devrait être totalement intégré dans le prix « normal » de l'ouvrage. Ce n'est pas une révolution, mais un changement de cap salué par les services de l'environnement.

Reste que les paysagistes engagés par les services départementaux de l'équipement se comptent sur les doigts d'une main, que les observatoires écologiques autoroutiers mis en place à la fin des années 70 sont en sommeil, que les crédits de recherche sur les nuisances des transports sont insignifiants et que le programme d'effacement des points noirs du bruit s'enlise.

Diverses solutions peuvent être imaginées : réaliser, d'abord, une étude d'impact globale des 4 000 kilomètres supplémentaires inscrits au schéma autoroutier national. Ensuite, relancer la recherche et les observatoires, affecter des moyens à la lutte anti-bruit, recruter des paysagistes, renoncer au remembrement systématique, *etc. Surtout mieux gérer* le réseau existant et, avant de céder à la tentation du « désenclavement » par l'autoroute, s'offrir une pause de réflexion.

MARC AMBROISE-RENDU

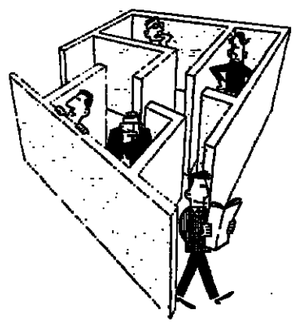

AUJOURD'HUI, SI VOUS NE CONNAISSEZ PAS LES RÈGLES DE L'EMPLOI VOUS SEREZ VITE HORS JEU

Aujourd'hui, formations et secteurs d'activité sont en permanente évolution. De nouveaux métiers se créent, d'autres se transforment : les compétences s'affinent, les exigences deviennent multiples.

Dans ce contexte, l'avenir est à ceux qui analysent et anticipent les nouvelles données d'un jeu sans cesse plus complexe.

Le Monde Initiatives a été créé pour eux, cadres et étudiants.

Pour qu'ils trouvent informations et enquêtes sur les carrières, la formation professionnelle, les études et leurs débouchés. Pour qu'ils aient à leur disposition des offres d'emploi afin d'agir à bon escient, au bon moment.

Le Monde Initiatives « Campus-Emploi », avec votre quotidien *le Monde*, sans supplément de prix.

Chaque mardi (numéro daté mercredi).

Le Monde INITIATIVES CAMPUS ◆ EMPLOI

NOUVEAU SUPPLEMENT CHAQUE MARDI (numéro daté mercredi)

Le Monde DE L'EDUCATION

ENQUÊTE OCTOBRE 1990

LES FACS DE LA RÉUSSITE

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

(Publicité)

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Décision du Conseil de la concurrence relative aux accords conclus entre des syndicats d'artiste interprètes, des organismes de communication audiovisuelle et certains producteurs d'émissions de télévision ».

Le Conseil de la concurrence :

Vu les lettres enregistrées respectivement le 3 août et le 2 septembre 1988 sous les numéros C 205 (F 176) et C 209 (F 180) par lesquelles l'Union des producteurs de films et la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français ont saisi le Conseil de la concurrence des pratiques anticoncurrentielles résultant de l'article 1-2-4 de la convention collective des artistes-interprètes engagés pour des émissions de télévision, signée le 31 mai 1988, ainsi que de l'accord séparé conclu le même jour ;

Vu la lettre enregistrée le 1er août 1989 sous le numéro C 329 (F 266) par laquelle le Syndicat des producteurs de programmes audiovisuels a saisi le Conseil de la concurrence des pratiques précédemment dénoncées par la Chambre syndicale des producteurs et importateurs de films français ;

Vu l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence, modifiée, ensemble le décret n° 86-1309 du 29 décembre 1986, modifié, pris pour son application ;

Vu l'article L. 511-1 du code du travail ;

Vu la loi n° 85-660 du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteur et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle ;

Vu les observations présentées par les parties ;

Le rapporteur, le rapporteur général, le commissaire du gouvernement et les parties entendus ;

Retient les CONSTATATIONS (I) et adopte la DÉCISION (II) ci-après exposées.

I. - CONSTATATIONS

a) L'économie du secteur audiovisuel.

La production d'œuvres de fiction audiovisuelles nécessite l'intervention de trois professions :

– les diffuseurs, c'est-à-dire les chaînes de télévision qui, aux termes de leurs cahiers des charges, ne peuvent avoir d'autre activité que la programmation et la diffusion ; la production directe leur est interdite, sauf de manière accessoire et à leur propre usage en ce qui concerne Antenne 2 et FR 3 ;

–les producteurs d'œuvres audiovisuelles, secteur caractérisé, sauf quelques exceptions, par la petite taille des entreprises et la faiblesse du montant de leurs capitaux propres ;

– les artistes-interprètes, profession affectée d'un taux de chômage permanent de l'ordre de 80 %, d'un travail intermittent et, par suite, de pensions de retraite très faibles ; fortement syndiquée et disciplinée à l'égard des mots d'ordre syndicaux, elle est en mesure de paralyser immédiatement et durablement des tournages, l'arrêt de travail d'un petit nombre, voire d'un seul artiste, étant suffisant à cet égard.

A ces trois catégories s'ajoute le cas particulier de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), établissement public chargé, par la loi du 29 juillet 1982 modifiée sur la communication audiovisuelle et celle du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, de conserver et d'exploiter les archives accumulées par les sociétés nationales jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi du 29 juillet 1982 ainsi que les œuvres autres que de fiction, produites après cette date par A 2 et FR 3, qui deviennent sa propriété trois ans après leur première diffusion.

La production d'œuvres de fiction audiovisuelles a connu dans les années récentes des bouleversements qui sont à l'origine de la présente affaire.

Le coût très élevé de la production d'une heure de fiction (entre 3 et 8 millions de francs) contraint le producteur à obtenir la participation financière d'un diffuseur. Celle-ci se matérialise le plus souvent par un contrat dit « achat de droits-commande » par lequel la chaîne achète à l'avance les droits de diffusion et de rediffusion en France pendant une certaine période, à l'issue de laquelle le producteur en redevient propriétaire.

A l'origine, l'ORTF apportait 90 % du financement et se réservait les droits, pour un nombre illimité de diffusions, pendant quinze ans : l'opération était aisément rentabilisée par le producteur (en général parce qu'il était aussi producteur exécutif, c'est-à-dire chargé de la réalisation matérielle de l'œuvre, sur laquelle il prélevait une marge), mais à l'issue de la période d'exclusivité l'œuvre n'avait plus guère de valeur.

Depuis quelques années, la part des diffuseurs dans le financement est tombée à 50 ou 60 %, les droits étant limités à cinq ou sept ans (cette durée tend même à diminuer) pour une à trois diffusions. Le producteur apporte 15 %, le reste provenant de diverses sources (Centre national du cinéma, SOFICA...). La chaîne rentabilise son apport avec les diffusions. Le producteur ne peut le faire qu'avec les ventes à l'étranger pendant la période d'exclusivité en France (mais les œuvres françaises s'exportent très difficilement) ou avec les ventes à d'autres diffuseurs français au-delà de cette période.

Or la demande s'est fortement accrue sur le marché de la rediffusion : l'entrée en scène de nouveaux diffuseurs aux budgets initialement limités, l'augmentation considérable du nombre d'heures de diffusion, les quotas d'œuvres d'expression originale française imposés par les cahiers des charges et l'inélasticité de l'offre due au caractère encore artisanal de la profession des producteurs, ont accru le besoin d'œuvres à rediffuser. Dans le même temps, l'éparpillement de l'audience entre les différentes chaînes a rendu plus nombreux le public potentiel des rediffusions.

Cette évolution, qui conduit à de nombreuses rediffusions d'une même œuvre, inquiète beaucoup les artistes-interprètes. Ceux-ci considèrent, en effet, que la multiplication des rediffusions entraîne une usure de leur image auprès du public et surtout limite le nombre d'heures de tournage des œuvres « fraîches ». A ce titre, la rediffusion fait l'objet, dans l'audiovisuel, d'une rémunération complémentaire calculée en pourcentage du cachet initial revalorisé. Pour des motifs de sécurité, les artistes ont exigé et obtenu que cette rémunération leur soit versée par le diffuseur (le producteur versant toujours le cachet initial) ; il en résulte pour les chaînes de TV une charge financière qui s'ajoute au prix d'achat des droits et pèse sur le coût des rediffusions.

b) L'origine des accords contestés.

En 1987, il est apparu nécessaire d'ouvrir des négociations en vue de l'élaboration d'une nouvelle convention collective. En effet, d'une part, la convention précédente, signée en 1985, avec les trois chaînes issues de l'ORTF, ne s'imposait pas aux nouveaux diffuseurs (la Cinq, M 6, Canal +, la Sept), d'autre part, la crise du cinéma et l'augmentation de la demande d'œuvres dans le secteur audiovisuel avaient attiré sur ce marché des producteurs jusque-là spécialisés dans le cinéma et regroupés dans des syndicats non signataires de la précédente convention : l'Union des producteurs de films (UPF), la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français (CSPEFF) et l'Association française des producteurs de films.

Ces nouveaux venus espéraient introduire dans l'audiovisuel le mode de rémunération des rediffusions en vigueur pour les œuvres cinématographiques, calculé en pourcentage du prix de cession et par suite beaucoup moins avantageux pour les artistes-interprètes. Ils avaient fait adopter cette position par le collège des employeurs, mais la menace d'une grève conduisit très vite les chaînes ainsi que l'INA, la société Pathé-Cinéma et l'Union syndicale des producteurs de programmes audiovisuels (qui regroupe des producteurs traditionnellement actifs dans le secteur audiovisuel) à en revenir à l'ancien mode de rémunération. Les syndicats d'artistes concédèrent toutefois une modulation du taux de la rémunération complémentaire en fonction de l'heure de programmation et du rang de la rediffusion. L'Union des producteurs de films, la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films et l'Association française des producteurs de films se retirèrent alors de la négociation. Ce retrait conduisit les artistes-interprètes à se montrer intransigeants sur un autre point en discussion : le champ d'application de la convention collective. Dès lors, en effet, qu'une partie des producteurs refusait d'y adhérer, les garanties qu'elle offrait risquaient de devenir illusoires, le taux de chômage de leur profession donnant aux artistes, individuellement, une faible capacité de négocier leur contrat de travail. Dès 1964, et après deux mois de grève, les syndicats avaient obtenu de l'ORTF une clause d'après laquelle l'Office exigerait de tous les producteurs contractant avec lui qu'ils respectent les stipulations de la convention collective. En 1985, les trois chaînes avaient accepté de reconduire cette disposition.

Le 19 février 1988, à nouveau sous la menace de la grève, les chaînes (hormis la Cinq et M 6 qui poursuivaient avec les artistes-interprètes des négociations séparées) acceptèrent de reconduire une clause (l'article 1-2-4 de la convention) par laquelle elles s'engageaient à ne signer de contrats de façonnage ou de coproduction (ou achat de droits-commande) qu'avec des producteurs acceptant d'appliquer la convention collective, même s'ils n'en étaient pas signataires, aux artistes-interprètes qu'ils engageraient.

Ce second succès entraînait logiquement les syndicats d'artistes à obtenir que tous les diffuseurs adhèrent à la convention, de manière à contraindre les producteurs sans exception. Mais la Cinq et M 6, qui avaient obtenu des concessions sur le taux de rémunération des rediffusions pour tenir compte du fait qu'elles n'étaient alors reçues que sur une partie du territoire, ne se décidaient pas à signer.

Les syndicats déclenchèrent alors une grève des tournages pour les œuvres destinées à ces chaînes et obtinrent également, le 19 février 1988, la signature par les autres employeurs (à l'exception de Canal +, la Sept et la SFP) d'un accord séparé aux termes duquel ils s'engageaient à ne pas coproduire avec la Cinq et M 6 et à ne pas leur céder de droits tant que durerait la grève, et au plus tard jusqu'au 31 décembre 1988.

L'INA prit cependant la précaution d'enclore de l'accord les contrats qu'il avait passés avec ces deux chaînes en 1987, leur permettant de puiser dans son stock à hauteur de 1 500 heures sur trois ans pour la Cinq et de 250 heures par an sur deux ans pour M 6.

Le 31 mai 1988, l'accord séparé fut à nouveau signé, en même temps que la convention collective, dans des termes légèrement modifiés (seules les cessions de droits étaient interdites). En étaient signataires les sociétés TF 1, Antenne 2, FR 3 et Pathé-Cinéma, l'Union syndicale des producteurs de programmes audiovisuels (USPA), l'INA, le Syndicat national libre des acteurs FO, le Syndicat des artistes du spectacle CFDT, le Syndicat français des artistes CGT et le Syndicat indépendant des artistes. La Cinq et M 6 adhérèrent à la convention le 13 septembre 1988, ce qui mettait fin à la grève et rendait l'accord caduc.

c) Les termes des saisines.

Dans le dernier état de leurs écritures, l'Union des producteurs de films, la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français et le Syndicat des producteurs de programmes audiovisuels soutiennent que l'article 1-2-4 de la convention collective, combiné avec les stipulations de l'article 8-4-1 qui prévoit que les rémunérations complémentaires sont calculées en cas de rediffusion en fonction du cachet initial, aura pour effet d'augmenter le coût de rediffusion et par suite, ces coûts étant répercutés par les chaînes sur le prix d'achat des droits, d'empêcher les producteurs de rentabiliser leurs investissements. En satisfaisant les exigences des syndicats, les chaînes signataires auraient poursuivi un autre objectif, l'aggravation de la situation de dépendance des sociétés de production à leur égard, en vue d'en prendre, à terme, directement ou indirectement le contrôle : cette manœuvre caractériserait l'abus de position dominante des chaînes signataires de la convention.

Il est également reproché aux signataires de la clause 1-2-4 à la date du 19 février 1988, c'est-à-dire tous les employeurs sauf la Cinq et M 6, d'avoir voulu éliminer ces deux chaînes en leur imposant, alors que leurs budgets ne leur permettaient guère de produire, des coûts de rediffusion qu'elles n'étaient pas en mesure d'assumer.

L'accord séparé du 31 mai 1988, constituant une clause de boycott, poursuivait le même objectif, en contraignant la Cinq et M 6 à adhérer à une convention collective trop onéreuse pour elles.

Les défendeurs contestent ce raisonnement au fond et soutiennent par ailleurs, d'une part que le Conseil de la concurrence serait incompétent pour statuer sur une clause de convention collective, d'autre part que les saisines seraient irrecevables faute d'intérêt pour agir et parce qu'elles ne seraient dirigées que contre une partie des signataires, enfin qu'il y aurait lieu de faire application des dispositions du 1 de l'article 10 de l'ordonnance du 1er décembre 1986.

II. - A LA LUMIÈRE DES CONSTATATIONS QUI PRÉCÈDENT, LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE

Considérant que les saisines de l'Union des producteurs de films (UPF), de la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français (CSPEFF) et du Syndicat des producteurs de programmes audiovisuels (SPPA) sont relatives aux mêmes accords collectifs ; qu'il y a lieu de les joindre pour statuer par une seule décision ;

Considérant que, si le régime juridique des conventions collectives résulte des articles L. 511-1 et suivants du code du travail, et si le tribunal de grande instance est le seul juge de leur validité, ces conventions ne sauraient toutefois être exclues par nature du champ d'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance du 1er décembre 1986, qui n'est pas limité à certaines catégories d'accords ni à certains signataires ; que la liberté de négociation reconnue aux syndicats professionnels ne les autorise pas pour autant à déroger aux dispositions d'ordre public contenues dans lesdits articles 7 et 8 de l'ordonnance ; que, par suite, le Conseil de la concurrence est compétent pour statuer sur les infractions éventuelles à ces dispositions qui résulteraient des stipulations d'une convention collective ;

Considérant que, si les adhérents de l'Union des producteurs de films et de la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français consacrent l'essentiel de leur activité à la production de films cinématographiques, il est constant que certains d'entre eux ont depuis quelques années diversifié cette activité dans le secteur audiovisuel ; que d'ailleurs à ce titre ces deux organisations professionnelles ont été conviées à participer à la négociation de la convention collective du 31 mai 1988 ; que, dès lors, les pratiques contestées étaient de nature à porter atteinte, le cas échéant, aux intérêts dont elles ont la charge ;

Considérant qu'il résulte des termes de l'article II de l'ordonnance du 1er décembre 1986 que le Conseil de la concurrence est saisi de pratiques affectant le fonctionnement d'un marché et non de plaintes contre des personnes ; qu'il n'est au surplus pas tenu par les limites des demandes qui lui sont présentées ; qu'ainsi la circonstance que les saisines ne feraient pas mention de tous les signataires de la convention collective et de l'accord séparé n'est pas de nature à les entacher d'irrecevabilité ;

Considérant que, si l'Union des producteurs de films et la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français ont modifié leur argumentation lors de leur audition du 31 mars 1989, d'une part, les griefs retenus ont été clairement formulés dans la notification de griefs et le rapport, auxquels les intéressés ont pu répondre dans le délai légal, d'autre part, les mémoires complémentaires produits respectivement le 12 mai 1989 et le 26 juillet 1989 ont été régulièrement versés au dossier mis à la disposition des parties, qui ont été ainsi à même de présenter leurs observations ; que, dans ces conditions, la procédure contradictoire a été respectée ;

Considérant que les articles 19 et 20 de la loi du 3 juillet 1985 susvisés prévoient que la rémunération des artistes est fixée par leur contrat, à défaut par une convention collective, à défaut de celle-ci par des barèmes établis par des accords paritaires spécifiques pour chaque secteur d'activité, à défaut encore par une commission administrative ; qu'il ne résulte de ces dispositions, ni l'obligation de conclure une convention collective, ni celle d'y introduire une clause telle que l'article 1-2-4 incriminé ; que dès lors, contrairement à ce que soutient la société TF 1, cette clause constitue une entente dont il y a lieu d'examiner la légalité au regard des dispositions de l'ordonnance du 1er décembre 1986 ;

Considérant que la charge des rémunérations complémentaires prévues par l'article 8-4 de la convention collective du 31 mai 1988 pèse sur les diffuseurs ; que l'article 1-2-4 de ladite convention engage les seuls diffuseurs à obtenir des producteurs le respect de la convention ; qu'il ne concerne par suite que les stipulations relatives aux rémunérations initiales et aux conditions de travail qui sont à la charge des producteurs et ne peut être regardé comme une entente au détriment des sociétés la Cinq et M 6 ; que ces mêmes sociétés, avant leur adhésion à la convention, auraient pu conclure des accords de coproduction, même avec des producteurs signataires, sans se voir imposer le versement des rémunérations complémentaires prévues par ladite convention ; qu'elles ont au surplus obtenu avec l'accord des autres employeurs des conditions favorables de calcul des rémunérations complémentaires pour tenir compte de leur diffusion alors limitée sur le territoire national ;

Considérant qu'en vertu des stipulations de l'article 8-4 de la convention collective la première rediffusion d'une œuvre audiovisuelle donne lieu, quelle que soit l'heure de sa programmation, à une rémunération égale à 35 % du cachet initial de l'artiste-interprète ; que ce taux est de 25 % pour la seconde rediffusion ; qu'il compte de la 3e rediffusion, le taux varie de 10 à 35 % en fonction de la plage horaire dans laquelle l'œuvre est programmée ; que les producteurs ne disposent de droits à négocier que sur des œuvres déjà diffusées à deux ou trois reprises, lesquelles ne sont qu'exceptionnellement diffusées à une heure de grande écoute lors d'un passage ultérieur ; qu'ainsi, même s'il se révélait exact, comme il a été soutenu, que des chaînes aient répercuté le coût des rémunérations complémentaires sur le prix d'achat des droits, il ne résulte pas de l'instruction que cet accord ait entraîné, par rapport aux stipulations de la convention collective de 1985 qui prévoyait un taux uniforme de 25 %, quels que fussent le rang et l'heure de la rediffusion, une hausse artificielle des prix ou un transfert de charge ; qu'aucun élément du dossier ne fournit l'indice d'une volonté commune des diffuseurs d'affaiblir les producteurs par ce moyen ;

Considérant que, s'il est soutenu que l'article 1-2-4 comporte un procédé d'extension de la convention collective non conforme au code de travail, il n'appartient pas au Conseil de la concurrence de se prononcer sur ce point ;

Considérant, en revanche, que l'accord séparé du 31 mai 1988, signé entre, d'une part, le Syndicat national libre des acteurs FO, le Syndicat indépendant des artistes, le Syndicat des artistes du spectacle CFDT et le Syndicat français des artistes CGT, d'autre part, la société TF 1, la société nationale de télévision en couleur Antenne 2, la société de programmes France-Régions 3, la société Pathé-Cinéma, l'Union syndicale des producteurs de programmes audiovisuels et l'Institut national de la communication audiovisuelle, constituait un engagement de boycott qui avait pour objet de limiter l'accès des sociétés la Cinq et M 6 aux émissions à rediffuser disponibles sur le marché ; qu'à ce titre il avait le caractère d'une entente directement contraire aux dispositions de l'article 7 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 et qu'il y a lieu, par suite, de faire application, en tenant compte de l'ensemble des circonstances de l'espèce, des dispositions de l'article 13 de ladite ordonnance ;

DÉCIDE

ARTICLE 1er : Du chef de la conclusion de l'accord séparé du 31 mai 1988, il est infligé à la société TF 1 une sanction pécuniaire de 2,5 millions de francs, à la société nationale de télévision en couleur Antenne 2 et à la société de programmes France-Régions 3 une sanction pécuniaire de 1,5 million chacune, à l'Union syndicale des producteurs de programmes audiovisuels, au Syndicat indépendant des artistes, au Syndicat des artistes du spectacle CFDT, au Syndicat français des artistes CGT et au Syndicat national libre des acteurs FO une sanction pécuniaire de 150 000 F chacun, à l'Institut national de la communication audiovisuelle et à la société Pathé-Cinéma une sanction pécuniaire de 100 000 F chacun.

ARTICLE 2 : Dans un délai maximum de trois mois à compter de la date de notification de la présente décision, le texte intégral de celle-ci sera publié dans *le Figaro, le Monde, les Echos* et *la Tribune de l'Économie*, à frais communs et dans la proportion des sanctions pécuniaires qui leur sont infligées, par la société TF 1, la société nationale de télévision en couleur Antenne 2 et la société de programmes France-Régions 3.

Délibéré en section sur le rapport de Mme A.-M. LEROY, dans sa séance du 26 juin 1990 où siégeaient :

M. LAURENT, président,
MM. BISTEILLE, PINEAU, vice-présidents,
MM. BLAISE, FLECHEUX, SCHMIDT et URBAIN, membres.

N.B. - « Cette décision a été frappée d'appel et la procédure est actuellement pendante devant la Cour d'Appel de Paris. »

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

A l'École de guerre

Les états d'âme d'un jeune officier supérieur

« Aujourd'hui, les militaires estiment n'être l'objet ni du respect des citoyens ni de la considération de la nation. » Ce diagnostic de la crise militaire en France est celui d'un jeune officier supérieur, le chef d'escadron Bertrand Ballarin, dans le dernier numéro du bulletin trimestriel de l'association des Amis de l'École supérieure de guerre, intitulé *les Cahiers de Mars* (1). ***« La crise militaire se présente comme un ensemble complexe de désenchantement et d'amertume. (...) On peut craindre que la crise présente ne soit durable »***, ajoute le commandant Ballarin, qui est actuellement stagiaire à l'Institut d'études politiques de Paris et qui prévoit que ***« quelques mesures catégorielles [comme ce fut le cas avec le plan de revalorisation en 1970] ne suffiront pas à résoudre la crise ».***

« Les plus désespérés sont les chants les plus beaux » ... Le ton de ce jeune officier supérieur fait penser au vers célèbre de Musset. Son texte, écrit avec talent, a des accents de gravité particulière pour un corps – les personnels militaires de carrière – tenu traditionnellement au devoir de réserve.

« Pour cette population d'environ 300 000 hommes et femmes, la crise se vit à deux niveaux, estime-t-il dans un long article, sous le titre « Réflexions sur la crise militaire » dans l'armée de terre. *D'une part, les militaires ont le sentiment confus mais lancinant qu'une utilisation abusive est faite de leurs statuts et de leur code de conduite, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution. D'autre part, l'armée se sent enfermée dans une contradiction insoluble entre la spécificité militaire et le souci de rompre son isolement. »*

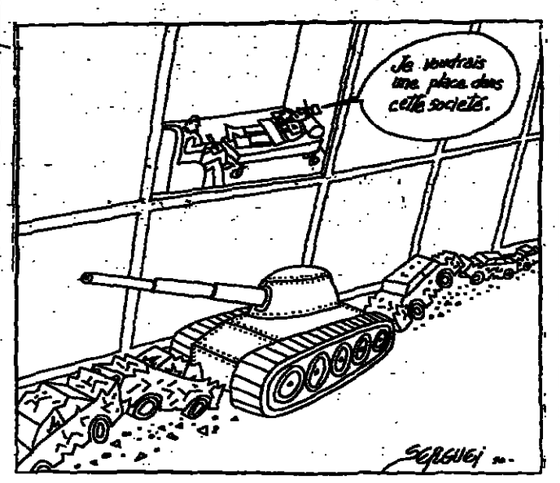

Une armée l'arme au pied

« La crise militaire se présente comme un ensemble complexe de désenchantement et d'amertume, considère encore le commandant Ballarin. *Le métier des armes comporte des contraintes importantes imposées par le législateur et relayées par une déontologie exigeante. Bien acceptées en tant que telles, ces contraintes pèsent d'un poids nouveau dès lors qu'elles s'amplifient inutilement. Les dispositions statutaires sont ainsi utilisées abusivement pour faire assumer à coût minimum des missions de service public qu'il faudrait sans cela rémunérer au prix du marché, mais qui n'ont qu'un rapport lointain avec les missions des armées. »*

« Simultanément, l'institution militaire se sent isolée du reste de la nation. Aucune gloire ne vient sanctionner les activités d'une armée qui demeure l'arme au pied. De coup, le statut social du militaire se dégrade. (...) De plus en plus, les militaires se demandent si la nation porte encore l'intérêt qui convient à leur mission et en comprend toute la gravité. (...) L'institution militaire ne recrute pas les personnels dont elle rêve et se trouve enfermée dans la contradiction entre ouverture et spécificité. Elle ne veut pas renoncer à celle-ci tout en sachant que celle-là est la condition d'un nouvel attrait pour les jeunes. Dans un système très hiérarchisé, elle ne parvient pas à gérer les carrières de ses membres. (...) Quant à ceux que leur talent personnel ou une opportunité particulière dotent d'une réelle capacité de reconversion, ils choisissent souvent de partir avant d'avoir fait profiter l'institution de leur potentiel », conclut-il.

L'auteur s'en prend indistinctement aux restrictions à la liberté d'aller et venir des cadres (pour cause de trop nombreuses mutations ou de disponibilité excessive, assimilée à la *« corvéabilité »*) ou à leur liberté d'expression (la *« frustration »* est à son comble lorsque les militaires s'aperçoivent que *« priorité est donnée à celui qui menace le plus efficacement l'harmonie du climat social »*).

« Bref, tout concourt à une certaine dévalorisation du prestige militaire », écrit l'officier, qui déplore la *« marginalisation »* et l'*« isolement »* de l'état militaire. *« Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les forces vitales de la nation se détournent d'une profession qui offre si peu de compensations à des contraintes dont la spécificité s'accroît au fur et à mesure que les libertés s'étendent dans le reste de la société. L'action elle-même semble faire défaut »*. Plus loin, il note : *« La crise du recrutement perdure et préoccupe les chefs. La difficulté des reconversions reste entière. »*

Nul doute que cette analyse d'un jeune officier supérieur ne reflète plus généralement celle que font, à des détails près, la plupart des stagiaires de l'École de guerre, c'est-à-dire les cadres qui composeront la hiérarchie de demain dans l'armée de terre. A quelques jours de la visite que le ministre de la défense prévoit de faire, le 11 octobre, à Saint-Cyr pour y parler de l'officier de l'an 2000, les états d'âme du commandant Ballarin sont ceux de sa génération.

J. I.

(1) Bulletin de l'association des Amis de l'École supérieure de guerre, 1, place Joffre, 75700 Paris. Numéro 126.

SPORTS

□ **Annulation du championnat du monde d'offshore 1990.** – Le championnat du monde d'offshore 1990 a été annulé jeudi 4 octobre, les pilotes ayant décidé, en hommage à Stefano Casiraghi, champion du monde en titre et époux de la princesse Caroline de Monaco, de ne pas disputer la dernière manche. Le comité d'organisation souhaitait maintenir la compétition mais, à l'issue d'un vote, les concurrents se sont tous désistés. Les obsèques de Stefano Casiraghi, décédé mercredi 3 octobre pendant la deuxième manche, devaient se dérouler samedi matin à la cathédrale de Monaco.

CULTURE

MUSIQUES

La république des enfants de Montpellier

Adaptée par des professionnels de l'opéra, une comédie musicale bâtie sur le tas par des adolescents, avec l'aide d'un compositeur

MONTPELLIER

de notre correspondant

Des allitérations redondantes imposent un rythme syncopé. Les bribes de phrases se répondent au gré des percussions qui claquent comme des doigts. Gainsbourg ne renierait pas ce swing qui transcende des rimes simplistes pour en faire une musique où le sens des mots est porté par le mouvement. Le compositeur Vladimir Kojoukharov joue avec un certain humour de l'apparente naïveté qui transparaît de son texte : *« Les mathématiques, on en a ras la chique. »* Ces rimes que l'on pourrait penser galvaudées adoptent ici une musicalité que l'orchestre n'a plus qu'à souligner.

Car la force de *República-República*, opéra ou comédie musicale, comme on veut, c'est de ne pas avoir été pensé par des adultes pour des adolescents, mais de l'avoir été à l'origine par eux. La sincérité de leurs mots, adaptés par des professionnels de l'opéra, leur permet de dépasser le stade du spectacle pour public restreint. L'histoire, empreinte des préoccupations d'une génération de jeunes, tourne pourtant autour du malaise d'être, de l'absence de communication, de la volonté de refaire le monde, et de l'échec, tout cela sur fond de blousons noirs et de skate-board. Mais ces lieux communs échappent ici à la démagogie.

La simplicité s'applique comme une force destinée à effacer les imperfections du spectacle. La prise de conscience des limites du groupe d'adolescents a permis à François Raffinot et à Hélène de Bissy, les metteurs en scène, de jouer au mieux de la sobriété, pour tirer parti des qualités de chacun de ces amateurs. Pas de performances d'acteurs mais un ensemble volontaire, parfois un peu brouillon, d'où émerge cependant la jeune Amandine Bousquet, à la voix prometteuse.

Simplicité encore dans le traitement du lieu. D'anciens chais reconvertis en caserne de pompiers dans le quartier populaire de la Paillade puis recyclés en une salle de spectacle nue. Les murs sombres, encore couverts de vieilles croûtes de béton et de graffitis, constituent un décor rêvé pour cette bande de rockers en marge de la société, mais aussi une nouvelle strate de la rencontre entre plusieurs niveaux d'histoire qui caractérise cet opéra. Rencontre entre le passé et le présent d'un lieu, ou de deux générations : celle du compositeur et des adolescents.

Le public disposé à même le sol, sur des coussins, a l'orchestre dans le dos et regarde une scène qui occupe la largeur de la salle ainsi que les deux côtés. Ce système permet à l'action de se dérouler sur l'ensemble de l'espace scénique, y compris de haut en bas, puisque les acteurs circulent sur des passerelles bardées d'escaliers, ainsi que dans le dos des spectateurs.

La musique évolue avec facilité entre le jazz, des tons plus classiques et le contemporain. Parfois chaotique, elle aime arpenter les gammes chromatiques, avec un moment d'émotion lorsqu'elle se fait langoureuse à la fin de la séquence de la Révolution. On se plaît à rappeler *West Side Story*, le professionnalisme des acteurs en moins. Mais c'est aussi cela qui fait le charme de cette comédie musicale vivifiante.

JACQUES MONIN

► **Prochaines représentations : les 6 et 7 octobre, Mas de la Paillade, Montpellier.**

Prodiges du chant khyal

Bhimsen Joshi, l'un des plus célèbres chanteurs classiques de l'Inde est pour la troisième fois en France

Retrouver ou découvrir ce maître du chant khyal s'apparente à un bonheur rare : la chance d'être soudain en présence d'un prodige. Ici, le signe divin passe par le médium d'une voix virtuose, ample, vertigineuse, qui, dans l'emportement ou la plénitude, décline toutes les variantes mélodiques de l'arrachement à la terre, de l'élan mystique, de la haute dévotion. Rien de mièvre ni de stéréotypé dans cette célébration de la *beauté et du mystère une volonté* dynamique au contraire, une ferveur en quête d'un pouvoir éperdu.

Ce qui distingue Bhimsen Joshi, ce qui l'a rendu si populaire en Inde, c'est que, au-delà de son absolue technique vocale, s'exprime un être d'énergie et de tourment, un visionnaire qui sait d'expérience que la lumière hante aussi les ténèbres. Son autobiographie publiée dans les années 80 conte sa fascination d'enfant pour la musique, sa fugue à l'âge de onze ans sur les routes du Karnataka, sa rencontre avec l'illustre Sawai Ghandarva et la fondation à Poone du Sawai Ghandarva Festival qui, depuis trente-sept ans, est devenu l'un des hauts lieux de la musique classique indienne. Mais Bhimsen Joshi décrit aussi avec une étonnante franchise ses échecs personnels, ses égarements, ses dérives alcooliques.

Ce destin heurté, cette vie d'épreuves et de gloire ont doté sa voix de ces accents où fraternité et douleur se mêlent, où la part humaine n'est jamais retranchée, où la part divine tient précisément au souffle modulé de l'homme. Avec Bhimsen Joshi, l'harmonie n'est pas le fait d'un pur esprit, le passage au sublime ne nie pas l'incarnation, il est l'expression d'une jubilation qui allie le sensuel au sacré.

ANDRÉ VELTER

► **Bhimsen Joshi, avec Madhav Gudi, Shashikant Muley, Purushottam M. Walawalkar et Shobadha Joshi, Paris, Théâtre de la Ville, samedi 6 octobre, à 18 heures. Tél. : 48-87-54-42.**

THEATRE

Le pagne et la technologie

A Limoges, des auteurs venus de tous les coins du monde se rencontrent au Festival international des francophonies

LIMOGES

de notre envoyée spéciale

Avant que ne commence la fête, avec les tambours de Doudou N'Diaye Rose, une lettre est lue en public, le premier jour, par Monique Blin, la fondatrice et directrice du Festival international des francophonies de Limoges. Il y est question de *« lutte pour la dignité »*. Elle est signée Jean-Claude Fignolé, un auteur haïtien, boursier du Centre national des lettres, qui aurait dû rejoindre, en Limousin, le Malien Moussa Konaté et le Canadien de l'Ontario Jean-Marc Dalpée.

Les droits de l'homme sont l'une des questions que recouvre, ici, le mot francophonie. Une question parmi d'autres. Ainsi, celles de Moussa Konaté sur la langue française. Il a fondé il y a un an une troupe de théâtre à Bamako. Il pense faire traduire ses pièces en bambara, pour toucher un public plus vaste. S'il a choisi la scène, c'est pour parler plus fort, à plus de gens : un livre, au Mali, coûte trop cher. *« En Afrique*, dit Jean-Marc Dalpée, *la langue française est celle de l'ascencion sociale, chez nous, en Ontario, c'est celle des pauvres. »* Dalpée et Konaté ont beaucoup discuté ensemble, pas tant parce qu'ils parlent la même langue – la réalité qu'elle recouvre est si différente – *« mais parce que quand on discute des petites choses de la vie, on finit par se comprendre »*.

Se rencontrer pour se comprendre : le Festival de Limoges, depuis sept ans, c'est cela, avec beaucoup de chaleur, de couleurs, d'images, de musique et des débats, des rencontres parfois vives entre des acteurs, des auteurs, des éditeurs, des producteurs, sur des sujets aussi divers que : *« Coproductions avec l'Afrique, co-création ou récupération ? »* ; *« Tournées africaines en Europe, professionnalisme ou folklore ? »* Et encore : *« Le banquet rêvé ou le rôle de l'écrivain dans la cité »*, une rencontre avec des auteurs du Sud, du Nord, et, pour la première fois, de l'Est. On a aussi demandé aux critiques de théâtre de langue française s'ils se sentaient, ou non, particulièrement concernés par la francophonie. Il est vrai qu'à Limoges, ils sont confrontés à des objets théâtraux mal identifiables selon leurs critères usuels.

Une fable nocturne

Comment juger le *Concert Party* du Togolais Azé Kokovina, une improvisation sur des canevas souvent violemment comiques, proches de la commedia dell'arte, seul repère ? *La Folle du gouverneur*, une pièce du Gabonais Laurent Owondo, est une fable nocturne traversée de rumeurs sourdes, de somptueuses bouffées poétiques, mais un peu obscure dans sa construction dramaturgique. Avec Werewere Liking, en revanche, et sa troupe du Ki-Yi Mbock Théâtre installée à Abidjan depuis 1985, ce sont des formes étonnantes qui hantent la scène. Sa pièce, *Singué Mura*, est un déferlement de danses, de musiques, de masques, de théâtre d'ombres, sur un rythme souvent proche du théâtre rituel que cette Camerounaise, souvent comparée à Ariane Mnouchkine, a beaucoup étudié. Werewere Liking elle-même est formidable en vieille femme accrochée à la tradition. Même si quelques images sont parfois maladroites, ce spectacle est un choc.

On a dit de *Terre promise*, des Québécois du Théâtre de la Marmaille et des Italiens de l'Angolo, qu'il était francophone par excellence, puisque muet. C'est une boutade, ce qui ne les a pas empêché de faire, comme on dit, un tabac. Leur travail sur le cadrage des images est superbe, dès lors qu'il ne s'aventure pas du côté de la fable humanitaire, un peu racoleuse.

En compagnie de Lorraine Pintal dans *Madame Louis 14* – Mme de Maintenon vue par une comédienne québécoise hors pair – du plaisir aussi, mais pas d'insolite, si ce n'est la présence discrète de technologies musicales de pointe sur le plateau. On attendait encore, dernière étape de cette géographie francophone, *Placers*, du Guyanais Elie Stephenson, créée en Guyane, par un metteur en scène métropolitain, Vincent Colin (*le Monde* du 27 septembre). Tous ces spectacles, notamment ceux venus du Sud, sauront-ils rallier le public local, hors festival ? C'est un problème que Monique Blin s'emploie à résoudre. Mais Limoges, qui doit bientôt inaugurer une Maison des auteurs, est devenu, en matière théâtrale, le fer de lance de ce dialogue Nord-Sud qui est au cœur du festival. Celui-ci se poursuit jusqu'au 13 octobre, à Limoges, et dans dix-sept villes du Limousin.

ODILE QUIROT

► ***Singué Mura*, de Werewere Liking, en tournée en octobre à Bordeaux (17), Irigny (19), Bressuire (24) et au Centre Beaunord à Paris, du 27 octobre au 3 novembre. *Placers*, à Cergy-Pontoise, les 10 et 11 octobre. *Terre promise*, à Bruxelles le 10 octobre, et à Liège, les 12 et 13 octobre. (Festival international des francophonies. Tel. : 55-32-32-66)**

CINÉMA

Quinzaine des droits de l'homme à Créteil

Les cinémas du Palais, à Créteil, organisent une Quinzaine des droits de l'homme jusqu'au 23 octobre. L'essentiel de la programmation est inspiré par les événements de l'Europe de l'Est, avec des films naguère censurés (c'est le cas de deux longs métrages tchèques, *l'Incinérateur de cadavres* et *Alouettes et fil à la patte*). Deux autres films – *Chine, ma douleur* et *l'Affaire du canon noir* – témoignent de l'oppression subie par la Chine pendant la révolution culturelle. *Le Prête-nom*, qui nous plonge en plein maccarthysme, et *Rendez-vous des quais*, film français interdit pendant trente-cinq ans, nous rappellent que l'Ouest n'est pas totalement à l'abri, lui aussi, de la censure. La plupart des films donneront lieu à des débats.

► **Cinéma du Palais, Créteil, tél. : 42-07-60-98 et 48-98-90-00.**

Les quatrièmes Rencontres de Dunkerque

Jacques Deniel a mis sur pied cette compétition destinée à révéler les auteurs de demain, de jeunes réalisateurs ayant moins de quatre films à leur actif. Cette année, neuf longs et onze courts métrages inédits en France vont participer à ces Rencontres. Parallèlement les Rencontres proposent : rétrospective, hommages, projections de grands classiques et de films contemporains, nuits spéciales autour d'un thème générique (cette année, le « couple infernal » théâtre et cinéma). L'œuvre de Bernard van Effenterre fera l'objet d'une rétrospective, celle de Jacques Rivette sera au centre d'un hommage. Le dernier film de Benoît Jacquot, *la Désenchantée*, sera projeté en avant-première, le vendredi 5 octobre. – *(Corresp.)*

G. L.

► **Jusqu'au 23 octobre. Renseignements à la MJC : 43, rue du Dr Louis-Lemaire, 59 140 Dunkerque. Tél. : 16/28-66-47-89.**

□ **Andrzej Wajda hospitalisé.** – Le cinéaste Andrzej Wajda a été hospitalisé à la suite d'une attaque cardiaque. Agé de 64 ans, le réalisateur polonais se trouvait à Prague pour la première de son nouveau film, *Korczak*. Il doit être transféré dans un hopital de Varsovie.

PUBLICITE

A l'intérieur de ce volume, les plus troublantes héroïnes de la Bande Dessinée...

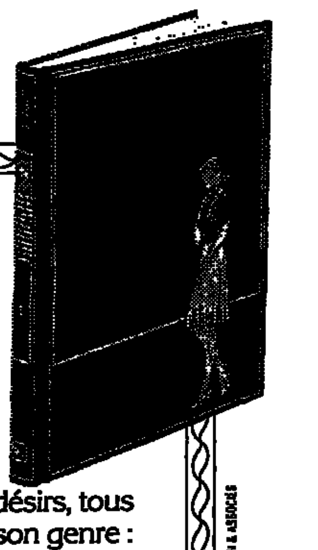

Un univers de rêves et de frissons...

Elles sont sensuelles. Elles sont caressantes ou cruelles, belles et désirables.

Elles s'appellent Emmanuelle, Sophie, Mona...

Manara, Crépax, Pichard, Gillon, Lucques, Varenne... : les plus grands maîtres de la Bande Dessinée les ont rêvées. Dans ces pages, ils les font vivre, séduire, aimer...

Une collection rare et fascinante.

Parce que seule la Bande Dessinée permet de mettre en scène tous les désirs, tous les fantasmes, les Editions Rombaldi publient une Collection unique en son genre : **les Chefs-d'Œuvre de la Bande Dessinée Erotique.**

En 15 volumes de 240 pages chacun, superbement reliés et ornés d'un motif spécialement dessiné par Milo Manara, cette Collection vous offre le plus vaste panorama de l'érotisme dessiné. 15 volumes d'aventures où le plaisir des sens se mêle à l'humour, au fantastique, au bizarre...

Ouvrez les pages de ces volumes secrets !

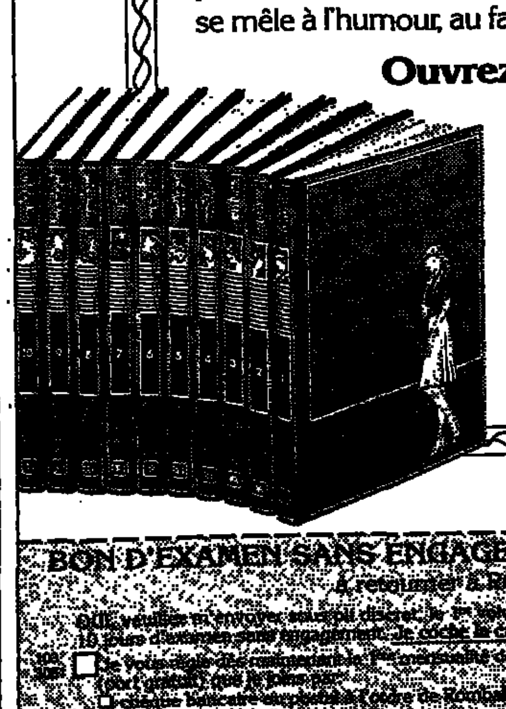

Découvrez ce qui se cache sous ces mystérieuses couvertures rouge jaspé...

Les Editions Rombaldi vous proposent de recevoir, **pour un examen de 10 jours sans engagement**, le premier volume des Chefs-d'Œuvre de la Bande Dessinée Erotique.

De plus, si vous réglez dès maintenant la première mensualité de ce volume, vous recevrez en cadeau un magnifique jeu de 52 cartes ornées des célèbres pin-up d'Aslan, pour jouer entre adultes avertis!

ROMBALDI EDITEUR
B.P. 34 - 77213 AVON CEDEX

BON D'EXAMEN SANS ENGAGEMENT du premier volume des Chefs-d'Œuvre de la B.D. Erotique
A retourner à ROMBALDI EDITEUR - B.P. 34 - 77213 AVON CEDEX

Signature obligatoire

THÉATRE HÉBERTOT
43 87 23 23
AVEC OU SANS ARBRES
avec
Marie-Josée NAT
Henri GARCIN
de Jeannine WORMS
"Duo de deux anciens époux devenus "bons amis", et qui se souviennent. Un jeu fascinant et dangereux". (Le Monde)

THÉATRE DE LA VILLE PARIS
SAMEDI 6 OCT. 18H
PANDIT BHIMSEN JOSHI
CHANT KHYAL
INDE DU NORD
SAMEDI 13 OCT. 18H
BI KIDUDÉ
MUSIQUE DE ZANZIBAR
LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

CULTURE

THÉATRE

Les oiseaux du Saint-Père

Une pièce de Jean Genet – « Elle » montée par Bruno Bayen à Gennevilliers, avec Maria Casarès

Jean Genet, dans le livre qu'il a écrit avant de mourir, *le Captif amoureux*, dit (comme tant d'autres) que le phénomène qui domine le monde vivant est la sexualité. Que c'est elle la source de la volonté, *« jusque dans le règne végétal »*. Puis il dit qu'un autre acte universel est le souci de donner une image de soi-même, maintenant et après la mort, une image qui *« exerce un rayonnement »*, et qui porte à croire que cet être, à présent disparu, est *« un exemplaire »*. Un être non pas qui puisse servir d'exemple, mais qui fut unique, qui fut « lui ».

Cette image, tout un chacun peut *« se la rêver »*, à tel ou tel moment, *« rêve éveillé, mégalomanie ». « Il n'y a probablement pas d'homme qui ne désire devenir fabuleux, à grande ou réduite échelle »*, dit Genet.

Autre forme de rêve éveillé : l'image que l'homme, vaguement, inconsciemment, essaie de substituer à la sienne au moment où le photographe va appuyer sur le déclencheur. Tentative timide, esquissée, de s'arranger, de se décaler...

MARC ENGUERAND

Elle, c'est sa Sainteté, le pape... Maria Casarès

Des images et le vide

Mais combien de nos actions réelles, non rêvées, ne sont-elles pas, déjà, des « poses », des arrangements, qui, de loin, « après coup », formeront une image « réelle », mais fausse ? Dans le même *Captif amoureux*, Genet écrit qu'*« une cocotte, un bateau, un oiseau, une flèche en papier ou un avion tels qu'en font les écoliers dans leurs pupitres, quand on les déploie doucement, redeviennent une feuille blanche... Ma stupeur fut très grande quand je compris que ma vie – je veux dire les accidents de ma vie, bien dépliés – n'était qu'une feuille de papier blanc »*. Et Genet revoit ces accidents, depuis l'abandon à l'Assistance publique (*« naissance pas plus effrayante que d'autres »*) jusqu'aux prisons (*« elles me furent plutôt maternelles, leurs couloirs étaient l'endroit le plus reposant que j'aie connu »*). Mais les familles, les biographes, les historiens, composent, dit Genet, *« des images faciles, qui facilitent notre bavardage »*.

Au nombre de ces images, Jean Genet compte le théâtre, qui, selon lui, propose *« non des signes, mais des images complètes, compactes, dissimulant une réalité qui est peut-être une absence d'être. Le vide »*.

La pièce de Jean Genet, *Elle*, qu'il avait écrite en 1955, et qui est jouée seulement à présent en France, dans une mise en scène de Bruno Bayen, se présente un peu comme une lampe qui éclairerait, en leur tournant autour, ces pensées sur l'image, le rêve éveillé, la photographie, le théâtre.

Elle, c'est Sa Sainteté, c'est le pape. Genet nous le montre pendant une séance de photographie (la photo sera tirée à des millions d'exemplaires, distribués surtout en Afrique, en Asie). Le souci de substitution, de rayonnement, est sensible, non seulement chez Sa Sainteté, mais chez son « huissier », chez le photographe lui-même. Du moins le pape, avec allure, masque-t-il son angoisse sous le récit, justement, de quelques *« oiseaux et flèches en papier »* de sa vie. En contrepoint, seul un cardinal met une pointe d'humour : il passe juste, il n'est pas photographié, il s'en va pêcher un peu à la ligne.

La mise en scène de Bruno Bayen est on ne peut plus réfléchie, savante même, mais très directe et simple. Ce que Jean Genet a, ici, pensé et mis en théâtre, est vu par le spectateur comme de l'intérieur de l'appareil photo. Si bien que nous « sentons » les images, celle du pape et les autres, et les images de ces images. Bruno Bayen a le don de nous faire aller, par ses mises en scène, à l'essentiel.

La figure et son calque

La force du texte, celle aussi du décor et du déroulement des faits et gestes du spectacle, tout cela saisissant, font que nous ne souffrons pas trop d'une petite insuffisance de l'interprétation. Même chez l'une de nos plus grandes actrices : Maria Casarès. Déjà, il n'est pas sûr que Bayen n'ait pas erré en distribuant à une femme le rôle du pape. Et Maria Casarès, par des attitudes ambiguës, des pas de danse vaguement sensuels, des faux sourires brouillés, et par un emploi cette fois déchaîné de sa célèbre diction fiévreuse, tendue, qui « hache le silence » à grands coups de cognée, donne une perception du personnage si tremblée, si inatteignable, que le texte en devient inaudible, inintéressant.

Maria Casarès, cette figure de notre théâtre, fait ici songer à une belle phrase de Picasso, qu'a racontée le professeur Mondor. Picasso dînait un soir avec Léon-Paul Fargue. Fargue fit tomber sa fourchette. Il se baissa pour la ramasser, et, pendant qu'il était penché, il eut ce que Proust a appelé, au sujet de sa grand-mère, « une petite attaque ». Fargue resta penché un moment, puis se redressa, sourit. – *« Qu'est-ce que tu as ? »*, lui dit Picasso. – *« Rien. » – « Si, tu as quelque chose, ta figure n'est plus dans son calque. »*

A Gennevilliers, la figure de Maria Casarès n'est pas dans le calque du pape de Genet. Mais c'est Casarès tout de même. Et tout ce qui est de Jean Genet est beau et grand.

MICHEL COURNOT

▶ **Centre dramatique national, 41 avenue des Grésillons, Gennevilliers, 92230. Tél. : 47-93-26-30.**

Luis Pasqual dans le jeu des réalités

Le nouveau directeur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe monte « Sans titre », une pièce de Garcia Lorca

Sans titre, ainsi s'appelle le texte de Garcia Lorca que Luis Pasqual met en scène et présente à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, dont il est à présent directeur. Un texte inachevé, dans la suite de *El Publico* du même auteur, qu'il avait monté à Madrid et amené à l'Odéon, invité par Giorgio Strehler, en 1987 (1). Cette fois, le spectacle est joué en français, notamment par Redjep Mitrovitsa et Anne Alvaro. Du 13 au 17 octobre, le spectacle – qui dure environ une heure quinze – sera suivi de sa version espagnole, dans laquelle Luis Pasqual prendra le rôle tenu par Redjep Mitrovitsa.

Dans *Sans titre*, comme dans *El Publico*, les personnages sont un metteur en scène et ses interprètes – ici en train de répéter *le Songe d'une nuit d'été* – plus quelques spectateurs. Dans l'une et l'autre pièce, le thème est pirandellien : il s'agit de saisir le moment où la réalité devient théâtre et vice versa, avec la confusion qui s'ensuit. Un thème mal accordé au fameux « cartésianisme français ».

« Un cliché et une réalité » soupire Luis Pasqual. *« Mais il n'était difficile de ne pas aborder mon travail ici avec Garcia Lorca. Je m'y retrouve. Je vois bien que son écriture, parfois, trouble les acteurs. Ils me font remarquer les ellipses. En fait la langue espagnole en est pleine. Ici, elles sont, c'est vrai, actuelles, et, de même que El Publico, la pièce est construite par fragments qui ne se rejoignent pas. Je l'ai montée à Madrid il y a un an, c'était mon dernier spectacle au centre dramatique.*

» A Paris, le ton change. Un auteur de chez nous, c'est un poème. Pourquoi les Espagnols jouent-ils ainsi... Surtout, le sens est forcément différent : il s'agit d'une révolution ouvrière qui gronde, pendant que les acteurs répètent. A Madrid, on ne peut pas ne pas penser à la guerre civile. Ici, je ne sais pas. Au Golfe, peut-être. A l'Odéon de mai 68... En tout cas le travail dans la mémoire des spectateurs est moins direct. Quand Garcia Lorca pose la question : faire du théâtre ou la révolution, ce n'est pas par jeu intellectuel. La révolution était là, tout près, même si ce n'était pas celle qu'il attendait.

» A cette question, d'ailleurs, il répond avec cette pièce, il choisit le théâtre. A la fin, quand tout est censé brûler, il prend soin d'indiquer « la scène s'éclaire de rouge ». *Dans le même temps, il écrivait* la Maison de Bernarda, *quelque chose de bien carré, classique dans sa forme. Bunuel, Dali, quelques-uns de ses amis lui reprochaient ses succès « commerciaux ». Lui-même se méfiait de ses facilités, des belles formules qui lui venaient naturellement, et s'en moquait. Quand il fait dire par exemple* « Je suis un agonisant de Dieu », *quelqu'un lance* « Foutaise ! ».

» J'aime l'utopie naïve de la pièce. Ensuite je monterai le Balcon *de Genet. Une œuvre plus classique de Lorca ?* Noces de sang *peut-être, un jour. Quand Maria Casarès sera libre... Je souhaite évidemment que l'Odéon devienne un terrain d'expérience. Le but d'un théâtre national n'est pas de faire comme les autres avec de meilleurs moyens. Ce n'est pas simple, parce que, depuis des années, l'Odéon vit sous la dépendance de la Comédie-Française, c'était pratique matériellement, mais réducteur. Et d'abord, je dois apprendre à habiter ce théâtre, à m'inscrire dans son histoire. J'ai toujours dit que mon luxe, c'était le temps. »*

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

▶ **Odéon Théâtre de l'Europe, place Paul-Claudel 75006 Paris, tél. : 43-25-70-32.**

ARTS

Créer à Dakar

Quel art fait-on aujourd'hui au Sénégal ? Réponse sous forme de panorama à la Défense

De temps à autre la question revient, comme l'expression d'une mauvaise conscience : en dehors de l'Occident, où en sont la peinture et la sculpture ? Y cultive-t-on encore la couleur locale ou plutôt les modes européennes ? A en juger par le cas sénégalais, exposé assez adroitement dans un lieu fort ingrat, la tendance serait à mi-chemin et le dessein le mieux partagé celui d'une synthèse. Sur fond de tradition africaine – mais est-ce réellement là une tradition ou sa restauration délibérée ? – se développe une peinture composite, mi abstraite mi surréalisante, exécutée sur de grandes toiles traitées très vigoureusement. Lam, Matta, l'expressionnisme abstrait newyorkais, Dubuffet, Klee ont été tous ensemble étudiés et leurs procédés réutilisés de façon à obtenir un nouveau primitivisme, mais un primitivisme occidentalisé, comme si les peintres africains ne pouvaient plus atteindre leur passé que par l'intermédiaire de l'art moderne, des cubistes et des expressionnistes, de Picasso et de Nolde.

Des modèles reconnaissables

Fétiches, masques, tissus et armes de l'« art nègre » d'autrefois servent à évoquer les origines africaines des artistes, mais la technique doit plus à l'enseignement des écoles des Beaux-Arts et aux clichés des revues venues de France. Non sans quelque surprise, on reconnaît des souvenirs de l'école de Paris des années 50, post-fauve et forte consommatrice d'empâtements rutilants. Ni Ousmane Faye, ni Kalipha Gueye, ni Cherif Thiam, ni Amadou Sow – ce dernier étant du reste passé par Vienne – ne manquent de savoir-peindre.

Leurs constructions chromatiques sont puissantes et éloquentes, leurs harmonies largement orchestrées. Mais pourquoi faut-il que leurs œuvres, si réussies soient-elles, s'inspirent de modèles trop immédiatement reconnaissables ? On souhaiterait plus de liberté, moins de respect, plus d'invention, à l'exemple de ce qu'avait accompli M'bor Faye, déduisant de Matisse une technique du portrait en aplat violemment efficace.

Même incertitude chez les sculpteurs, partagés entre le souvenir des tailleurs de bois leurs ancêtres et les courants internationaux. Quand Seni Camara s'aventure dans la voie périlleuse du modelage néo-primitif, Guibril Diop expérimente l'assemblage de débris industriels. L'exposition est cependant dominée par les figures plus grandes que nature modelées par Ousmane Sow, que l'on a déjà vues en France plusieurs fois, à Troyes et à Marseille. Ces Masaï musculeux renversant un buffle pour boire son sang impressionnent par leur taille et le spectaculaire de leurs anatomies noueuses. Leur mérite n'est pas cependant incontestable – car, après tout, qu'est-ce qui distingue définitivement une œuvre d'Ousmane Sow d'un Frémiet, c'est-à-dire du plus pittoresque des pompiérismes exotiques ?

PHILIPPE DAGEN

▶ **Foyer de la Grande Arche de la Défense, jusqu'au 28 octobre.**

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 6 octobre

Drouot Richelieu : 14 h : tableaux modernes, tapis d'Orient, tapisseries, affiches de cinéma.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 6 octobre

Conches-en-Ouche : 14 h : meubles, poupées. **Nogent-le-Rotrou** : 14 h : linge. **Pontoise** : 14 h 15 : mobilier, objets d'art. **Sens** : 10 h et 14 h 30 : vins. **Tonnerre** : 14 h 30 : papiers de collection. **Verrières** : 20 h 30 : tableaux modernes.

Dimanche 7 octobre

Chartres : 10 h et 15 h 30 : art publicitaire ; 14 h : flacons de parfum. **La Varenne-Saint-Hilaire** : 14 h : vins, alcools. **Parly 2** : 14 h 30 : automobiles. **Sens** : 10 h et 14 h 30 : vins. **Verrière** : 15 h : livres illustrés. **Versailles-Chevau-légers** : 14 h 30 : tableaux mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 6 octobre

Bourges : 14 h : arts d'Asie. **Dijon** : 14 h : bijoux. **Graulhet** : 14h : mobilier d'une propriété. **Lyon** : 14 h 30 : bijoux, bibelots. **Nantes** : 14 h : tableaux modernes. **Riom** : 14 h : mobilier, tableaux. **Rodez** : 14 h : dessins, mobilier. **Saint-Tropez** : 19 h : yachts de collection, objets de marine. **Varces** : 14 h 30 : tapis, tableaux anciens. **Villecomtal** : 15 h 30 : voitures et motos de collection.

Dimanche 7 octobre

Alençon : 14 h 30 : arts d'Asie, archéologie. **Arles** : 14 h : tableaux modernes. **Aurillac** : 14 h 30 : véhicules anciens. **Châlon-sur-Marne** : 14 h : Extrême-Orient. **Valence** : 14 h 30 : tableaux modernes. **Evreux** : 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Grandville** : 14 h 30 : bibliophilie. **Graulhet** : 14 h : mobilier d'une propriété. **Louviers** : 14 h 15 : tableaux modernes école régionale. **Marseille-Castellane** : 10 h 30 et 14 h : cartes postales. **Nevers** : 14 h : mobilier, objet d'art. **Reims** : 14 h : mobilier, verrerie. **Strasbourg** : 14 h 30 : tapis d'Orient.

FOIRES ET SALONS

Paris Grand Palais : Biennale des antiquaires. **Paris métro Glacière** : brocante. **Le Mans et Nice l'Ariane.**

Un cheval, des hommes et une volière

Pendant que Mathias Langhoff répète « la Duchesse de Malfi » à Lausanne, un étrange spectacle a lieu dans un parc voisin

LAUSANNE

de notre envoyée spéciale

Quand le soir tombe sur la *Volière Dromesko*, l'ombre d'un bulbe byzantin se dessine sur le vélum translucide. Le théâtre qui la jouxte a troqué ses cubes métalliques contre un clocher des *Mille et une nuits*. Le Léman se devine au-delà, Tanganyika déboussolé pour le marabout de Tanzanie qui attend, sur la berge, l'instant d'entrer en piste. Sous les arceaux de la volière, ses frères ailés (corneilles et choucas, pies et mainates, et le petit peuple des martins, mandarins, et autres perruches) accordent leurs instruments, comme des concertistes avant l'entrée du chef d'orchestre.

A défaut de chef, c'est Igor – le cofondateur avec Bartabas du cirque Zingaro – qui surgit, aujourd'hui frère d'Icare au pays des oiseaux. Un Icare bouffonnant qui aurait volé l'accent de Peter Brook pour raconter, avec des inflexions de contre-ténor en mue, la conférence des oiseaux. Il avance sur le plancher de la volière, Icare, au ras de ce sol auquel il est si difficile de s'arracher.

Extravagante poésie

Mais tout là-haut, sur une branche de l'arbre géant qui relie, comme dans les légendes orientales, la base et le faîte du cosmos, un autre artiste s'apprête à défier la pesanteur. Le spectacle peut commencer. Ils sont onze humains, Igor compris, à faire oublier que le soir devient nuit sous la volière. Onze avec leurs musiques, leurs danses sur le fil, leurs sauts périlleux, leurs voltiges, leurs pitreries, leur extravagante poésie. Du cirque, ils ont appris la science des entrées, la technique des équilibres, l'art de moduler le rire et la peur. Mais aux figures de la tradition, ils ont mêlé les personnages d'un folklore métissé où le méchant punk côtoie la belle écuyère, où la funambule à ombrelle se laisse draguer dans les airs par un voyou de banlieue. L'unité du spectacle est dans le merveilleux : les oiseaux qui parlent, les arbres musiciens, et cette folle machine à voler qu'aurait pu dessiner Léonard de Vinci mais qui s'emballe à vide comme une mécanique de Tinguely.

Quand le marabout-majordome a conduit le dernier tour de piste, que le vin convivial est vidé sur les tables, que la Gitane emporte vers la coulisse sa robe-cage pleine de chants de rossignols, on a envie de s'attarder dans la volière. Pégase est reparti à l'écurie, l'écuyère lui a retiré ses ailes, mais on a un peu de mal encore à distinguer la terre et le ciel.

BERNADETTE BOST

▶ **Jusqu'au 13 octobre au Théâtre de Vidy, à Lausanne (début de la représentation au coucher du soleil les 6 et 13 octobre ; aux heures habituelles les autres jours). Le spectacle tournera ensuite à Bordeaux, Nîmes, Rennes, Poitiers, Brest, Marne-la-Vallée, Strasbourg, Nantes, Genève, Avignon, et sera présenté à Paris en 1991-1992.**

BROCANTE DE PARIS

VU DE L'ESPACE, LE MONDE EST ROND...

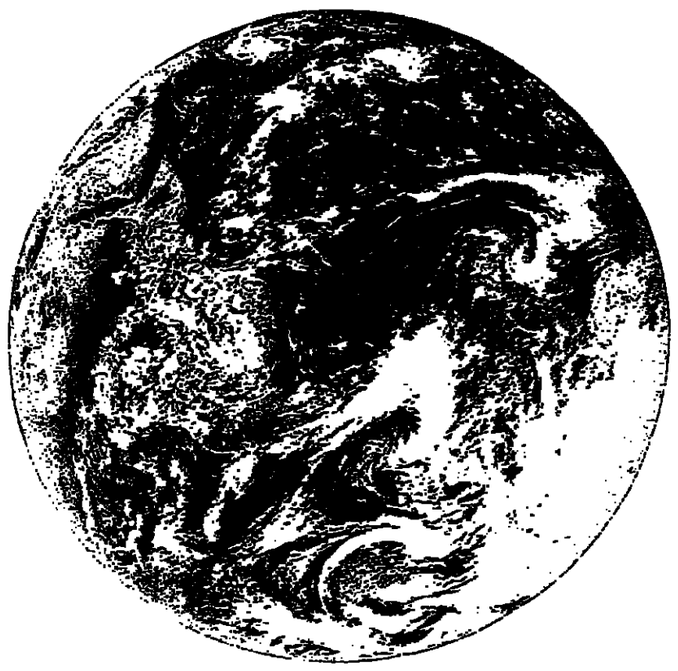

... VU DES AFFAIRES, IL EST RECTANGULAIRE.

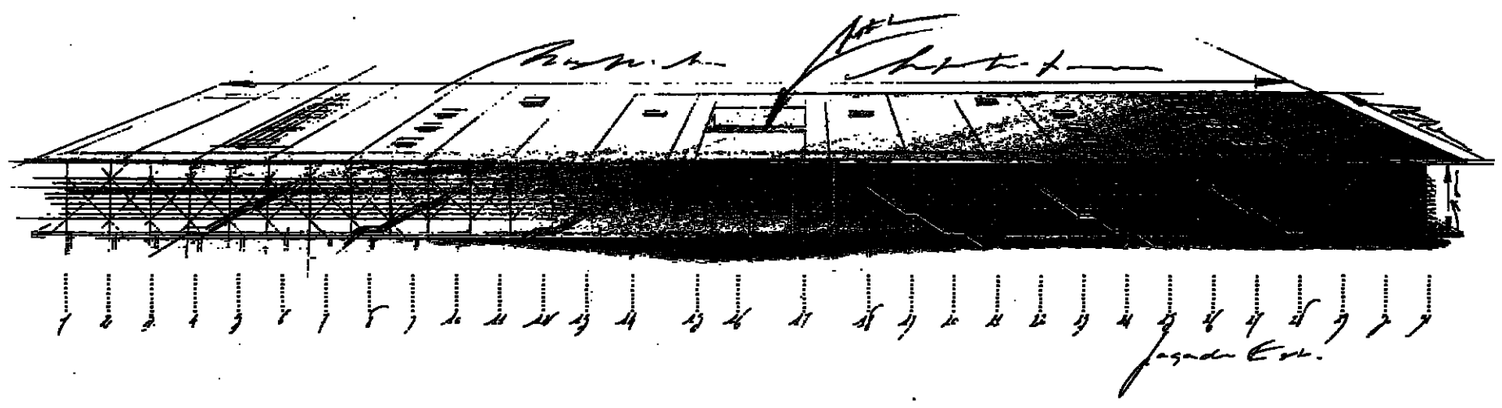

UN ATOUT ESSENTIEL DANS VOTRE STRATÉGIE À L'EXPORTATION.

Avec le Rectangle, la société **Vitrine de France** vous ouvre la porte des grands courants d'échanges et d'affaires internationaux. Le Rectangle est le nom de baptême d'un centre d'exposition permanent de 60 000 m², dans un immeuble conçu par l'architecte Jean Nouvel. Il regroupera les meilleures entreprises, des plus petites aux plus grandes, d'une dizaine de secteurs d'activités. Des stands intelligents équipés de matériel interactif permettront de présenter l'essentiel et le meilleur de vos produits et de provoquer une prise de contact direct. Tous les services communs (responsables sectoriels, centre d'affaires, centre de conférences, AFNOR, interprètes, etc.) contribueront à votre stratégie internationale.

ROISSY CHARLES DE GAULLE, CARREFOUR D'AFFAIRES ET DE COMMUNICATION EXCEPTIONNEL.

Entre Roissy 1 et Roissy 2, le Rectangle est le lieu idéal pour les rencontres efficaces entre les entreprises françaises et les hommes d'affaires internationaux. Aujourd'hui, plus de 10 millions de voyageurs d'affaires par an, venus du monde entier, demain plusieurs dizaines de millions. Vous serez au cœur des affaires en Europe.

DYNAMISEZ L'IMAGE DE VOTRE ENTREPRISE EN L'ASSOCIANT À UN PROJET PRESTIGIEUX.

Créé par la société **Vitrine de France** et bénéficiant du soutien des autorités publiques et de concours bancaires et professionnels importants, le Rectangle est un grand projet national au service des échanges internationaux et de la communication de votre entreprise.

Aux côtés de vos confrères et partenaires, des entreprises les plus dynamiques, saisissez l'occasion d'augmenter encore vos performances.

Pour 120 000 FHT/an,* votre stand intelligent permanent vous attend.

* redevance annuelle pour un stand de base de 6 m² ; droit d'entrée forfaitaire de 10 000 FHT en sus (tarifs au 1/07/90) ; stands intelligents de 12 m² à 108 m² également disponibles. Photo Nasa SPL Comms. ✱ Nous soumettre compte à démarrer

N° VERT 05.39.19.77
APPEL GRATUIT

LE RECTANGLE

LE MONDE DES AFFAIRES DANS UN RECTANGLE.

AGENDA

VENDREDI 5 OCTOBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Un mariage au revolver (1911), de Jean Durand, The Stagecoach Driver and the girl (1915), de Tom Mix, l'Homme aux yeux clairs (1918), 16 h ; la Piste de 98 (1928, v.o.), de Clarence Brown, 19 h ; Coup de phare sur la colline de Chaillot, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Passages de l'image : Wavelenght (1966-1967, v.o. s.t.f.), de Michael Snow, Hôtel Monterey (1972), de Chantal Akerman, la Passagère (1961, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Munk, 14 h 30 ; Site Recite (1989, v.o. s.t.f.), de Gary Hill, la Légende de la forteresse de Souram (1984, v.o. s.t.f.), de Sergue Paradjanov et Dodo Abachidzé, Dodo Abachidze (v.o. s.t.f.), 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

En voiture, Paris ! : *Statut social* : Spot Renault 8 major (1968), Côté cour, côté champs (1977) de Guy Gilles, les Lolos de Lola (1974) de Bernard Dubois, 14 h 30 ; Travail : Trente-Trois Jours en Mai (1970) de F. Chardeaux, Humain trop humain (1972) de Louis Malle, 16 h 30 ; Ville moderne : Publicités RATP (1975-1985), Comment en sortir ? (1975) de la Presse filmée, Elle court, elle court la banlieue (1973) de Gérard Pirès, 18 h 30 ; Aventure-évasion : Actualités Gaumont, Dangereusement vôtre (1985) de John Glen, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FULL CONTACT (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

PLEIN FER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LE SIXIÈME DOIGT (Fr.-Ivoirien) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

VOIR L'ÉLÉPHANT (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

58 MINUTES POUR VIVRE. Film américain de Renny Harlin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DÉTOUR. Film américain d'Edgar George Ulmer, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MADO POSTE RESTANTE. Film français d'Alexandre Adabachian : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MARI DE LA COIFFEUSE. Film français de Patrice Leconte : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THÉÂTRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

UN CAPRICE ET IL FAUT QU'UNE PORTE. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (3).

Y A FARID CHOPEL. Splendid Saint-Martin (42-08-21-93) (dim., lun.), 22 h (3).

CATHERINE ZARCATE RACONTE BAZAR DE NUIT. Petit Montparnasse (43-22-77-30), 21 h ; dim. 15 h 30 (2).

LE LABOUREUR DE BOHEME. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (3).

HAMLET. Neuilly-sur-Seine. L'Athlétic (64-24-03-83), 20 h 30 (3).

LE PILON FLAMBOYANT. La Courneuve (48-36-11-44), 20 h 45 ; dim. 16 h 30 (4).

SOLEIL BRISE. Le Réverbère (45-79-50-74) (dim., lun., mar., mer.), 20 h 30 (4).

CHAHUT. Cartoucherie. Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (dim. soir, mer., mar.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (4).

LES CONTES DE JADE. Petit Montparnasse (43-22-77-30), 21 h (4).

MIQUETTE ET SA MÈRE. Théâtre Moderne (49-95-09-00) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (5).

OÙ A PASSÉ LE MONDE ? Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (lun.), 18 h 15 (5).

PIÈCE SANS TITRE. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32), (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; sam., dim. (15 h) (5).

LES FILS DU VENT. Petit Montparnasse (43-22-77-30), 21 h (5).

FIN DE PARTIE. Eragny. Théâtre de l'Usine (30-37-84-57) (dim. soir, mer., jeu.), 21 h, dim. 15 h (5).

MACBETH. Théâtre Paris Plaine (40-43-01-82) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (5).

UNE JOURNÉE CHEZ MA MÈRE. Théâtre Antoine-Simone Berriau (42-08-77-71) (dim.) 21 h (5).

LA BABY SITTER. Saint-Maur. Théâtre Rond-Point Liberté (48-89-99-10), 21 h (5).

LE PLAISIR DE ROMPRE ET LE PAIN DE MÉNAGE. Edouard VII-Sacha Guitry (47-42-59-92) (lun. soir, lun.), dim. 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30 (5).

SALOMON ET LA REINE DE SABA. Petit Montparnasse (43-22-77-30), sam. 21 h (6).

LE GRAND KABUKI : MIGAWARI ZAZEN, SUMIDA-GAWA. Théâtre des Champs-Elysées (47-20-36-37), 20 h 30 ; dim. 15 h (8).

THE BLACK RIDER. Châtelet. Théâtre musical de Paris (40-28-28-40), 20 h ; dim. 15 h (9).

A QUOI REVENT LES VIEUX ENFANTS ? Cité internationale universitaire (45-89-38-69) (dim., lun.), 20 h 30 (9).

TONKIN-ALGER. Jardin d'Hiver (42-62-59-49) (dim., lun.), 21 h (9).

UN JOUR AU DÉBUT D'OCTOBRE... Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27) (dim., lun.), 20 h 30 (9).

LA CONFESSION DE ROUSSEAU. Petits Mathurins (42-65-90-00) (dim., lun.), 18 h, sam. 15 h (9).

CRIME ET CHATIMENT. Théâtre 14-Jean-Marie Serreau (45-45-49-77), 20 h 30 ; jeu. 19 h (9).

DIDASCALIES III, A LA RECHERCHE D'UNE CONVERSATION. Bobigny. Maison de la Culture (48-31-11-45), 21 h (9).

HOM. Amandiers de Paris (43-66-42-17), 20 h 30 (9).

MAMIE OUATEE EN PAPOASIE. Sartrouville (39-14-23-77), 21 h (9).

PARTAGE DE MIDI. Atelier (46-06-49-24), 21 h (9).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Liebelei : 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Séquences de vies suspendues Suspended Life : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Dans la nuit : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Les Esquisses dramatiques : 20 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Théâtre yiddish en langue française : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 1 QUAI MALAQUAIS) (42-08-68-89). Dracula-Rock : 21 h.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Tempête : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). La France, ta fierté fout l'camp ; 22 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Chahut : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Le Mystère de la chambre jaune : 20 h 30. Salle II. Uliom : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Dans le ventre de la baleine : 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. Moi qui ai servi le roi d'Angleterre Festival d'automne à Paris : 20 h 30.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE (42-40-68-66). Le Petit Pauvre : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Format à 4 : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. La Double Inconstance : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). L'Officier de la garde : 20 h 45.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Welcome : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Bernard Mabille : 20 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Coiffure pour dames : 20 h 45.

GTHE-INSTITUT (47-23-61-21). Colloque Reinhard Priessnitz : 10 h et 15 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Porté disparu rue du Pélican : 19 h. Hughie : 20 h 30. La Triple Mort du client : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Marcel Marceau : 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON SAINT-GERMAIN) (45-44-05-05). Suzanne Andler : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Guerre aux asperges : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). L'Odyssée : 20 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). A ce moment précis : 22 h.

LE RÉVERBÈRE (45-79-50-74). Soleil brisé : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Théâtre noir. La Petit Prince : 18 h 45. La Comédie du paradoxe : 20 h. Mélodie de Varsovie : 21 h 30. Théâtre rouge. Oh! Elle est ma-gni-fi-que : Andy Warhol : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Cerisaie : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Entr'acte pour femmes seules : 20 h 30. François Villon ou la Ballade d'un mauvais garçon : 21 h 45.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Love Letters : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

MÉTAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Une histoire de la magie : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous, bisous : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Tiercé gagnant : 20 h 30.

MOGADOR (48-78-75-00). La Légende de Jimmy : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les Fils du vent : 21 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 6 OCTOBRE

« La Conciergerie réaménagée », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« La peinture italienne du Trecento », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« Notre-Dame, histoire et symboles », 14 h 30, sous le portail central (Arts et caetera).

« Le Louvre, du donjon à la Pyramide, et les appartements royaux », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« La Mosquée, histoire de l'Islam », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (P. Pohyer).

« La place de Grève, les quartiers Saint-Merri et Beaubourg », 14 h 40, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Le Grand-Orient de France. Histoire et symbolique de la franc-maçonnerie. Mozart, Saint-Exupéry », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Hauller).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« *Jardins privés du quartier d'Enfer* », 15 heures, métro Denfert-Rochereau (Approche de l'art).

« L'envers, les dessus, les dessous du décor de l'Olympia », de 15 heures à 18 heures (départ toutes les 10 minutes), 28, boulevard des Capucines (Délices Dada).

« Charles de Gaulle », à la Bibliothèque nationale, 15 h 45, entrée de l'exposition, 58, rue de Richelieu (Paris et son histoire).

14 h 30, métro Gambetta, sortie Père-Lachaise (Arts et caetera).

« Un coin de campagne à Paris », 14 h 30, église, 4, place Saint-Blaise (Paris historique).

« Basilique de Saint-Denis et tombeaux des rois », 15 heures, entrée de la basilique (P.-Y. Jaslet).

« Le Musée de Camondo. Riche collection mobilière », 15 heures, 63, rue de Monceau (E. Romann).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

DIMANCHE 7 OCTOBRE

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« L'envers, les dessus, les dessous du décor de l'Olympia », de 13 heures à 15 h 30 (spectacle non stop), 28, boulevard des Capucines (Délices Dada).

« Le Marais, hôtels et jardins, place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, grand escalier Opéra-Bastille (Art et histoire).

« Le Val-de-Grâce, sa chapelle, souvenirs d'Anne d'Autriche », 14 h 30, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Terreur », 14 h 30, à l'entrée (M. Pohyer).

« Personnages illustres et folles architectures du Père-Lachaise »,

CONFÉRENCES

SAMEDI 6 OCTOBRE

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Laurent le Magnifique, Botticelli et Savonarole : Florence à l'apogée de la Renaissance », par A. Congnard ; 16 heures : « Charles de Gaulle et son siècle : une certaine idée de l'Europe », par J.-P. Wytteman (Clio - Les amis de l'histoire).

Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 15 heures : « Edouard Branly et les débuts de la TSF », par C. Blondel ; 18 heures : « Initiation à la physique ».

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « La littérature médiumnique et les preuves de l'intervention du monde spirituel », par A. Dumas (Usfipes).

DIMANCHE 7 OCTOBRE

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Aux sources de l'art : la Préhistoire », par F. Surmely ; 16 heures : « Védisme, brahmanisme, hindouisme », par L. Dumarcet (Clio - Les amis de l'histoire).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, sa religion et ses épopées » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « La Tchécoslovaquie, d'hier et de demain », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le Paris insolite et mystérieux », par C. Demilly ; « Histoires fantastiques du vieux Paris », par Natya.

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « La théosophie et les promesses du nouveau spiritisme » (prolongation des questions jusqu'à 20 heures). Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

CONNAISSANCE DU MONDE

SALLE CHOPIN : Dimanche 7 octobre 1990 (14 h 30), Lundi 8 (18 h 30), Mardi 9 (18 h 30), Mercredi 10 (15 h et 20 h 30), Jeudi 11 (20 h 30), Vendredi 12 (15 h et 18 h 30), Dimanche 14 (14 h 30 et 17 h), Lundi 15 (15 h).

PEROU

ROYAUME DES CIVILISATIONS PERDUES — Film de Patrick MATHÉ

Indiens Chachapoyas. PAJATEN, étrange cité engloutie en pleine forêt vierge. A travers les Andes et l'Amazonie. Vie des chercheurs d'or. Traditions et rites des tribus indiennes.

PROCHAINS SUJETS : VOLCANS, ISTANBUL. TÉL : 45-61-16-99 — ABONNEZ-VOUS

THÉÂTRE MODERNE

MIQUETTE ET SA MÈRE

Comédie de MM. FLERS et CAILLAVET mise en scène Françoise MERLE

à partir du 5 octobre 1990

par la COMPAGNIE FRANÇOISE MERLE

avec FRÉDÉRIQUE LOLIÉE, CORINNE MARSOLLIER, NICOLE MOUTON, MURIEL RYNGAERT, JULIEN CAUVIN, CHRISTOPHE GARCIA, HERVÉ JOUVAL, JEAN-JACQUES LEVESSIER

15, RUE BLANCHE PARIS 9e ☎ 49.95.09.00 + FNAC

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le samedi 6 octobre 1990

Éclaircies dominantes

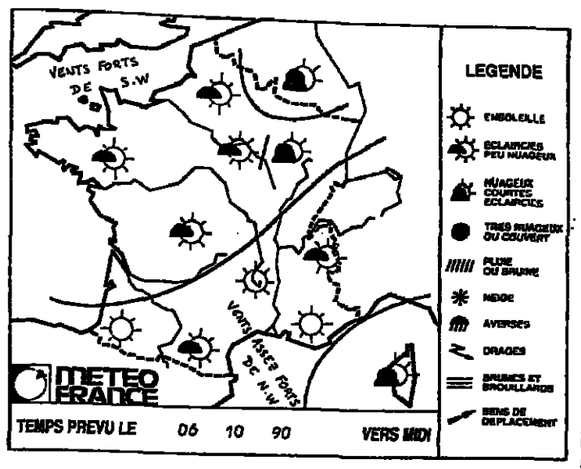

SITUATION LE 5 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU

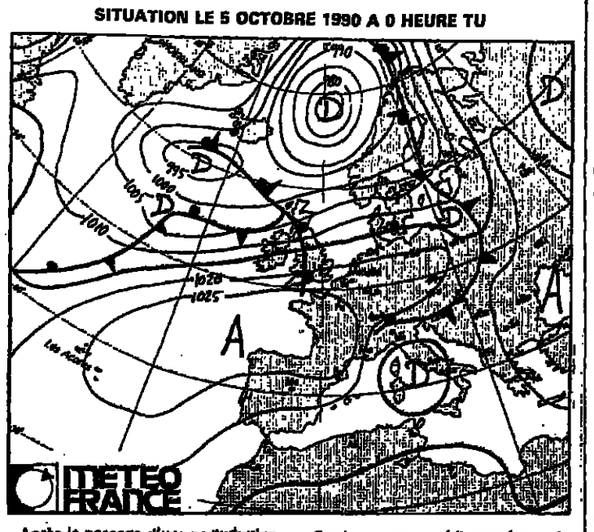

Après le passage d'une perturbation sur la France dans la nuit de samedi à dimanche et la journée de dimanche, le temps deviendra plus calme lundi et mardi : unis fois dissipés les brumes ou nuages bas matinaux, le soleil brillera largement.

Dimanche 7 octobre. – Pluies, averses ou éclaircies suivant les régions.

Sur la Normandie, le Nord-Picardie, l'Ile-de-France et la Champagne-Ardenne, nuages, averses et courtes éclaircies alterneront. En Normandie, les averses cesseront l'après-midi.

De Midi-Pyrénées à l'Auvergne et à Rhône-Alpes, ainsi que sur la Franche-Comté, la Lorraine et l'Alsace, il pleuvra le matin. Puis des éclaircies se développeront, mais elles seront entrecoupées d'averses dans le Nord-Est.

Sur le pourtour méditerranéen et la Corse, les nuages, déjà présents le matin, se feront plus nombreux vers la mi-journée et donneront de la pluie. Le soleil se montrera l'après-midi, mais mistral et tramontane se lèveront à nouveau.

Partout ailleurs, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Quelques averses seront possibles sur les versants nord-ouest du relief. En fin de journée, le soleil s'imposera de plus en plus largement de la Bretagne à l'Aquitaine.

Les températures minimales, souvent comprises entre 6 degrés et 9 degrés, atteindront 11 degrés dans le Nord-Est et au pied des Pyrénées, et même 13 degrés dans le Sud-Est. Les maximas s'étageront entre 15 degrés dans le Nord et 23 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 7 OCTOBRE A 12 HEURES TU

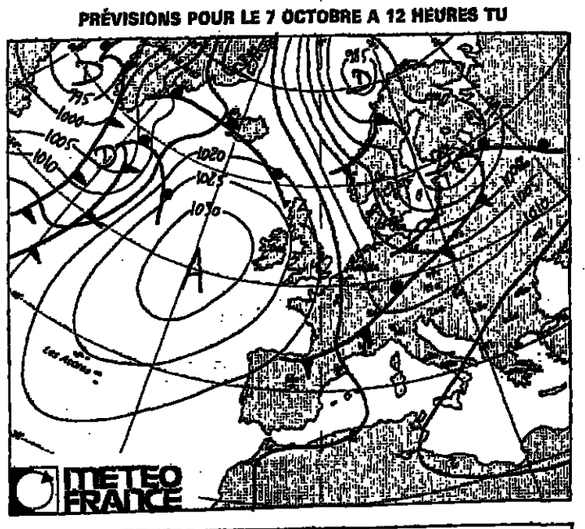

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 5-10-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-10-90 à 6 heures TU et le 5-10-90 à 6 heures TU

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	27	17	D	TOURS	18	5	D	LOS ANGELES	31	18	B
BIARRITZ	18	8	D	TOULOUSE	18	6	D	LUXEMBOURG	14	5	D
BORDEAUX	19	6	D	POINTE-A-PITRE	29	25	A	MADRID	23	8	D
BOURGES	17	4	D					MARRAKECH	29	15	D
BREST	17	11	D	ALGER	30	16	O	MEXICO	27	14	B
CAEN	17	9	C	AMSTERDAM	16	9	N	MILAN	18	15	P
CHERBOURG	16	10	N	ATHENES	27	18	D	MONTREAL	17	11	D
CLERMONT-FER.	15	2	D	BANGKOK	34	23	P	MOSCOU	6	-5	D
DIJON	16	4	D	BARCELONE	19	12	D	NAIROBI	25	13	D
GRENOBLE/SAI-H	16	10	N	BELGRADE	25	9	D	NEW-YORK	23	16	A
LILLE	17	9	N	BERLIN	16	6	D	OSLO	13	2	D
LIMOGES	15	6	D	BRUXELLES	16	8	N	PALMA-DE-MAJ.	25	12	C
LYON	16	7	D	LE CAIRE	21	20	D	PEKIN	26	13	D
MARSEILLE-MAR.	20	11	D	COPENHAGUE	13	9	P	RIO-DE-JANEIRO	25	21	N
NANCY	15	3	B	DAKAR	31	26	D	ROME	26	18	A
NANTES	19	6	B	DELHI	31	23	D	SINGAPOUR	31	25	C
NICE	21	16	D	DJERBA	29	22	N	STOCKHOLM	15	7	C
PARIS-MONTS	17	9	D	GENEVE	15	6	D	SYDNEY	22	13	C
PAU	18	4	D	HONGKONG	28	28	A	TOKYO	27	22	C
PERPIGNAN	21	14	D	ISTANBUL	22	15	N	TUNIS	29	19	D
RENNES	19	8	D	JERUSALEM	27	16	D	VARSOVIE	19	9	A
ST-ETIENNE	15	2	D	LISBONNE	21	17	D	VENISE	22	15	C
STRASBOURG	16	3	B	LONDRES	17	11	C	VIENNE	16	10	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Bicentenaire de la Révolution

La Poste, qui n'en finit pas de décliner la Révolution française, mettra en vente générale, le lundi 29 octobre, un bloc de quatre timbres d'une valeur de 2,50 F chacun, *Gaspard Monge, l'Abbé Grégoire, la Création du drapeau tricolore* et la *Création des départements français*. La vente anticipée de ce bloc aura lieu les 13 et 14 octobre, dans quatre villes différentes.

Le bloc, au format vertical 78 × 105 mm, dessiné et gravé par Jacques Gauthier, est imprimé en taille-douce.

► **Ventes anticipées : Port-sur-Saône (Haute-Saône), les 13 et 14, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire doté d'un cachet « premier jour » *Création des départements français*, ouvert à la salle du gymnase, place du 8-Mai ; le 13, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Port-sur-Saône. Beaune (Côte-d'Or), les 13 et 14, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire doté d'un cachet « premier jour » *1746 Gaspard Monge 1818*, ouvert à la chapelle Saint-Etienne, rue Ziem ; le 13, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Beaune. Vého et Emberménil (Meurthe-et-Moselle), les 13 et 14, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire doté d'un cachet « premier jour » *1750 Abbé Grégoire 1831*, ouvert à la mairie de Vého, rue principale ; le 13, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste d'Emberménil. Paris, les 13 et 14, de 10 heures à 17 h 30, au bureau de poste temporaire doté d'un cachet « premier jour » *1750 Abbé Grégoire 1831*, ouvert au Musée national des techniques-Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin (3e) ; le 13, aux bureaux de Paris-Louvre RP, Paris-Ségur, de 8 heures à 12 heures, et au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (15e), de 10 heures à 17 heures. Paris, les 13 et 14, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire doté d'un cachet « premier jour » *Création du drapeau tricolore*, ouvert au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, 37, rue Bellechasse (7e) ; le 13, de 10 heures à 17 heures, au Musée de la Poste et, de 9 heures à 12 heures, aux bureaux de poste de Paris-Louvre RP et Paris-Ségur.**

Attention ! Les cachets seront réservés à l'oblitération des timbres auxquels ils correspondent, détachés ou non du bloc. Cependant, chaque bureau de poste temporaire « premier jour » sera doté d'un cachet « bloc-feuillet » destiné à l'oblitération du bloc-feuillet complet.

► **Souvenirs philatéliques : *Monge* (15 F et 35 F port en sus) auprès de M. Noirot, Groupe philatélique beaunois, 6, rue de Sceaux, 21200 Beaune ; *Création des départements français* (nombreux souvenirs) auprès de A. Bourdon, 36, rue Sous-la-Roche, 70000 Frotey-lès-Vesoul.**

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
75015 Paris
Tél. : (1) 40-65-29-23

En filigrane

● ***Le Monde des philatélistes* d'octobre.** – Alors que se déroule le Mondial de l'automobile à Paris porte de Versailles, *le Monde des philatélistes* d'octobre consacre sa couverture aux automobiles Peugeot, auxquelles de nombreux timbres-poste sont consacrés dans le monde... sauf en France. Un sujet également riche en cartes postales. Au sommaire de ce numéro, la présence de la Nouvelle-Zélande en Antarctique ; l'Espagne à travers ses timbres ; les timbres-taxe de Polynésie (*le Monde des philatélistes*, 100 p., en vente en kiosque, 20 F).

● **Expositions.** – Douvaine (Haute-Savoie) accueille, les 6 et 7 octobre, Marcophilex XV, exposition nationale de marcophilie (tout ce qui concerne les marques postales sur le courrier), dans la salle des fêtes (bureau de poste temporaire et souvenir philatélique, 15 F plus port. Commandes : L. Bridelance, 19, avenue du Châtelet, 77150 Lésigny).

Le Cercle muretain de philatélie organise une exposition sur Clément Ader, les 6 et 7 octobre, dans la salle des fêtes de Muret (Haute-Garonne). Souvenirs philatéliques 12 F et 15 F (port en sus), Cercle muretain de philatélie, BP 32, 31600 Muret.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 4 octobre 1990 :

UN RÈGLEMENT

● Du loto national.

UN ARRÊTÉ

● Du 22 août 1990 portant application de l'article R.5181 pour le cannabis.

CARNET DU *Monde*

Mariages

– Caroline LOSSON
et Thomas ESPIARD,

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 30 août 1990, à Montréal.

4300, Bouchette,
Montréal, Canada, H3S 1J2.

Décès

– Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
La communauté Saint-Jean-de-Brébeuf,
Sa famille,

font part du décès subit du

Père Pierre ANTOINE,

le 2 octobre 1990, à Lille, à l'âge de soixante-six ans.

Célébration, 73, rue des Stations, Lille, samedi 6 octobre, à 10 h 30.

– Ses élèves
Et ses amis,
ont la douleur et le chagrin de faire part du décès de

Lilian ARLEN,
née Blumenstock von Halban,

survenu le 3 octobre 1990, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques et les prières auront lieu le lundi 8 octobre, à 16 h 30, au cimetière de Montmartre, entrée avenue Rachel, Paris-18e.

Elle fut pour tous ceux qui l'approchèrent un exemple de courage, de volonté, d'intelligence, et servit l'art de la danse avec la plus haute exigence en le transmettant tout au long de sa vie.

– Le président de Cogefar France SA,
M. Luciano Leonardi,
Le directeur général,
M. Robert Ganne,
Le conseil d'administration,
Et le personnel de Cogefar France SA,
font part de leur vive douleur due à la disparition de

M. Stefano CASIRAGHI,
vice-président de la société.

– Edith Fidler,
Angel et Nathalie de la Pena,
née Fidler,
et leur fille,
Jacques et Catherine Lefebvre,
née Fidler,
et leurs enfants,
Aline Fidler et André Valio-Cavaglione
et leurs enfants, Michel et Marianne Valio-Cavaglione,
Anatole Dauman
et sa fille Florence Dauman,
son épouse, ses enfants et petits-enfants, sa sœur, son beau-frère, ses cousins,
Ainsi que toute sa famille,
Et ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Eugène FIDLER,
peintre et céramiste,

survenu à Roussillon (Vaucluse), le 30 septembre 1990.

L'inhumation a eu lieu le 2 octobre, dans la plus stricte intimité, au cimetière Caucade à Nice.

– M. Yves Ketterer,
ses enfants et petits-enfants,
Le RP Henri Ketterer (SJ),
Mme Guy Ketterer,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yves KETTERER,
née Madeleine Legrand,

survenu le 24 septembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu à Orléans dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 12 octobre, à 11 heures, en la chapelle des Catéchismes de l'église Sainte-Clotilde, 29, rue Las-Cases, Paris-7e.

13, rue de Solférino,
75007 Paris.

– Le comité de direction et l'équipe rédactionnelle des *Cahiers d'études africaines* de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel LEIRIS.

(Le Monde du 2 et 3 octobre.)

– Mme Charles-Hil Lenczycki,
son épouse,
M. Serge Lenczycki,
son fils,
M. et Mme Eric Lenczycki,
ses petits-enfants,
David et Wladimir,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles-Hil LENCZYCKI,

survenu le 2 octobre 1990.
Les obsèques auront lieu le lundi 8 octobre 1990.
Réunion, à 14 h 15, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

6, avenue Milleret-de-Brou,
75016 Paris.
47, rue Berthe,
75018 Paris.
43, rue de Bellechasse,
75007 Paris.

– Sa famille et ses amis ont la tristesse d'annoncer le décès de

Pierre MÉDA,
ancien maire
de Cazeneuve-Montaut
(Haute-Garonne),

survenu à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le 27 septembre 1990.

Les obsèques ont été célébrées le 29 septembre.

– Mme Pierre Weill,
née Lyon-Caen,
Mme Claire Weill-Stroh,
Mme Sylvie Jegou,
née Weill,
Leurs parents, alliés et amis,
font part du décès de

Jacqueline WEILL,

survenu, le 1er octobre 1990, dans sa soixante-quinzième année.

Mme Weill,
Les Lucioles E 2
Résidence Les Marronniers,
06130 Grasse.

Anniversaires

– Il y a un an, le 6 octobre 1989,

Jacques DONIOL-VALCROZE,

assistait à une dernière projection...

Partout dans le monde, ceux qui l'ont rencontré, aimé... y pensent avec émotion.

Messes anniversaires

– A l'occasion du vingtième anniversaire du rappel à Dieu de

Edmond MICHELET,

L'Association des compagnons de la fraternité Edmond-Michelet,
L'Amicale des anciens de Dachau,
Ses enfants, ses amis,
prient de bien vouloir assister à la messe qui sera célébrée en la basilique Sainte-Clotilde, rue Las Cases, à Paris (7e), le mardi 9 octobre 1990, à 18 h 15.

– A la mémoire de

Georges-Alexandre OLIVETTI

qui nous a quittés le 4 octobre 1983, une messe a été célébrée dans l'intimité.

Services religieux

– M. Charles Millon,
président du groupe UDF à l'Assemblée nationale,
Les députés du groupe UDF,
Ses collègues et amis,
prient d'annoncer qu'un office religieux sera célébré mercredi 10 octobre 1990, à 11 heures, à l'intention de

M. Charles FRANÇOIS,
directeur des études au groupe UDF, à l'Assemblée nationale,

en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris (7e).

CARNET DU MONDE

Renseignements :

40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques ..... 82 F
Abonnés et actionnaires ... 80 F
Communicat. diverses ..... 95 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le mercredi 10 octobre, à 9 heures, salle Bourjac, Mme Benhat, épouse Nathalie Benakli : « Le héros et son contexte dans l'œuvre de Raymond Chandler et de Dashiell Hammett ».

– Université Paris-IV, le mercredi 10 octobre, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, Mme Annette Disselkamp : « L'éthique protestante de Max Weber. Sa réception, sa validation ».

– Université Paris-V (René-Descartes), le mercredi 10 octobre, à 14 h 30, amphithéâtre Durkheim, Sorbonne, galerie Claude-Bernard, escalier J, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin, M. Yves Dutecq : « Un collège ordinaire. Interactions sociales parmi les enseignants et fonctionnement de l'établissement scolaire ».

– Université Paris-IV (Sorbonne), le jeudi 11 octobre, à 9 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, Mme Anna Drybetas, née Myconiou : « Paul Eward – Odhysseas Elytis. Etude comparative. Un passage parallèle d'une adolescence poétique aventureuse à une maturité plus sensée et plus sage ».

– Université Paris-IV, le vendredi 12 octobre, à 14 h 30, amphithéâtre annexe, 16, rue de la Sorbonne, M. José-Manuel Losada Goya : « La conception de l'honneur dans le théâtre espagnol et français du XVIIe siècle ».

– Université Paris-IV, le vendredi 12 octobre, à 14 h 30, amphithéâtre Cauchy, escalier E, 3e étage, 17, rue de la Sorbonne, M. Rhida Bourkhis : « Le langage de connotation. Recherche théorique et application à l'œuvre de Tahar Ben Jelloun ».

– Université Paris-IV, le samedi 13 octobre, à 9 heures, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, Mme Noro Rasolonirina, née Randriamampionona : « L'article en anglais contemporain, théorie d'expression ».

– Université Bordeaux-III, le samedi 13 octobre, à 14 heures, salle des Actes, esplanade des Antilles, domaine universitaire à Talence : « Dandysme social et dandysme littéraire à l'époque de Balzac ».

– Université Paris-III, le samedi 13 octobre, à 10 heures, salle des Conseils, M. Jean-Christophe Pommier : « La volonté dans la détermination de la loi applicable au contrat (étude de droit international privé conventionnel) ».

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

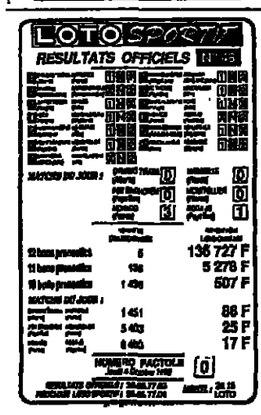

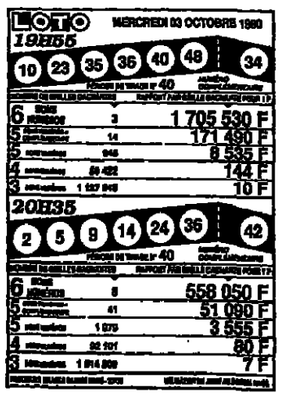

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 5 octobre

TF 1

20.35 Variétés : Tous à la Une. Avec Jacqueline Maillan, Enrico Macias, François Valeur, Gipsy Kings...
22.35 Magazine : 52' sur la Une. Recherche femme désespérément...
23.35 Série : Madame SOS.
0.45 Journal.

A 2

20.40 Variétés : Avant que le ciel nous tombe sur la tête.
21.55 Caractères. Magazine littéraire. Quand j'étais petit. Invités : Philippe Labro (*le Petit Garçon*), Lionel Duroy (*Priez pour nous*), Augustin Gomez-Arcos (*l'Aveuglon*), Patrick Chamoiseau (*Antan d'enfance*), Jacques Testart (*le Magasin des enfants*).
23.15 Journal et Météo.
23.35 Cinéma : Intérieurs. ■■■ Film américain de Woody Allen (1978).

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa. Sercq, de J.-P. Cuisinier.
21.35 Feuilleton : Le roi de Patagonie (4e épisode).
22.30 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Planète show. Los Angeles d'hier et d'aujourd'hui.
23.50 Magazine : Mille Bravo.

CANAL PLUS

20.05 Sport : Football. Championnat de France : Nantes-Brest.
22.40 Flash d'informations.
22.45 Magazine : Exploits.
23.00 Cinéma : Double détente. ■ Film américain de Walter Hill (1988).
0.40 Cinéma : Baptême. ■■ Film français de René Féret (1989).

LA 5

20.40 Téléfilm : Bonnie Lee en cavale.
22.20 Série : L'inspecteur Derrick.
23.25 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Illusions perdues.
22.20 Téléfilm : Droit de vengeance.
23.55 Magazine : Avec ou sans rock.
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Feuilleton : Napoléon et l'Europe. De Pierre Lary (1er épisode).
22.00 Série : Time code.
22.30 Série : Grafic.
22.40 Série : Portraits (La brodeuse).
23.00 ▶ Théâtre : Voyage au bout de la nuit.
23.50 Musique : Nocturne.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Spécial Charles Dullin (2e partie).
21.30 Black and blue.
22.40 Nuits magnétiques. Une rentrée presque ordinaire.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 22 et 23 mars à Baden-Baden) : Concerto pour trompette et orchestre, de Birtwistle ; Symphonie nº 2 en mi bémol majeur, op. 63, d'Elgar, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden, dir. Matthias Bamert.
22.20 Prélude à la nuit.
23.05 Poussières d'étoiles.

Samedi 6 octobre

TF 1

13.15 ▶ Magazine : Reportages. Pour l'amour de Dieu.
13.50 La Une est à vous.
13.55 Feuilleton : Salut les homards !
14.30 La Une est à vous (suite).
15.45 Tiercé à Longchamp.
15.55 La Une est à vous (suite).
17.05 Divertissement : Mondo Dingo.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.10 Série : Paire d'as.
18.50 Série : Marc et Sophie.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Loto.
20.40 Variétés : Surprise sur prise. Avec Gérard Jugnot, Jacques Villeret, Arielle Dombasle...
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.20 Journal et Météo.

A 2

13.20 Magazine : Objectif éducation.
13.55 Magazine : Animalia.
14.50 Magazine : Sport passion. Tennis : demi-finale du Grand Prix de Toulouse.
17.00 Club sandwich..

PAUL McCARTNEY

Samedi 6 octobre à 17 H 00.

Sur LA SEPT et FR3.

la sept

LA CULTURE SE DECHAINE

18.05 Hit NRJ.
18.50 Magazine : Télé-zèbre.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard. De Jacques Antoine.
21.55 Variétés : Etoile-palace. Avec Michel Berger, Jérôme Savary, Luc Plamondon, Kirk Douglas...
23.25 Journal et Météo.
23.45 Série : Rapt à Paris.
0.40 Documentaire : Des autos et des hommes. 1. Mécanos et aristos.

FR 3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Magazine : Rencontres. Sport et immigration.

— *De 15.00 à 19.00 La SEPT* —

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

— *De 20.00 à 0.00 La SEPT* —

0.00 Magazine : Fer 3, l'heure du golf.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Pour le meilleur et pour le pire.
15.05 Documentaire : Vie nocturne. D'Owen Newman.
15.25 Série : Deux solistes en duo.
16.15 Cinéma dans les salles.
16.40 Série : Zorro.
17.05 Les superstars du catch.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 Dessins animés : Décode pas Bunny.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : Wynne et Penkovsky.
22.45 Flash d'informations.

LA 5

14.30 Série : La belle et la bête.
15.30 Série : Au cœur du temps.
16.20 Série : Chasseurs d'ombres.
17.20 Série : Super Kid.
18.00 Série : Happy Days.
18.30 Jeu : Télé-contact.
19.00 Journal images.
19.10 Divertissement : Les mordus de la vidéo.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Un flic obstiné.
22.20 Sport : *Football*. Résultats du championnat de France.
22.25 Série : *Deux flics à Miami*.
23.20 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Sport : *Football*. Résultats du championnat de France (suite).
0.15 Mathias Sandorf (rediff.).
1.10 Série : Les cinq dernières minutes.

M 6

13.55 Série : Daktari.
14.45 Série : Laramie.
15.30 Série : Poigne de fer et séduction.
16.00 Documentaire : Chasseurs d'images. Samburu (rediff.).
16.15 Série : Le saint.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Variétés : *Multitop*.
19.00 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Des voix dans la nuit.
22.20 Téléfilm : Un mariage en héritage.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

13.30 Feuilleton : Napoléon et l'Europe (1er épisode).
14.30 Série : Time code.
14.55 Coup de phare sur la colline de Chaillot (et à 16.25, 17.55, 19.55).
15.00 Dynamo.
15.30 Documentaire : Georges Becker ou la passion des champignons.
16.30 Grafic.
16.45 Portrait (La brodeuse).
17.30 Documentaire : En tournage avec McCartney.
17.50 Danse : L'angélus de Millet.
18.00 Megamix.
19.00 Boulez XXe siècle (4).
20.00 Histoire parallèle.
21.00 Tours du monde, tours du ciel (10).
21.55 Grafic.
22.05 Soir 3.
22.20 Théâtre : Voyage au bout de la nuit.
23.05 Dialogue. 23.55 Grafic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Agathe Gaillard, directrice d'une galerie de photos.
20.45 Dramatique. Retour à la citadelle.
22.35 Musique : Opus. A la recherche de Buddy Bolden.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du grand auditorium) : Prélude pour orgue en sol mineur, Choral pour orgue BuxWV 183, Choral pour orgue en sol majeur BuxWV 223, Passacaille pour orgue en ré mineur BuxWV 155, de Buxtehude ; Fantaisie pour orgue en ut majeur BWV 572, Choral pour orgue BWV 653, Choral pour orgue BWV 684, Choral pour orgue BWV 721, Prélude et fugue pour orgue en mi mineur BWV 548, de Bach, par Marie-Claire Alain, orgue.
23.05 Poussières d'étoiles.

Dimanche 7 octobre

TF 1

10.50 Magazine : Les animaux de mon cœur. Présenté par Philippe Risoli et Laetitia Scherrer.
11.20 Magazine : Auto-moto.
11.50 Jeu : Tournez... manège.
12.25 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur de choc.
15.05 Série : Côte Ouest.
16.00 Divertissement : Vidéo-gag.
16.20 Tiercé à Longchamp.
16.35 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7. Présenté par Anne Sinclair.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Un cave ■ Film français de Gilles Grangier (1972). Avec Claude Brasseur, Marthe Keller, André Weber.
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Une femme disparaît. ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1938).
0.05 Journal et Météo.
0.25 Musique. Ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale du château de Versailles.

A 2

11.00 Messe, célébrée depuis le collège Passy-Buzenval à Rueil-Malmaison.
12.05 Dimanche Martin. Ainsi font font font...
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite). [illegible] est à vous, avec [illegible]
14.55 [illegible] : Mac Gyver.
15.4[illegible] Dimanche Martin (suite). [illegible] des fans, avec Pierre [illegible]
16.35 Série : Allô ! Béatrice.
17.35 Documentaire : L'odyssée sous-marine [illegible] équipe Cousteau. [illegible] de Jacques-Yves Cousteau.
18.30 Magazine : Stade 2. [illegible] : Championnat de France de marathon ; Football : Championnat de France ; Rugby : [illegible] France ; Basket : Championnat de France ; Les résultats de la semaine ; Equitation : Championnat de France à Fontainebleau ; Voile : Nioularge ; Tennis : Grand Prix de Toulouse ; Golf : Ford classic à travers Greg Norman.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Téléfilm : Mieux vaut courir. D'Elisabeth Rappeneau.
22.10 ▶ Magazine : Plastic. De Jean-Marie Baron et Véronique Bonnet-Nora.
23.00 Journal et Météo.
23.20 Documentaire : Des autos et des hommes. 2. Citizen Ford, de Claude Savarit.
0.20 Histoires courtes.

FR 3

10.30 Magazine : Mascarines. Présenté par Yves Bruneau.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. De Jean-Claude Widemann.
13.30 Magazine : Musicales. D'Alain Duault. Cycle nouvelle vague (2e partie).
14.30 Expression directe. Force Ouvrière.
14.40 Magazine : Sports 3 dimanche. Tennis : Finale du 9e Grand Prix de Toulouse.
17.30 Magazine : Montagne. Sur les traces des rares ours restant dans les Pyrénées... *Comment les préserver ? Un sujet de polémique.*
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Musique Maestro. Soirée présentée par Frédéric Lodéon. Avec l'orchestre de Paris. Direction Semyon Bychkov. *Nouvelle émission d'initiation vivante à la musique classique.*
22.05 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invité : Michel Khleifi, cinéaste palestinien.
22.20 Journal et Météo.
22.35 Cinéma : The penalty. ■■ Film américain de Wallace Worsley (1920) (muet).
23.45 Sport : Golf.
0.30 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

10.45 Cinéma : Double détente. ■ Film américain de Walter Hill (1988). Avec Arnold Schwarzenegger, Jim Belushi, Peter Boyle.

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Mon zénith à moi. Présenté par [illegible] Invitée : [illegible]
13.30 Magazine : Rapido. Présenté par Antoine de Caunes.
14.00 Téléfilm : Meurtre à Atlantic city. De Sandor Stern.
15.35 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.30 Série : Zorro.
16.55 Snooker. [illegible]
18.00 Cinéma : [illegible] ■ Film américain de [illegible] (1988).

— *En clair jusqu'à 20.40* —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
20.30 Dis Jérôme ...? Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche. [illegible]
20.40 Cinéma : I want to go home. ■■ Film français d'Alain Resnais (1989). Avec Laura Benson, Adolph Green, Gérard Depardieu.
22.20 Flash d'informations.
22.30 Magazine : L'équipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football ; Flash sport ; L'événement : Football américain.
0.50 Cinéma : La désobéissance. ■ Film franco-italien d'Aldo Lado (1980). Avec Carlo Diemunch, Stefania Sandrelli, Teresa-Ann Savoy.

LA 5

11.05 Série : Shérif, fais-moi peur.
12.05 Série : Wonder woman.
13.00 Journal.
13.40 Téléfilm : Chère Claudia. De Thomas Engel.
15.35 Magazine : Ciné Cinq.
15.50 Téléfilm : Implosion trois. De Robert Lewis.
17.45 Série : La loi de Los Angeles.
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Apocalypse Now. ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1979).
23.20 Magazine : Ciné cinq.
23.20 Rallye des Pharaons.
23.40 Divertissement : New York, un diamant gros comme une poubelle.
0.05 Le minuit pile.
0.15 Les cinq dernières minutes (rediff.).

M 6

10.20 Téléfilm : Pompier de charme. De Robert Lewis.
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.15 Série : Mon ami Ben.
12.40 Série : L'ami des bêtes.
13.30 Série : Madame est servie (rediff.).
13.55 Série : Dynastie.
15.25 Série : Sam et Sally.
16.15 Série : Médecins de nuit.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Série : Clair de lune.
18.55 Magazine : Culture pub. Le business des flics.
19.25 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Cinéma : Maigret voit rouge. □ Film français de Gilles Grangier (1963).
22.10 Six minutes d'informations.
22.20 Capital.
22.30 Cinéma : Meurtre par décret. ■ Film britannique de Bob Clark (1978).
0.20 Six minutes d'informations.
0.30 Série : Médecins de nuit.
1.25 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

12.30 Cours d'italien (21).
13.00 Série : Objectif amateur (5).
13.30 Documentaire : Histoire parallèle.
14.30 Téléfilm : L'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours. D'André S. Labarthe.
16.30 Documentaire : The satellite sky. De Robert Stone.
17.30 Documentaire : 26 salles de bains. De Peter Greenaway.
18.00 Opéra : Elektra. De Richard Strauss.
19.50 Danse : Les raboteurs de Caillebotte.
20.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée. (5).
20.30 Cinéma : Derzou Ouzala. ■■■ Film soviétique d'Akira Kurosawa (1976).
22.50 Cinéma : Une affaire de femmes. ■■ Film français de Claude Chabrol (1988).
0.35 Court métrage : Interruption volontaire. De Pascaline Samar.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 29 septembre lors du Festival d'Ambronay) : Les saisons, de Haydn, par La Petite Bande et le Chœur de l'Opéra flamand, dir. Sigiswald Kuijken ; sol. : Krisztina Laki, soprano, Helmut Wildhaber, ténor, Peter Lika, basse.
23.05 Poussières d'étoiles. La musique dans les mémoires d'Elias Canetti.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique.
22.35 Musique : Le concert. Labyrinthe Hôtel, opéra de chambre de Luc Ferrari.
0.05 Clair de nuit.

Audience TV du 5 octobre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53,8	Roue fortune 14,1	McGyver 12,5	Act. région. 19,7	Bandes ann. 1,9	Je compte... 2,3	Pub 3,3
19 h 45	59,7	Roue fortune 24,9	McGyver 14,9	19-20 Info 12,4	Nulle part 2,8	Journal 2,3	Roseanne 2,6
20 h 16	70,6	Journal 30,5	Journal 18,4	La classe 8,1	Nulle part 4,3	Journal 4,2	Mad. servie 4,9
20 h 55	66,4	Navarro 28,8	Envoyé spec. 10,8	Al Capone 12,4	Nashville 2,2	Détours... 7,5	La gueule... 5,1
22 h 08	54,7	Navarro 26,4	Barbouzes 4,3	Al Capone 11,4	Nashville 1,7	Détours... 7,8	La gueule... 3,8
22 h 44	26,9	Point sur table 9,7	Barbouzes 7,9	Tex Avery 4,3	Incorruptibles 0,9	Reporters 2,0	Sale affaire 2,1

هكذا من الأصل

A PARIS

L'Arche et la nuit

Si, la nuit, on voit aussi bien l'Arche de la Défense, ce n'est pas seulement parce qu'elle est éclairée, c'est parce qu'on a voulu qu'elle le soit. Histoire de la mise en lumière d'un monument qui a reçu, en un an, un million de visiteurs.

LA nuit de Paris est bleue; celle de la banlieue semble noire. Pris dans un creux d'ombre, dans l'épaulement de la porte Maillot, l'automobiliste étalonne son regard. A droite, proche à le toucher, mis en relief doux par une lumière dorée, chaude, l'Arc de triomphe de l'Etoile règne sur des perspectives admises, connues de longue date. A gauche, loin là-bas vers l'ouest, un grand signe blanc-de-lune a été tracé, quand, comment, sur l'horizon opaque : l'Arche de la Défense, arc de triomphe du Grand Paris.

On s'approche, elle s'éloigne, s'échappe. On l'approche, elle surgit, pincée entre les murailles noires des silos bureautiques. Elle déploie sa force de conviction sur un paysage urbain encore confus, sabré d'autoroutes inachevées, troué d'ensembles incohérents, trop dense ici, trop défait là, cimetières, usines abandonnées, dépendances et débarras d'une métropole en train de conquérir son territoire.

C'est un monument, et les Parisiens l'ont adopté. Monument, un mot que l'on osait à peine prononcer, il y a peu. Comment, à l'époque de tous les doutes, de toutes les incertitudes, pouvait-on oser pareille audace? Pourtant, de tous les grands chantiers lancés par François Mitterrand et même si l'on compte ceux de ses prédécesseurs, on n'en voit aucun qui mérite autant ce nom; et, sans remords, sans fausse honte, celui-ci suscite une sorte d'admiration unanime.

Sous le titre *Sam Suffit à la Défense*, Robert Lion, qui allait devenir quelques mois plus tard l'artisan déterminé et le maître d'ouvrage efficace que l'on sait pour mener à bien ce qui apparaît aujourd'hui à tous comme une réussite, publiait dans *le Monde* un point de vue : il se désolait de l'esprit étriqué, pavillonnaire de l'époque – on était à la fin du septennat de Valéry Giscard d'Estaing – marqué de doutes et de remords urbains très salutaires d'ailleurs (le refus de la voie express rive gauche, par exemple) et il appelait de ses vœux, pour la Défense, un grand geste. *« Les temps sont aux demi-teintes*, écrivait-il. *Pourquoi ce pays a-t-il aussi peur de son ombre ?»* Un peu comme Viansson-Ponté avait écrit le fameux *La France s'ennuie* quelque temps avant l'explosion de mai 68, le bâtisseur, alors délégué général aux HLM, sera exaucé quelques mois plus tard, après l'élection de mai 1981 et l'installation à l'Elysée d'un président qui lance un programme de grands chantiers et lui en confie un, la Défense justement.

Le concours international verra, parmi plus de quatre cents propositions, émerger quatre projets dont la mystérieuse et séduisante esquisse du danois Johan Otto von Spreckelsen. Qui était-il ? On saura qu'il enseignait dans son pays et qu'il avait très peu construit : sa propre maison et quatre églises, peut-être de quoi faire provision de spiritualité et souhaiter l'exprimer en grand, dans un volume simplissime, accompagné d'un texte humaniste, un poème annonçant son projet comme *« une fenêtre sur le monde »*, un « arc de triomphe de l'homme».

On redoutait de voir surgir un incompétent, ou un théoricien; on eut affaire à un homme précis, exigeant, ayant parfaitement maîtrisé les contraintes du site qui l'avaient conduit à proposer, détail majeur mais effet poétique assuré, un positionnement qui n'est pas pour rien dans la réussite finale : un angle de 6 degrés, qui place l'Arche en très léger biais sur l'axe fameux et trouve son origine dans l'obligation d'insérer les fondations entre les routes, chemins de fers et passages divers d'un sous-sol archi-encombré.

Monument forum, fait pour rassembler, l'Arche l'a été, quand son escalier monumental transformé en amphithéâtre, elle accueillit pour un soir, le 26 août 1989, le spectacle international et populaire qui célébrait l'anniversaire de la déclaration des Droits de l'homme.

Monument, elle l'est, puisque raisonnablement, l'Etat a conservé la propriété du Toit, ce toit qui accueillit dès sont ouverture, le sommet des chefs d'Etat, et aujourd'hui une fondation des Droits de l'homme qui est supposée veiller et encourager une meilleure justice.

Ange au carré, bras ouverts vers la ville, lumières frisantes des façades biseautées.... que dit l'Arche de lumière ?

« La lumière, on a commencé à y penser très en amont », se souvient Paul Andreu, qui a été avec et sans Spreckelsen, mort au printemps 1987 mais qui avait démissionné dès août 1986, le maître d'œuvre de la réalisation du bâtiment. L'idée d'une lumière mobile avait été exprimée par l'architecte-lauréat et peut-être était-on allé jusqu'à étudier avec l'artiste Takis, celui qui a signé les signaux de couleur, balises de chemin de fer réécrites pour l'univers impitoyable du bureau-usine, un radar géant qui aurait projeté des éclairages variables. Mais rien n'était décidé. On organisa alors une consultation de spécialistes, notamment Yann Kersalé, l'homme qui enflamme le Grand Palais en bleu, qui se sert de l'édifice comme d'une page blanche pour exprimer sa propre vision.

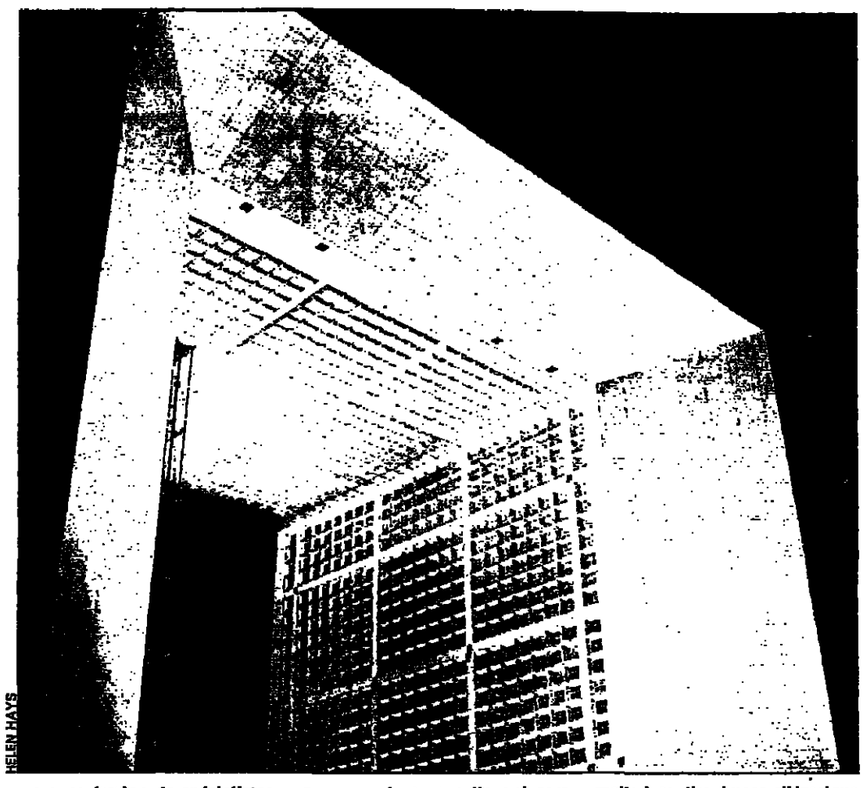

HELEN HAYS

Quelle lumière, pour quel effet ? *« Comme une braise »*, avait dit un jour Spreckelsen. *« Nous sommes plusieurs à nous souvenir de ce mot*, dit Paul Andreu. *L'idée d'une braise qui s'éteint, d'une lumière, ou même d'une lueur. »* Difficile de parler de lueur aujourd'hui devant l'éclaboussante blancheur surgie de la bouche d'ombre.

Le « monsieur-lumière », le M. 100 000 watts de la Défense s'appelle Louis Clair. Ca ne s'invente pas : René Clair, lui s'appelait Chomette, dit notre homme qui en connaît long sur le cinéma, le théâtre, le spectacle en général. Né dans les studios de la Victorine à Nice dont il deviendra plus tard le directeur technique, Louis Clair a passé son enfance parmi les électriciens, portant leurs câbles... et leurs sandwichs.

Formation sur le plateau d'un homme qui saura que la lumière met en scène, dramatise, signifie, accompagne l'idée. Habile à aborder l'éclairage en produisant comme au cinéma des maquettes de travail, c'est-à-dire des perspectives coloriées précisant l'effet attendu, Louis Clair séduira le jury par son attitude devant la commande. L'hypothèse de travail qu'il avait lancée, accentuer le graphisme du monument, cerner sa silhouette, l'accentuer, ne sera pas du tout celle qui sera retenue, après études, après essais.

Les idées lumineuses sont souvent les plus simples. Ce qui donne aujourd'hui à l'Arche la nuit ce halo de mystère et cette force de présence qui repoussent l'ombre au-delà des frontières du cube, c'est le choix qui a été fait de placer tout l'éclairage à l'intérieur du cube, à l'intérieur de la voûte. A la difficulté technique et juridique (où placer les mâts ?, sur quelle autre propriété s'installer ?) répondit une solution qui avait tous les avantages : on allait utiliser tout bonnement l'accastillage du velum, cette toile de Teflon suspendue qu'on appelle (idée de Spreckelsen), *« le nuage »*, pour accrocher *« comme des oiseaux sur un fil »* (dixit Paul Andreu) les sources d'éclairage.

Un éclairage très précis, très composé, de réglage fin, les tirs croisés des faisceaux lumineux venant frapper en direct les caissons sous le toit, faisant miroiter et multipliant l'effet du carroyage des façades intérieures, et glissant, lumière frisante, sur les parois en biseau qui, en façade, tracent la silhouette de l'édifice. Illuminée de l'intérieur, l'Arche devient alors cette *« braise »* que souhaitait Spreckelsen; braise, certes, mais braise de glace, irradiance blanche, presque aussi inquiétante que celle qui, au final de *Kiss me deadly*, le film de Robert Aldrich, sortait de la malle interdite, image allégorique du feu nucléaire.

La décision fut prise en deux temps : tout éclairer de l'intérieur, on l'a vu. Et lors d'un essai sur le terrain, pour tenter de marier des tonalités, du jaune, du blanc, *« le bâtiment*, raconte Louis Clair, *réclamait lui-même son éclairage. C'était comme un cri. Il voulait cette lumière aussi blanche que ses parois étaient blanches. Et contrairement à ce qu'on aurait pu penser, le résultat n'était pas froid du tout. Mais très doux. Avec une nuance futuriste »*. Le blanc accentuait la neige du marbre. C'est ainsi que l'on parvint, avec un appareillage alors entièrement nouveau (48 fois 1800 watts) et une consommation qui semble modeste, vu l'effet produit (une facture annuelle d'électricité de l'ordre de 50 000 francs), à l'extraordinaire réussite que chacun peut, chaque soir, évaluer.

Car l'Arche sait jouer avec toutes les lumières du jour, émerger, pure, dans les matins clairs, accrocher sur sa grande muraille posée de biais les soleils couchants, ou faire passer des nuages sur les miroirs gris de ses flancs lisses. Mais c'est la nuit qu'elle devient vraiment ce qu'on attendait d'elle, le monument d'une idée en devenir, une lueur très vive, très blanche, qui ne s'efface pas. Un veilleur.

Michèle Champenois

Guide

● On peut visiter l'Arche de la Défense : elle est pour l'essentiel occupée par les bureaux du ministère de l'équipement (dans la pile sud) et des bureaux privés (dans la pile nord), mais le belvédère du toit et le sous-sol sont des espaces ouverts au public.

L'accès au toit, au belvédère et aux expositions est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures, les samedis, dimanches et jours fériés de 10 heures à 19 heures. Renseignements : 49-07-26-26. Ce numéro est valable pour la Fondation et pour les visites du toit.

Pour se rendre au pied de l'Arche par le RER, station Défense, prendre la sortie Parvis si l'on préfère avoir une vue générale et prendre l'escalier monumental ; prendre la sortie *Arche si l'on veut accéder* directement par les sous-sols au parvis haut, c'est-à-dire aux ascenseurs panoramiques.

Livres

Le Triomphe des arcs, par Christian Dupavillon et Francis Lacloche, Gallimard, collection « Découvertes ». Petit ouvrage illustré en couleurs qui retrace l'histoire des arcs de triomphe, permanents ou éphémères. 62 F.

La Grande Arche de la Défense, par François Chaslin et Virginie Picon-Lefebvre, chronique de la construction de l'édifice et rappel des concours et projets qui ont concerné, trente ans durant, le site de la Tête-Défense. Electa-Moniteur. Edition bilingue français-anglais. Broché : 198 F ; relié 250 F. ●

PARIS / NEW YORK A PARTIR DE 2395 F A/R

DECOUVREZ
LES NOUVEAUX TARIFS
ACCESS VOYAGES.

RIO DE JANEIRO	A/S 2970	A/R 4995	CARACAS	A/S 2865	A/R 4450
LOS ANGELES	A/S 1915	A/R 3880	BUENOS AIRES	A/S 3695	A/R 6095
SAN FRANCISCO	A/S 1915	A/R 3830	SANTIAGO	A/S 3795	A/R 6095
MIAMI	A/S 1720	A/R 3080	NAIROBI	A/S 2290	A/R 4355
MONTREAL	A/S 1190	A/R 2150	ANTILLES		A/R 2950
SAO PAULO	A/S 3395	A/R 4995	BANGKOK	A/S 3000	A/R 5080
MEXICO	A/S 2295	A/R 4395	SYDNEY	A/S 4620	A/R 7995

ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS. DISPONIBILITÉS DE PLACES EN 1re CLASSE ET CLASSE AFFAIRES. PRESTATIONS HÔTELIÈRES ET LOCATIONS DE VOITURES. CIRCUITS ET SÉJOURS A LA CARTE. POSSIBILITÉ DE RÉSERVER ET DE PAYER VOTRE VOYAGE AU 40 13 02 02 AVEC VOTRE CARTE BANCAIRE.

ACCESS voyages

PARIS : MÉTRO ET RER CHATELET-LES-HALLES.
6, RUE PIERRE-LESCOT. 75001 PARIS. TÉL. (1) 40 13 02 02. Fax (1) 45 08 83 35
LYON : TOUR CRÉDIT LYONNAIS. LA PART-DIEU. TÉL. 78 63 67 77.

Locations de voitures en FLORIDE
RESERVATIONS :(1) 40 44 62 03

•TARIFS PRE-PAYES EN FRANCS GARANTIS
•SERVICE AUX AEROPORTS
•KILOMETRAGE ILLIMITE
•AIR CONDITIONNE
•GRAND CHOIX DE VEHICULES

COMPACT 500 F /sem. 130 F/jour
NOUS LOUONS DES VEHICULES DE MARQUE CHRYSLER

INTERMEDIAIRE	GRANDE	DELUXE	DOLLAR RENT A CAR	PREMIUM	MINI VAN
575 F/sem. 145 F/jour	830 F/sem. 180 F/jour	1,470 F/sem. 235 F/jour	TEL : (1) 40 44 62 03	1,280 F/sem. 220 F/jour	1,725 F/sem. 290 F/jour

MIAMI - TAMPA - ORLANDO - FT. LAUDERDALE - FT. MYERS - TALLAHASSEE - PALM BEACH - KEY WEST - JACKSONVILLE - SARASOTA

VOYAGEURS EN INDE A CHOISI

Inde
tropicale et fabuleuse

L'Inde du Sud : 19 jours à partir de 16 500 F

En suivant l'antique route des épices, à travers l'Inde tropicale, découvrez la tradition hindoue préservée dans les grands temples de Trichy et de Madurai, les sites anciens de Badami et l'Inde fastueuse des maharajas de Mysore.

Vous pouvez aussi, avec VOYAGEURS EN INDE, traverser le Nord, du Rajasthan au Népal, parcourir l'Inde coloniale ou séjourner à Sri Lanka, l'île de rêve. Demandez à VOYAGEURS EN INDE, 45 rue Sainte-Anne 75001 Paris. Tél. : (1) 42.61.77.08, le programme complet de ses circuits et voyages extraordinaires.

VOYAGEURS EN INDE

Un seul pays,
tous les voyages.

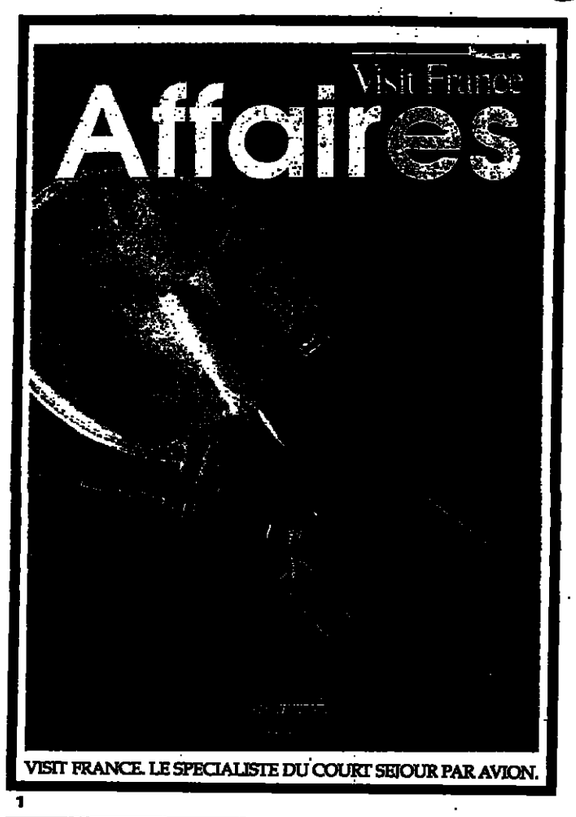

1

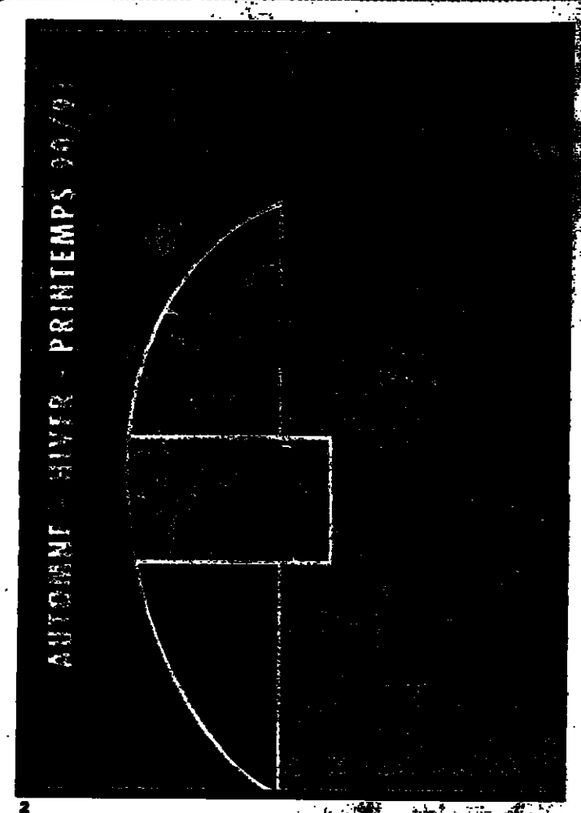

2

3

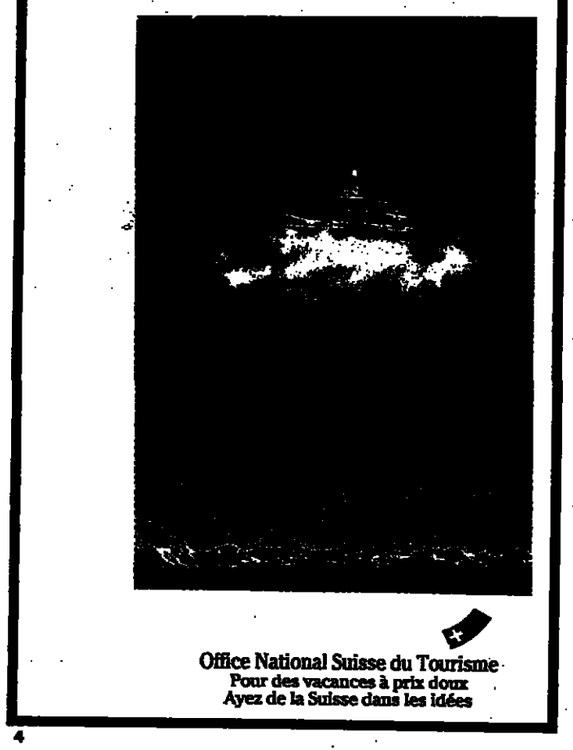

4

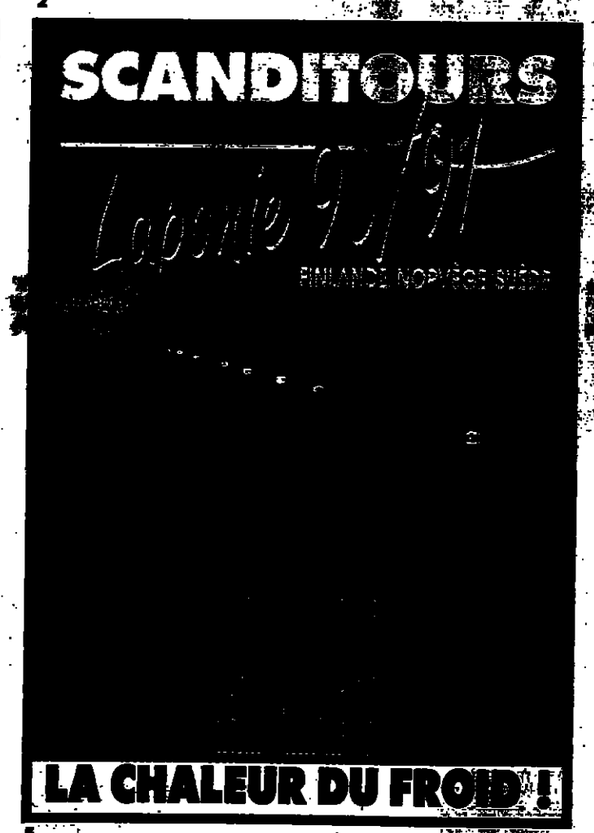

5

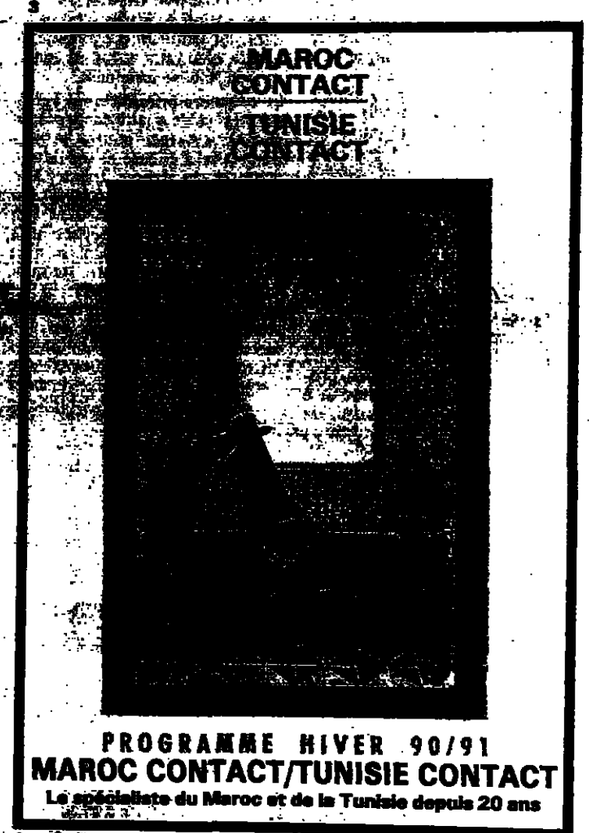

6

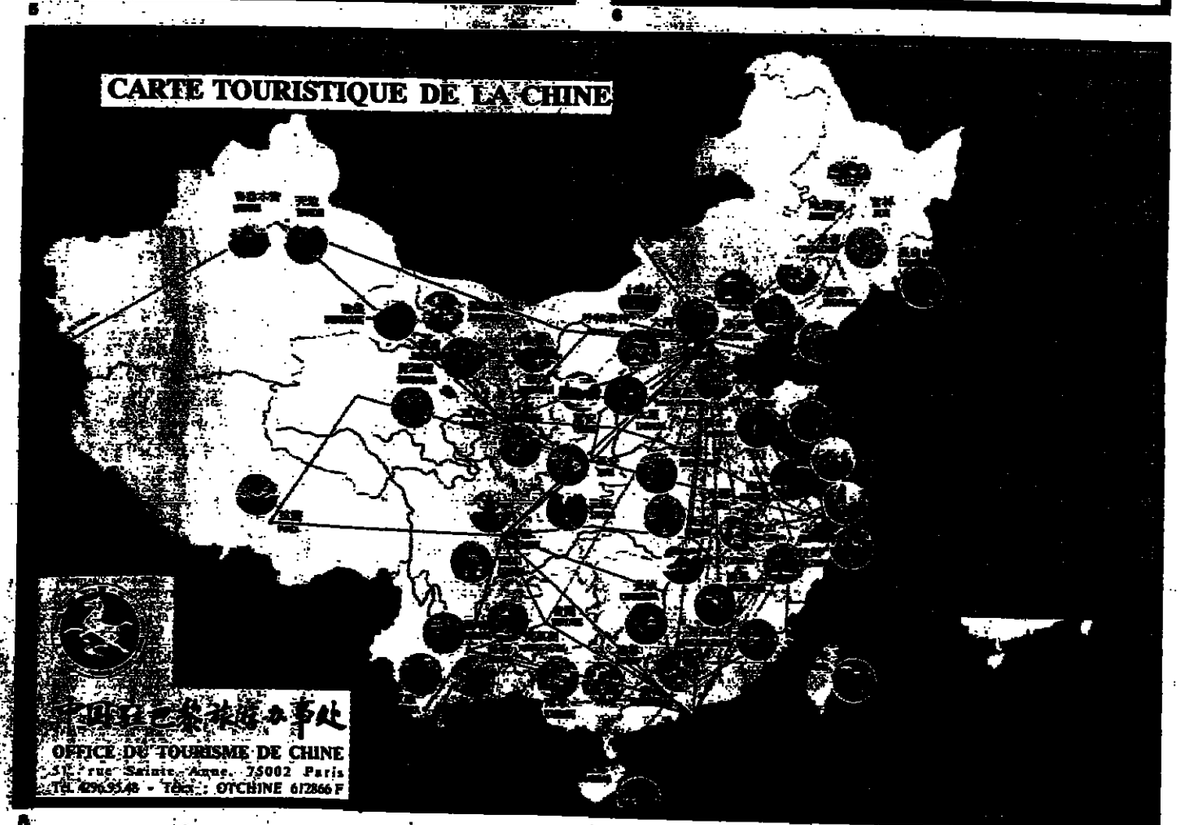

هكذا من الأصل

Evasion

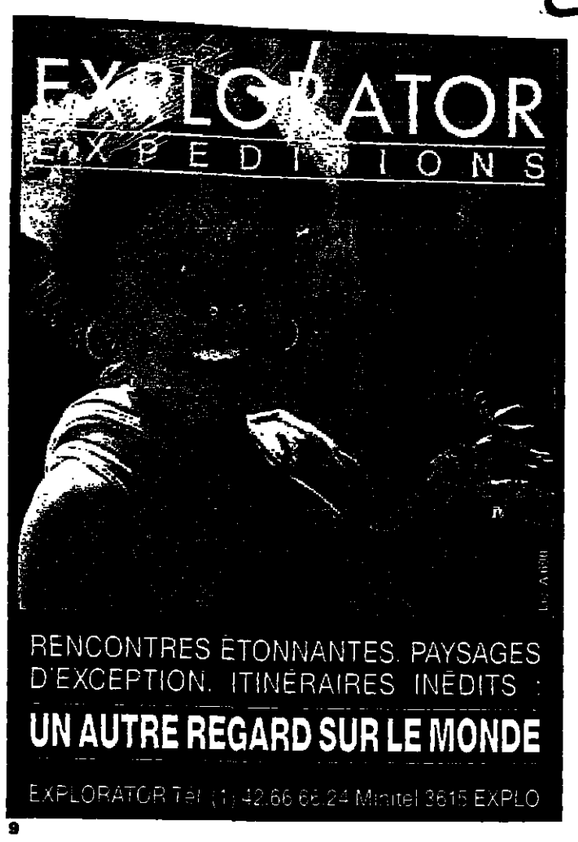

9

10

11

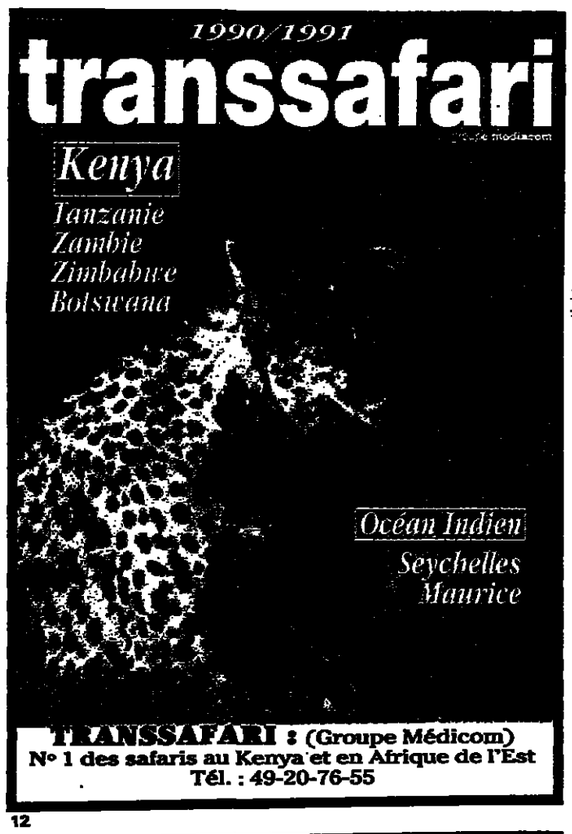

12

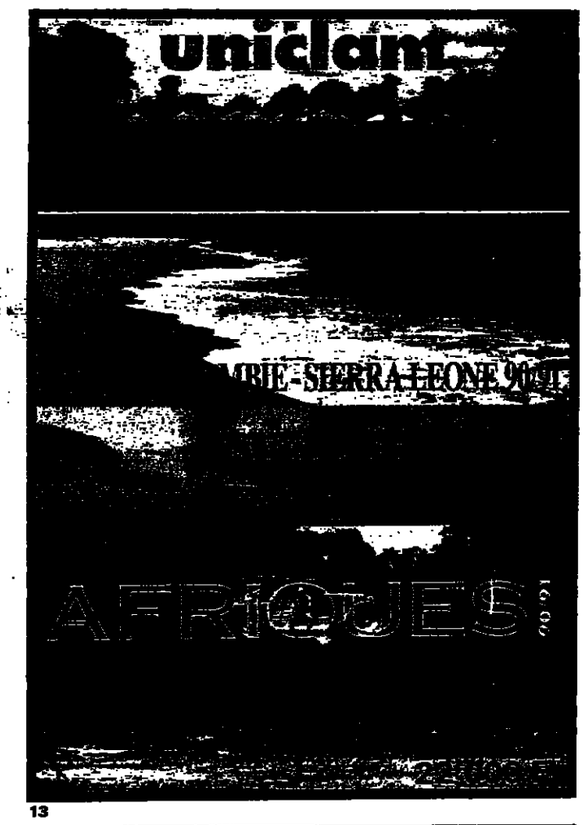

13

14

15

16

Le Monde Evasion

Je désire recevoir les brochures suivantes :

☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	☐ 6	☐ 7	☐ 8
☐ 9	☐ 10	☐ 11	☐ 12	☐ 13	☐ 14	☐ 15	☐ 16	☐ 17

A retourner à : IRA LEFEBVRE
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, 75007 Paris

NOM : _____

Adresse : _____

Ville : _____

_____ Code postal : _____

Vous connaissez une personne susceptible d'être intéressée par l'envoi de documentation, remplissez pour elle le coupon ci-dessous.

Merci d'écrire lisiblement
offre valable jusqu'au 31 janvier 1991

Le Monde Evasion

Je désire recevoir les brochures suivantes :

☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	☐ 6	☐ 7	☐ 8
☐ 9	☐ 10	☐ 11	☐ 12	☐ 13	☐ 14	☐ 15	☐ 16	☐ 17

A retourner à : IRA LEFEBVRE
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, 75007 Paris

NOM : _____

Adresse : _____

Ville : _____

_____ Code postal : _____

Quand la Terre était ronde

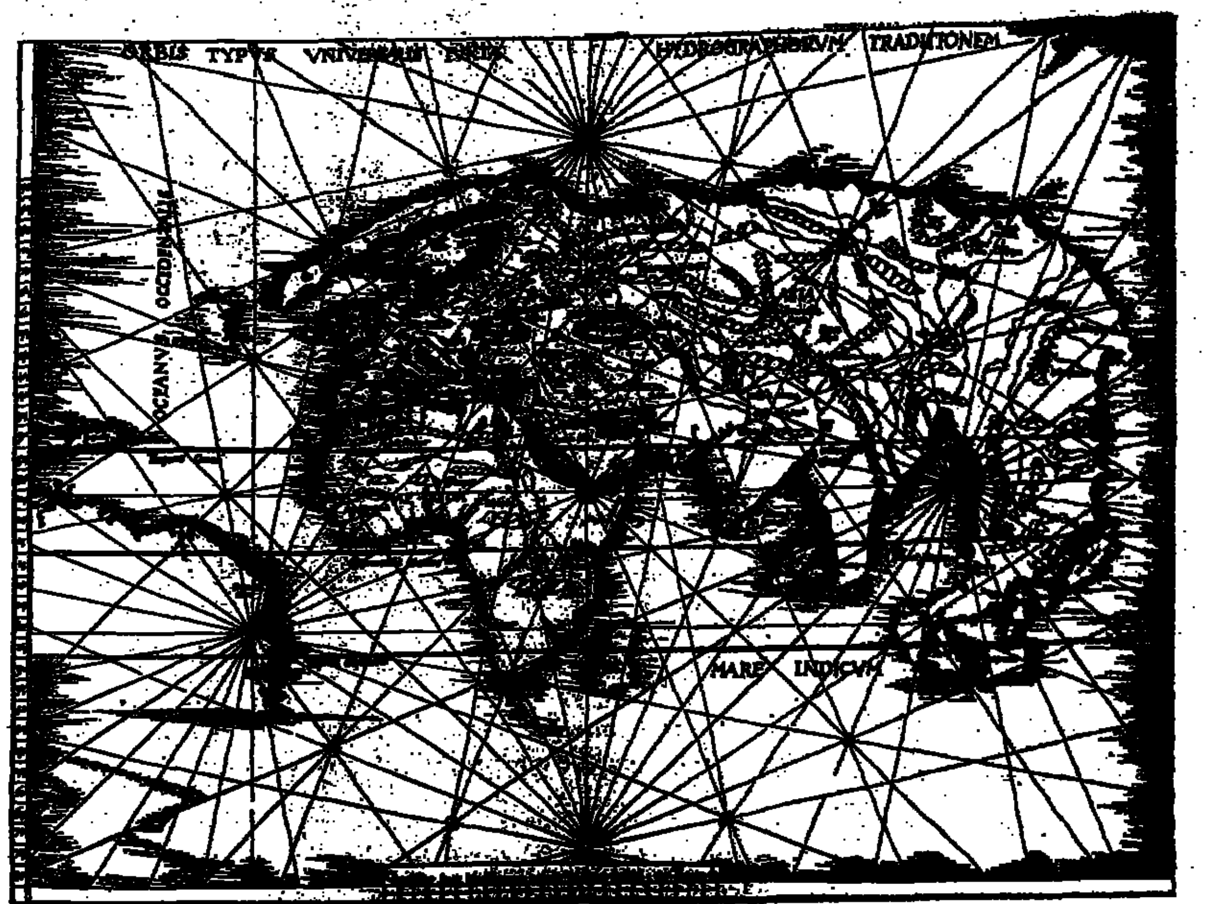

Inventeurs de la « nautique astronomique », les Portugais ouvrent dès le début du quinzième siècle la route des grandes découvertes. Fins navigateurs et subtils cartographes, ils commencent à cerner les contours vrais des continents et imposent ainsi une nouvelle vision du monde. Entretien avec Alfredo Pinheiro Marques, professeur d'histoire à l'université de Coïmbra.

Les cartes imprimées en Europe au seizième siècle sont toutes fondées sur les relevés faits par les navigateurs portugais : celle ci-dessus, publiée en 1513 à Strasbourg dans une réédition de la Géografia de Ptolémée, comporte ce qui était alors connu du rivage de l'Amérique du Sud et des Antilles. Ci-contre, un planisphère moderne.

« Quelle est l'origine de la cartographie ?

Alfredo Pinheiro Marques. – Le mot « cartographie » a été forgé à Paris au dix-neuvième siècle par un diplomate portugais, le vicomte de Santarém, qui réunit pour la première fois les cartes anciennes, notamment celles très importantes de la fin du Moyen Age, dans son célèbre atlas. Mais le grand développement de la géographie eut lieu pendant l'Antiquité, en Grèce et dans le monde hellénistique. Nous pouvons en juger aujourd'hui par les écrits et les cartes de Claude Ptolémée, qui vécut à Alexandrie au deuxième siècle après Jésus-Christ. Tout ce savoir disparut en Occident avec les invasions barbares jusqu'à la fin du Moyen Age, où va apparaître dans les milieux nautiques méditerranéens une nouvelle carte qui est la carte portulan.

– En quoi cette carte était-elle nouvelle ?

– Les cartes de Ptolémée admettaient la rotondité de la Terre. Elles représentaient assez fidèlement le monde connu avec un système de projection de latitudes et de longitudes. Sur ces cartes, seule l'Afrique du Nord était représentée, l'océan Indien était une mer fermée et l'Asie purement spéculative. Mais la cartographie ptoléméenne était exclusivement terrestre et ne pouvait servir à la navigation. Tandis que la carte portulan avait un usage essentiellement nautique. Elle se caractérisait par un système de rhumbs (lignes droites qui convergeaient sur plusieurs roses des vents). Ces rhumbs, en s'entrecroisant, créaient des routes maritimes que l'on pouvait suivre en se fixant une direction grâce à l'aiguille aimantée et en calculant les distances à l'estime.

– Au début du quinzième siècle, sous l'impulsion d'Henri le Navigateur, les Portugais ouvrent l'ère des grandes navigations par la reconnaissance systématique de la côte occidentale de l'Afrique, inconnue jusqu'alors, et la découverte des îles atlantiques. Peut-on attribuer à l'infant la création de l'école de cartographie portugaise ?

– Beaucoup de mythes entourent encore la figure d'Henri le Navigateur. Il fut bien la volonté politique qui permit les voyages de découvertes, mais l'image de l'infant s'entourant à Sagres des meilleurs cartographes, astronomes et mathématiciens de son temps est un peu une légende. Pendant la première moitié du quinzième siècle, les navigations furent d'abord une affaire de courage, sans innovation technique décisive.

Les Portugais avaient appris auprès des Majorquins les techniques de cartographie portulane et il est probable que les cartes de cette époque – mentionnées dans des documents dès 1443, mais aujourd'hui disparues – étaient exactement semblables aux portulans méditerranéens. C'est pendant la seconde moitié du quinzième siècle, et particulièrement sous le règne de Jean II, qu'apparut la navigation astronomique qui permettait de faire le point en fonction de la hauteur des astres sur l'horizon et ainsi de naviguer des mois en haute mer. La traduction cartographique de cette innovation fut l'introduction dans la carte portulan d'un méridien gradué qui donnait la latitude. C'est là l'apport décisif des Portugais aux techniques de navigation et de cartographie.

– On trouve déjà chez Ptolémée une échelle appoximative de latitudes ?

– Oui, mais la carte de Ptolémée était inutilisable sur mer. Les Portugais ont véritablement inventé une nautique astronomique. C'est-à-dire qu'ils ont emporté à bord, et adapté, les instruments astronomiques dont on disposait sur terre – tel l'astrolabe, déjà connu chez les Arabes. En Méditerranée on ne naviguait jamais loin des côtes. Confrontés aux problèmes nouveaux que posait la navigation atlantique, les Portugais ont simplement trouvé des solutions nouvelles. Ainsi la première carte où apparaît un méridien gradué est de Pedro Reinel (vers 1504).

– Quand apparaîtra une échelle exacte de longitudes ?

– Beaucoup plus tard. A la fin du dix-huitième siècle, quand les Anglais emporteront à bord des horloges perfectionnées, indispensables à la détermination des longitudes. Auparavant, les longitudes étaient « estimées » et responsables de nombreuses méprises dont celle de Colomb, croyant aborder en Asie, est la plus célèbre. Christophe Colomb était en effet influencé par les représentations ptoléméennes, et quelques autres, qui surévaluaient l'expansion orientale du continent asiatique.

– Comment expliquer la disparition des cartes portugaises du quinzième siècle ?

– Beaucoup d'explications ont été avancées. D'abord la « politique du secret » qui faisait de ces cartes des documents stratégiques dont la reproduction et la divulgation étaient limitées, voire interdites. Ensuite le tremblement de terre de 1755, qui aurait anéanti la plupart des documents du quinzième siècle en détruisant le palais royal.

Ces deux arguments ne sont pas suffisants. Il est beaucoup plus probable que ces cartes, dessinées sur parchemin et emportées à bord des navires, se détruisaient naturellement après avoir subi toutes les intempéries. Quant aux cartes de référence que l'on faisait à Lisbonne, elles étaient sans cesse frappées de désuétude, et sans doute mises au rebut au fur et à mesure que parvenaient de nouvelles informations. Mais ces cartes existaient puisque les cartographes méditerranéens venaient sans cesse à Lisbonne pour reporter sur leurs portulans les nouvelles terres découvertes. On ne connaît que trois ou quatre cartes portugaises du quinzième siècle. J'en ai moi-même découvert une du début du seizième l'année dernière aux Archives de Viana-do Castelo : elle avait été découpée en mor[illegible] de vieux manuscrits [illegible] tre bien qu'à l'époque ces cartes n'avaient pas de valeur propre, ce n'étaient que des documents de travail utilisés dans un but précis. Ce n'est qu'au seizième siècle que des cartes richement ornées seront offertes à différents princes et souverains, puis conservées comme œuvres d'art dans les grandes bibliothèques européennes.

– Cela explique en effet la profusion et la dispersion des somptueuses cartes portugaises qui nous sont restées du début du seizième siècle. Mais comment expliquer que, malgré les nouvelles découvertes, ce sont les cartes de Ptolémée qui furent régulièrement rééditées à partir de 1475 ?

– La cartographie de Ptolémée était déjà révolutionnaire à l'époque par rapport aux cartes monastiques du Moyen Age. Ce sont les humanistes qui réactivèrent par l'imprimerie la géographie ptoléméenne. Mais le rapport entre le milieu des humanistes et celui des marins n'était pas immédiat... Cependant le réédition de la géographie ptoléméenne s'arrêta net en 1490. Le contournement de l'Afrique par Bartolomeu Dias en 1488 puis le voyage de Colomb de 1492 en furent certainement la cause. La réédition de la *Geografia* de Ptolémée ne reprit qu'en 1507 avec de nouvelles cartes qui coexistaient étrangement avec les anciennes. Mais, encore une fois, il s'agit de deux traditions différentes : l'une humaniste et savante de la géographie terrestre de Ptolémée, et l'autre empirique, issue des milieux nautiques méditerranéens, de la cartographie portugaise.

– Au début du seizième siècle, alors que les Espagnols n'occupent que l'Amérique centrale, les Portugais sont présents partout dans le monde. Ils sont au Groenland, à Terre-Neuve, en Floride et aux Indes dès la fin du quinzième siècle ; puis au Brésil en 1500, à Ormuz en 1507, en Indonésie et en Chine en 1513, et vers 1542 au Japon, qu'ils représentent pour la première fois. A l'époque, presque toutes les informations géographiques proviennent des Portugais. Comment expliquer que les nouvelles cartes, qui imposeront la nouvelle vision du monde, soient divulguées en Allemagne ou en Italie, et non pas à Lisbonne ?

– Les marins et les marchands de Lisbonne n'avaient pas pour vocation de divulguer « dans la masse » les nouvelles connaissances géographiques. Cette divulgation était le fait des milieux humanistes et se faisait parallèlement au développement de l'imprimerie – alors quasiment inexistante à Lisbonne. Toutes les cartes portugaises étaient des cartes manuscrites. C'est en Europe du Nord que vont être imprimées les cartes copiées sur les modèles portugais. [illegible] de Ptolémée commence à être rééditée, augmentée d'une carte de Johann Ruysch représentant l'ébauche du Nouveau Monde. La réédition de Strasbourg de 1513 avec les cartes de Waldseemüller aura une influence déterminante auprès du public. C'est ce même Waldseemüller, originaire de Saint-Dié, qui publiera en 1507 une carte où apparaîtra pour le première fois le mot « Amérique », et 1516, le très important planisphère intitulé *Carta marina navigatoria portugallensium*. Le seizième et le dix-septième siècle connaîtront plus de soixante rééditions de la *Geografia* de Ptolémée, augmentée de nouvelles cartes.

– Si les Portugais ne divulgaient pas directement ces informations, n'était-ce pas la conséquence de la « politique du secret » ?

– Peut-être, mais alors on ne peut que constater l'échec de cette politique ! En effet, les espions affluaient à Lisbonne. Dès 1489, on retrouve les résultats du voyage de Bartolomeu Dias dans une carte gravée en Italie par l'Allemand Henricus Martellus. Plus tard, l'Italien Cantino, qui se prétendait marchand de chevaux, réussit à soudoyer un des cartographes royaux, qui lui remit pour 12 ducats d'or une carte, évidemment non signée ! Cette carte anonyme, dite « de Cantino », se retrouve en 1502 chez le duc d'Este en Italie. C'est sans doute la carte la plus importante de toute l'histoire de la cartographie, car elle donne pour la première fois une vision du monde presque complète et constitue le premier planisphère connu.

On y voit Terre-Neuve et le Brésil récemment découverts, l'Afrique, l'Inde et une ébauche de l'Extrême-Orient. On y voit les îles découvertes par Colomb avec la mention *Lhas Antilhas del Rey de Castella*. Le terme « antilha » est un mot portugais qui signifie « île qui est en face ». Il apparaît pour la première fois, désignant une île au large du Portugal, sur la carte portulan de Pizzigano (1424). Sans préjuger d'une prédécouverte des Antilles, cette dénomination prouve que les Portugais n'ont jamais, contrairement à Colomb, confondu ces terres avec l'Asie orientale. On ne peut comparer cette carte qu'à celle de Juan de la Cosa, ancien pilote de Colomb, qui représente les îles et la côte de l'Amérique centrale. Mais l'Afrique y est grossièrement dessinée et l'Asie tout à fait imaginaire...

– Des cartographes portugais travaillaient-ils pour les cours étrangères ?

– Certes, car les services des cartographes portugais étaient payés à prix d'or. Mais ils furent souvent considérés comme traîtres, recherchés par les émissaires du roi et, le cas échéant, menacés de mort. Diogo Homem, fils du cartographe royal Lopo Homem, et Jorge Reinel, fils du plus ancien cartographe portugais connu, Pedro Reinel, sont deux cas également intéressants. Ils durent s'enfuir du Portugal dans des circonstances [illegible], mais tous deux à la suite déclarés criminels. Diogo Homem se réfugia à Venise, où il produisit un grand nombre de cartes qu'il signa fièrement, surtout à la fin de sa vie, *Diogo Homem cosmographus lusitanus*...

– Jorge Reinel partit à Séville, où il prépara avec les Portugais Rui Faleiro et Diogo Ribeiro les cartes du voyage de Magellan. Finalement, Pedro Reinel sera envoyé en Espagne et fera revenir son fils, qui deviendra cartographe royal jusqu'à sa mort. En France, André Homem fit des cartes d'une beauté extraordinaire qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris. En Castille, fait très significatif, le plus grand cartographe espagnol est Diego Ribeiro, qui n'est autre que le Portugais Diogo Ribeiro !

– La cartographie a-t-elle atteint son apogée avec l'école portugaise ?

– Peut-être en ce qui concerne la beauté des dessins et des enluminures. Mais ensuite les Hollandais vont perfectionner la cartographie – qui ne sera plus manuscrite mais imprimée, – en introduisant des innovations techniques comme la projection de Mercator, qui apparaît pour la première fois en 1569. L'école de cartographie hollandaise se perfectionnera pendant tout le seizième siècle au contact des Portugais. Rappelons aussi que le système de projection de Mercator est l'application des principes que le cosmographe royal Pedro Nunes avait théorisés dans ses écrits traduits et publiés à Bâle peu après 1540. – »

De notre envoyé spécial à Lisbonne
Michel Chandeigne

▶ **Alfredo Pinheiro Marques est spécialiste de l'histoire des découvertes. Son principal ouvrage, *Origem e desenvolvimento da cartografia portuguesa na época dos descobrimentos* (Lisbonne, INCM, 1987), fait aujourd'hui référence.**

▶ **Michel Chandeigne dirige la Librairie portugaise à Paris. Il vient d'organiser un ouvrage collectif consacré aux découvertes portugaises : *Lisbonne hors les murs : 1415-1580, l'invention du monde par les navigateurs*, publié dans la nouvelle collection « Mémoires » des éditions Autrement.**

Château de Barive

Réalisez votre rêve – vivez-le au Château de Barive!

Une ravissante demeure, une ambiance raffinée, l'endroit idéal pour vos week-end ou vos vacances.

Demandez notre brochure! Château de Barive 02350 Ste. Preuve, Liesse Tél.: 23.22.15.15 ou 23.22.05.25

هكذا في الأصل

Le Monde

SANS · VISA

Retour en Chine

Confucius pas si mort que ça. Echarpé par la révolution culturelle, il retrouve aujourd'hui de sa stature, dépoussiéré dans la dévotion froide d'un peuple qui a dû trouver *un nouvel* idéogramme pour désigner le mot « tank ». Fragments dérobés à la vie quotidienne chinoise par le crayon du reporter lors d'un voyage dans le Shandong, province natale du philosophe.

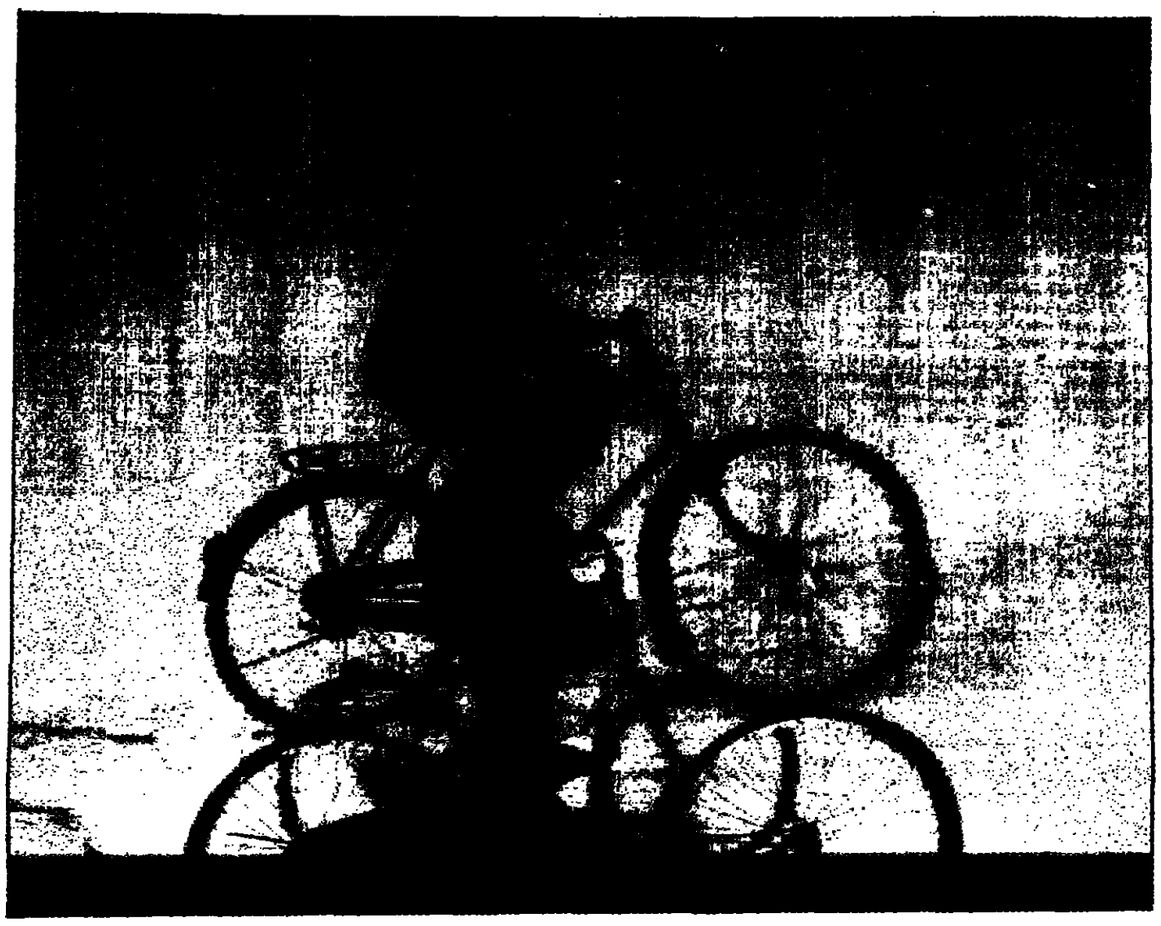

DEDI VON SCHAEWEN

UN à la fois, on ne peut pas raconter un Chinois. Un Chinois ne va jamais seul. Ou alors il s'endort. *Il* s'endort dans les bus, la tête renversée par la fenêtre. Il s'endort sur sa vie éreintante. Il est seul pour une fois dans son rêve, et il tient toute la place.

Il s'étale, les jambes écartées, le corps à quarante-cinq degrés. *Il* s'oublie, se permet une demi-fantaisie. Un instant d'indécence Une petite liberté.

Puis se réveille en sursaut. Regarde à droite, à gauche. Remet de l'ordre dans ses membres disloqués. Et redevient anonyme. Circulant-pédalant. A quoi rêve un Chinois qu'on ne peut pas raconter?

Un à la fois, un Chinois qui ne dort pas a l'air de somnoler. Il vogue, inaltérable, sur son Pigeon volant. Sa roue tourne sans arrêt.

Il se fond dans le paysage de banlieue grise qu'est la ville de Pékin. Sauf quand il pleut. Sous la pluie, un Chinois se transforme en lutin plastifié. Jaune ou violet. De loin et sous une grosse averse, un Chinois a l'air gai.

Il glisse sur les avenues immenses qui donnent chaque matin envie de boycotter la journée. C'est là qu'étaient les chars, c'est là qu'ils ont tiré. Mais il faut pédaler. Pédaler comme tout le monde et sans se retourner.

Au milieu de la piste d'atterrissage de l'aéroport de Jinan, capitale du Shandong, un vélo s'impatiente. C'est un Pigeon volant, la meilleure marque. Il attend l'avion *de Pékin qui est en retard.* Les avions chinois sont toujours retardés. Ils ont régulièrement, au moment de décoller, comme un pressentiment.

La province du Shandong est le pays où naquit *Confucius* en *551* avant J.-C. A l'époque, elle était divisée en deux royaumes combattants, Qi et Lu. Les sinologues ont noté ces dernières années un retour de ferveur pour le « Roi des lettrés et sage très accompli ». Les vieux sceptiques chinois confirment, à leur manière de ne pas se prononcer.

A la fin du siècle dernier, les Allemands se sont installés à Qing Dao, au bord de la mer Jaune. Ils y ont laissé la voie ferrée. Et la bière. Voilà au moins éclairci l'un des mystères chinois : cet attrait pour la bière, boisson pleine de raison, dans la composition de laquelle n'entre ni fleur de pêcher, *ni patte* de canard, ni tapioca. Cette boisson froide qu'on dévergonde tout de même, en fin de banquet, d'un petit élixir opportunément baptisé *vin de Confucius.*

Le Shandong est une province un peu oubliée. On peut pourtant y voir toutes sortes de choses très extraordinaires. Le tombeau souterrain, par exemple, d'un prince de dix-neuf ans, le dixième fils du premier empereur Ming. Un jeune Hamlet qui cherchait le secret de la longévité et s'était mis en tête de goûter toutes les plantes existant dans un jardin chinois. Le jour où il s'aperçut qu'il était possible de les avoir toutes essayées, *il mourut. Empoisonné.*

La montagne sacrée du Taishan, par exemple. L'un des cinq points cardinaux de la Chine. Un pensum de sept mille marches creusées tout droit dans la montagne. Il eût été trop beau de pouvoir baguenauder sur un chemin et de serpenter au milieu des sapins. Il faut grimper tout raide, le nez sur les socquettes que portent les hommes entre short et sandalettes à talons. Elle vient d'être élevée à la dignité de *« montagne de civilisation ».* Hygiénique, sûre et ordonnée. Soixante fonctionnaires du ministère de la construction se sont déplacés pour en juger et pour ripailler.

L'effet que produit par exemple sur une ville comme Jinan le retour d'un oracle, la résurgence d'une source, tarie depuis deux ans et demi. Quatorze mille entrées en une journée au parc de la source jaillissante. Quatorze mille visiteurs du lundi, venus promener au bord des gros bouillons l'enfant, l'oiseau, la cage et le berceau. Quatorze mille piécettes posées sur l'eau. Avec délicatesse, pour respecter le rite coutumier et surtout retarder le *déchirant* moment de les voir couler. Quatorze mille doigts de pied dans l'eau. Est-elle restée la même? Ne s'est-elle pas refroidie? Réchauffée? L'oracle n'a-t-il pas envoyé de nouveaux signes à décrypter?

Et au Shandong on peut voir, au milieu d'une piste d'atterrissage, un vélo qui attend. Celui d'un employé de l'aéroport en livrée pâle. Venu du bout du monde faire des signes à l'avion.

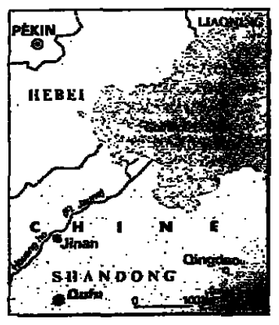

Un à la fois, on n'arrête pas un Chinois qui ne dort pas. Il va quelque part. Il a un but. Sinon, il n'irait pas. Un Chinois est immobile mais jamais à l'arrêt.

Il va rejoindre l'unité de travail numéro 8, le sixième des douze grands magasins ou tout autre bâtiment numéroté. Un Chinois numérote. Il essaie de s'y retrouver dans sa diversité. Les moder*nisations vont par quatre, les qua*lités par cinq, les vices par six et les bouddhas par mille. Il numérote jusqu'aux jours de la semaine. Le dimanche, seul, porte un nom.

Il s'en va peindre des troncs d'arbre en blanc sur une route de campagne. Il s'en va au marché aux oiseaux compléter son élevage d'escargots.

Il s'en va au bureau des services *rendus. Il frappe à une porte dérobée.* C'est la *porte de derrière.* Il rode la stratégie qui lui permettra peut-être de regagner un jour son pays natal. Il est en route pour des années.

Il s'en va et à ses côtés une collègue d'unité de travail enjambe la barre transversale dans un joli mouvement de genoux. Elle porte une jupe étroite, on aperçoit le haut de ses bas. Mais un Chinois n'a pas le temps d'apercevoir *encore moins de s'émouvoir.*

Un Chinois se faufile, lentement mais sûrement pédalant. Il a inventé la boussole mais pas le phare de vélo. La nuit, il avance somnambule. De toute façon, il se couche tôt.

Sur la piste d'atterrissage de l'aéroport de Jinan, le vélo qui attend est tentant. On l'enfourcherait bien. En sortant, on prendrait à droite du tas de bouteilles de bières. Et tout de suite après, on se perdrait.

On suivrait sagement le flot des vélos. Sans comprendre ni les signes ni les sons. Le mythe absolu, comme disait Roland Barthes, qui revint du Japon avec *une cargaison de crayons et de* papier de riz. Et on arriverait bien un jour à Jinan. Plus chinois que Confucius sur son Pigeon volant.

On visiterait ces collines de l'Est selon un itinéraire plus chinois. On verrait d'autres choses extraordinaires. Un à la fois, on commencerait à distinguer quelques Chinois.

Une vieille gardienne de parking à vélos, par exemple, sur son tabouret bas. De ces ancêtres dont raffole la Chine confucéenne. Qui crache et refile son mégot à quelqu'un avant d'allumer la cigarette de cow-boy que vous aurez bien l'obligeance de lui donner. La seule chose qui pourrait la surprendre, chez vous, c'est l'âge. Elle s'amuse à deviner.

Une midinette à volants non *troublants. Se pâmant sur un clip* japonais. Révisant en même temps son premier cours d'anglais. Elle vous entreprend sur la phonétique, et vous tourne le dos dès que vous n'êtes pas américain. Eprouvée manifestement par sa première confrontation avec un univers imprononçable.

Et des tas de gens dépenaillés. Avec une moitié d'uniforme de l'armée, trois galons et un vieux pantalon. Et un bonze, revenu de *son séjour révolutionnaire* à la campagne avec la faculté d'avaler séparément des aiguilles et du fil et de restituer les aiguilles tout enfilées.

On verrait des chapeaux pointus octogonaux et des nouilles en écheveau. Un billard au bord d'un champ avec des femmes qui jouent. Deux chèvres en parfait équilibre sur un même porte-bagage. Et le bulletin de décès d'une victime d'accident. Affiché sur un *mur avec la photo du cadavre* dans une grande mare de sang.

Et enfin on irait, à Yientai, éprouver un dilemme unique et délicieux. Se baignerait-on sur la plage numéro 1 ou plutôt sur la plage numéro 2?

Mais l'avion de Pékin atterrit sur l'aéroport de Jinan. Il n'est plus question de Pigeon volant. Pour faire trois tours de vélo, il faut en Chine avoir plus de douze ans, un permis de conduire et une plaque d'immatriculation à cinq chiffres sur le garde-boue arrière. L'aventure, l'imprévu et la nouveauté sont les peurs numéro un-deux-trois d'un Chinois.

Corine Lesnes

Lire la suite page 24

AU SOMMAIRE

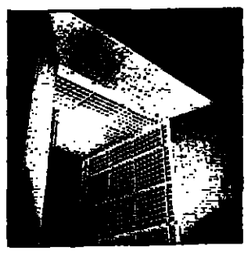

L'Arche de la Défense, bâtiment vedette des Parisiens, en pleine lumière ..... p. 25.

Biarritz, l'aristocrate, séduit un public nouveau. Elle est toujours à la mode ..... p. 23.

Les Portugais, *quand ils* découvraient la terre. Il leur fallait des cartes, ils les fabriquent ..... p. 28.

Escales (p. 22) Télégrammes (p. 22)
Jeux (p. 30) Gastronomie (p. 31)

Paris Bangkok en 12 h 30 tous les jours.

Plein ciel avec Thai. tous les jours au départ de Paris.

Thai

23, av. des Champs-Élysées 75008 PARIS - Tél. : 44.20.70.15 - Réservations : 44.20.70.80 - 6 av. de Suède, Park Hotel 06012 Nice - Tél. : 95.16.27.77.

COUP D'ŒIL

Le passager de la porte 32

L'attente, ce poison violent du voyage moderne, ne pouvait pas trouver à s'employer mieux ni à commettre ses méfaits avec plus de fermeté que dans les aéroports nouvellement mis à la disposition de ceux qui viennent, en tremblant, espérer voir l'autre être libéré, à l'heure des prodiges de la machine la plus dangereusement étonnante du siècle, l'avion. Véritables cellules de haute sécurité de la revoyure, ils plongent les « attendeurs » fragiles dans des zones de malaise et de turbulences qui valent largement celles que peut traverser le voyageur du dessus.

L'enfermement de celui qui quémande des voiles blanches venues du ciel n'a pas toujours pris cette forme déplaisante qu'on lui connaît aujourd'hui. Qu'on se souvienne. A Orly, par exemple, dans des temps moins verrouillés, on pouvait, des terrasses, voir atterrir l'avion de papa – toujours très gai, un Boeing qui réussit à se poser à l'heure à la bonne escale. Tranquille, la famille avait le temps de repérer l'homme, de lui envoyer des messages par sémaphore à bras, puis de descendre vers les gardes-frontières de la police de l'air, et hop ! d'embrasser papa. Encore dans le feu des retrouvailles, c'était ensuite le passage de la douane. Le douanier : *« Rien à déclarer ? »* Le père : Rien ! Les enfants : *« Ah ! bon... »*

Désormais, plus de ça Lison ! On livre le passager en pied, ferme et définitif, avec Samsonite, Vuitton à main et certificat de bonne conduite. Il est à vous dès qu'on vous le rend. Si on vous le rend. Car c'est bien là l'affreuse angoisse, est-ce qu'on va me le rendre, est-ce que l'avion va me le rendre ?

On s'est levé tôt, on est arrivé tôt ; toujours largement avant l'heure – il n'y a que ceux qui attendent qui ne ratent jamais l'heure ; toujours précis sur le rendez-vous, ponctuels à l'horloge, les impatients. Extrêmement. Accrochée au métronome de l'anxiété, la légère prière, que l'on avait mise en mouvement sitôt pressenti que l'autre – avec raison – venait de boucler sa ceinture, est passée sur un tempo plus vif.

Personne n'en parle, mais c'est une chose qui compte dans la réussite du transport aérien, tous les encouragements silencieux de cette forte colonie de rampants à la gorge nouée. A la Bourse des statistiques sur le nombre de morts par millions de « pèlerins » transportés, comme disent les aviateurs, ils soutiennent les cours avec une foi que beaucoup d'autres secteurs économiques seraient en droit d'envier.

Bizarre, un aéroport à 6 heures du matin. Ça sent l'eau de Javel et la Camel fraîche. On voit passer des ombres, on se demande qui on est, où on est. Pas vraiment en l'air, pas vraiment sur terre non plus ; comme en léger état de lévitation. Là-haut, engourdi d'altitude, pris dans le lacet du décalage horaire, votre client somnole sur ses deux oreilles. Loin de vous, résolument ailleurs, mais, vous en êtes encore à peu près persuadé, toujours sur la route du retour.

L'endroit, lui, sort de la nuit avec la souplesse des bâtiments éduqués à faire du rendement.

Ça clignote, ça murmure, et puis ça parle, ça prend un ton. *« Porte 20, embarquement immédiat, au galop, pour La Havane. Je ne veux pas en voir un qui traîne... On demande M. Warwick* – ou Harwick, on n'entend jamais bien – *au comptoir de la Pan Am... Attention please, dernier appel pour Los Angeles. »*

Rien pour vous : pas de nouvelles, bonnes nouvelles. Comme un élastique, le temps qui passe vous replace à cadence régulière devant le panneau des arrivées. Vous êtes rassuré pour le vol d'Athènes qui s'est posé à l'heure, moins pour celui de Yaoundé qui écope déjà de quarante minutes de retard. Le vôtre va bien, toujours prévu pour 8 h 30, heure locale. Pas de vents contraires, il arrive tranquille. Ce sont des trucs qu'on sent.

Un autre café, encore une cigarette, une autre cigarette, encore un café. Plus loin, Lisbonne, Douala, Moscou rappliquent à gros bouillon. Brisbane, Le Caire, Edimbourg sont déjà à quai. Bon, ça va être à vous. Mais pour l'instant, rien n'est inscrit nulle part qui puisse vous permettre de déclencher votre boussole portative. Pas de panique, mal entendu l'annonce, peut-être ? *« Pardon mademoiselle... » : « ...Il vient de se poser, voir porte 32 ».* C'est où la porte 32, dans quel sens on la prend la porte 32, merde ! Deux heures d'avance pour se faire coiffer sur le poteau. Fâcherie.

En fait, non, car elle va vous donner encore des loisirs la porte 32, du bon temps. Du spectacle. Mais pour l'instant, elle est close la 32, muette, tout à fait opaque. Elle ne s'ouvrira que plus tard pour lâcher une lourde escouade de bronzés caraïbes en forme jusqu'à l'os, pétris de bonnes intentions jusqu'au sacrifice : *« Georges, la vallée de Chevreuse, la semaine prochaine, pas de blague, mon vieux, on se reprend. Le vélo, Georges, le vélo. Y'a que ça. »* C'est pas pour vous. Une demi-heure encore et ce sont des attachés-cases qui débarquent tenant en laisse des costumes sombres surmontés de propos de circonstance. *« Je vous téléphone, on dîne un soir, vous connaîtrez ma femme, mon fils préféré, mon parti politique préféré, mon chien, Gaston, un marrant. Je vous expliquerai mieux pourquoi j'achète de l'Exocet Definitive system de préférence à de l'Oignon Traveller Bank. »*

Arrivent des Japonais, le tour de la Terre dans les jambes. Frais comme l'œil. Ils sont attendus par une hôtesse, du genre femme menue, avec un badge bleu posé sur le sein gauche – l'angoisse, haute école de l'attention – qui porte tragiquement à bout de bras une petite pancarte sur laquelle il pourrait y avoir écrit : « Si vous n'êtes pas là, vraiment, c'est sans importance. »

Une équipe de sportifs maintenant, genre sélection nationale, qui serrent des litrons de *pure malt* hors taxes à pleins biceps. Leur coach, un gaillard à la cravate club sévèrement tachée de la sauce d'un souki yaki d'après-compétition, lance du haut de son mètre quatre-vingt-dix que *« les conneries maintenant, c'est fini et que mercredi il y aura une explication générale des gravures »*.

D'accord, d'accord, mais il est où le vôtre de voyageur ? Dans quelle ville s'est-il posé, sous quel climat est-il en train de faire du bénévolat avec votre désarroi ? C'est au moment où vous ne l'attendez plus qu'il arrive, le retardataire. Toujours avec des histoires de bagages égarés à vous raconter. Jamais de sa faute et toujours pardonné. Il y a de quoi : il est là. Du coup, en essayant de soulever des valises trop lourdes pour le poids d'heures que vous venez de jeter dans la bagarre, vous oubliez de lui demander si son voyage s'est bien passé. Et lui, prudemment, s'enquiert du temps qu'il fait.

Jean-Pierre Quélin

ESCALES

Pagnol toujours

Un conteur, on l'écoute. On le regarde aussi. Quand il n'est plus, aller en pèlerinage sur sa tombe n'apporte pas grand-chose. Revivre *in situ* la genèse de ses œuvres est plus gratifiant.

Marius, Fanny, César, la Femme du Boulanger sont nés dans le Midi chantant. Comment entrer dans la gloire de « son » père, le château de « sa » mère ? Au bord de quelle source rencontrer Manon ? Les vrais admirateurs de Pagnol, dernier de la lignée des grands écrivains provençaux, mais premier dans l'admiration et l'affection populaires, « descendront » à Marseille, fileront à Aubagne, iront se perdre dans la garrigue avant de prendre le ferry-boat (prononcer boîte évidemment) et de mettre un caillou sous le melon de Monsieur Brun. C'est si facile, là-bas, de faire du cinéma.

A Marseille, le Pullman-Beauvau a préparé le programme et organisé le week-end. Deux nuits en chambre double, un dîner et la location d'une voiture en kilométrage illimité, du vendredi, 17 heures, au dimanche soir, 1 585 F par personne. Les enfants de moins de 12 ans sont logés gratuitement dans la chambre de leurs parents.

A Aix, l'Hôtel Pullman-Roi-René a préparé un forfait de même facture, sur les pas de Cézanne. Occasion de visiter notamment le château de Vauvenargues, acquis par Picasso, et la montagne Sainte-Victoire. Deux nuits en chambre double, un repas et le petit déjeuner, 800 F par personne. Pour l'un et l'autre week-end, réservations au 42-68-22-88.

Vers la Saxe

L'Allemagne au singulier s'organise. D'ores et déjà, il a été décidé que la Deutsche Zentrale für Tourismus (DZT) représente en France les intérêts touristiques de l'Allemagne de l'Est. Dès maintenant, à Paris, afin de permettre aux futurs visiteurs de préparer leur voyage, l'Office national allemand du tourisme présente, dans un numéro spécial, les cinq provinces de l'Est.

Certains Lander sont familiers. On connaît la Saxe et ses villes phares : Dresde, qui fut la « Florence de l'Elbe », et Leipzig. La Saxe fut au centre de la Réforme et abrite les châteaux de Moritzburg et de Pillnitz. En Thuringe, on nomme Iéna, champ de bataille, siège d'une université (Hegel y enseigna) et lieu d'implantation de la firme optique Zeiss.

La Saxe-Anhalt est moins présente à l'esprit des Français. Sa capitale actuelle est Halle-sur-Saale. Avec 70 000 habitants, fera-t-elle le poids face à Magdebourg, sa rivale de 300 000 âmes, en position centrale au cœur d'une province très polluée au sud ? Rien de tel dans le Brandebourg aux trois mille lacs. La Schorfheide, ancienne réserve de chasse des Electeurs et, plus récemment, des dignitaires de l'Etat, attend les amateurs de nature.

Cette brochure est fournie sur demande à l'Office national allemand du tourisme (9, bd de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88).

Grands cahors

Week-ends chez « les Seigneurs du cahors ». Regroupés au sein d'une association du même nom, ils sont quatorze grands vins, et le programme destiné à les faire connaître ne manque pas d'intérêt.

La journée commence au château de Mercuès par une présentation du vignoble et du vin de Cahors. On visite ensuite le point de vue de Crayssac, le château de Caïx, propriété de la reine du Danemark et du prince Henrik, le château Lagrézette avant d'arriver au château les Bouysses.

Le lendemain, le château de Haute-Serre, celui de Pech de Jammes et la visite de Cahors précéderont le déjeuner – gastronomique – de la seconde journée. Ce week-end coûte, par personne, en chambre double et en pension complète, 2 141 F à l'hôtel Terminus, un trois étoiles au centre de Cahors, et 2 579 F au château de Mercuès, un Relais et châteaux à 10 km de Cahors et surplombant le Lot. Renseignements et réservations auprès de l'agence ETI (15, rue Foch, 46000 Cahors, tél. : 65-22-22-32).

Un billet pour l'« Andes Express »

Sur le papier, cette expédition semble avoir été concoctée par un émule d'Indiana Jones : un raid de cinq mois, en camion tout terrain, pour parcourir, du Nord au Sud, puis du Sud au Nord, la cordillère des Andes, du Pérou à la Terre de feu, *via* la Bolivie, le Chili et l'Argentine. Départ le 15 novembre, retour le 14 avril. Avec, bien sûr, la possibilité de choisir un seul des treize tronçons, ou d'en combiner plusieurs. Le camion en question, baptisé « Andes Express », est un Mercedes de 20 places qui permet de sortir des sentiers battus et d'accéder aux sites les plus reculés. A bord vivres, matériel de camping et équipement radio assurent aux participants une

Pérou, 1933, photo de Martin Chambi.

complète autonomie, dans les meilleures conditions de sécurité et de « confort ». Un périple programmé notamment par Voyages pour tous/Les Découvreurs (54, cours Pasteur, 33000 Bordeaux, tél. : 56-91-45-29), un tour-opérateur qui dispose, à travers la France, d'une trentaine d'agences franchisées dont trois à Paris. On peut s'y procurer une fiche technique détaillée. Chaque section dure, en moyenne, douze jours au cours desquels on parcourt entre 1 400 et 1 800 kilomètres. Quant aux prix, ils sont de 5 600 F et 6 120 F (en pension complète, avec guide accompagnateur), sommes auxquelles il faut ajouter le prix des vols requis pour arriver à pied d'œuvre.

Des voyages également programmés par Peuples du Monde (10, rue de Montmorency, 75003 Paris, tél. : 42-72-50-36), et Voyageurs en Argentine (12, rue Sainte-Anne, 75001 Paris, tél. : (1) 42-86-17-77).

« Impressions » de Londres

La peinture fait recette. Cet automne et jusqu'au 9 décembre prochain, ce sont des œuvres de Monet que l'on pourra voir à Londres, à la Royal Academy of Arts.

IVS Tradition et civilisation (6-16, rue de l'Arcade, 75008 Paris, tél : 42-66-10-33) a prévu deux voyages à Londres, en l'honneur de Monet, respectivement du 2 au 4 et du 23 au 25 novembre. En trois jours, le programme prévoit la visite complète des principaux musées de peinture londoniens.

Trois jours complets, 3 990 F par personne en chambre double, vols réguliers Air France, logement à l'hôtel Kenilworth (quatre étoiles), deux dîners et deux petits déjeuners anglais inclus.

IMA Tourisme (20, rue de Mogador, 75009 Paris, tél. : 42-85-30-40), pour sa part, prévoit deux types de forfaits : un séjour libre (trois dates au choix) comprenant les vols Paris-Londres, le logement en hôtel trois étoiles et la visite guidée de l'exposition Claude Monet, à 9 heures également (de 1 980 F à 3 900 F, de un à cinq jours) ; et un séjour qui mêle agréablement culture et campagne avec les visites de l'exposition Monet, de la Clore Gallery où est présenté Turner et des excursions à la ville de Richmond et aux châteaux de Hampton Court et de Leeds. Du 12 au 14 octobre et du 24 au 26 novembre, 3 100 F, tout compris.

Golf et eau vive

Pas facile de concilier les vacances d'un golfeur (ou d'une golfeuse) et d'un entourage indifférent au maniement des cannes. Un défi pourtant relevé par Quiztour (19, rue d'Athènes, 75009 Paris, tél. : 45-26-16-59) qui programme cet automne, jusqu'à la fin novembre, des croisières-golf en Charente et sur la Charente. Une rivière qui ne manque pas d'atouts. Côté « golf », des dix-huit trous à Cognac, Saintes et Angoulême. Côté « culture », des berges chargées d'histoire. Entre Jarnac et Saint-Savinien, on navigue entre églises et châteaux, parmi les vignobles d'où sortira le Cognac.

A Saintes, attendent deux chefs-d'œuvre de l'art roman, l'église Saint-Eutrope et l'Abbaye-aux-Dames ainsi que des arènes romaines. Tour à tour, résidence et club-house, le « Royal Cognac » est une péniche-hôtel de cinq cabines (avec tout le confort souhaitable) pouvant héberger confortablement huit passagers qui y disposeront également d'un salon et d'un vaste pont. Lieu idéal pour une cohabitation harmonieuse que l'on célébrera en dégustant vins locaux et huîtres de Marennes.

La croisière de 7 jours (6 nuits) coûte 7 480 F par personne, green fees inclus, ou 3 400 F si on se contente d'un simple week-end (3 nuits).

Sélection établie par Patrick Francès

TELEX

L'Albanie en vogue. Selon l'agence locale ATA, près de 21 000 touristes étrangers se sont rendus dans ce pays au cours des huit premiers mois de l'année. En 1989, ils n'avaient été que 16 000. Au hit-parade des visiteurs, les Grecs arrivent en tête, suivis des Yougoslaves et des Allemands de l'Ouest.

Deux mois de tarifs promotionnels (15 octobre au 16 décembre) proposés par Air France, au départ de Paris (ou des régions françaises), aller et retour vers Londres (800 F), Dublin (1 255 F), Rome (1 530 F), New York (2 900 F) et Miami (3 600 F).

Hausse des tarifs des principaux musées italiens depuis le 1er octobre. Objectif : l'embauche de nouveaux gardiens et un entretien des locaux amélioré. L'entrée à la Galerie des Offices, ou sur le site de Pompéi, coûte maintenant 10 000 lires (45 F environ) et celle du Colisée 6 000 lires.

Meilleure desserte des Seychelles, à partir de novembre. Toujours quatre vols mais mieux répartis dans la semaine. Air France s'envolera les dimanches, jeudis et samedis avec retour les mardis, vendredis et dimanches, *via* Djibouti. Air Seychelles quittera Paris le lundi soir avec retour le mercredi, sans escale.

Les professionnels du tourisme à Deauville, du 5 au 7 octobre, à l'occasion de la douzième édition de TOP RESA. Un salon à guichets fermés en dépit d'une surface accrue. Près de six mille visiteurs (acheteurs et distributeurs) venus de toute la France sont attendus sous le chapiteau de plus de 7 600 m², où quelque quatre cents exposants (voyagistes, hôteliers, offices de tourisme, compagnies aériennes et maritimes, etc.) présenteront leur brochure d'hiver. Prochains rendez-vous, TOP RESA PARIS et TOP CARRIÈRES TOURISME, les 11 et 12 janvier au Palais des congrès, à Paris.

هكذا من الأصل

ASSOCIATION DES AMIS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE

Biarritz, août 1927
par Jacques-Henri Lartigue

Installée depuis le début du dix-neuvième siècle dans le rôle privilégié de station balnéaire à la mode, Biarritz la « happy few » met aujourd'hui les ors du passé à la disposition de tout un public bigarré qui, en venant se frotter à l'Océan, lui rend la fraîcheur et la mélancolie de ses origines.

Biarritz gosse de riches

DES villes chanceuses, il n'en manque pas. La courbe d'un fleuve ou la flèche d'une cathédrale suffisent parfois à les distinguer. Mais à ce point ! Avoir pris sans scrupule la collection à peu près complète des bonnes fortunes ! On dirait une héritière, belle, célèbre et qui aurait, en plus, oublié d'être idiote. Et, bien sûr, ceci expliquant cela, dédaigneuse du domaine paternel, indolente au milieu de l'héritage, *vaguement dépressive* parce que tellement certaine du bonheur du lendemain.

Biarritz la « happy few ». Une gosse de riches passant sa vie à feuilleter mollement, et, au fond, assez discrètement, son patrimoine sans jamais fixer son choix. Le pourrait-elle, d'ailleurs ? Le patrimoine est ici des plus hétéroclites. Biarritz est une juxtaposition de non-sens, un agglomérat d'anachronismes, et c'est ce qui la rend si sûre de ses charmes. Un plaisir lasse. Il s'efface. Un autre le remplace, plus disparate encore, à cinq minutes, avant même l'horizon.

C'est plus que la mer à la montagne ; davantage qu'une ancienne résidence d'été pour archiduchesses sur une plage de Californie ; mieux que la France, *pas encore l'Espagne ; un peu* l'écrin suranné d'une région privilégiée et minuscule : plutôt une bonbonnière blanc et rose qui décorerait une bombe nationaliste. Biarritz l'Anglaise, Biarritz la Parisienne, façon Deauville, est en Pays basque. Les bonnes manières, reprises de Passy, partagent le paysage avec un peuple ombrageux qui cuisine à l'ail et cultive ses rêves de rupture.

Et ses sports, donc ! *Le golf de* Chiberta, le long des dernières dunes, par le sud, du golfe de Gascogne, est certainement l'un des plus agréables de l'Hexagone. Pour ses embruns, sa vue imprenable sur la mer. La plage à dix mètres du trou n°18. Mais pour rien d'autre. C'est, banalement, un golf. La différence est ailleurs, à un jet de galet, autour de tous ces frontons de pelote où les points de la partie sont encore chantés dans une langue rocailleuse qui vous entraîne loin des salons de thé du centre-ville. Le golf, plus la Cesta-Punta. Le golf ou la Cesta-Punta. Ou la corrida, aux arènes de Bayonne, le jeu de paume, dans des trinquets qui ont résisté à l'usure du temps. La lutte, dans les villages de maisons à colombage, à un vol de palombe.

Ou encore le surf. Seigneur de Biarritz, dernière en date des bonnes surprises de la ville, même si ce fut à son corps défendant. Nostalgique de ses palaces et de ses exilés de haute lignée, hispaniques, polonais, russes ou britanniques, Biarritz aurait aimé conserver, comme toutes les stations balnéaires, sa clientèle aisée, s'inventer une relève à l'impératrice Eugénie ou au duc de Windsor. Elle a surtout ramassé les nouveaux routards de l'époque, les plus fauchés des estivants, des enfants d'Europe ou d'Amérique qui dorment dans des *vans* garés le long des jetées, s'habillent d'un maillot, même en hiver, et trouvent leur équilibre sur une planche.

Biarritz, longtemps, ne sut qu'en penser : cette drôle d'invention avait été importée des USA par Peter Wirtel, l'époux de l'actrice Deborah Kerr, une amie de la station, au début des années 50, et les Américains avaient choisi Biarritz bien avant Nice.

L'affaire aurait pu être délicate. *Il y eut quelques froncements de* sourcils dans les milieux du traditionalisme sportif, ces messieurs préférant la course à pied sur le sable, le tennis ou la voltige aérienne. Même le rugby, c'est dire. Les femmes restèrent à leur place : Biarritz est d'abord la patrie de l'effort physique masculin. Les Espagnols ne prirent pas part à la discussion. Dans la ville, ils appréciaient surtout les jeux *de hasard des casinos, interdits,* jusqu'à ces dernières années, de l'autre côté de la Bidassoa.

Biarritz s'inclina, davantage par indifférence que de mauvaise grâce. Toujours en vertu de son seul principe : trop de contrastes sont mêlés sur cette côte pour qu'il y ait à craindre de l'un d'eux, même venu du Pacifique. Et puis, tant qu'on ne touchait pas aux rites du savoir-vivre en *villégiature*, à « l'Open », à la charmante petite boutique Hermès, au club hippique... Aujourd'hui, Biarritz est aussi cité du surf, un art de vivre qui repeint, avec l'insouciance de la jeunesse, les villas de style navarais ou néo-victorien aux couleurs du fluo. Malibu sur fond de pâtisseries architecturales.

Les dimanches, même d'automne, donnent la même impression de vertige devant la brutalité harmonieuse des changements de séquence dans le décor-vitrine des Biarrots : la grande plage du casino municipal, verrouillée par deux masses rocheuses annonciatrices de falaises. C'est Biarritz comme sur la carte postale, au fond le phare du cap Saint-Martin, les coupoles délavées de l'église orthodoxe, l'Hôtel du Palais, dernier vestige des splendeurs passées encore en activité – quoique saisonnière, – quelques immeubles modernes hésitant entre le style bunker du mur de l'Atlantique et le HLM imposé à Créteil dans les années 60. Preuve de la nonchalance locale dans la préservation du site pour avoir ainsi concédé ce bout de front de mer aux promoteurs du mauvais goût lucratif. Le casino, ensuite, qui a connu des jours meilleurs, d'autres vieux palaces malmenés par le découpage en appartements, de belles maisons basques rescapées, des dentelures de ciment le long du roc, pour souligner les escaliers de la montée vers l'iode.

Le dimanche, donc, arrivent d'abord les solitaires, l'homme au chien, les angoissés de la cure d'amaigrissement en survêtement et les jeunes gens en short anglais, façon *Chariots de feu.* Puis la plage se couvre de jeunes filles aux seins nus, car cette chanceuse de Biarritz bénéficie d'un microclimat qui fait de sa végétation l'égale de celle de la Méditerranée sur l'Atlantique. Une histoire de fœhn, réchauffé en Espagne, *l'Aize Egoa.*

Après Portsmouth, c'est Saint-Trop', sur le sable, Ostende, sur la promenade de ciment, pour le flot de visiteurs d'un jour, de familles moyennes « non résidentes » qui seront reparties le soir, et qui croient la mer froide. Comme normalement sur l'Atlantique, comme en Irlande, à voir les déferlantes se briser sur le roc.

Les ignorants ! Ils repartent avec le repli du soleil ! Juste à l'heure où les surfeurs viennent assurer le spectacle, au cœur même de la ville, dans cet adoucissement des couleurs qui rappelle une aurore boréale. Les filles ont passé des pulls de cachemire. La plage s'offre au romantisme adolescent. Je t'aime, un peu... Tu reviendras ? Biarritz habite alors les tropiques, juste avant la nuit, pour la lumière, et l'universel pays de la mélancolie, pour l'amour des grands blonds, là-bas, sur leurs planches.

Et tout ça parce que la ville est située pile en face d'une poche d'eau chaude, qu'à en croire les *spécialistes sa configuration* s'avérerait subtropicale ! Juste aux pieds des Pyrénées, que la neige recouvre dès novembre, à 20 kilomètres... C'est plus qu'un coup de veine : une atteinte à la logique. Les vagues peuvent dépasser 12 mètres de haut, et bien sûr, se présentent de biais pour mieux se faire admirer, tournent autour de la ville, encerclent la villa Belza, surgie d'un *dessin de Victor Hugo, ou le* rocher de la Vierge. Ailleurs, ce serait une tempête. Ici, c'est un feu d'artifice. Subtropical.

Qu'importe alors que la ville soit aujourd'hui doublée par Saint-Jean-de-Luz, la Basque, au prix du mètre carré. Qu'importe que Biarritz ait dédaigné, en 1939, le Festival international du film, qui, dépité par ce refus, se replia sur la Croisette. L'audace aventureuse est inutile. Biarritz est inévitable, attirante par ses contradictions mêmes. Trop proche de San-Sebastian pour qu'on l'oublie sur la route de l'Espagne. Entourée de villages pré-pyrénéens qui aiment trop la table pour que l'on se fatigue, ici, à la cuisine.

Biarritz n'est pas basque, pour s'être donnée, hier, aux estivants royaux du début du siècle. Elle parle pincé, prise les modes françaises. Mais c'est dans ses murs que l'autonomisme règle ses querelles, laissant, depuis vingt ans, traîner comme une odeur de poudre *dans ses rues escarpées. Elle* suivit plus qu'aucune autre les déchirements de la guerre d'Espagne, accueillit sans distinction les réfugiés de la République et ceux de Franco. Pour peu qu'ils portent beau. Cette provinciale, vouée au service des aristos, fut bienfaisante pour les anars, plus tard pour les séparatistes du Sud. Elle reste hospitalière aux contrebandiers, aux exilés de tous bords. Justement parce qu'elle se sait elle-même à l'abri des revers de l'Histoire.

Elle sert des moules, des frites aux voyageurs, dans des gargotes trop voyantes, offre un affreux bowling à sa jeunesse, appuyé contre le vieux casino. Elle met souvent le plus mauvais goût à sa sauvegarde. Pourquoi s'en soucierait-elle ? Elle a vendu toutes ses villas au prix fort. Tant d'amoureux attendent *leur tour. Même* japonais.

La plage de la Chambre d'amour, à Anglet, c'est-à-dire, chez elle, comme Bayonne, comme Bidart, où la frontière propose ses espaces de sable à tous les songes. Que la thalassothérapie se soit épanouie derrière les dunes, que des projets hôteliers renaissent enfin, tout cela reste secondaire.

Une bonne fortune de plus, rien qu'une autre. L'important, est cette plage, et dix autres, que la marée sculpte avec violence. Et que Biarritz s'est annexées une fois pour toutes. Cette étrange lumière rasante. Quelque chose dans l'air, d'à la fois tonique et d'incertain. Quelque chose qui tient d'un petit miracle.

De notre envoyé spécial à Biarritz
Philippe Boggio

Guide

● Une voiture, autant que des papiers d'identité, sont toujours nécessaires à Biarritz, car la ville rayonne bien au-delà de ses limites communales, jusqu'en Espagne, à 25 kms.

L'Hôtel du Palais, la plus vieille gloire de la côte, ne ferme plus que du 15 novembre au 15 mars. *Chaque hiver, ce* palace se relance dans des travaux de rénovation pour redevenir l'un des plus beaux d'Europe : tél : 59-24-09-40.

Pour dîner, mieux vaut s'éloigner de Biarritz. La ville ne se distingue plus vraiment par ses restaurants. Une exception, *Le Carlina*, sur la Côte des Basques, *pour pouvoir observer*, en toute tranquillité, les rites de la jeunesse qui a fait du vieil escalier de ciment son lieu de rassemblement et de mélancolie, à marée haute : tél : 59-24-42-14.

Déjà la montagne, cinq kilomètres plus loin : vers Arcangues, à *l'Auberge d'Achtal*, sur la place du village : tél : 59-43-05-56. Pour son agneau de lait et son *omelette aux cèpes. Pour l'église Saint-Jean-Baptiste* (1516), en face, ses rétables et ses galeries de bois sculpté, et la tombe de *Luis Mariano*, dans le petit cimetière. Sans oublier, toujours dans le même décor, *le Fronton* : tél : 59-43-09-64. A Espelette, un peu plus loin, le restaurant *Euskadi* décline la meilleure gastronomie basque. La piperade de jambon, le tripoxa, un boudin de mouton ou de veau, et l'axoa, viande de veau coupée en dés, revenue avec de l'oignon et du piment. D'ailleurs, à Espelette, tout vous parle de piment.

Pour se croire ailleurs, en Irlande, les jours de pluie, le restaurant *Kaia*, à Bidart. Ail et lames garanties, par-dessus la digue : tél : 59-26-53-56. Pour *l'Espagne*, les arènes de Bayonne, plus sûrement les plazas de Fontarabia ou des villages d'Euskadi Sud. Les cidreries des monts entourant San Sebastian, où l'on se sert à boire au tonneau. Les « *tapas* » de tous les bistrots de la vieille ville. Et toujours, la frontière repassée, vers le nord, la pelote. *Centre national de pelote*, à Bayonne, tél : 59-52-00-77. ●

PARIS-SÉOUL NON-STOP
EN 7 H 30 DE MOINS

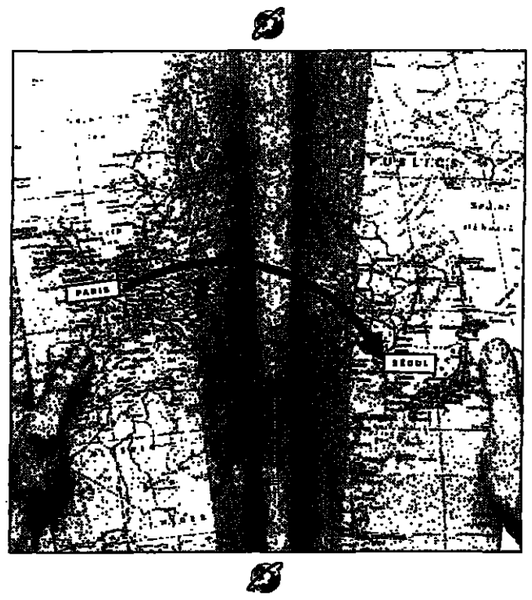

AU MOIS D'AVRIL KOREAN AIR INAUGURE UNE NOUVELLE ROUTE NON-STOP ENTRE PARIS ET SÉOUL. SI POUR VOUS ÇA NE SIGNIFIE PAS GRAND-CHOSE, SACHEZ QUE, GRÂCE À CES NOUVEAUX VOLS NON-STOP, VOUS GAGNEZ SEPT HEURES ET DEMIE PAR RAPPORT AUX VOLS PRÉCÉDENTS ET DONC UN JOUR DE PLUS POUR VOS AFFAIRES.

POURQUOI NE PAS GAGNER
UN JOUR DE PLUS POUR VOS AFFAIRES ?

LES CORRESPONDANCES AVEC LE JAPON ET L'ASIE DU SUD-EST N'EN SERONT QUE PLUS RAPIDES. MAIS RASSUREZ-VOUS, IL VOUS RESTERA TOUT DE MÊME ASSEZ DE TEMPS POUR APPRÉCIER LE CONFORT DE LA PRESTIGE CLASS DE NOS B747-400. CAR CES VOYAGES SE FONT SUR LE LONG-COURRIER LE PLUS MODERNE DU MONDE, DERNIER-NÉ DE CHEZ BOEING, DONT LA GRANDE CAPACITÉ PERMET 66 PLACES EN PRESTIGE CLASS ET UN CONFORT INÉGALÉ. ALORS COMBINEZ LE TOUT ET VOUS OBTENEZ LE MEILLEUR ET LE PLUS RAPIDE MOYEN D'ALLER À SÉOUL.

BQDP

Retour en Chine

THOMAS HOPKER/MAGNUM

Suite de la page 21

Un à la fois, on a peine à traduire un Chinois. Un Chinois parle une langue poétique. Il est question de Papillons à deux roues. De gâteaux de lune. Les algues sont les rubans de la mer. Au pied de la lettre, la Chine est pleine de fantaisie. Les mots, il est vrai, n'y ont jamais changé. Ils sont de toute éternité.

Mais que faire alors de la nouveauté ?

L'alphabet est déjà bien encombré. C'est un bouclier géostratégique de soixante mille fantassins. Tous uniques en leur genre, et tous indéchiffrables sauf à les avoir longuement fréquentés. Un Chinois complique les choses les plus ordinaires, comme manger et communiquer.

Comment taper à la machine ? D'ailleurs on n'en voit guère. Les bureaux sont plutôt surchargés de bouliers.

La natte en moins, rien n'a changé depuis les mandarins. Le pinceau à la main, ils cherchaient sans se presser un caractère seyant à l'objet qu'il était question de désigner. Une dynastie, un meuble, quelque divinité.

Une sorte d'Académie française. Aujourd'hui, messieurs les *lettrés*, nous devons proposer un caractère pour le duc du Tonnerre. Et trouver un nom au président de la cinquième cour des Enfers, ce laxiste déjà rétrogradé de la première cour. A vos bâtons à encre.

Maintenant, il faut nommer satellite et tank. On a choisi étoile artificielle mais pour tank, il a fallu reprendre l'anglais.

Neuf mille caractères suffisent à faire le bonheur d'un lettré. Que peuvent bien raconter les 51 000 autres qui ait pu devenir à ce point désuet ?

Un Chinois tombe en arrêt devant une écriture. C'est le seul moyen de l'attirer. Sortir un petit carnet et tracer avec naturel des *pattes de mouche*. Il viendra voir de tout près. Il sera peut-être épaté.

Un à la fois, on doit pouvoir réussir à lire un ou deux caractères. La paix, en Chine, se compose d'une femme sous un toit.

La famille se dit porc sous le toit. C'est en famille qu'on mange. Un à la fois, un symbole ne ment pas.

Sur la piste de l'aéroport de Jinan, le Pigeon volant qui attendait l'avion de Pékin s'est envolé. Il a laissé une adresse, au cas où l'on chercherait de nouveau à s'évader. Forêt du grand sage, Qufu. L'adresse de maître Kong.

La forêt du grand sage est un endroit sauvage. Personne n'est venu l'encombrer de roches, de murets, de pavillonnets, de bonsaï, de toutes ces petites choses embriquées-subdivisées, dont les Chinois semblent penser qu'elles font paraître plus vaste un univers étriqué.

Sous les thuyas, reposent Confucius et soixante-seize générations de ses descendants. Le domaine appartient à l'Etat mais personne n'ose débroussailler de trop près. L'endroit a l'air un peu abandonné. C'est une *propriété* qu'on a laissée en paix.

Les visiteurs sont rares. Il n'y a pas cette atmosphère de gare des éternels temples chinois. Cette manière de passer de la Porte du spectacle des vertus au Pavillon de la paix intérieure comme on change à Barbès. Il n'y a pas ces huit immortels paillards, toujours ivres. Ces touristes, en goguette avec le badge de leur unité de travail. Le spectacle des tombes millénaires doit avoir, pour un Chinois, quelque chose d'insoutenable. En Chine, faute de place, on n'enterre plus les morts. On incinère. Le rite des morts cher au grand sage en a été douloureusement réduit.

La stèle de maître Kong, saccagée pendant la révolution culturelle, a été restaurée et une nouvelle statue à moustaches, assise dans le temple. Le vieux chef de file du clan des lettrés a été largement réhabilité, et tout autant récupéré. Le 28 septembre, on a fêté son 2 539e anniversaire, d'un spectacle en bonnets carrés, avec cloches, pierres sonnantes, percussions, et terrible roulement de tambour. La ville organise aussi des stages de cuisine et de tir à l'arc confucianistes. On rentabilise le maître. On essaie d'augmenter sa productivité. La dernière réécriture du confucianisme penche, il est vrai, pour un libéralisme *« bienveillant »*. Réhabiliter le rite des morts n'est en revanche pas prévu. D'ailleurs, il est *« trop compliqué »*.

Cela ne fait jamais que deux mille ans que dure la polémique sur les théories de Confucius. Il y a même eu une sous-polémique, à propos de la manière dont les livres avaient pu échapper à l'autodafé déclaré par Qin Shi Huang Di, l'unificateur de la Chine en 213 avant J.-C. L'école la plus audacieuse a soutenu que les livres avaient été reconstitués de mémoire. Autrement dit qu'on ne pourrait jamais vérifier si Confucius avait tout dit et son contraire, comme le croient volontiers certains esprits bornés.

Mais à Qufu, les théories de Confucius n'ont pas tant d'importance. On prête volontiers maître Kong à maître Deng, si cela fait avancer ses affaires. Mais pourvu que le symbole reste intouchable. La Chine a toujours besoin d'un rempart entre le ciel et la terre.

Un à la fois, un Chinois est peintre de tigres, de bambous, de crevettes ou d'oiseaux. Toute une vie des bambous. Un Chinois ne peint qu'une chose à la fois.

Il dessine sur de longs rubans où le vide est aussi étudié que le trait. Il utilise une gamme de mille pinceaux. Il a le trait suggestif. Il ne montre pas tout.

Ses tigres sont terribles. Campés sur les griffes de devant. Le parquet n'a pas encore craqué, leur poil est déjà hérissé de milliers de surlignures blanches.

Ils ne ressemblent pas aux animaux de salon qui gardent les allées des tombeaux. Les chameaux ébahis par leur propre barbiche. Les tortues porte-stèles. Les phénix, les dragons à pattes de taureau, tous ces êtres uniques, qu'on invente pour jouer.

Ce sont de vrais tigres méchants. On les suspend face à la porte, pour effrayer les esprits. Pour savoir quelle mine adopter si les esprits arrivent et pour pouvoir l'imiter. Des tigres obéissants, à qui le commandant vient de donner cet ordre fabuleux : *« Et maintenant, prenez un air terrible »* (1).

Ses bambous ressemblent à des hérons. De longs oiseaux noirs, comme les vélos. Ils poussent au-delà du papier de riz. Ils s'étirent vers le haut. Ils ont tout l'élan du pinceau, du corps. Du yin et du yang. D'un bambou, on ne voit ni la tête, ni les pieds. Seulement une jambe aux jointures fines. Et, à l'approche des genoux, le pinceau se fait léger. Les feuilles sont inclinées par la caresse d'un souffle. Et l'herbe doit se coucher, comme disait Confucius, *« quand le vent passe sur elle »*.

Voilà à quoi rêve un Chinois qu'on ne peut pas raconter, sauf à le saisir quand il dort et qu'il est à l'arrêt. Un à la fois, un Chinois fait des rêves de tigres méchants et de bambous indécents. Au bout du compte, ce n'est pas si surprenant.

De notre envoyée spéciale à Pékin
Corine Lesnes

(1) Selon Henri Michaux, cet ordre a de tout temps existé dans l'armée chinoise. *Un barbare en Asie* (NRF, Gallimard).

Guide

● La Chine n'est ouverte aux étrangers que depuis une dizaine d'années et dans un nombre de sites limités : quelque six cents actuellement. Le touriste n'est donc pas libre de se rendre où il le désire. *« Mais*, comme dit l'un des responsables du tourisme chinois, *sont ouverts les endroits qui le méritent. »*

Le critère qui préside à l'ouverture d'une ville ou d'un lieu touristique est assez imprécis. La sécurité, certes, entre en ligne de compte mais il semble surtout que prédominent des impératifs plus mercantiles. Un site, en fait, n'est ouvert que s'il possède un hôtel pour étrangers, de préférence cher et luxueux. Car là non plus, le touriste n'est pas libre de dormir où bon lui semble. Il y a les hôtels pour étrangers, les hôtels pour Chinois d'outre-mer et les hôtels pour Chinois.

On peut tout à fait se rendre en Chine en voyage individuel à condition d'avoir une grande patience. Parler chinois est un avantage mais aussi un inconvénient : au pays des « ponts à neuf détours », les commentaires faits au passage des étrangers en sont l'illustration. Il ne faut pas vouloir à tout prix voyager en train en couchettes « dures » comme les Chinois : pour les étrangers il ne reste jamais de places qu'en couchettes « molles », beaucoup plus chères et beaucoup moins exotiques. La bureaucratie restant ce qu'elle est, le voyage organisé est encore la solution la moins stressante.

Après le massacre de la place Tiananmen, en juin 1989, le nombre des touristes occidentaux a chuté de manière spectaculaire. Actuellement, le tourisme reprend lentement. Les Français sont cependant parmi les moins empressés à retourner en Chine, et leur nombre ne devrait atteindre à la fin de l'année que 70 % de l'effectif de 1988. Les Occidentaux ont été remplacés par les Chinois de Taïwan. Et, pour rentabiliser les installations, les Chinois ne sont plus systématiquement indésirables dans les restaurants des grands hôtels pour étrangers.

La province de Shandong est située au sud-est de Pékin. Elle est traversée par le fleuve Jaune qui se jette dans la mer de Bohai. La capitale en est Jinan, à 700 kilomètres au sud-est de Pékin. De là, on peut aller visiter les principaux sites touristiques : la montagne sacrée du Taishan, la ville de Qufu, pays natal de Confucius, avec le temple de Confucius, la résidence de ses descendants, et le cimetière du grand sage, la ville de Zoudian, pays de Mencius, l'un des disciples de Confucius, ou le village de Shangzhai, déplacé à la suite de la découverte il y a quelques années du palais souterrain du jeune fils du premier empereur Ming. L'une des grandes stations balnéaires de la Chine du Nord est Qingdao, que l'on peut gagner en train.

Le voyage

– *Climat :* la meilleure saison est le printemps ou le début de l'automne.

– *Formalités :* visa à obtenir à l'ambassade de Chine à Paris, 11, av. George-V, 75008 Paris. Tél. : 40-70-10-64.

– *Avion :* compte tenu de la chute des voyages touristiques et d'affaires depuis juin 1989, Air France a reporté à la fin de l'année la mise en service d'un vol direct Paris-Pékin. Depuis Pékin, on peut gagner la province de Shandong en avion, par un vol de la compagnie China Eastern.

– *Le grand spécialiste* de la Chine est Voyageurs en Chine, 45, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. : 42-61-08-28. ●

VOYAGEURS EN THAILANDE
Thaïlande
un pays de trésors
« Trésors de la Thaïlande » : 16 jours à partir de
Des temples de Bangkok aux tribus [illegible] du Nord, des rives du Mékong aux vestiges de la période khmers de Phimaï, aux plages de la mer d'Andaman, la Thaïlande est un pays de trésors.
Découvrez-les grâce à ce circuit très complet de [illegible] conduite d'un accompagnateur spécialiste de l'Asie du Sud-Est. Et bien d'autres trésors en Thaïlande, dont vous pourrez profiter lors d'autres séjours. Demandez à VOYAGEURS EN THAILANDE, 45, rue Sainte-Anne 75001 Paris. Tél. : (1) 42.60.63.31, le programme complet de ces circuits.
VOYAGEURS EN THAILANDE
Un seul pays, tous les voyages.

Berghotel
SCHATZALP
Enchantement et féerie d'un hiver enneigé pour jeunes et moins jeunes.
Sur la face ensoleillée du domaine skiable, au pied des pistes.
Hôtel Belle Epoque alliant le charme rétro au confort le plus moderne.
CH 7270 Davos Platz

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06400 CANNES

HOTEL LIGURE ★★★NN
5, rue Jean-Jaurès - 06400 CANNES
Tél. : 93-39-03-11. - Télex 970275
FAX 93-39-19-48
A 300 mètres de la célèbre Croisette et des plages.
Climatisé, insonorisé, chambres TV couleur. Tél. direct, minibar.

NICE

HOTEL LA MALMAISON
Best Western ★★★NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
58 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITE
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.
Télécopie 93-16-17-99.

HOTEL VICTORIA ★★★
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE - Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur câble, téléphone direct, minibar.

Montagne

05350 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, parc rég. du Queyras)
2 040 m., site classé du XVIIIe siècle.
Eté-hiver, plus haute comm. d'Europe.
2 hôtels 2 étoiles
Logis de France
Piscine, tennis, billard, sal. repos.
Meublés, chambres studios, chambres, 1/2 pens., pens. complète, séj. libres
LE VILLARD tél. : 92-45-82-08.
LE BEAUREGARD tél. : 92-45-82-62.
FAX : 92-45-80-10.

Paris

SORBONNE

HOTEL DIANA ★★
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.-c., TV couleur. Tél. direct.
De 280 à 420 F. - Tél. 43-54-92-55.

PORTE DES LILAS

HOTEL LILAS-GAMBETTA ★★
223, avenue Gambetta
Tél. : 43-62-85-60
Télex : 211838. Fax : 43-61-72-27
Chambres insonorisées (290 à 340 F)
TV couleur. Tél. direct, minibar

Provence

AIX-EN-PROVENCE

HOTEL RÉSIDENCE
Location d'appartements meublés pour séjour de courte ou longue durée.
Prestations de qualité.
L'HOTEL PARTICULIER
Tél. : 42-38-29-92.

04800 GREOUX-LES-BAINS

L'AUTOMNE EN PROVENCE
HOTEL VILLA BORGHESE ★★★
Ouvert jusqu'au 26 novembre 1990
RESTAURANT DE QUALITÉ
TV PAR SATELLITE
CLUB DE BRIDGE
Tournois – Stages – Cours
CENTRE REMISE EN FORME
Forfaits « Ligne de forme »
ANIMATION GOLF
Tél. : 92-78-00-91 – Fax : 92-78-09-55.

DRÔME PROVENÇALE

(PRIX D'HIVER)
Paris/4 h par TGV (Montélimar).
AUBERGE DU VIEUX VILLAGE D'AUBRES.
Grand confort - Calme - Soleil
S. à M. non fumeur. Cuisine sans prétention, mais bonne, à tendance diététique.
Salle de musc., sauna, UVA
Mireille Colombe.
26110 Nyons - Tél. : 75-26-12-89.

ROUSSILLON 84220 GORDES

MAS DE GARRIGON ★★★
Votre fugue automnale dans une demeure de charme et de confort en campagne où on sera heureux de vous accueillir.
Table gourmande, bibliothèque, feu de cheminée, promenades, équitation.
Gare TGV et aéroport à Avignon
Rens. et tél. : 90-05-63-22.

TOURISME

Home d'enfants à la montagne (Jura, 900 m alt., près frontière suisse.)

TOUSSAINT-NOËL
Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe siècle confortablement rénovée, chbres 2 ou 3 avec s.-de-bns, w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont., limité à 15 enfants, idéal en cas 1re séparation.
Ambiance familiale et chaleureuse. Activités : VTT, jeux collectifs, peinture sur bois, initiat. échecs, fabrication du pain.
1 800 F sem./enfant.
Tél. : (16) 81-38-12-51.

هكذا من الأصل

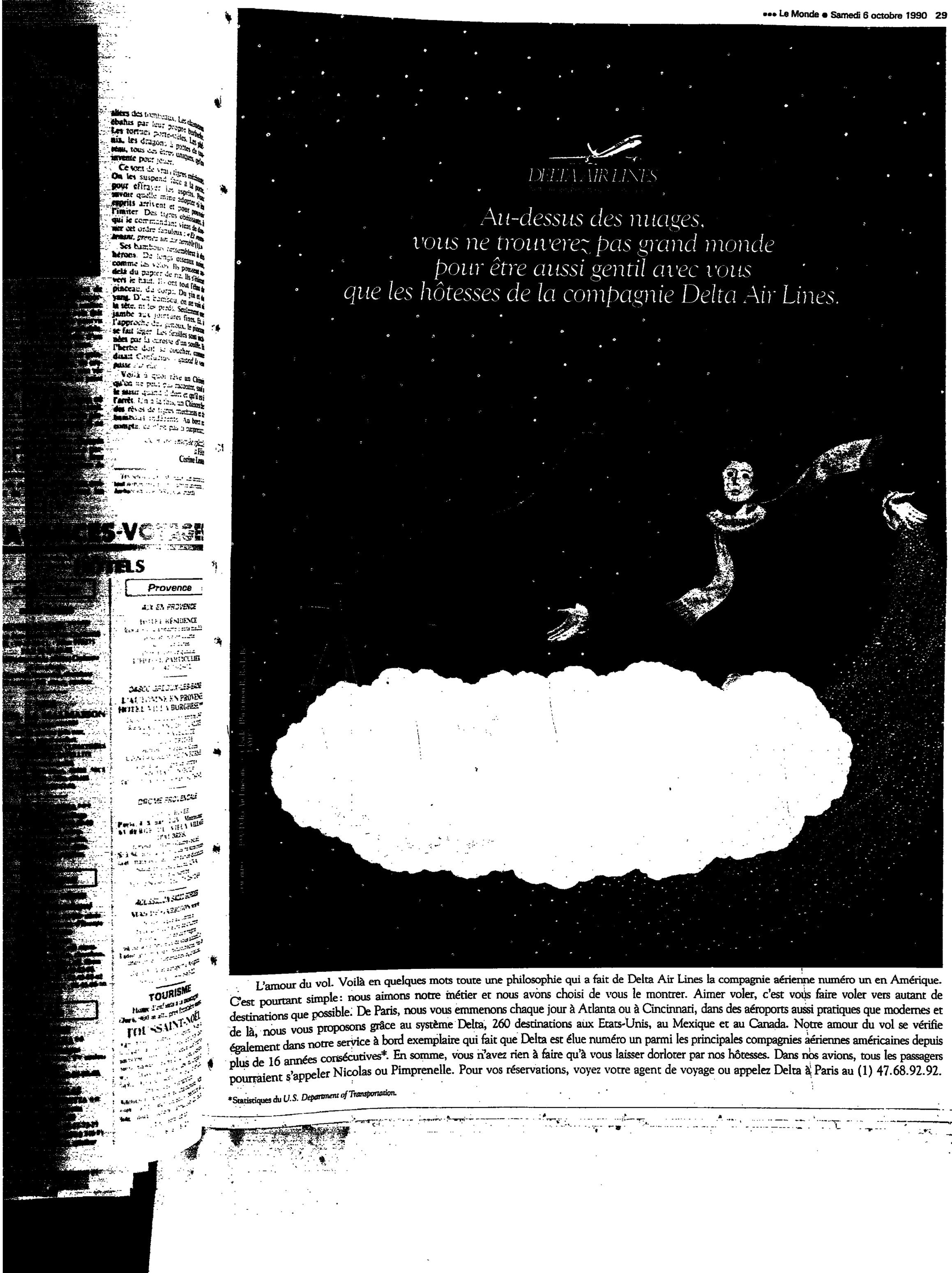

L'amour du vol. Voilà en quelques mots toute une philosophie qui a fait de Delta Air Lines la compagnie aérienne numéro un en Amérique. C'est pourtant simple: nous aimons notre métier et nous avons choisi de vous le montrer. Aimer voler, c'est vous faire voler vers autant de destinations que possible. De Paris, nous vous emmenons chaque jour à Atlanta ou à Cincinnati, dans des aéroports aussi pratiques que modernes et de là, nous vous proposons grâce au système Delta, 260 destinations aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada. Notre amour du vol se vérifie également dans notre service à bord exemplaire qui fait que Delta est élue numéro un parmi les principales compagnies aériennes américaines depuis plus de 16 années consécutives*. En somme, vous n'avez rien à faire qu'à vous laisser dorloter par nos hôtesses. Dans nos avions, tous les passagers pourraient s'appeler Nicolas ou Pimprenelle. Pour vos réservations, voyez votre agent de voyage ou appelez Delta à Paris au (1) 47.68.92.92.

*Statistiques du *U.S. Department of Transportation.*

Bridge

nº 1403

Ce coup de défense est tiré d'une donne du livre de Terence Reese *Bridge de haute école* qui avait été traduit en français et qui vient d'être réédité par Belfond dans sa collection consacrée au bridge :

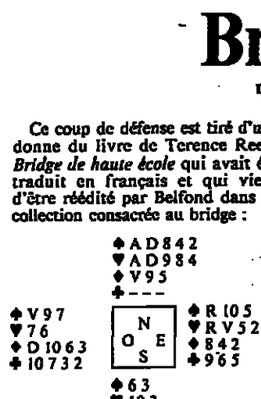

Les annonces Nord donneur ont été les suivantes :

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♣	passe	3 ♣
passe	3 ♡	passe	4 ♣
passe	4 ♡	passe	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 ♣...

Sud a utilisé le Blackwood pour être sûr qu'il ne manquait pas deux As.

Ouest entame le 7 de Cœur pour le 4 du mort. Est prend avec le Valet de Cœur sur lequel Sud fournit le 10. *Comment Est doit-il jouer* pour faire chuter ce PETIT CHELEM A TRÈFLE ?

RÉPONSE

Il est certain que Sud a tous les Trèfles maîtres et qu'il contrôle les Carreaux. Il faut espérer cependant qu'il a *un Carreau à perdre* et il ne faut pas lui permettre de le défausser sur un Cœur du mort. Or il a encore un Cœur dans sa main puisque, avec un singleton, il n'aurait pas fait la double impasse. Il faut donc éviter qu'il puisse (après avoir battu atout) jouer Cœur, affranchir un ou deux Cœurs par la coupe et remonter au mort avec l'As de Pique. En jouant immédiatement Cœur, *Est empêchera cet affranchissement* puisque le partenaire aura encore des atouts pour couper le troisième tour à Cœur (tandis qu'Est se gardera bien de couvrir la Dame de Cœur).

En résumé, Est doit rejouer Cœur et il fera chuter le contrat.

En fait, précise l'auteur, « Est renvoya Carreau dans la faiblesse du mort. Sur quoi, Sud tira les atouts, joua Cœur vers l'As, et, situant le Roi de Cœur en Est, il fit douze levées ».

LES OLYMPIADES DE GENÈVE

Les Olympiades qui ont eu lieu en septembre au Palais des expositions de Genève a réuni environ trois mille joueurs venus d'une soixantaine de nations. Plusieurs épreuves étaient au programme en commençant par le *mixte par paires* remporté par les Américains Juanita Chambers et Weichsel. Mais les deux championnats du monde les plus importants ont été la Coupe Rosenblum (le championnat par *équipes Open*) remporté par une équipe allemande et le championnat *par paires*, dont les gagnants ont été les fameux Brésiliens Chagas et Marelo Branco dans l'Open et les Américaines Mac Callum et Shuman chez les dames...

La victoire la plus surprenante a été celle des jeunes Allemands dans la Coupe Rosenblum. Après avoir franchi les éliminatoires auxquelles deux cents équipes ont participé, ils sont arrivés en finale contre une des vingt-six équipes américaines qui ont pris part au tournoi. Le résultat a été incertain jusqu'à l'avant-dernière des soixante-quatre donnes où la balance finit par pencher en faveur des Allemands. Mais la qualité du bridge n'a pas été celle qu'on pouvait espérer à un tel niveau.

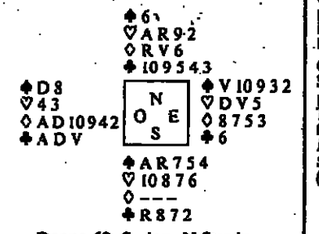

Donne 63. S. don. N-S vuln.

Salle fermée :

Ouest	Nord	Est	Sud
Coon	Rokowsky	Moss	Nippgen
–	–	–	1 ♠
2◇	contre	5◇	passe
passe	contre	passe	passe...

(Le contre de 2 Carreaux était négatif.)

De *combien de levées* le contrat de CINQ CARREAUX aurait-il dû chuter ?

Salle ouverte :

Ouest	Nord	Est	Sud
Ludewig	Casen	Bitsc.	Seamon
–	–	–	1 ♠
2◇	contre	4◇	passe
passe	contre	passe	4♡...

Ouest a entamé l'As de Carreau. *Comment Sud aurait-il pu gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le soutien en barrage de l'Allemand Bitschené (4 Carreaux) était plus raisonnable que celui de Moss en salle fermée.

Philippe Brugnon

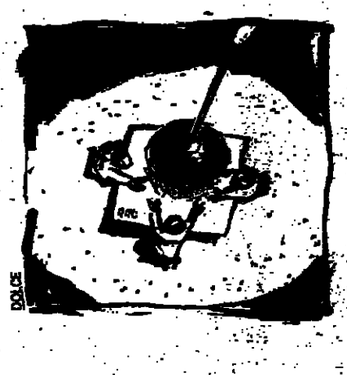

Anacroisés

nº 634

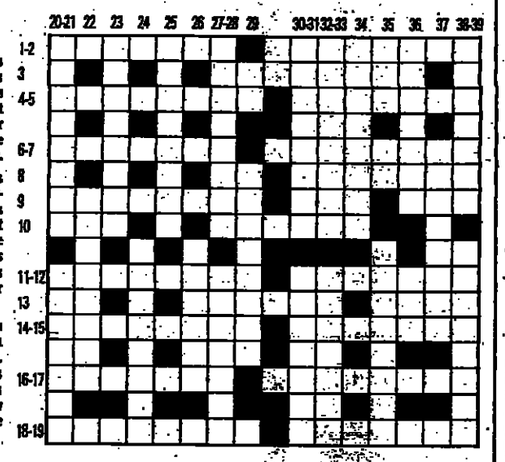

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inexploitables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. BEEPRSTY. – 2. ACEEINPT (+ 2). – 3. DELORSU. (+ 3). – 4. EEENNOSY. – 5. AEORSTUX. – 6. AEEERRT. – 7. AEIMNNSU. – 8. EMOOSSTX. – 9. AEELST (+ 3). – 10. AEIMNP. – 11. AADMORT. – 12. AAEEFFG. – 13. EEGMRUZ. – 14. ADEERRS. – 15. EESTTUV. – 16. AAILORTU. – 17. EEEMMRT. – 18. AEEINRRU. – 19. EEIRSSST (+ 3).

VERTICALEMENT

20. CEIOPRS (+ 2). – 21. AADEGS. – 22. AEINRTU (+ 3). – 23. EELMMOY. – 24. AAMMOSS. – 25. CMORSTU. – 26. AAELNSTT (+ 1). – 27. AEINORS (+ 2). – 28. AEPRUXY. – 29. EOPRUUV. – 30. AEEEPRSX. – 31. AEIJNTU (+ 1). – 32. AAIMORSU. – 33. DEEIMNOR. – 34. AEFISSS (+ 2). – 35. ELNRTY. – 36. EFINRST (+ 1). – 37. CEEERS. – 38. AEILUX. – 39. AEEILLSS. – 40. EEGGINS. – 41. EEISSUZ.

SOLUTION DU Nº 633

1. ALLEGER (ALLEGRE). – 2. ODOMETRE. – 3. ETRECIRA, rétrécira (CARTERIE). – 4. TARBAISE (ABRIATES). – 5. NETSUKE. – 6. RIOTERA, rira doucement (ROTERAI). – 7. FINALISE (ENFILAIS LENIFLES). – 8. FILANTS. – 9. ENJOLERA. – 10. ENTEES. – 11. ETRILLAI (TRAILLE TILLERAI). – 12. CLAMSAT. – 13. AUNAIE. – 14. CAROLINE, de Charlemagne. – (ENCLORAI CALIORNE, CLONERAI). – 15. PUBERTE. – 16. EXONDER. – 17. ALIZARIS. – 18. RUSSIFIA (FISSURAI). – 19. NEMERTE. – 20. ASTURIEN (INSTAURE). – 21. ENCREUR (CERNURE). – 22. NUETIAUX. – 23. LARGONJI, forme d'argot. – 24. LITORNES (LITERONS SILERONT). – 25. GLAREOLE. – 26. PLAINE (INALPE). – 27. RESTAURE (RATUREES). – 28. AUNERAI (mesurerai à l'aune). – 29. TANTINET (INTENTAT TEINTANT). – 30. DENSIFIE (DEFINIES). – 31. CIPOLIN. – 32. OCEANIDE, nymphe de la mer. – 33. LEUCINE. – 34. MITRALES (TREMAILS). – 35. AMPERAGE. – 36. TAURINE (RUAIENT URANITE NUERAIT). – 37. STUQUAIT. – 38. EXERESE. – 39. STRESSEE (TRESSEES TESSERES).

Michel Charlemagne et Michel Dugnet

Merci aux nombreux lecteurs qui, au lieu de nous accabler pour la « mauvaise » grille nº 624, se sont ingéniés à recréer la bonne.

Dames

nº 390

Championnat des Pays-Bas, 1990
Blancs : Roethof
Noirs : Wiersma
Ouverture : Barteling

1. 33-28	18-23	25. 25x34	13-19!!(k)
2. 34-30(a)	12-18(b)	26. 26x17	11x31!
3. 30-25	7-12	27. 36x27	23-28!
4. 40-34	20-24	28. 33x24(l)	28x49!(m)
5. 34-30	14-20(c)	29. 32-28	49-44!(n)
6. 25x14	9x20	30. 41-36(o)	44x31
7. 30-25	4-9	31. 36x27(p)	6x11(q)
8. 25x14	9x28	32. 46-41	11-17
9. 45-40	10-14	33. 41-37	8-13
10. 40-34	5-10	34. 38-33	13-18
11. 34-30	28-25	35. 33-28	14-19
12. 38-33	25-34	36. 43-38	18-23(r)
13. 39x30	15-20	37. 37-32	19-28
14. 30-25	10-15	38. 48-43	28-25(s)
15. 42-38	17-21	39. 50-45	25-30
16. 47-42	21-26	40. 38-33	30-35
17. 31-27(d)	11-17	41. 43-39	3-9
18. 37-31	26x37	42. 45-40(t)	35x44
19. 42x31	6-11(e)	43. 39x50	9-14
20. 44-39	1-6	44. 50-44	14-20
21. 49-44	17-22(f)	45. 44-39	2-8
22. 28x17	12x21(g)	Abandon(u)	
23. 31-26(h)	24-30(i)		
24. 35x24(j)	19x30		

NOTES

a) On joue plus fréquemment 2. 38-33 et surtout 2. 39-33. 2. 38-33 est ici donné pour parvenir rapidement à un rare gambit avantageux dans les premiers coups de la partie. *Il s'agit du gambit Paul Sonier* emmené comme suit : 20. ... (17-21) ; 3. 31-26 (12-17) ; 4. 37-31 (20-24) ; 5. 41-37 interdisant 5. ... (15-20) qui livre le gambit 6. 28-22 ! (17x28) ; 7. 26x17 (11x22) ; 8. 32-27! gagne le pion car si 8. ... (13-18) ; 9. 35-30! (24x35) ; 10. 31-26 (22x31) ; 11. 33x15, *etc*, +.

b) La continuation 2. ... (20-24) ; 3. 31-27 (14-20) ; 4. 37-31 (10-14) ; 5. 30-25 (4-10) ; 6. 31-26 (24-29) ; 7. 39-34 (12-18) se concrétise par le gain pour les Blancs 8. 27-21 (16x27) ; 9. 32x12 (23x32) ; 10. 38x27 ! la finesse de cette petite combinaison, qui, elle aussi, étonnera bien des débutants (8x17) ; 11. 34x23 k, 18x29 et +.

c) Les Noirs n'estiment pas devoir différer le développement de leur aile gauche dans ce début très classique au centre.

d) La position des Blancs s'apprécie comme plus conforme aux schémas classiques. Mais le GMI néerlandais Wiersma, ex-champion du monde, ici avec les Noirs, possède un savoir encyclopédique qui le met à l'abri de tout désagrément.

e) Une des multiples facettes du style de Wiersma dont les coups positionnels paraissent souvent lisses... comme ses certitudes.

f) Soudain Wiersma suscite les premiers véritables interrogations...

g) ... Si l'on tente de voir le danger majeur, au-delà de la menace de clouage de l'aile gauche par (21-26).

h) Ecarte cette menace, mais tombe dans un irrésistible piège ne comportant pas moins de trois variantes.

i) Quand le jeu de dames sort du silence pour nous offrir un spectacle de rêve sous forme d'un extraordinaire triptyque.

j) Si :
1º 24. 25x34 (19-24)! ; 25. 26x17 (11x31) ; 26. 36x27 (24-29) ; 27. 33x24 (20x49)!, dame et + 1 après la prise de la dame.
2º 24. 26x17 (11x31) ; 25. 36x27 [si 35x24, suite analogue à la partie] (19-24)! ; 26. 25x34 (24-29) ; 27. 33x24 (20x49) !, dame et + 1 après la prise de la dame.

k) Impressionnante, la faculté de déceler cet admirable coup intermédiaire.

l) La règle de la prise majoritaire prioritaire.

m) Dame.

n) Wiersma joue encore le coup le plus fort.

o) Forcé.

p) Prend la dame au prix de la perte du pion.

q) Là où de nombreux damistes devraient, avec un pion de plus, se contenter à terme de la nulle, Wiersma obtiendra tranquillement le gain.

r) Cette progression vers le centre limite déjà considérablement la liberté de mouvement de l'adversaire.

s) Les menaces de débordement dans le trio-trac se font jour.

t) Sans doute le seul pour conserver une très faible lueur d'espoir.

u) Sagement les Blancs déposent les armes.

PROBLÈME
RAPHAËL
1934

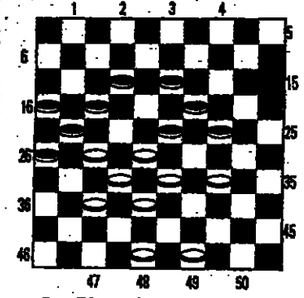

Les Blancs jouent et gagnent en six temps.

Ce grand classique se caractérise par un enchaînement de deux rafles au moyen d'un collage et par un gain par opposition immédiate obtenue par composition.

● SOLUTION : 34-29! (23x34) 28-23 (19x39) 37-31 (26x28) 49-44! [le collage] (21x43) 44x11 (16x7) 48x17!, + par opposition.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 632

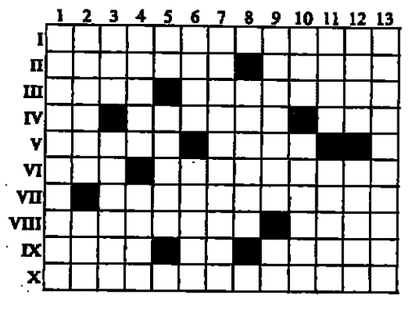

HORIZONTALEMENT

I. Théâtre, hélas ! – II. Vers la fin des grecques. Pour les gentlemen à l'intérieur, pour tous les joueurs à l'extérieur. – III. Cordon chic. Décapent. – IV. Note. Pieux colloque. Personnage pour Scarlett. – V. Plonger dans la stupeur. Régna sur les trompettes. – VI. Possessif. Firent du gâchis. – VII. Aidai. – VIII. Blanc. Mesure. – IX. Entre haut et bas. Dans le ton. Blanc. – X. Entre deux eaux.

VERTICALEMENT

1. Sa chaleur ne doit rien au pétrole. – 2. On le trouve en pharmacie. Engrangé au propre et au figuré. – 3. On ne trouve pas en pharmacie. Pour le départ. – 4. En pharmacie ou même chez vous. Des équilibristes le font voguer. – 5. Article, en un sens ou dans une langue. Pour la selle. – 6. Après ou quotidien. Pic. – 7. Font du gâchis. – 8. A garder, si on en a. – 9. C'est parler net. Peu appréciée du pioupiou. – 10. Se maintient de bas en haut. Amenai la voile. – 11. Met en question. Célèbre par sa langue. – 12. Matière peu confortable, surtout dans le désordre. Seulement le meilleur. – 13. Plus kantiens que sartriens.

SOLUTION DU Nº 631

Horizontalement

I. Tragi-comédies. – II. Remodelés. Fla. – III. Anode. Arta. Ol. – IV. Noue. Encontre. – V. Suriendemains. – VI. PV. UDR. Rapt. – VII. Lear. Ubiquité. – VIII. Allée. Leur. An. – IX. Néfaste. Engin. – X. Traumatisante.

Verticalement

1. Transplant. – 2. Renouveler. – 3. Amour. Alfa. – 4. Godelureau. – 5. Ide. Ed. ESM. – 6. Ce. Enru. Ta. – 7. Oland. Blet. – 8. Mercerie. – 9. Estomaqués. – 10. Anapurna. – 11. If. Titi. GN. – 12. Elorn. Tait. – 13. Salésienne.

François Dorlet

Echecs

nº 1405

14e Tournoi Interpolis, Tilburg, septembre 1990
Blancs : G. Kamsky (USA)
Noirs : B. Gelfand (URSS)
Défense sicilienne

1. é4	c5	17. Cxé6+ (m)	Rf8
2. Cf3	d6	18. Cxd7	Dxb6
3. d4	cxd4	19. d6 (n)	Ff4
4. Cxd4	Cf6	20. c4!	Th8 (o)
5. Cç3	a6	21. Dd5	Cf6
6. g3 (a)	é5(b)	22. Df3	g5
7. Cd-é2 (c)	Fé7	23. ç5 (p)	Da6
8. Fg2 (d)	b5	24. Tf-é1	b5 (q)
9. 0-0	Cb-d7	25. gxb5	Txb5
10. h3	Fb7	26. Dé2!	Da7 (r)
11. g4 (e)	b4 (f)	27. d7!	é4 (s)
12. Cd5	Cxd5	28. Fxé4	Txb3 (t)
13. éxd5	a5 (g)	29. Fg2	Tb2
14. Cg3	g6 (h)	30. d8=D+	Txd8
15. Fh6 (i)	Fg5 (j)	31. Dé7+	Rg7
16. Cé4! (k)	Fxh6 (l)	32. Cxd8	Abandon

NOTES

a) Le jeune (seize ans) maître international, dont le classement Elo (2 650 !) est déjà supérieur à celui de nombreux grands maîtres, entre dans une variante peu usuelle, exactement comme lorsque R. Fischer jouait dans cette position 6. h3.

b) 6..., é6 conduisant à la « défense de Scheveningue » et 6..., g6 au « Dragon » sont également possibles.

c) 7. Cb3 (probablement aussi bon que le coup du texte), b5 ; 8. Fg2, Cb-d7 ; 9. 0-0, Fb7 ; 10. a4, b4 ; 11. Cd5, Cxd5 ; 12. éxd5, a5 ! ; 13. f4, Fé7 ; 14. Fé3, 0-0 avec égalité (Rodriguez-Tukmakov, Moscou, 1985) ou 7. Cb3, Fé7 ; 8. Fg2, 0-0 ; 9. 0-0, b5 ou Fé6. Après le recul 7. Cd-é2 les Noirs n'ont pas d'autre développement à suivre que la formation Cb-d7-b5-Fb7-Fé7.

d) Quant aux Blancs, ils ont le choix entre la pression sur l'aile-D par Fg2-a4-0-0 et Cd5 et l'attaque sur l'aile-R via h3-g4-Cg3. Après 8. Fg5, Cb-d7 ; 9. Fh3, b5 ; 10. a4, b4 ; 11. Cd5, Cxd5 ; 12. Dxd5, Tb8 ; 13. Fxé7, Rxé7 ! les Noirs obtinrent une bonne position (Matulovic-Fischer, Vinkovci, 1968). 8. a4 est également jouable, Fé6 ; 9. Fg2.

e) Choisissant le plan d'attaque sur l'aile-R bien que les Noirs n'aient pas encore roqué. Certains préfèrent ici 11. a3 et, après 11..., 0-0 ; 12. g4. A noter que la suite 11. Fé3, 0-0 ; 12. f4, Tè8 ; 13. Cd5, Cxd5 ; 14. éxd5, Ff6 ; 15. c3, Cb6 est favorable aux Noirs (Rivas-Stean, Amsterdam, 1978).

f) Cette poussée n'est pas sans risque. 11..., 0-0 est peut-être meilleur ; 12. Cç3 (12. g5, Cè8 ; 13. h4, g6 ; 14. Cç3, Cg7 est peu clair), b4 ; 13. Cd5, Cxd5 ; 14. éxd5, g6 ; 15. a3 ! (et non 15. Fh6, Tè8 ; 16. f4, Ff8 ; 17. Fxf8, Txf8 ; 18. f5, Tç8 et les Noirs sont un peu mieux comme dans la partie Kudrin-Byrne, championnat des USA 1984). a5 ; 16. Fd2, Cb6 ; 17. axb4, axb4 ; 18. Fxb4, Txa1 ; 19. Dxa1, Fxd5 ; 20. Fxd5, Cxd5 ; 21. Fd2 ou 16. Fh6, Tè8 ; 17. Dd2 et l'avantage des Blancs est minime (si 17. f4, Fa6 ! ; 18. Tf3, Fh4 avec des complications – Kudrin-Ftacnik, 1985).

g) Ou 13..., 0-0 ; 14. Cg3, g6 ; 15. Fh6, Tè8 ; 16. Dd2, a5 ; 17. a3 ! (Perez-Ortega, 1986) ou 13..., Fg5, une idée que Gelfand reprendra bientôt ; 14. Cg3, Fxç1 ; 15. Dxç1, 0-0 ; 16. Dd2, a5 ; 17. a3 ! avec avantage aux Blancs (Kruzynski-Armas, Bucarest, 1983).

h) Après 14..., 0-0 ; 15. Cf5, g6 ; 16. Cxé7+, Dxé7 ; 17. Fh6 suivi de Dd2, les cases noires sont aux mains des Blancs.

i) Empêchant le roque et, d'une certaine manière, appelant la manœuvre d'échange des F sur cases noires.

j) Les Noirs tombent à pieds joints dans un joli piège !

k) Une réfutation d'une simplicité qui rappelle étonnamment le style de Fischer.

l) Le champion soviétique ne veut pas reconnaître son erreur devant ce jeune Américain qui a l'audace de réclamer une place dans la Coupe du monde des grands maîtres afin de battre Kasparov ! Le recul – et la perte de temps – 15..., Fé7 est nécessaire ; après 16. f4 les Blancs augmenteraient leur pression : si 16..., Cf6 ; 17. Fg7, Tg8 ; 18. Cxf6+, Fxf6 ; 19. Fxf6, Dxf6 ; 20. fxé5 avec gain et si 16..., éxf4 ; 17. Txf4, Cé5 ; 18. Fg7, Tg8 ; 19. Cf6+, Fxf6 ; 20. Fxf6, Db6+ ; 21. Rh2 avec avantage aux Blancs.

m) Comme au jeu de dames.

n) Résultat : un pion de plus – avancé – pour les Blancs et une excellente position.

o) 20..., bxç3 ; 21. bxç3 n'améliorerait en rien la situation des Noirs.

p) Et maintenant, en présence des deux pions passés liés, les Noirs pourraient abandonner.

q) Si 24..., é4 ; 25. Txé4 !

r) Si 26..., Dxé2 ; 27. Txé2, é4 ; 28. ç6, etc.

s) Si 27..., Cxd7 ? ; 28. Dxh5.

t) Si 28..., Cxé4 ; 29. Dxé4, Dxé4 ; 30. Txé4, Txb7 ; 31. d8=D+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1404
V. VLASSENKO (1967)

(Blancs : Rg8, Cd6, Pé4, h6. Noirs : Rç7, Cç3, Ff4 et h3.)

1. Cé8+, Rd8! ; 2. h7, Fé6+ ; 3. Rf8, Fh6+ ! (si 3..., Fé5 ; 4. Cf6 !, Fxf6 ; 5. é5!, Fxé5 ; 6. h8=D une première promotion en D, Fxh8. Pat!) ; 4. Cg7, Cxé4! (si 4..., Ca4 ; 5. h8=C!! une deuxième promotion en C qui évite le mat après 5. h8=D, Cç5 ; 6. Dxh6, Cd7 mat) ; 5. h8=F!! et une troisième promotion en F (si 5. h8=D ?, Cç5! et si 5. h8=C ?, Cg5!), Cç5. Pat. Travail d'artiste.

ÉTUDE Nº 1405
C. MANN
(1913)

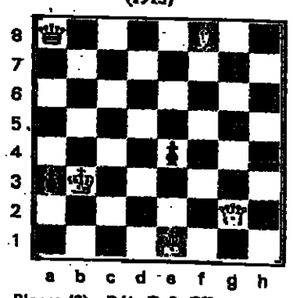

Blancs (3) : Ré1, Dg2, Ff8.
Noirs (4) : Rb3, Da8, Pa3, é4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

هكذا من الأصل

Chutneys

A la table du prince, le négrillon sert le moka ; sur la console se trouve une coupe de fruits des tropiques : c'est un tableau de la fin du XVIIIe siècle. Carême arrive et ordonnance l'ananas sur la table du baron de Rothschild. A la fin du XIXe siècle, un gastronome anglais, grand voyageur, découvre le curry à Madras et, à Bombay, s'entiche du *chatanay* – ou *chatni*, que les Britanniques écrivent bientôt *chutney*, – un condiment d'accompagnement fait de fruits, de sucre, de gingembre, de piments et de vinaigre.

Curry et chutney firent la conquête de Paris lors de l'Exposition universelle de 1889. Le chutney allait faire fureur sur les tables de la bourgeoisie et habituer les palais aux saveurs contrastées de la pulpe de fruits macérés au vinaigre. Le chutney accompagne bientôt les «curries», les «colombos», cuisine des Indes ou des Antilles. Les chutneys sont divers. On n'en compte pas moins d'une trentaine chez telle épicerie célèbre de la place de la Madeleine. Et presque autant chez Izrael, 21, rue François-Miron à Paris, qui nous console – sur ce plan – de la fermeture de l'épicerie que créa Paul Corcellet, rue des Petits-Champs.

Le «mango chutney» est le plus répandu ; plus anglais qu'indien, dit-on. Un chutney de poivrons, un autre encore «à la menthe» pour accompagner le mouton d'Ecosse. Cependant, au Luz, le chef Dugast propose de marier la barbue avec le «chutney à l'ananas». La côtelette de marcassin, en saison, aimera le «chutney pommes et framboises». Le canard sauvage et le filet de biche supporteront à l'envi le «chutney bananes et raisins secs» ou le délicat «chutney à l'orange». Un gigot de mouton aussi, macéré au vin rouge et rôti à la cassonade, exigera le redoutable «chutney au poivre vert».

Cécile Ibane nous a raconté l'histoire de l'invention du «chutney à l'ananas», à son instigation, voici près de vingt ans, par le célèbre Paul Corcellet. Il fallait, dans une mixture, retrouver la saveur médiévale de l'aigre-doux, où le vinaigre masque et conserve tout à la fois les viandes et où, par une subtile balance des goûts, le sucre vient corriger l'acidité nécessaire. Paul Corcellet – *qui ne dédaignait pas* les conseils de son ami Manière – sut maîtriser la gamme des contrastes et doser le fruit, à la satisfaction des commanditaires, planteurs d'ananas de Côte-d'Ivoire. Du jour au lendemain, le «chutney à l'ananas» était célèbre. Cécile Ibane sait aujourd'hui, au Monde des Chimères, marier l'aigre-doux, avec sa terrine aux cerises et aux quetsches. Elle sert, en saison, un «civet de chevreuil avec chutney» ou bien un marcassin aux fruits secs, accompagné de l'incomparable trouvaille de Paul Corcellet.

Ainsi sont revenus le discret mélange du sucré et du salé, les saveurs oubliées de l'aigre-doux. La volaille coureuse sous les cocotiers sera *mijotée à la* banane et accompagnée – pourquoi pas ? – d'un chutney, et le jambon fumé retrouvera les saveurs de l'ananas, comme en Virginie.

Jean-Claude Ribaut

►Le Chutney à l'ananas (pour réaliser un bocal de chutney) : faire chauffer ensemble dans une casserole à fond épais, dans l'ordre, deux boîtes d'ananas (couper les tranches en quatre et garder le jus), 3/4 de *litre de vinaigre de cidre*, 350 grammes de sucre roux, trois cuillerées à entremets de graines de moutarde, deux bâtons de cannelle, cinq clous de girofle, 150 grammes de raisins de Corinthe, une pincée de gingembre en poudre, une pincée de sel. *Faire mijoter* deux heures en remuant et en surveillant la cuisson. Sitôt refroidis, ces chutneys sont prêts à être consommés.

Chaque pays, chaque région de chaque pays a son jambon. Toujours le meilleur.

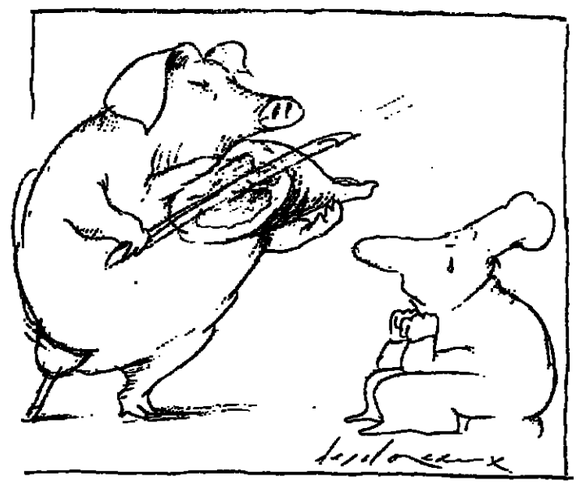

Jambons crus

DANS le cochon tout est bon, certes. Mais le jambon est (ou devrait être !) le très bon du cochon. Dans le sens où le mot s'applique à la seule cuisse de porc salée et fumée (procédé gaulois avec des herbes et du vinaigre, ajoute Jérôme Stern dans son *Dictionnaire des aliments*). Il existe évidemment le jambon cuit mais pour le gourmet seul compte le jambon cru *obtenu par salage (ou frottage de sel* et épices) et dont la qualité est fonction de la durée de la phase de maturation.

Morvan, Ardenne, Pays basque sont, en France, les plus représentatifs des jambons mais souvent l'étranger ne nous est point inférieur.

Ainsi l'on distinguera :

Les jambons d'Ardenne : belges, luxembourgeois et français puisque depuis novembre 1987 un label «Porc Ardenne» réglemente l'âge et le poids du porc abattu, les conditions et le temps de leur préparation.

Les jambons allemands, ceux de Mayence en tête, nous remettent en mémoire la chanson des chœurs en libations :

Un jambon de Mayence
Vlà qu'ça commence
Déjà bien...

Cité déjà en l'an 1557 lors des réceptions princières à Liège, le jambon de Westphalie, très apprécié des connaisseurs.

Les jambons italiens : de Parme, tellement connu que l'on fait quelquefois passer pour lui le san-daniele, son ancêtre sans doute et, depuis quelques années, objet d'une réglementation sévère et sérieuse qui en fait à mon goût le meilleur.

Les jambons espagnols enfin avec le serrano, massé au sel sec, séché et maturé dans la sierra, en plein air *puis, en été, dans des caves où le* fameux *penicillium* du roquefort intervient pour parfaire son arôme. Ils sont rares à Paris. Vous découvrirez ces jambons chez Candido (40, avenue de Versailles, tél. : 45-27-86-68).

Mais venons-en aux jambons de France. Dans son beau livre *le Jambon (1)*, M. Raymond Buren cite Strabon qui, sous la Rome antique, glorifiait déjà les Gaulois inondant de leurs salaisons porcines les marchés de Rome.

Donc, made in France, voici les jambons fumés d'Ardenne (du reste souvent fumés dans la voisine Belgique), les jambons de Dordogne et de Corrèze (celui de Thiviers, salé mais non fumé, est à distinguer), ceux du Morvan (demi-sec et non fumé, devenu rare) et surtout les jambons dits de Bayonne qui viennent généralement du Béarn (du reste ils sont salés de sel gemme de Salies-de-Béarn !) et des Landes (Peyrehorade). Poudrés de piment rouge d'Espelette, il faut noter ceux d'Ibaïona, à partir de porcs nourris de céréales, abattus à plus de huit mois et séchés un an au moins ainsi que le précise, pour chaque jambon, une «carte d'identité» avec les *dates et le nom du salaisonnier.*

On sait que la piperade (cette ratatouille de piments) ne serait pas ce qu'elle est sans l'exaltation du jambon de Bayonne. Les Espagnols gourmets ne manquent point d'ajouter du serrano dans le *cocido* (pot-au-feu) ou le servent avec des haricots blancs et du riz. En Ardenne, c'est avec des fèves de marais. A Morteau on le cuit au pot avec carottes, chou, navets, etc. Le parme et le san-daniele escortent parfaitement, finement émincés, le melon de Cavaillon.

Le jambon séché et salé, puis fumé au besoin, reste (ou devrait être) pour les jeunes cuisiniers un vaste champ d'expériences.

La Reynière

(1) *Le Jambon*, par Raymond Buren, collection «Le verre et l'assiette», éditions Glénat à Grenoble.

Semaine gourmande

La Maison Courtine à Houilles

Il y a longtemps que cette enseigne me tracassait ! Qui était ce *Courtine ? Un restaurateur ?* Un cuisinier ? Eh bien, non : un peintre ! Un peintre qui, vers l'an 1901, a peint un tableau intitulé *les Cuisiniers*. Et ma foi, il n'est pas si mal ce tableau !

Cet Arverne eût mérité, semble-t-il, d'être mieux connu. Passons ! Ses descendants ont donc, ici, un restaurant (le tableau trône au bar). Et son petit-fils, je crois, Yves Charles, dirige la maison. Ce pourrait être *un bistrot de* banlieue comme les autres, mais non ! D'abord il n'y a qu'un menu, à 130 F, qui offre bien des choix, du tartare de truite de mer à la terrine de lapin en gelée, de la morue fraîche en peau d'épices au coq au bourgueil et aux raisins, du carpaccio aux blinis de maïs au civet de joue de porc pâtes fraîches, avec d'honnêtes vins !

Car Yves Charles est un «fan» et sa carte est tout simplement extraordinaire en une maison de ce genre. Par son choix, sa recherche de vins de vignerons (une sélection de beaujolais qui réconcilient avec ce vignoble envahi par le négoce), de la Loire au Sud-Ouest, de la vallée du Rhône à la Corse, de la Savoie aux Alsaces, rien que des découvertes. Alors, oui, pour un amateur, la Maison Courtine vaut le voyage !

► La Maison Courtine, 22, rue du 4-Septembre à Houilles (78800), tél. : 39-68-18-73, fermé dimanche soir et lundi. Salon 15/20 couverts, salle non-fumeurs. Carte bleue. Chiens acceptés.

Bistrot du XXe

Rénovation et transformation de cette petite maison en auberge rustique. Mais toujours la même cuisine du patron-cuisinier (excellent foie gras, fricassée d'huîtres, cassoulet du Bistrot, morceau du boucher, steak de canard aux gousses d'ail, friture d'équilles en saison, andouillette et langue de bœuf sauce Robert). Compter 180 F/250 F avec des menus selon les « halles du chef », l'ami Le Chevalier.

► Bistrot du XXe, 44, rue du Surmelin (20e), tél. : 48-97-20-30, fermé samedi et dimanche. A. E.-C. B. Chiens acceptés.

Paul Chêne

Du nouveau dans la continuité car si le bon Paul Chêne a pris, l'âge venant, un peu de distance, le chef, le directeur de salle, les garçons sont *toujours là* et, pour veiller au grain, David, le gendre de Paul, qui laisse à sa gentille et efficace épouse le soin de diriger Salut l'Artiste leur restaurant du 22, rue Cujas, tél. : 43-54-01-10, providence des gourmets modestes du Quartier latin. Vous retrouverez les petits maquereaux au fenouil, la daube à l'ancienne, les beignets aux pommes gelée de groseille, les crêpes dites Suzette et l'excellente cave bien sûr : compter *400 F.*

► Paul Chêne, 123, rue Lauriston (16e), tél. : 47-27-63-17, fermé samedi midi et dimanche, parking 120, rue Lauriston. A. E.-C. B. Chiens acceptés.

GASTRONOMIE

DIEP à l'Opéra 萬珍樓

ou le plus grand restaurant asiatique à Paris, avec 350 places, dans un décor somptueux, comme à Hong Kong. Au déjeuner : « MENUS EXPRESS » 72 & 88 F. Cuisine à la vapeur présentée sur chariot (une entrée, un plat, un dessert) si vous « optez » chinois (fruits de mer aux pâtés de soja, nem, pinces de crabes farcies), si vous choisissez « thaïlandais » (crevettes à la citronnelle, moules sautées au basilic, calamars farcis, raviolis aux ailerons de requins), si vous préférez choisir parmi la carte qui est impressionnante, le choix est vaste comme est le restaurant « DIEP » (Taro et canard en beignets, pâtés de soja croustillants en papillote, travers de porc *sauté à la façon « Kim Do »* la fondue, la marmite de poitrine d'agneau, le canard laqué etc. Vivier de langouste. Air conditionné. Et aussi doublement installé aux Champs-Élysées : même famille.
DIEP à l'Opéra, 28, rue Louis-le-Grand (2e). Tél. : 47-42-31-58 & 94-47.
DIEP 22, rue de Ponthieu (8e). Tél. : 42-56-23-96.
DIEP 55, rue Pierre-Charron (8e). Tél. : 45-63-52-76.
Ces trois restaurants sont ouverts tous les jours. Service assuré jusqu'à minuit. Parking à proximité.

Aux quatre coins de France

GRANDS VINS DE JURANÇON
CHATEAU DE ROUSSE
Direct. du producteur au consommateur. Qualité et millésime en sec et moelleux.
J. LABAT-LARONDETTE, 64110 JURANÇON.
Tarif sur demande.

Les LYCÉES VITICOLES DE FRANCE se sont associés pour que vous puissiez constituer votre cave en une seule commande (Cognac, Bordeaux, Bourgogne, Val de Loire, Jura).
Demandez les tarifs au :
CIEE CLUB DES ÉCOLES,
Lycée viticole, 71960 DAVAYE.
Tél. : 85-35-85-92.

Foies Gras

Pour moins de 200 F, goûtez la qualité Art Village

Pour mieux nous faire connaître, nous vous offrons le Port entièrement Gratuit et une importante Remise pour l'achat de:
1 bloc de Foie Gras de Canard 65 g net (2 parts)
3 blocs de Foie Gras de Canard 100 g net (3 parts par bloc)
soit 365 g pour le prix total de 198 F. (Conservation garantie 4 ans) (1).
A notre tarif normal, ce colis vous reviendrait à 270 F + 39 F pour les frais d'envoi.
Nous sommes une petite équipe (9 personnes) installée dans un tout petit village du Gers. Nous expédions toute une gamme de spécialités savoureuses. Nos clients sont très fidèles et très exigeants: pour les satisfaire, nous améliorons sans cesse la qualité des produits que nous sélectionnons. Art Village, c'est d'abord l'art de bien choisir. Nous proposons chaque année, depuis plus de 10 ans, une promotion très avantageuse qui encourage les gastronomes à faire connaissance avec notre Maison.
GARANTIE TOTALE
ASSURANCE EXCEPTIONNELLE
Commencez par déguster en tête-à-tête le plus petit de vos quatre blocs (65 g) (mettez-le au frais deux jours avant dégustation). Si vous n'êtes pas enthousiasmé par sa qualité, il vous suffit de nous renvoyer les trois autres blocs. Nous vous rembourserons la totalité de votre achat (198 F) par retour.

BON DE DEGUSTATION à retourner à ART VILLAGE - 32120 SARRANT
Adressez-moi votre colis contenant les quatre blocs de Foie Gras de Canard décrits ci-dessus pour le prix total de 198 F port gratuit.
Mon nom _____
Mon adresse _____
Code postal _____ Ville _____ 26MD
Ci-joint 198 F par ☐ chèque bancaire ☐ CCP ☐ mandat-lettre ☐ Je règle avec ma carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Crédit Agricole, Eurocard) N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Validité |_|_|_|_|
Etes-vous déjà client? ☐ oui ☐ non Signature _____

VOTRE CADEAU SURPRISE
si vous répondez dans les 10 jours le gastronome que vous êtes découvrira avec beaucoup de plaisir la surprise qui sera glissée gratuitement dans votre Colis Dégustation.

(1) Ingrédients: foie gras de canard entier*. 98%. Armagnac, conservateur: sel nitrité, sucre, épices. Le prix de notre promotion correspond à 54,24 F pour 100g.

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

CHAMPS-ELYSEES

RELAIS BELLMAN, 37, r. Franç.-Ier, 47-23-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élég. F. samedi, dimanche.

142, av. des Champs-Elysées, 43-59-20-41
COPENHAGUE, 1er étage. (F. août)
FLORA DANICA, et son jardin r.d.c.
SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.

GOBELINS

ENTOTTO 45-87-08-51 - F. dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e
Spécialités éthiopiennes.

REUILLY-DIDEROT

SAPNA 160, r. de Charenton, 12e. F. lundi. 43-46-73-33.
Musique, danse indienne. Cuisine raffinée.

PORTE D'ORLEANS ALESIA

ESPACE ST-GOTHARD, 45-38-52-58
6, rue d'Alésia (14e). F. dim. soir. Spéc. poissons. Fruits de mer. Viandes d'un chef du Périgord.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES

LA FOUX, 2, rue Clément (6e).
F. dim. 43-25-77-66.
Alex aux fourneaux.

NOUVELLES FRONTIERES

LE SENEGAL 3980 F

SEJOUR D'UNE SEMAINE DANS UN PALADIEN, AVION COMPRIS, PRIX MINIMUM, TAPEZ 3615 NF, TELEPHONEZ AU 42 73 10 64

هكذا من الأصل

35 L'économie yougoslave menacée d'asphyxie – L'alliance Fiat-CGE
36 M 6 rejette toute idée de fusion
38 Les résultats du Crédit lyonnais
38 Marchés financiers
39 Bourse de Paris

BILLET

L'Afrique selon M. Delors

A l'occasion d'un débat organisé le 4 octobre à Paris par la revue *Alternatives économiques* pour son dixième anniversaire, le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a joué les mauvais augures en estimant que la décennie 90 serait celle de *« l'explosion politique de l'Afrique »*, laquelle deviendrait *« une zone d'instabilité fondamentale »*.

M. Delors *n'a* pas caché son inquiétude de voir l'Europe *« se focaliser sur l'aide à l'Est au détriment du Sud »*, notamment parce que *« le niveau de l'épargne dans la Communauté est insuffisant »* pour financer les deux zones en même temps. Ce constat contredit le discours apaisant tenu jusqu'ici par le président de la Commission, qui ne voyait aucune concurrence entre les aides attribuées au Sud et à l'Est. Selon l'ancien ministre français de l'économie, il faut *« continuer l'effort d'annulation de la dette »* des pays africains et *« poser crûment »* aux Douze le problème de leurs responsabilités face au continent noir.

A travers ces propos, M. Delors a voulu renvoyer dos à dos tous *ceux qui, depuis l'époque des années 60*, ont voulu se charger du développement – manqué – de l'Afrique. Soulignant que les anciennes puissances coloniales éprouvaient quelque peine à *« se détacher de leurs mentalités de colonisateurs »*, il a ajouté, comme s'il s'agissait d'une découverte, que les Africains eux aussi avaient *« beaucoup à balayer devant leur porte »*. Et de rappeler les constatations d'usage sur la généralisation de la corruption dans la plupart des pays africains ou leur culture politique inadaptée à une coopération Sud-Sud....

C'est pourtant par ce type de rapprochements régionaux que les pays africains *« auront intérêt à coopérer davantage pour trouver des solutions »* à leur sous-développement, estime M. Delors. A ses yeux, l'échec des efforts pour stabiliser les prix des matières premières a été décourageant. Il prône la solidarité interrégionale en Afrique comme remède d'urgence, sans en attendre de miracle. Le continent noir n'a réussi qu'imparfaitement son *unité politique, et aucun véritable* marché commun n'organise ses flux économiques intérieurs. L'Afrique reste pour l'essentiel un continent à construire.

E. F.

« Plus l'incertitude est grande, plus la politique économique doit être claire »

affirment les experts du « groupe anticrise » sur les conséquences des événements du Golfe

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé du Plan, a remis vendredi 6 octobre à M. Michel Rocard le rapport du Plan issu *des travaux du « groupe anticrise »* sur les conséquences économiques et sociales des événements du golfe Arabo-persique. Le premier ministre a déclaré que « l'impact du choc pétrolier ne peut pas être amorti en tolérant la propagation des pressions inflationnistes. »

Le troisième choc pétrolier devrait être moins fort que les précédents, et la France – avec ses partenaires européens – peut éviter qu'il ne se transforme en crise économique. C'est, très brièvement résumé, le message contenu dans le rapport du «groupe anticrise» qui s'est réuni du 29 août au 3 octobre 1990 pour étudier les conséquences économiques et sociales des événements du Golfe.

En cinq semaines de travail intensif (cinq réunions plénières et une trentaine d'ateliers spécialisés), les trente-cinq représentants de l'administration, des syndicats, des entreprises, des organisations professionnelles et des organismes de recherche économique ont pu se mettre d'accord sur les données statistiques du problème.

M. Lionel Stoléru, qui se félicite de la méthode adoptée, fondée sur une écoute réciproque, compte proposer que les travaux du groupe soient prolongés pour la durée de la crise.

Quelles leçons tirer du passé ?

L'exercice comportait un aspect rétrospectif et un aspect prospectif. Quelles leçons tirer du passé? Il y en a trois principales. La première est que la France a réagi moins vite et plus mal que ses partenaires après les deux premiers chocs pétroliers. La crise a donc résulté moins de la hausse des prix pétroliers que de l'amplification intérieure qui s'est produite en France. *« Faute d'avoir procédé aux ajustements nécessaires après le premier choc pétrolier, la France a abordé le second en situation de faiblesse*, note le rapport. *Au total le coût payé en ce qui concerne l'emploi et le pouvoir d'achat aura été plus élevé que chez la moyenne de nos partenaires et, surtout, il aura été supporté pendant une plus longue période. »*

Le pays n'a pas su éviter le dérapage inflationniste et la compression des marges des entreprises et ce, en grande partie, à cause de *« la différence dans le degré et le délai d'indexation des revenus, notamment salariaux et sociaux, sur les prix à la consommation »*. Deuxième leçon : on avait cru à l'époque que les pays qui avaient des ressources pétrolières, comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, s'en tireraient mieux que ceux qui n'en avaient pas, comme le Japon et la RFA. C'est tout le contraire qui s'est produit. La réponse efficace à la crise dépend de l'organisation économique et sociale. Ainsi *« les pays où la négociation sociale est riche et diversifiée, comme l'Allemagne et le Japon, semblent les mieux placés pour conduire souplement les adaptations rendues nécessaires après un choc externe »*; ce sont aussi ces pays qui ont montré la plus grande capacité d'innovation.

Troisième leçon : dans le passé, les pays européens ont joué chacun pour soi, la France en particulier, qui a régulièrement dévalué sa monnaie. Cette fois, M. Stoléru devait le souligner dans les réflexions personnelles qu'il devait communiquer au premier ministre en même temps que les résultats des travaux du groupe, *« l'Europe passe avant la crise »*.

« La nouvelle donne énergétique » : ce sont les scénarios qui se dessinent pour l'économie française avec un pétrole coûtant entre 25 dollars et 38 dollars le baril à moyen terme, avec un cours du dollar situé entre 5,3 et 6 francs français. Aucune de ces hypothèses n'entre dans la catégorie des catastrophes (ce qui est confirmé par toutes les études actuelles sauf à envisager un véritable conflit mondial). Aucune ne se traduit par une récession économique en France, tout au plus par une stagnation. Le groupe a rappelé que le *« gisement exploitable des économies d'énergie »* représentait entre 13 et 18 millions de tonnes d'équivalent pétrole à l'horizon 2005, et suggéré un renforcement des moyens de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. Il a aussi appelé au développement de la recherche sur les énergies renouvelables, sur des technologies comme la voiture électrique. Il a écarté pour l'instant l'idée de mesures contraignantes, préconisant plutôt l'incitation fiscale et la concertation internationale : *« Il serait souhaitable que soit définie une véritable doctrine énergétique commune concernant la sécurité d'approvisionnement et le stockage énergétique. »*

Face à un *« choc d'offre inflationniste »* qui se traduit par une augmentation des coûts des consommations intermédiaires et des prix de production, et entraîne une tendance à l'augmentation des salaires nominaux, à la baisse des taux de marge – donc de l'investissement – et à une réduction de la demande interne, quelle politique économique et sociale adopter? *« Plus l'incertitude est grande, plus la politique doit être claire »*, note le rapport. Pas de relance, mais pas de déflation, telle est la philosophie générale. D'abord, ne pas chercher à amortir le choc : *« Laisser les augmentations de coûts se traduire dans les prix, accepter un prélèvement sur les revenus des salariés et des entreprises au prorata de leur part dans la valeur ajoutée »*, et le faire vite. Le circuit court est *« moins coûteux économiquement et socialement que le circuit long »*. L'objectif doit rester celui d'une croissance tirée par l'investissement. Donc de maintenir le taux de marge des entreprises, en évitant que *« les salaires réels n'absorbent la totalité des gains de productivité tant que le taux de chômage n'est pas redescendu à 5 % ou 6 % »*. Cela implique un degré supplémentaire de désindexation.

La politique budgétaire, pas nécessairement très restrictive, pour éviter la déflation, doit tenir compte de l'équilibre extérieur : *« La France ne peut avoir que la politique budgétaire de sa compétitivité. »*

La politique monétaire ne peut, elle, avoir comme objectif que la *« stabilité des prix et la fixité de la parité franco-deutschemark »*. Dans ce sens, *« la mise en place de l'union économique et monétaire apparaît aujourd'hui comme une impérieuse nécessité »*, car l'Europe unie peut avoir une marge de manœuvre plus importante en vue d'une décrue des taux d'intérêt que chaque pays pris isolément.

Le rapport, qui étudie l'impact du choc pétrolier sur les différentes branches d'activité, insiste sur la nécessité de renforcer la compétitivité industrielle et pour ce faire *« réussir le passage à un nouveau modèle industriel »* fondé sur l'innovation.

« Payer vite, payer tout, payer tous », c'est la formule anticrise du secrétaire d'Etat chargé du Plan. Elle peut « passer» dans l'opinion, à en croire les résultats d'un sondage IFOP réalisé à la demande de M. Stoléru entre le 25 et le 27 septembre dernier auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes. La moitié des Français estiment que la crise du Golfe a déjà des conséquences sur leur vie quotidienne; 63 % en attendent pour dans six mois. Ils anticipent, à plus de 70 %, une augmentation de l'inflation, une baisse du pouvoir d'achat, une augmentation du déficit commercial et, à 57 %, une hausse du chômage. Ils sont 84 % à accepter des sacrifices, à condition qu'on les demande également à tous. On peut difficilement demander plus de maturité.

SOPHIE GHERARDI

PRIX RÉEL DU BARIL DE BRUT*

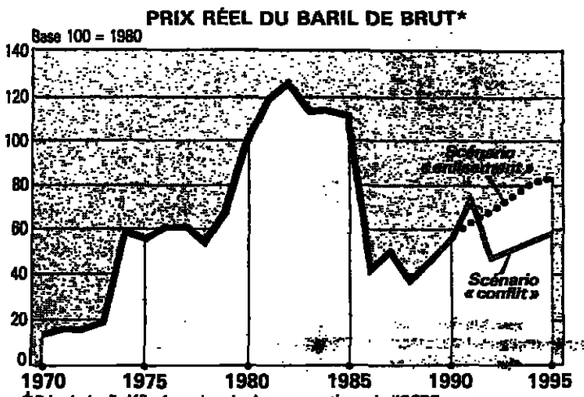

**Prix du baril déflaté par le prix des exportations de l'OCDE*
Sources : Modèle MIMOSA CEPII-OFCE

Rationnement et hausses des prix de l'essence à l'Est

Très durement touchées par la hausse des prix du pétrole, au moment où l'URSS s'apprête à leur faire payer leurs achats d'énergie en monnaies convertibles (*le Monde* du 5 septembre), la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne entendent lutter contre la crise énergétique actuelle.

Les ministres des finances des trois pays devaient se réunir à Budapest, samedi 6 octobre, afin d'étudier comment obtenir de l'URSS des livraisons de brut plus importantes, après les fortes chutes enregistrées au premier semestre.

Déjà, le gouvernement tchécoslovaque a annoncé une hausse de 33 % du prix des carburants à partir du 6 octobre, ainsi qu'un rationnement sous forme d'un prix progressif de l'essence en fonction des quantités achetées. Le ministre de l'économie, M. Vladimir Dlouhy, a également fait savoir que la Tchécoslovaquie allait limiter ses *activités de raffinage à 85 % des* capacités.

En Pologne, l'agence de presse PAP a annoncé un relèvement de 15 % du prix de l'essence à partir du 5 octobre.

Après huit mois de négociations

La BNP et le BBV n'échangeront pas leur réseau d'agences

Les présidents du Banco Bilbao Vizcaya (BBV) et de la BNP *« ont décidé de mettre un terme aux négociations en cours sur l'échange de leurs filiales respectives »*.

C'est par ce communiqué laconique que les deux établissements ont annoncé l'échec de négociations qui avaient pour but de faire passer les 85 guichets du Crédit universel, filiale de la BNP, dans le giron du BBV en échange des guichets du Banco de Credito y Ahorro et d'un certain nombre d'autres agences pour la BNP.

Les difficultés quant à l'évaluation des actifs ont été, semble-t-il, à l'origine de cet échec, les Espagnols refusant notamment toute recapitalisation de leur réseau. La BNP ne doublera donc pas son réseau en Espagne, mais il lui faut maintenant redynamiser le Crédit universel quelque peu perturbé par des négociations longues et incertaines.

Y. M.

INSOLITE

Art Swatch

«La Swatch», comme l'on dit d'une star populaire, n'aura pas attendu la patine du temps pour susciter l'engouement des collectionneurs. Au cours d'une vente aux enchères, chez Sotheby's à Milan, le 12 septembre dernier, une Swatch, modèle Mimmo Paladino, a été adjugée 120 000 F. Lors de la même vente, une «Jelly Fish» a atteint 100 000 F. Des sommes folles pour cette petite montre à quartz née en 1983 de la volonté de l'industrie horlogère helvète de lutter contre l'envahissante concurrence japonaise.

L'idée de départ, qui était d'habiller un mouvement suisse, gage de fiabilité, d'un «design» attrayant, le tout vendu à prix modique (moins de 300 F), s'est mué en phénomène culturel. 60 millions de montres vendues en sept ans dont 14 millions en 1989 et 1,1 million pour le seul marché français. La première rétrospective de l'ensemble des collections Swatch, baptisée « Swatchnewseum », a ouvert ses portes à Paris jusqu'au 20 octobre, avec 482 modèles des origines à nos jours.

▶ **Rétrospective « Swatchnewseum » jusqu'au 20 octobre, chez Royal Quartz, 10, rue Royale, Paris 75008.**

POINT DE VUE

Qui a peur de la CSG ?

par Jean Le Garrec

LE débat sur l'instauration de la contribution sociale généralisée (CSG) est désormais sur la place *publique, et c'est une* bonne chose. Mais il peut, si nous n'y prenons garde, devenir un débat *« miné »* où s'additionnent sous-entendus et faux arguments. Le passage de la proposition à la *réponse est toujours difficile*, nous le savons d'expérience. Essayons donc de voir où est l'enjeu véritable et où se situent les mauvaises querelles.

Pour nous socialistes, je le rappelle à *ceux qui auraient* la mémoire courte, le prélèvement social *généralisé* est une proposition fondamentale en matière fiscale et sociale depuis la convention *« Modernisation et progrès social »*, en 1984. *La CSG constitue* donc, pour nous, la réponse à l'un des problèmes les plus lancinants de la société française : l'injustice du prélèvement fiscalo-social.

L'importance de cette réforme fournit sans doute l'explication de la convergence des attaques des conservateurs et des hésitants, souvent très mal informés, sur le contenu de la *réforme*. Il faut l'écrire et le réécrire : la CSG se fera à prélèvements obligatoires constants et se traduira par une amélioration de la situation de 80 % des salariés de ce pays. Avons-nous tant d'occasions de telles réformes, surtout en période de difficultés économiques?

Principe de solidarité

Les Français ont une imagination fiscale particulièrement fertile : chacun a une idée du système fiscal idéal. Cet idéal a deux caractéristiques : il est très différent du système actuel et il est souvent peu compatible avec l'idéal du voisin. La somme de ces imaginations réformatrices est ainsi, la *plupart* du temps, un conservatisme de bon aloi. Les socialistes ont, grâce à leur cohésion et à leur volonté politique, réussi à bousculer à plusieurs reprises ce conservatisme paradoxal pour modifier le paysage fiscal par les réformes de l'ISF, le plafonnement de la taxe professionnelle ou la baisse de la TVA.

Pour faire progresser le débat, il faut en venir aux faits. Il est inexact de prétendre que les salariés moyens paieront l'addition de la réforme. L'allègement des cotisations sociales et la suppression du 0,4 % bénéficieront aux salariés gagnant moins de 18 000 F par mois. Les revenus moyens bénéficieront donc de cette réforme. Ce sera, par exemple, le cas d'un couple d'instituteurs.

La CSG permet de mettre en œuvre un principe de solidarité et non pas, comme l'affirment certains, d'aller vers une étatisation rampante. Les sommes seront directement affectées aux régimes sociaux gérés par les partenaires sociaux. J'observe au passage que c'est d'ailleurs le cas dès aujourd'hui de nombreux impôts affectés à la Sécurité sociale (0,4 % sur les revenus imposables, 1 % sur les revenus du capital, droits sur l'alcool) sans que, à ma connaissance, cela ait jamais posé le moindre problème.

Enfin, il ne faut pas éviter la question de la solidarité nationale. Il est vrai que certains revenus de remplacement paieront la CSG. Faire appel au sens de la solidarité des retraités en vue de conforter la Sécurité sociale, est-ce vraiment au-dessus de nos forces? Les socialistes privilégient la cohésion politique et non les arguments démagogiques. D'ailleurs, les titulaires de revenus de remplacement contribuant à la CSG bénéficieront de la suppression du 0,4 % sur les revenus imposables.

Il ne faut pas que les socialistes abandonnent l'effort de conviction politique. Réformer la Sécurité sociale c'est assurer sa pérennité face aux trois dangers qui la guettent : l'injustice du prélèvement, la dérive des dépenses, la menace des assurances privées.

La CSG maintient et conforte ce ciment essentiel de la société française. Il sera nécessaire de la compléter par une action de maîtrise des dépenses de santé. Réforme sociale par son effet redistributif, réforme démocratique par le nouveau rôle attribué au Parlement, la CSG doit être menée à son terme par le Parti socialiste et par le gouvernement.

▶ **M. Jean Le Garrec est député socialiste du Nord et ancien ministre.**

(Publicité)

PRÉFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

Par arrêté préfectoral du 11 septembre 1990, une enquête publique d'une durée de 30 jours, portant sur l'utilité publique des travaux de modification de la ligne électrique à 2 circuits 225 kV LANEUVEVILLE SAINT-AVOLD I et II, présentée par Electricité de France, centre régional du transport d'énergie et des télécommunications de l'Est, a été prescrite.

Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi n° 76-929, du 10 juillet 1976, le dossier présenté par Electricité de France comporte une étude d'impact.

Toute personne pourra prendre connaissance du dossier pendant une durée d'un mois, du 8 octobre au 7 novembre 1990, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,

– à la préfecture, bureau 106, 1er étage, 6, rue Ste-Catherine, à NANCY.
– dans les mairies de LENONCOURT et BUISSONCOURT.

Les intéressés pourront soit consigner directement leurs observations sur les registres d'enquête prévus à cet effet, soit les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, M. Claude GRANGE, à la Préfecture.

M. GRANGE, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public :

– les mercredis 10 et 24 octobre 1990, de 16 heures à 19 heures, à la mairie de BUISSONCOURT,
– les vendredis 19 et 26 octobre 1990, de 16 heures à 19 heures, à la mairie de LENONCOURT.

A l'expiration du délai d'enquête, le rapport ainsi que les conclusions motivées du commissaire-enquêteur pourront être consultés pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête dans tous les lieux où un registre a été ouvert au public.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AD CAPITAL (ex-Docks Industriels)

A l'issue de la cession de la branche d'activité manutention portuaire et transit à la société nouvelle Docks Industriels intervenue le 21/05/90, les liquidités de la société s'établissaient à 12 629 000 FF.

Comme annoncé AD CAPITAL a d'ores et déjà procédé à la prise de contrôle d'une société détentrice d'actifs immobiliers et financiers.

La société va poursuivre au cours des prochains mois sa restructuration et le développement de son portefeuille immobilier, financier et industriel. Ces développements nécessiteront des ressources nouvelles. Un appel aux actionnaires et au marché des capitaux est envisagé au cours des prochains mois.

CICA

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET D'APPROVISIONNEMENT

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1990

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 27 septembre 1990 sous la présidence de Monsieur Serge WEINBERG, pour examiner les comptes sociaux et consolidés du premier semestre 1990, qui se présentent comme suit (en milliers de francs) :

	30/06/90	30/06/89
CICA Holding :		
Résultat net	47.346	18.272
CICA consolidé :		
Chiffre d'affaires	1.291.928	1.301.510
Résultat d'exploitation	46.726	71.903
Résultat financier	−14.100	−12.828
Résultat courant	32.626	59.075
Résultat exceptionnel	− 9.349	5.169
Résultat net	2.137	37.238
dont part du Groupe	2.035	32.392
Résultat net hors provisions statistiques et F.N.I.	38.252	37.238

La légère baisse du chiffre d'affaires s'explique surtout par le recul de l'activité des sociétés africaines et par la modification du périmètre de consolidation notamment la sortie des activités de stockage.

En revanche la diminution du résultat d'exploitation traduit les conditions plus difficiles sur le marché automobile français.

Le résultat financier n'intègre pas les plus-values latentes du portefeuille de placement pour 8.742 mF.

Le résultat exceptionnel est obéré par des provisions statistiques et F.N.I. sur les sociétés africaines d'un montant de 36.115 mF.

Les prévisions effectuées à ce jour permettent compte tenu des provisions exceptionnelles constatées et avec les réserves d'usage d'anticiper un redressement des chiffres consolidés du Groupe pour le deuxième semestre 1990.

Groupe CFAO

silic

Forte progression des loyers 1990

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 septembre 1990 sous la présidence de M. André Mouly.

En application de la décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 1990, qui offrait aux actionnaires la possibilité de percevoir le dividende en actions, le conseil d'administration a constaté que plus de 83 % du dividende a été converti en actions nouvelles.

Le capital de la société se trouve ainsi porté à 287 764 100 francs.

Au 30 juin 1990 le patrimoine s'élevait à 474 275,38 mètres carrés situé exclusivement en région parisienne et financé entièrement sur les fonds propres de la société.

Le conseil d'administration a ensuite examiné les comptes arrêtés au 30 juin 1990 qui font apparaître un résultat courant de 81 891 065,96 francs contre 75 738 405,47 francs ; toutefois, compte tenu d'une cession de terrain dégageant une plus-value après impôt de 434 574,20 francs, le résultat au 30 juin 1990 s'élève à 82 325 640,16 francs.

Grâce à un taux d'occupation élevé les loyers prévisionnels de l'exercice 1990 devraient être de l'ordre de 243,5 millions de francs contre 223,2 millions de francs pour l'exercice précédent, soit une progression légèrement supérieure à 9 %.

En l'état actuel des hypothèses retenues, il apparaît que, sauf événement exceptionnel, le résultat de l'exercice 1990 devrait permettre de servir un dividende de 50,60 francs contre 47,65 francs pour l'exercice précédent, soit une progression de 6,19 %.

FOUGEROLLE

RÉSULTATS SEMESTRIELS

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Fougerolle pour le 1er semestre de 1990 s'est accru de 25 % et a atteint 6,3 milliards de francs HT.

La progression de l'activité a été marquée en France dans les Branches Bâtiment et Génie Civil ainsi que dans l'Electricité, alors que la Branche routière a enregistré une stagnation dans un marché dégradé. La situation des Sociétés concessionnaires et des Sociétés de promotion immobilière est restée satisfaisante.

En Europe, les prises de participation réalisées dans les Entreprises belges Delens et Duchêne ont entraîné une progression importante du chiffre d'affaires, que viendra renforcer au second semestre la part du Groupe dans la Société hollandaise IGB, spécialisée dans les travaux de bâtiment. Outre-mer, les opérations sont restées très limitées en dehors de la poursuite du programme d'Ajaokuta au Nigéria.

Le bénéfice net consolidé du semestre a atteint 76 millions de francs contre 84 millions pour la période correspondante de 1989, cette variation étant au demeurant peu significative dans les activités exercées par le Groupe. Le bénéfice de la Société mère Fougerolle s'est élevé à 207 millions de francs (136 millions au 1er semestre 1989).

Pour l'ensemble de l'exercice le chiffre d'affaires consolidé devrait atteindre 13,3 milliards de francs et le bénéfice net consolidé être voisin de 330 millions de francs.

Le Conseil d'Administration de Fougerolle a décidé le versement en décembre 1990 d'un acompte sur dividende de 29 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 14,50 francs.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.

André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS

PP.Paris RP

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **renvoyer ce bulletin** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

ou par **MINITEL : 36-15 LEMONDE** code d'accès **ABO**

SERVICE A DOMICILE :

Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

021 MON 01

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Le Monde des Cadres

REPRODUCTION INTERDITE

Les postes que BSN vous propose

Juriste marques et modèles

Groupe BSN réf RB 211 M

Ingénieur essais et technologie

Branche produits frais réf 81 M3

En 20 ans, BSN s'est placé au niveau des plus grands groupes mondiaux de l'alimentaire. Les cadres qui nous rejoignent ont une double appartenance: la société qui les accueille et le groupe. Les échanges que nous souhaitons avoir avec eux nous permettent de les informer sur nos opportunités et d'approfondir leur projet professionnel. Car pour nous, la réussite est une alchimie complexe dans laquelle entrent le poste, l'environnement, les compétences, la personnalité et la motivation à travailler ensemble.

Pour en savoir plus sur tous ces postes, adressez votre candidature en précisant la référence du poste à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Teheran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

COLLOQUE

UNIVERSITES/ENTREPRISES : MODE D'EMPLOI

COMMUNIQUER, RECRUTER, REUSSIR

Paris, le 17 octobre 1990

Face aux difficultés rencontrées par les entreprises, en particulier les PME-PMI, pour recruter du personnel qualifié, le potentiel des diplômés de l'Université est à découvrir.

Ce colloque, consacré au recrutement des diplômés de l'Université, présentera également des expériences concrètes de rapprochement entre le monde universitaire et les entreprises. Il rassemblera des recruteurs et des responsables de relations Entreprise dans les universités.

A cette occasion, le premier guide des contacts dans les universités, indispensables aux entreprises, sera publié.

Contact et inscription :
Catherine LE RIGUER - MPA - Tél. 49.09.10.11

L'AGENDA

Bibliophilie

Vends collection complète (moins Zola) des Albums de LA PLEIADE 30 000 F. M. Armand Bonnot 7, rue des Bleuets 25200 Grand-Charmont Tél. : 81-32-13-61

Cours

FORMATION D'ASSISTANTS BIBLIO.-DOCUMENTALISTES COURS DU SOIR 21, rue d'Assas 75270 Paris Cedex 06 Début des cours le 8 octobre à 19 h Pr ts rens. tél. 42-22-41-80 (p. 367)

Garde d'enfants

CRÈCHE PARENTALE, Paris-19e cherche un enfant entre 15 mois et 2 ans (de préf. petite fille). Tél. : 42-40-87-71 (9/18 h) ou 42-41-85-47 (le soir)

Loisirs

POUR VOTRE SÉJOUR À NICE louez votre appart aux CITADINES BACCARAT ttes durées. (16) 93-58-32-77

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

PRIX INTÉRESSANT

PALAIS-ROYAL

Imm. pierre de t., tt cft, triple récept. + 4 chbres, cft, 172 m² + balc., 5e ét., asc., balcon, soleil, park. 2 ent. Poss. divis. 50 m². 11, rue Sainte-Anne, samedi, dimanche, lundi 14 heures à 17 heures.

3e arrdt

Mo Arts-et-Métiers Calme, baigné de soleil. En duplex. Gd living dble + 1 chbre + s. de bains. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

5e arrdt

RARE

Près Maubert, neuf jamais habité. Ancien imm. XVIIe, réhabilité. Appt ht de gamme, env. 115 m², living 50 m² + 2 chambres, s. de bains, salle d'eau. 46-22-03-80 43-59-68-07 p. 22

6e arrdt

PRIX INTÉRESSANT

Mo CENSIER

Bon imm., tt cft, 5e ét., studio, ent., cuis., bns. 6, rue de l'Essai Samedi, dim. 14 h à 17 h.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES (proche) Idéal prof. lib. 210 m² env. Bcp de charme. Ent., dble living + burx + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

DÉCORATION LUX. TRIPLE RÉCEPT.

4 chbres, 3 bains + studio service pr couple. S/pl. samedi de 12 h à 18 h. 17, r. Gal-Foy. 2e étage.

10e arrdt

Rue La Fayette, beau 2 p. Clair et calme. 930 000 F. Tél. 40-34-22-44

15e arrdt

CHARLES-MICHELS PPTAIRE VEND 100 m², liv. 28 m², 3 chbres, étg élevé, balc., park., cave, cuis. neuve super aménagé. tt à neuf. 3 100 000 F. Vendredi 14-18 h. 54, rue des Entrepreneurs

16e arrdt

TROCADÉRO (proche) clair, aéré, dégagé, très b. appt, env. 200 m², 3 récept. + 3/4 chbres, étage élevé. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

Mo JASMIN

Pierre de t. s/rue. Calme. Liv. double, 2 chbres, ent., cuis., équip., bns. 100 m². 3, rue Robert-Turquan Sam., dim. 14 h-17 H.

19e arrdt

PROX. B.-CHAUMONT

« LES PRINCES »

Résidence grand standing. Construction récente, studios 2/3/4/5 P., park. Libres de suite ou loués avec baux expirant dès 1991. Sur place du mardi au dimanche inclus. 11 h-15 h - 16 h 30-19 h. 20, bd de La Villette Tél. 42-41-20-21

92 Hauts-de-Seine

A SAISIR EXCEPTIONNEL APPARTEMENTS GD SÉJOUR 48 m²

+ terrasses, de 2 à 4 chb. + 2 salles de bains. Poss. studio et 3 pièces.

COURBEVOIE CTRE LE NORMANDY 92 COURBEVOIE Tél. : 47-68-51-07

11 h à 12 h 30 - 14 h à 19 h

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

94 Val-de-Marne

PRIX INTÉRESSANT

VINCENNES

FACE BOIS. Mo CHATEAU. Imm. récent, tt cft, box, liv. dble, 2 chb., cuis., bns. 95 m² + terr. 10 m². 48, av. de la Dame-Blanche FONTENAY-S.-BOIS Sam., dim. 14 h à 17 h.

appartements achats

RECH. URGT 110 à 140 m² Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. (1) 48-73-35-43

Très urgent pour banque recherche appt standing 3 réceptions + 3 à 5 chbres 16e N, 8e, 7e, 6e, 17e. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

fonds de commerce

Ventes

Mo POISSONNIÈRE proche rue La Fayette Hôtel 2 étoiles. Superficie env. 850 m² + ss-sol, R + 4 avec asc., 32 chbres avec s.d.b. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

ASSOCIATIONS

Appel

Mardi 9 : Rose-Croix d'Or L'Eveil du Nouveau Penser Aquarius, 54, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris (4e), 20 h 30, ent. libre et gratuite.

UN MAL. DES MOTS.

S.O.S AMITIÉ cherche

DES BÉNÉVOLES

pour renforcer nos cinq équipes de la région parisienne.

Nous recevons 24 h sur 24 des appels téléphoniques de personnes angoissées, victimes de la solitude, parfois prêtes à se suicider.

Une solide formation est donnée à chaque bénévole.

Si ce défi à l'indifférence vous intéresse, écrivez à :

SOS Amitié Ile-de-France BP 100 – 92105 Boulogne-Billancourt Cedex.

Association Conférence

Samedi 6 octobre, 15 h Hôtel Etats-Unis Opéra 16, rue d'Antin, Paris (2e). Mo Opéra, entrée : 20 F. « La vie continue après la mort ». Où ira ton âme ? Quelle est ton origine ? Tu es un enfant du Cosmos. (Vie universelle, BP 325, 75868 Paris Cedex 18).

Session et stages

HEBREU עברית

Initiation sérieuse, profs univers., 1er cours : 23-10-90. INSTITUT MEGUILA Tél. : (1) 42-62-25-91.

COURS DE CORSE A PARIS LYCÉENS, ADULTES TÉL. : 43-87-23-87 CULTURA VIVA

JAPONAIS INTENSIF

par la suggestopédie. 12 nov./7 déc. Matsumoto 43-35-24-59 - 43-22-35-13.

Anglais à partir de 35 F/h. en mini-groupe, horaires à la carte. 43-79-85-05.

Écrire correctement grammaire, orthographe tous niveaux, 35 F. 43-87-06-06

- Prix de la ligne 47 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

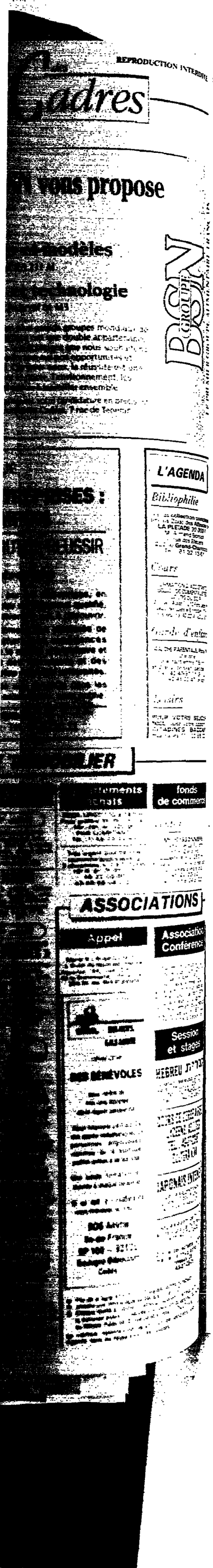

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Après le succès de la lutte contre l'inflation

L'économie yougoslave est menacée d'asphyxie par manque de liquidités

Faut-il ou non dévaluer ? Depuis quelques mois, la Yougoslavie paraît sortie du piège de l'hyperinflation. Mais son souvenir reste présent dans tous les esprits. Les multiples zéros qui figurent encore sur les billets circulant à Belgrade (il faut désormais en ôter quatre pour obtenir la nouvelle dénomination) sont là pour rappeler qu'il y a quelques mois encore les étiquettes valsaient constamment.

BELGRADE

de notre envoyée spéciale

Après avoir atteint 2 500 % en rythme annuel en décembre dernier et 1 500 % sur l'ensemble de 1989, la hausse des prix a été brutalement enrayée par le gouvernement. Etablissant en janvier une parité fixe de sept dinars pour un deuschemark – un nouveau dinar égale dix mille dinars anciens – et instaurant une politique monétaire très restrictive, les autorités ont choisi la manière forte pour se débarrasser de l'inflation. Elles peuvent désormais vanter aux investisseurs étrangers les atouts d'un pays disposant d'une monnaie convertible, à défaut d'un consensus politique ou d'une structure claire de la propriété.

Les progrès ont été rapides, puisqu'en juin les prix ont baissé, et que, sans compter la flamblée du brut, l'inflation aurait dû être contenue autour de 30 % cette année. Déjà confortables grâce aux revenus des travailleurs à l'étranger, les réserves de change se sont gonflées de 5 à 10 milliards de dollars en l'espace de six mois, au fur et à mesure que les Yougoslaves vendaient leurs devises pour se procurer des dinars devenus crédibles.

Un réel mécontentement de la population

Mais cette embellie n'est pas forcément durable. A Belgrade, si les boutiques sont bien approvisionnées, elle *sont plutôt désertes. Les produits* y sont très onéreux, surtout ceux importés des pays de l'Ouest. Disposant d'un salaire mensuel moyen de 2 500 dinars (1 275 francs), les habitants de Serbie doivent souvent payer leurs biens au même prix, voire plus cher qu'en France. Quant à l'industrie, elle a subi de plein fouet cette contraction monétaire. La production industrielle a chuté de 10 % depuis le début de l'année; les investissements sont rendus très difficiles par l'assèchement des liquidités et les taux d'intérêt prohibitifs (50 % en termes nominaux). Même les investisseurs étrangers souffrent du manque de capitaux, et ce ne sont pas les marchés boursiers embryonnaires établis à Belgrade, Zagreb et Ljubljana (les capitales des trois principaux «marchés» yougoslaves) qui pourraient les aider à lever des fonds.

Certains, comme M. Claus Domann, qui supervise plusieurs projets pour la firme allemande Siemens, ne cachent pas que la période de l'hyperinflation était plus propice aux affaires, car *«les Yougoslaves parvenaient à très bien gérer les comptes»*, alors qu'aujourd'hui *«le problème numéro un est celui du financement»*.

Le mécontentement de la population est réel, d'autant plus que les augmentations de salaires, après avoir été gelées, sont actuellement largement constituées par des cessions d'actions aux employés. Des actions qui doivent théoriquement permettre la privatisation de la «propriété sociale» yougoslave, en vertu d'une *loi mise en œuvre en août*. Les syndicats n'y voient qu'un moyen d'éviter de distribuer du pouvoir d'achat.

Le gouvernement a-t-il fixé la barre trop haut en établissant le cours du deutschemark à sept dinars? Belgrade a promis de ne pas modifier la parité avant la fin de l'année. Mais nombreux sont ceux qui doutent qu'en janvier le gouvernement puisse résister aux pressions politiques et sociales en faveur d'une dévaluation.

Au-delà, des réformes de structures s'imposent. Comme le fait remarquer un membre de la Banque centrale, *«la situation a l'air d'être bonne dans la rue, mais il ne faut pas oublier que l'économie stagne depuis plusieurs années»*. Retrouver le chemin de la croissance ne passe pas seulement par la lutte contre l'inflation, mais aussi par des réformes d'ensemble, qui ne pourront être menées à bien en l'absence d'un compromis politique.

FRANÇOISE LAZARE

INDUSTRIE

L'accord suscite des polémiques en Italie

Fiat et la CGE coopéreront aussi dans les secteurs de pointe

Ce sont les perspectives industrielles en germe dans l'accord avec la CGE qui ont amené Fiat à s'allier avec le français. Dans les télécoms, Alcatel deviendra le numéro un mondial dans les transmissions et le numéro un dans les équipements devant l'américain ATT *«si on exclut l'exploitation, les services et les câbles d'énergie»*, indique-t-on à la CGE.

TURIN

de notre envoyé spécial

«Bon, c'est vrai. En l'état actuel des choses, le solde financier de toute l'opération paraît être en notre faveur pour environ 500 milliards de lires (2,5 milliards de francs). *Mais, je vous en prie, ce n'est pas cela l'important»*. Le vaste accord industriel conclu entre Fiat et la CGE (*le Monde* du 5 octobre), qui doit être opérationnel au cours du premier semestre 1991, été expliqué en détail, jeudi 4 octobre au siège social du groupe italien à Turin.

Beaucoup plus souriant qu'à l'ordinaire, M. Cesare Romiti, homme de confiance de *«l'avocato»* Agnelli, répond aux questions de la presse. Non, répète-il, l'argent ne fut pas déterminant dans l'affaire qui nous occupe. D'ailleurs, laisse-t-il entendre, la Fiat dispose en ce moment d'un tel trésor de guerre – on parle de 3 000 milliards de lires, soit environ 16 milliards de francs – que quelques centaines de plus ou de moins ne changent rien à sa stratégie. *«Ce que nous faisons avec la CGE*, poursuit l'administrateur en chef de la Fiat, *ce n'est pas un simple accord dans les télécommunications. C'est un pacte stratégique à long terme, une alliance aussi vaste que possible.»*

Aucun remords

Inutile de revenir sur les raisons de fond qui ont poussé le groupe privé de M. Agnelli à choisir l'alliance avec un français également privé, de préférence à un italien public, l'IRI. En dépit de l'*«amertume»* ouvertement exprimée jeudi sur les chaînes de télévision par M. Nobili, le patron du grand trust d'Etat, M. Romiti n'avoue *«aucun remords»*. *«Nous avions à choisir*, explique-t-il, *entre une alliance industrielle globale et une simple vente de la Telettra à l'IRI.»* Tant pis si le marché des télécommunications transalpines risque de devenir le champ clos d'une véritable guerre civile entre deux groupes semi-italiens : *IRI*-ATT, d'une part, et Fiat-CGE, de l'autre.

Les deux partenaires, a révélé le principal administrateur de la Fiat, étaient d'ailleurs en discussion depuis près d'un an. Espace, robotique, composants électriques nouveaux, matériel ferroviaire. C'est à un début d'intégration entre leurs groupes, dans plusieurs secteurs de pointe, que l'italien et le français entendent parvenir. Une holding européenne à 50-50, mais dont le capital reste à définir, sera d'ailleurs créée dans les mois qui viennent *«pour développer les intérêts et initiatives communs dans la haute technologie»*. L'ensemble des opérations concernées se traduira *«d'ici à la fin de l'année par une série d'accords à soumettre aux autorités compétentes»*. En attendant, *«un comité stratégique»* de six personnes – trois Fiat, trois CGE – sera créé pour étudier et mettre en œuvre les projets communs de développement.

Participations croisées, échange de bons procédés. La méthode générale de l'opération, à en juger par les propos de M. Romiti, a consisté pour les deux partenaires à s'effacer devant l'autre lorsque celui-ci détient une meilleure position dans un secteur donné. Mais, contrairement à ce que beaucoup pensaient, il n'y aura pas d'accord dans le domaine sensible des turbines à gaz. *«Alsthom et nous*, a *fait savoir* le directeur de la diversification chez Fiat, *nous suivons deux filières différentes, on continuera ainsi»*, car changer en cours de route, explique-t-on à Turin, coûterait trop cher.

PATRICE CLAUDE

CONJONCTURE

Répondant aux critiques de Mme Cresson

M. Fauroux estime que la politique industrielle doit être faite «d'abord par les entreprises»

La politique industrielle *«est d'abord faite par les entreprises et (...) elles ne le font pas mal»*, a déclaré jeudi 4 octobre à Pessac (banlieue bordelaise) M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, en réponse aux critiques adressées par Mme Edith Cresson, ancien ministre des affaires européennes (*le Monde* du 3 octobre). Mme Cresson dénoncait vivement le manque de volontarisme industriel du gouvernement.

«On peut dire mobilisons, mobilisons. Mais c'est de l'opéra», a souligné M. Fauroux. *«Si nous disons aux industriels français*, a-t-il poursuivi, *vous n'êtes pas bons, les Allemands vont nous aplatir, les Japonais vont nous écrabouiller, on va les démoraliser inutilement. Ce qu'il faut, ce n'est pas faire des incantations mais aider des gens qui font des choses très utiles sur le terrain.»*

Le ministre de l'industrie a par ailleurs estimé que les Français étaient prêts à relever le défi de l'unification allemande. *«En 1989*, a-t-il dit, *les Français ont plus investi en Allemagne que les Allemands en France. Dans certains domaines (spatial, nucléaire, aéronautique), les Français sont plus conquérants que les Allemands. Bien sûr, il y a des secteurs où les Allemands sont plus forts que nous. Mais pourquoi ce complexe d'infériorité que nous cultivons?»*

Trois décrets facilitent l'attribution des aides personnelles au logement

Afin de faciliter la mise en œuvre du droit au logement pour les plus défavorisés (loi du 31 mai 1990), trois décrets, parus au *Journal officiel* des 30 septembre et 3 octobre, modifient les conditions d'attribution des aides personnelles au logement.

Désormais, le versement des aides (suivant le système du «tiers payant») sera maintenu en cas d'impayé pendant le temps nécessaire à l'apurement de la dette, avec un recours possible aux Fonds de solidarité pour le logement. L'allocation de logement pourra être attribuée aux bénéficiaires de l'allocation d'insertion (jeunes de seize à vingt-cinq ans à la recherche d'un emploi).

Enfin, à titre dérogatoire, l'allocation de logement pourra être versée *même si* le logement ne répond pas aux normes de salubrité requises, un organisme désigné par le préfet étudiant avec le propriétaire les solutions d'amélioration du logement ou les possibilités de relogement.

Au congrès du CEEP à Montpellier

M. Bérégovoy prend la défense du secteur public

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Les entreprises publiques sont sur la défensive face à la vague mondiale de privatisations. En Europe, la Commission de Bruxelles les suspecte en permanence de fausser la concurrence. Certains dirigeants d'entreprise publique voudraient imposer une vision moins exclusivement libérale de la construction européenne. Le Centre européen des entreprises publiques (CEEP) a organisé son 12e congrès à Montpellier du 3 au 5 octobre, sur ces thèmes.

Soutenant ces initiatives, M. Bérégovoy, ministre des finances, est venu souligner que le gouvernement français croyait que l'économie mixte représentait une alternative tant à l'économie centralisée, qui *«a complètement échoué»*, qu'au *«libéralisme sauvage»*. L'économie mixte a, pour lui, trois fonctions : assurer une stratégie industrielle à long terme (les capitalistes privés devant agir à court terme pour payer des dividendes), permettre l'ouverture au monde des entreprises nationales (qu'elles mènent des stratégies conquérantes tout en étant protégées des OPA) et favoriser de nouveaux rapports de l'Etat avec les entreprises.

M. Bérégovoy a souligné que l'Etat a la possibilité de doter en capital ses entreprises en totale conformité avec le traité de Rome. *«Il en a même le devoir»*, a-t-il déclaré. Le ministre répondait par avance à une demande – en préparation semble-t-il – de la commission de la concurrence de surveiller ces dotations en capital et de n'autoriser que celles versées aux entreprises qui font des bénéfices. Le problème est très concret car il va se poser pour Bull. M. Bérégovoy a tenu à le dire *«avec force»*. Le ministre veut encourager les *«synergies entre les entreprises publiques. (...) C'est pourquoi nous avons encouragé les participations croisées et des prises de participations minoritaires soit d'entreprises privées soit par appel au marché financier.»*

ERIC LE BOUCHER

Après de mauvais résultats

Philips pourrait supprimer 3 000 emplois dans la mini-informatique

AMSTERDAM

de notre correspondant

Désormais, Philips vendra uniquement des ordinateurs fabriqués par d'autres, selon le *Volkskrant*. Le quotidien néerlandais précise que cette décision entraînera la suppression de 3 000 des 12 000 emplois du secteur.

Philips se refuse, comme à son habitude, à tout commentaire. Une note interne rapporte, selon le journal, que Philips abandonne la production, non rentable, de certaines séries de mini-ordinateurs. Des *modèles*, de fabrication américaine, resteront pourtant à son catalogue, soit qu'ils seront assemblés par Philips, soit que le néerlandais y apposera son label. *Malgré le silence de la* firme, nul n'ignore que des mesures vigoureuses de restructuration sont en germe à la suite des résultats catastrophiques prévus pour cette année dans cette branche. Un porte-parole du groupe n'a d'ailleurs pas démenti catégoriquement l'information du quotidien selon laquelle ces indiscrétions seront annoncées officiellement lundi prochain. – *(Intérim.)*

La promotion de M. Zetterberg

Le patron de Volvo laisse la place à son successeur, mais ne s'en va pas

STOCKHOLM

de notre correspondante

M. Pehr Gyllenhammar, le tout-puissant patron de Volvo, avait le 16 novembre dernier présenté à la presse son dauphin, M. Christer Zetterberg, qui était depuis un an et demi PDG de la PK Banken après vingt ans passés dans l'industrie forestière. M. Zetterberg devait être, pour commencer, directeur général de AB Volvo. *M. Gyllenhammar assurait* alors que ces dispositions n'avaient *«absolument rien à voir»* avec une éventuelle alliance avec Renault.

Jeudi 4 octobre, M. Gyllenhammar a annoncé qu'il cédera sa place de président du comité exécutif du groupe dès le 15 octobre à M. Zetterberg. M. Gyllenhammar continuera à occuper le fauteuil suprême de président du conseil d'administration. Si la promotion de M. Zetterberg a été plus rapide que prévu, c'est bel et bien parce que la restructuration du groupe, rendue nécessaire par la signature de l'accord avec Renault exige une redistribution des fonctions au sommet. Ainsi, le nouveau patron *sera-t-il responsable de la totalité des* activités du groupe.

Quant à M. Gyllenhammar, dégagé de ses obligations, il aura *tout* le temps pour se consacrer exclusivement à l'alliance avec Renault, à la stratégie de développement du groupe et à la coprésidence avec M. Raymond Lévy, PDG de la Régie, de l'organe suprême qui assure la coopération *entre les deux sociétés.*

FRANÇOISE NIÉTO

La mission de M. Lavergne à la Sécurité sociale n'a toujours pas abouti

L'Etat et les partenaires sociaux ne sont toujours pas parvenus à se mettre d'accord sur une réforme de la composition du conseil d'administration de l'UCANSS, organisme chargé de gérer le personnel de la Sécurité sociale . Les différents schémas élaborés par M. Jean Lavergne, chargé depuis le 19 septembre par le gouvernement de mener une concertation, n'ayant *toujours* pas débouché sur un consensus, la nomination d'un *«mandataire social»* chargé d'expédier les affaires courantes apparaît inévitable dans la mesure où la démission des élus CNPF, CFDT et CFE-CGC paralyse le conseil d'administration.

Dans l'éventualité où un accord interviendrait prochainement (l'Etat et le CNPF prônent un retour au paritarisme), le *«mandataire social»* assurerait la transition jusqu'à l'adoption, dans les prochaines semaines, d'une nouvelle loi. Dans le cas contraire, il devrait alors remplir *une mission* d'administrateur provisoire. Gouvernement, Etat et syndicats doivent également définir le nouveau cadre de la tutelle exercée par les pouvoirs publics et tenter de préparer un accord sur les classifications.

France-Télécom et la STET italienne retenus pour la privatisation du téléphone argentin

Le gouvernement argentin a définitivement écarté, jeudi 4 octobre, l'américain Bell Atlantique de la privatisation de la zone nord du téléphone argentin, remettant ainsi en course le tandem franco-italien formé par France-Télécom et la STET, qui avait été écarté au mois de juin.

L'opérateur français, retenu officiellement comme adjudicataire, affirmait vendredi 5 octobre son intention d'aller jusqu'au bout dans cette affaire, qui ne sera pourtant totalement concrétisée qu'après un examen précis de l'état des lieux. Le français fait ainsi son premier pas décisif à l'exportation (*le Monde* du 25 septembre) en prenant part à la privatisation du réseau *nord* de l'Entel (*le Monde* du 5 octobre).

□ **Hausse de 15 % du prix du tabac en septembre 1991.** – La hausse de 15 % du prix tabac programmée pour 1991 par le gouvernement *interviendra le 30* septembre prochain, a indiqué, jeudi 4 octobre, le ministère de l'économie. *«La date d'entrée en vigueur de cette augmentation a été fixée en concertation entre les ministères concernés»*, souligne-t-on rue de Bercy. Cette mesure, prévue dans le cadre du plan de lutte contre le tabagisme, devrait avoir un impact de 0,25 *point sur la hausse des* prix.

M. Paul Quilès, ministre français des PTT, exprimait vendredi sa satisfaction, *soulignant que si l'affaire* se concrétise l'opérateur tricolore prendrait pied sur le continent *américain*. Selon lui, l'opération – qui coûtera 30 à 40 millions de dollars à France-Télécom – est d'autant plus intéressante qu'elle sera financièrement rentable.

(Publicité)

AVIS D'ATTRIBUTION

Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché :

Département des Bouches-du-Rhône, direction des bâtiments et de l'architecture, Immeuble Noilly, 146, rue Paradis, 13294 MARSEILLE CEDEX 6.

Objet du marché : Etude et réalisation de l'Hôtel du Département.

Nom du titulaire retenu et montant (TTC) du marché :

Cabinet William Alsop et John Lyall Power House, Alpha Place, Flood Street Chelsea London SW 3-5-SZ England ..... *60 955 656 F*

Le débat sur les aides gouvernementales

Washington et la CEE poursuivent leurs négociations à propos de l'Airbus

Les pourparlers continuent entre l'administration de Washington et la Commission européenne agissant au nom des quatre pays constructeurs de l'Airbus (France, RFA, Royaume-Uni, Espagne) alors qu'initialement les Etats-Unis avaient fixé leur terme au 31 juillet 1990 (*le Monde* daté 22-23 juillet). Les positions ne se sont guère rapprochées à l'issue des entretiens que Mme Carla Hills, la représentante spéciale du président Bush pour les négociations commerciales, et M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission européenne chargé des relations extérieures, ont consacrés à ce dossier le 27 septembre à Washington.

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Les négociateurs bruxellois continuent à redouter que les Etats-Unis ne réactivent leur plainte devant le GATT (l'organisation qui réglemente le commerce international), voire ne la complètent en ouvrant contre Airbus Industrie une procédure sur le plan interne au titre de la législation commerciale américaine (Trade Act, section 301).

Les Américains reprochent aux gouvernements européens de subventionner Airbus au-delà du raisonnable *et de fausser ainsi le jeu normal de la* concurrence. Au cœur de l'actuel débat se trouvent les aides au développement des nouveaux appareils qui sont accordées par les pouvoirs publics européens à leurs industriels. Ces subventions, consenties sous la forme d'avances remboursables, atteignent en moyenne 70 % du coût de la mise au point. Selon les Américains, elles devaient être ramenées à un maximum de 30 à 35 %. Les Européens qui, avant l'été, refusaient l'idée de descendre au-dessous de 50 % acceptent désormais que l'aide ne *dépasse pas 45 % de la facture*. M. Andriessen a semble-t-il expliqué qu'il lui serait tout à fait impossible d'aller au-delà.

Plainte contre le partenaire allemand

La plainte américaine devant le GATT, actuellement suspendue, ne vise pas l'ensemble du consortium, mais le seul partenaire allemand, Washington mettant en cause la garantie de change accordée par les autorités de la RFA à MBB, le constructeur allemand, lors de sa reprise par Daimler-Benz. Les trois autres pays concernés, non directement menacés, se montrent moins nerveux que leur associé allemand et peu enclins à faire de nouvelles concessions aux Américains.

Des nuances sont aussi constatées outre-Atlantique : côté constructeur, Boeing, disposant d'un carnet de commandes super-rempli, est favorable à un accord, mais Mc Donnell-Douglas, qui éprouve de sérieuses difficultés, souhaiterait plutôt l'affrontement. Côté pouvoirs publics, le département du commerce a hâte d'en terminer, quitte à risquer le clash, alors que les services de Mme Hills privilégient la négociation. Tout devrait être accompli – arrangement ou rupture – avant la fin du mois.

PHILIPPE LEMAITRE

(Publicité)

VILLE DE STRASBOURG

Concours d'architecture en vue de l'étude de l'hémicycle (750 places) et de 1 890 bureaux correspondants destinés au Parlement Européen et de la réalisation d'une première phase constituée de l'hémicycle et de 890 bureaux.

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

en vertu de la directive 71/305/CEE
du Conseil du 26 juillet 1971, complétée par la
directive 72/277/CEE du Conseil du 26 juillet 1972 et
modifiée par la directive 78/669/CEE du Conseil du 2 août 1978

– Procédure restreinte –

1. NOM ET ADRESSE DU SERVICE QUI PASSE LE MARCHÉ :

VILLE DE STRASBOURG
SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS
CENTRE ADMINISTRATIF
1, PLACE DE L'ÉTOILE
BP 1049-1050/F
67070 STRASBOURG CEDEX.
Tél. 88-60-90-90 poste 9404 MM FABACHER et KUPFERLÉ
FAX : 88-60-91-00.
TELEX : CUS 890 728 F.

2. MODE DE PASSATION CHOISI :

Appel public de candidatures en vue de la passation d'un contrat de maîtrise d'œuvre (concours d'architecture).

3. a) Lieu d'exécution :

STRASBOURG.

b) Nature et étendue des prestations :

Un concours d'architecture est organisé dans le cadre de l'article 314 *ter* du Code français des marchés publics en vue de l'étude de l'hémicycle (750 places) et de 1 890 bureaux correspondants destinés au Parlement Européen et de la réalisation d'une première phase constituée de l'hémicycle et de 890 bureaux. Le Maître d'ouvrage s'inspirera du décret nº 73-207 du 28 février 1973, relatif aux missions d'ingénierie et d'architecture.
Le projet développe une surface de plancher d'environ 130 000 m² (100 000 m² pour la première phase).

c) Indications relatives à l'objectif du marché lorsque celui-ci comporte également l'établissement de projets (objet du concours) :

Le concours a pour objet la mise en compétition de concepteurs, niveau avant-projet simplifié pour :
– la conception de l'hémicycle (750 places) et de 1 890 bureaux correspondants destinés au Parlement Européen ;
– la réalisation d'une première tranche constituée de l'hémicycle et de 890 bureaux.
L'équipe lauréate se verra confier une mission portant sur la première phase avec engagement sur coût d'objectif et, dans un deuxième temps, une mission d'études et de direction des travaux de type M 1.

4. DÉLAI D'EXÉCUTION ÉVENTUELLEMENT IMPOSÉ :

OBJECTIF : livraison des équipements pour le deuxième semestre 1994.

5. FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVÊTIR LE GROUPEMENT ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :

Chaque équipe candidate devra fournir les indications suivantes :
– Composition de l'équipe de cotraitants, constituée en groupement solidaire : bureaux d'architecture, bureaux d'études techniques tous corps d'état, économiste, urbaniste ; en outre, elle s'adjoindra des spécialistes au moins dans les domaines suivants : acoustique, sécurité, incendie, sismique. Ces spécialistes ne pourront être que des consultants.
– Désignation du mandataire du groupement solidaire ; il devra être clairement indiqué qui, au sein du groupement, remplit les fonctions d'économiste et d'urbaniste, ainsi que les spécialistes consultés (les compétences peuvent être totalement ou partiellement groupées dans un même bureau).

6. a) DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES DE PARTICIPATION :

Le 5 novembre 1990, avant 10 heures.

b) ADRESSE OU ELLES DOIVENT ÊTRE TRANSMISES :

Adresse indiquée sous le nº 1, bureau 332. Les candidatures devront être adressées en envoi recommandé ou déposées contre récépissé, sous double pli cacheté, et devront porter en évidence la mention : « PARLEMENT EUROPÉEN-APPEL DE CANDIDATURES ».

c) LA OU LES LANGUES DANS LESQUELLES ELLES DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉES :

FRANÇAISE.

7. DATE LIMITE D'ENVOI DES INVITATIONS A SOUMISSIONNER :

30 novembre 1990.

8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉQUIPE DES CONCEPTEURS :

– note de deux pages maximum, format 21×29,7 sous forme de tableau, avec les principales références récentes (le type de mission, l'importance des projets et les coûts doivent être clairement indiqués) ;
– une sélection de dix photos maximum d'opérations récentes réalisées ;
– une note succincte sur les moyens (effectifs, cadres), avec en particulier la justification du potentiel pour concevoir et réaliser un ensemble de plus de 100 000 m² ;
– moyens locaux mis en œuvre pour l'exécution des missions.
Les membres isolés ou appartement à un groupement ne pourront faire partie d'une autre équipe. Toutefois, les spécialistes en conception des ouvrages consultés, vis-à-vis de la réglementation incendie, acoustique, sismique, ne sont pas soumis à cette restriction.
Les candidats qui ont répondu à des appels de candidatures récents de la Ville de Strasbourg peuvent :
– soit présenter un nouveau dossier,
– soit compléter le dossier fourni (préciser dans ces deux derniers cas l'objet de l'appel de candidatures précédent).

9. CRITÈRES QUI SERONT UTILISÉS LORS DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ LORSQU'ILS NE SONT PAS MENTIONNÉS DANS L'INVITATION A SOUMISSIONNER :

Sur la base du dossier de candidatures établi conformément aux articles 5 et 8 ci-dessus, les critères de sélection des candidats admis à concourir sont les suivants :
– Notoriété des membres de l'équipe.
– Références et qualité de réalisations récentes déjà effectuées.
– Moyens techniques et humains (capacités de l'équipe à répondre dans les délais fixés).

10. AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Peuvent être obtenus à l'adresse indiquée sous le nº 1.

11. DATE D'ENVOI DE L'AVIS :

25 septembre 1990.

Madame le Maire
p.d.
signé
J.-Cl. PETITDEMANGE,
Adjoint au Maire.

COMMUNICATION

Les auditions du CSA pour la reprise de la 5

M 6 rejette toute idée de fusion

Les banquiers alliés du groupe Hachette puis les dirigeants de M 6 et d' Antenne 2-FR 3 ont été reçus, jeudi 4 octobre, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui entamait ainsi sa première série d'auditions « dans le cadre de l'examen du projet de recomposition du capital » de la cinquième chaîne. Les responsables de la Société générale, du CCF et de la société Clinvest (Crédit lyonnais) ont justifié leur appui au groupe d'édition, qui souhaite reprendre le contrôle de la 5 au groupe Hersant. Le représentant français de la banque britannique Kleinwort Benson a tout particulièrement insisté sur sa volonté d'investir, démentant implicitement les propos de sa maison-mère, qui avait parlé d'une simple opération de « portage ».

Flanqués de ses deux directeurs généraux, le PDG d' Antenne 2-FR 3 a fait part de ses souhaits et de ses inquiétudes, estimant particulièrement nécessaire que ses concurrents privés respectent leurs engagements en faveur de la production de fiction. Rien ne serait plus dangereux pour l'ensemble des acteurs de l'audiovisuel, a estimé Philippe Guilhaume, qu'une relance de la course aux stars et aux droits de retransmissions sportives, favorisée par un *détournement de l'argent initialement prévu en faveur de la création.*

Quant aux dirigeants et actionnaires de M 6, ils ont rejeté toute idée de fusion avec la 5, idée caressée par des responsables socialistes ou gouvernementaux, qui souhaiteraient ainsi rééquilibrer le paysage audiovisuel en réduisant le nombre de chaînes généralistes et libérer un réseau en faveur d'une télévision musicale et culturelle.

« La fusion additionne les déficits mais ne cumule pas les audiences », a ainsi estimé le PDG de M 6, M. Jean Drucker. Selon lui, en effet, une chaîne à 12 % d'audience et 2,5 milliards [illegible] cumulé absorbant une [illegible] à 8 % d'audience et 1,2 [illegible] de pertes aurait *« à [illegible] sif de 3,7 milliards [illegible] pour autant les 20 % [illegible] dience. « Comme [illegible] tenne 2 et de FR 3 [illegible] mécaniquement à la [illegible] nouvelle entité [illegible] marché »*, a ajouté M. Drucker.

En revanche, le PDG de M 6 n'a pas exclu des « accords de partenariats techniques » entre chaînes privées, accords de régie, de production ou d'achats susceptibles de *générer des économies ou [illegible] mer les effets les plus néfastes de la concurrence. « Alliance ne signifie pas fusion »*, a conclu M. Drucker, en laissant la porte ouverte à un partenaire possible. La 5, [illegible] des négociations infructueuses ont déjà été conduites? Ou TF 1?

P. R. G.

Le développement de la télématique vocale

Vers un kiosque téléphonique national

Sous la pression des éditeurs, France-Télécom va rendre plus *accessibles les services d'informations et les messageries téléphoniques.* En essayant toutefois d'éviter les dérapages du Minitel rose.

En tapant sur les touches de son téléphone, on peut accéder à des enregistrements sonores, consulter des messages, la météo ou son compte en banque, explorer des banques de données sonores ou se laisser guider par des voix artificielles : toutes ces techniques sont désignées sous le nom d'Audiotex ou télématique vocale. Simple, accessible aux trente millions de postes téléphoniques, l'Audiotex a de beaux jours devant lui. Les technologies, de stockage ou de synthèse de la parole, progressent rapidement et les prix des matériels baissent, multipliant les applications en entreprise (*le Monde* du 12 septembre).

Mais pour devenir aussi familier et utile au grand public que son homologue écrit, le Vidéotex, l'Audiotex manque encore d'un cadre juridique et technique adapté, d'un mode d'accès simple, sans apprentissage et sans abonnement. Dans le kiosque téléphonique actuel (numéros surtaxés commençant par le préfixe 36-65), la durée des messages est limitée à deux minutes, la « télé-convivialité » (dialogues anonymes et en direct) est interdite et l'utilisateur paie plus cher s'il appelle de plus loin. Ce kiosque, est de plus, régional, l'Hexagone étant partagé en neuf « plaques » étanches, obligeant les fournisseurs de services à multiplier les investissements. Les prix forfaitaires de location de lignes *sont élevés. Tous ces freins au* développement de l'offre sont *connus et dénoncés de longue date par exemple par la FN2R, la Fédération nationale des radio répondeurs* (qui vient d'obtenir devant le tribunal administratif l'abrogation d'un autre frein, l'obligation d'un numéro de commission paritaire de presse pour éditer des services téléphoniques).

Définir des règles déontologiques

L'AFTEL (Association française de télématique), qui regroupe les principaux éditeurs de Vidéotex, vient de publier un Livre blanc qui recense ces freins, présente l'état du marché et formule des propositions, notamment sur le rôle que devrait jouer France-Télécom. Pour l'AFTEL, un kiosque téléphonique national, taxé à la durée (illimitée) et non à la distance, avec plusieurs niveaux de prix et de rétrocession aux éditeurs par France-Télécom qui se chargerait de la facturation, est seul à même de faire décoller l'Audiotex. Un schéma proche de celui du Vidéotex, en somme. *« Le marché ne pourra se développer que quand l'offre de France-Télécom évoluera,* estime le président de l'AFTEL, M. Jean-Luc Lenart *nous proposons d'y collaborer ».*

Prudemment, l'opérateur public de téléphone se dit prêt à la concertation, mais prévient qu'il ne pourra s'engager sans *« qu'au préalable aient été définies les règles déontologiques et les moyens de leur respect ».* En clair, échaudée par les polémiques sur le Minitel rose, l'administration ne veut pas être une nouvelle fois [illegible] de proxénétisme sur [illegible] que... De même, [illegible] strictement les [illegible] chez les usagers [illegible] forme moderne [illegible] à domicile.

A ces réserves [illegible] com s'affirme [illegible] faire évoluer [illegible] que. D'ici [illegible] que national [illegible] lèlement [illegible] Des [illegible] avec plusieurs [illegible] (pour [illegible] cession [illegible] apporteront [illegible] La [illegible] d'accès et [illegible] verts gratuits [illegible] une seule unité [illegible] soit la distance, [illegible] surtaxés) [illegible] Diverses facilités [illegible] ouvertes aux [illegible] commission [illegible] devrait se [illegible]. Enfin, une concertation [illegible] engagée au niveau international pour construire un réseau européen d'accès aux services Audiotex.

M. C. I.

Les septièmes Rencontres de l'audiovisuel scientifique

La science fait la fête sur la colline de Chaillot

Les princesses du Cambodge exécutent leurs danses de cour dans la salle du Musée Guimet, on redécouvre la TSF avec la première expérience d'Edouard Branly au Palais de la découverte, on s'émerveille devant les fantasmagories des lanternes magiques au musée du cinéma : cette année, pour la première fois, les Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique s'ouvrent délibérément au grand public.

C'est en effet sur la tour Eiffel que se tiendra, du 6 au 12 octobre prochain, le festival Images et Sciences. Ce festival, qui se tient depuis maintenant quatorze ans et dont c'est la septième édition française, est l'occasion d'une réflexion approfondie sur tous les problèmes intéressant l'audiovisuel et les nouvelles technologies de communication.

Organisé par le CNRS, l'Agence Jules Verne, et la Société nouvelle d'exploitation de la tour Eiffel, il s'ouvrira par un « coup de phare » sur la colline de Chaillot. A cette occasion, neuf musées parisiens (les trois précédemment cités avec le Musée d'art moderne, le Musée de l'homme, le Musée de la marine, le Musée de la mode et du costume, le Musée des monuments français, et le Palais de Tokyo) consacreront le week-end des 6 et 7 octobre à une présentation originale de leurs collections. Ces séances ouvertes au public seront aussi l'occasion de rencontres et de débats avec de nombreuses personnalités scientifiques et culturelles.

Au programme du festival, une rétrospective de quarante années de culture et d'information scientifiques dans les deux Républiques allemandes, ainsi qu'un colloque intitulé « La haute définition au service de la recherche et de la communication ».

Fidèle à sa tradition, le festival a aussi son palmarès : le Prix du septième Festival international de l'émission scientifique de télévision récompensera les meilleures productions mondiales, tous genres confondus (actualités, *magazines*, grands reportages, variétés, jeux...). Pour la première fois, le prix « Jules Verne » sera remis à une société de télévision ayant démontré ses qualités d'innovation en matière de culture et d'information scientifique. Pour ce dernier prix le jury devra choisir entre cinq sociétés : ABC (Australie), BBC (Grande-Bretagne), Gosteleradio (URSS), NHK (Japon) et WGBH (Etats-unis).

Image et Sciences se terminera le 12 octobre par une soirée spéciale au cours de laquelle Jean-Claude André, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de la sculpture au laser et membre du jury du festival, décernera les trophées qu'il aura réalisés lui-même devant le public.

▶ **Renseignements : de 15 heures à 17 heures au 47-23-07-90.**

Correspondant d'Europe 1 et du « Point » à Washington

Jérôme Marchand est mort

Jérôme Marchand, qui fut jusqu'à ces dernières semaines le correspondant d'Europe 1 et du *Point* à Washington, est mort mercredi 3 octobre dans un hôpital de Baltimore, des suites d'un accident de voiture. Il avait quarante-six ans.

La veille de son accident, il avait donné une soirée d'adieu à ses amis, et le lendemain, il devait quitter, à contre-cœur, Washington, pour regagner la rédaction d'Europe 1 à Paris. Restait à faire un saut à Baltimore, en cette soirée du samedi 8 septembre, pour un dernier dîner chez des amis : un écart sur la route, un choc frontal, et quatre semaines de souffrances auxquelles il a fini par succomber, malgré tous les efforts des médecins.

C'est peu dire que l'accident fut aussi un choc pour tous ceux qui connaissaient et aimaient Jérôme Marchand – sans conteste le plus populaire des correspondants français à Washington, celui qui, par sa gentillesse et sa gaieté communicative, suscitait l'affection de tous, le respect aussi car il aimait son métier et le faisait consciencieusement et avec talent.

Tous savaient qu'il aurait préféré prolonger son séjour dans cette ville qu'il connaissait bien – il était venu y compléter ses études au début des années 70, avant d'entamer une carrière de journaliste au *Point*, puis à *l'Express* à partir de 1982, et enfin à Europe 1, dont il dirigea pendant un an le service étranger, jusqu'à sa nomination à Washington en 1988. Mais, après tout, la vie continuait... Elle s'est arrêtée, la fin d'une étape s'est transformée en fin tout court. Mais ce visage rayonnant, ce sourire complice, ce comportement généreux et attachant ne seront pas oubliés.

J. K.

مكرر من الأصل

...TION

...ne de la 5

...e de fusion

...effet, une chaîne a 12 % ... dience et 2,5 milliards de ... cumulé absorbant une réduc... 8 % d'audience et 1,2 milliard ... pertes aurait « à coup sûr » un ... sif de 3,7 milliards sans attei... pour autant les 20 % de part ... dience. « Comme la fusion de ... jeune 2 et de FR 3 n'aboutira ... mécaniquement à la création d'... nouvelle entité occupant le ... marché », a ajouté M. Drucker.

En revanche, le PDG de M... pas exclu des « accords de ... nats techniques » entre chaîne... vées, accords de régie, de ... tion ou d'achats susceptibles ... générer des économies ou de ... ser les effets les plus néfastes ... concurrence. « Alliance ne ... pas faillite », a conclu M. Dru... en laissant la porte ouverte ... partenaire possible. La 5, ... des négociations infructueuses ... déjà été conduites? Ou TF 1 ...

...ne vocale

...nique national...

...être une nouvelle fois accu... protectionnisme sur la voie ... que. De même, elle entend ... strictement les possibilités ... chez les usagers par des ... forme moderne d'intru... domicile.

A ces réserves près, Franc... com s'affirme prête à ... faire évoluer le kiosque télé... que. Dès dix-huit mois, ... que nationale pourrait ouvri... téléphone aux kiosques ... Des durées fixes ou variables ... plusieurs paliers de tarif... pour le grand public) et ... spécifiques pour les éditeurs ... tenant de la souplesse aux ... La différence entre les ... vers et hauts tarifs (numéros ... gratuits, numéros axés à ... vers le haut quelle que soit ... taxation, numéros de liaison ... taires) sera harmonisée. D... fonctions techniques seront ... aux éditeurs de services la ... de la télématique ... ne passible sur l'Audiotel. ... cette innovation sera exp... ... international ... réseau ... Audiotel.

...

...

Jérôme Marchan... est mort

Jérôme Marchand, qui ... ces dernières années ... correspondant d'Europe ... Figaro à Washington, ... mercredi 3 octobre ... hôpital de Baltimore, des ... d'un accident de voiture ... quarante-six ans.

...

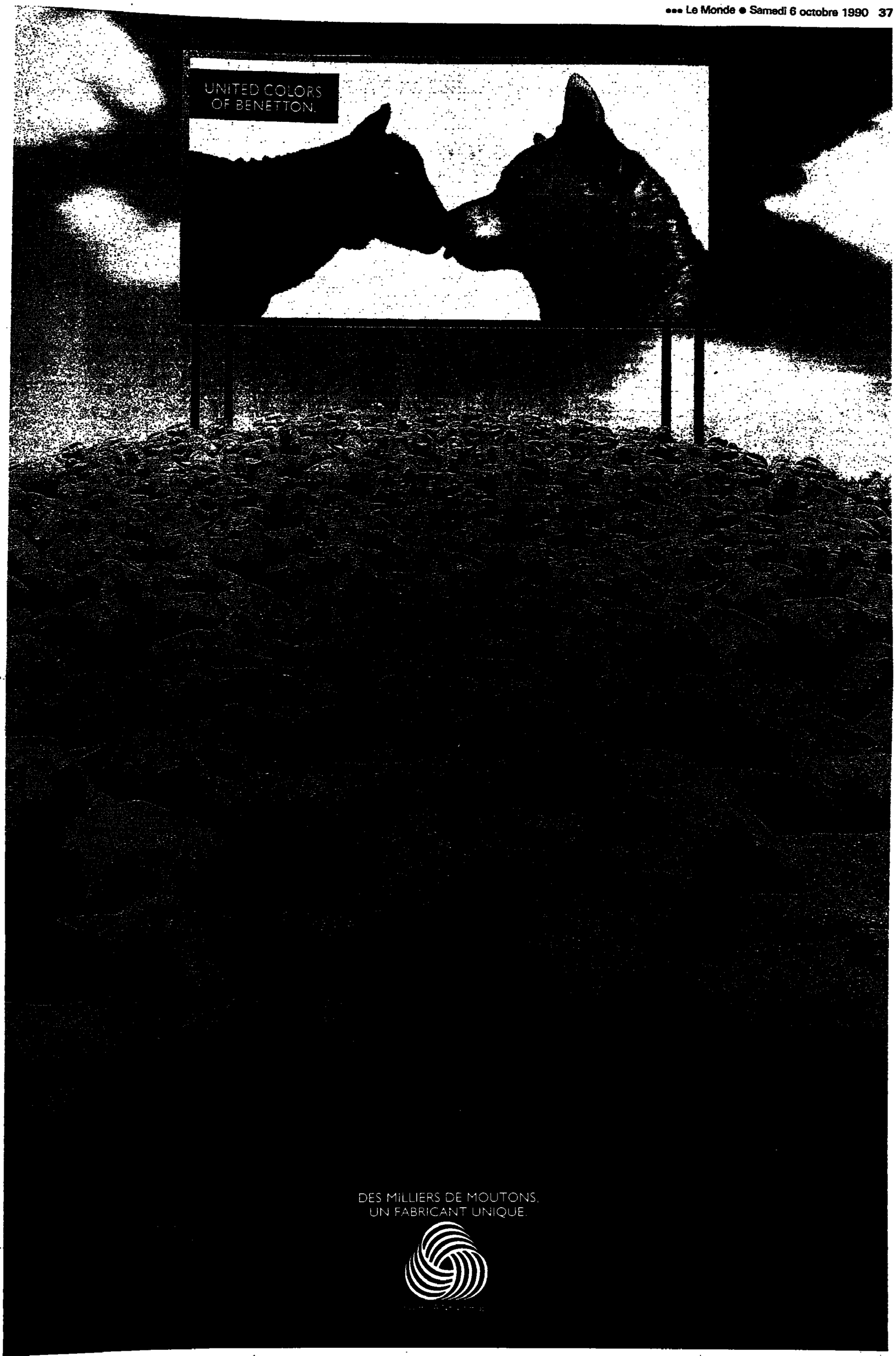

MARCHÉS FINANCIERS

Baisse des provisions et élargissement du périmètre de consolidation

Le Crédit lyonnais annonce une hausse de 33 % de ses résultats semestriels

Alors que tous les banquiers français s'inquiètent de la baisse des marges d'intérêt et de la fuite des dépôts sur des produits financiers hors bilan, M. Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais, annonce des résultats consolidés semestriels en hausse de 61 %. Après déduction des intérêts minoritaires associés à certaines de ses filiales, les 2,4 milliards de francs de bénéfices affichés tombent à 1,8 milliard de francs. Les résultats nets (part du groupe) sont ainsi en hausse de 33 % par rapport au 1,37 milliard de francs du premier semestre 1989.

Bien entendu, cette hausse des bénéfices a été obtenue hors contribution exceptionnelle. Néanmoins, l'une des premières explications de cet excellent résultat se situe dans le niveau des provisions, inférieur de 500 millions à ce qu'il était au premier semestre de 1989 (2,7 milliards contre 3,37 au premier semestre 1989). M. Jean-Yves Haberer a néanmoins précisé que le niveau de provisionnement global demeure aux environs de 58 %.

La seconde explication tient au périmètre de consolidation. Altus Finance (entre autres), dont la consolidation est intervenue le 6 février 1990. Cela vient modifier en profondeur le bilan et les résultats du groupe, ce qui rend difficiles les comparaisons d'une année sur l'autre. *« Le périmètre constant n'a pas de signification précise pour un groupe qui a basé son développement sur celui de ses filiales »*, précise-t-on au Crédit lyonnais.

Les résultats d'Altus contribuent à hauteur de 315 millions de francs aux résultats du Lyonnais (part du groupe). La troisième explication tient au dynamisme nouveau qui anime, selon ses dirigeants, le Crédit lyonnais et en particulier ses filiales de crédit spécialisé.

Pour financer le surcoût du tunnel sous la Manche

Eurotunnel a trouvé 20 milliards de francs de prêts supplémentaires

Le conseil d'administration d'Eurotunnel devrait entériner, vendredi 5 octobre, le montage mis au point par le Syndicat bancaire international, dont les 210 membres sont parvenus à rassembler les 20 milliards de francs nécessaires à l'achèvement des travaux prévus pour le 15 juin 1993.

On savait depuis le début du mois de septembre que les plus grandes banques, comme le Crédit lyonnais ou la britannique NatWest, se tenaient prêtes à compléter les fonds manquants (*le Monde* du 5 septembre). Il sera intéressant de connaître les nouveaux bailleurs de fonds, les montages décidés et éventuellement les garanties consenties.

Eurotunnel compte toujours procéder à une augmentation de capital de 5 milliards de francs, impérativement en novembre, car la privatisation de l'électricité britannique en décembre repousserait trop loin l'apport d'argent frais. Les 25 milliards de francs de prêts et d'augmentation de capital ont été rendus indispensables par le dépassement des devis qui ont porté le coût total de l'ouvrage de 50 à 76,66 milliards de francs.

Le procès de l'ancien gestionnaire de la Chambre des agents de change

Le ministère public souligne la désorganisation qui régnait en 1987 sur le marché

Le procès de M. Jean-François Roisné, l'ancien gestionnaire du portefeuille obligataire de l'ex-Chambre syndicale des agents de change (CSAC), accusé d'avoir détourné environ 1,6 million de francs en 1987, s'est achevé jeudi 4 octobre. Le jugement sera rendu le 9 novembre prochain.

Le substitut du procureur de la République, M. François Franchi, a requis cinq ans d'emprisonnement avec sursis et 100 000 F d'amende contre M. Roisné pour escroquerie et abus de confiance. Contre les deux autres inculpés, MM. Jean-Paul Guillou et Karim Sabra, deux salariés de la société de Bourse Dupont Denant, le représentant du ministère public a demandé une reconnaissance simple de culpabilité pour complicité d'escroquerie par fourniture de moyens.

Le réquisitoire a fait le constat de la *« désorganisation »* régnant en 1987 et *« de l'attitude assez anormale observée tant à la Chambre syndicale que chez les dirigeants de la Société de Bourse Dupont Denant »*. Arguant de ce laxisme, la Société des Bourses françaises qui s'était constituée partie civile, a finalement demandé 1 franc de dommages et intérêts contre M. Roisné. *« Une attitude très, très raisonnable »*, ironisait alors Mme Jacqueline Chevallier, la présidente du tribunal, tandis que M. Franchi insistait sur *« le malaise dans cette affaire ressenti du côté de la partie civile »*.

Le jugement sera rendu le 9 novembre prochain.

D. G.

□ **Raid sur la Société générale : prolongements judiciaires en Suisse.** – Le raid sur la Société générale, lancé en 1988 par M. Georges Pébereau pour tenter de prendre le contrôle de cette banque française, connaît de nouveaux développements judiciaires en Suisse. Mme Carole Barbey, juge d'instruction de Genève, a accordé *« le principe de l'entraide judiciaire »* demandée le 22 juin par Mme Monique Radenne, juge d'instruction au tribunal de Paris, et qui permettra d'obtenir l'aide des magistrats helvétiques pour identifier d'éventuels « initiés » (*le Monde* du 27 juin). Ces derniers, ayant opéré à partir de banques genevoises, sont soupçonnés par la Commission des opérations de Bourse (COB) française d'avoir été informés de ce raid avant son déclenchement.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Financière Truffaut

WORMS & CIE

FORTE PROGRESSION DU RÉSULTAT AU PREMIER SEMESTRE 1990

Le conseil d'administration de Financière Truffaut, réuni le 2 octobre 1990 sous la présidence de M. Edouard Silvy, a examiné les comptes semestriels au 30 juin 1990, qui font apparaître un bénéfice net de 40 723 891,24 francs contre 27 557 946,60 francs pour le premier semestre 1989, soit une augmentation de 48 %.

Le président a fait le point sur l'activité des principales participations de Financière Truffaut, en rappelant les événements marquants du premier semestre : acquisition de 10 % de Jean-Louis Scherrer SA et participation dans Kenzo portée de 5 % à 25 %. Au 30 juin 1990, Financière Truffaut a effectué des investissements à hauteur de 153 millions de francs et des désinvestissements pour 86 millions de francs, qui ont dégagé des plus-values nettes d'impôt d'environ 44 millions de francs.

Les marchés financiers très déprimés depuis le mois d'août ont affecté le cours de Financière Truffaut et de ses quelques participations cotées. En réévaluant les participations cotées à leur cours de Bourse du 2 octobre 1990 et les participations non cotées de manière prudente, l'actif net ressort à plus de 420 francs par action.

NEW-YORK, 4 octobre ↑

Reprise

La Bourse de New-York avait du mal, jeudi 4 octobre, à trouver son chemin, les achats succédant aux ventes sans raisons précises. En fin de séance, l'indice Dow Jones parvenait néanmoins à repasser la barre des 2 500 points après avoir gagné 27,47 points, soit 1,10 % à 2 516,83 points.

Quelque 146 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse dépassait toutefois celui des hausses : 775 contre 731, 454 titres étant inchangés. Les statistiques du chômage pour septembre, publiées vendredi, devraient confirmer la faiblesse de l'économie, selon les experts. Cette perspective a incité les investisseurs à la prudence.

Par ailleurs, le compromis réalisé le week-end dernier sur une réduction du déficit budgétaire fédéral, qui avait soulevé l'enthousiasme des milieux financiers lundi, fait l'objet de vives critiques au Congrès. Pour les milieux financiers, les chances de voir ce texte adopté par les deux Chambres s'amenuisent donc.

Une demande sélective, suscitée notamment par la baisse à 8,80 % du taux des bons du trésor à 30 ans contre 8,85 % la veille, a entraîné des reprises sporadiques. Digital Communications Associates, qui a annoncé des revenus en forte baisse au 4e trimestre fiscal, a cédé 4-3/8 à 10-5/8. UAL a perdu 6 à 105-3/4 et TGT 4-7/8 à 45-1/8.

VALEURS	Cours du 3 octobre	Cours du 4 octobre
Alcoa	62 5/8	62 1/2
ATT	31 1/2	32 1/4
Boeing	42 5/8	43
Chase Manhattan Bank	11 1/4	11 7/8
Du Pont de Nemours	34 3/8	34 1/8
Eastman Kodak	37 1/4	38 3/8
Exxon	49 5/8	50 3/8
Ford	32 1/4	32
General Electric	54 1/4	54 3/8
General Motors	35 3/8	36
Goodyear	16 7/8	17 1/4
IBM	107 3/8	107 7/8
ITT	48 5/8	46 7/8
Mobil Oil	61 7/8	62 3/8
Pfizer	73	74 1/8
Schlumberger	61 1/2	60 3/4
Texaco	61 1/2	61 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	111 3/4	105 1/4
Union Carbide	15	15
USX	31 1/8	32 1/4
Westinghouse	30 3/8	29 3/4
Xerox Corp.	34 5/8	35

LONDRES, 4 octobre ↓

Baisse

Les cours des valeurs ont terminé en forte hausse, mercredi, au London Stock Exchange, encouragés par le repli du baril et par la réduction des tarifs pratiqués sur le carburant par la compagnie Shell. L'indice Footsie a gagné 28,5 points, à 2087,0, soit un bond de 1,4 % par rapport à la clôture de la veille. Le marché est cependant resté peu actif, avec seulement 368,5 millions de titres échangés contre 428,6 millions mardi. L'annonce par le gouvernement britannique, en des termes très généreux (facilités de paiement, escompte sur les factures pour les souscripteurs), de la privatisation des compagnies d'électricité de Grande-Bretagne a également stimulé la progression. La plupart des secteurs se sont améliorés, notamment les immobilières, les électriques et les pétrolières. Les entreprises de construction RMC et Redland ont continué de progresser dans l'espoir de contrats en Europe de l'Est.

PARIS, 5 octobre ↓

Alourdissement

La tendance a continué de s'alourdir, vendredi à la Bourse de Paris. Après avoir abandonné 0,94 %, la veille, en clôture, l'indice CAC 40 ouvrait sur une note faible (– 0,9 %) et le repli ne faisait que s'accentuer au fil des cotations pour atteindre 1,9 % en fin de matinée. Plus tard, peu avant l'ouverture de la place new-yorkaise, le baromètre de la place parisienne perdait 1,87 %. Les intervenants réagissaient négativement à l'annonce du rejet par la Chambre des représentants du compromis sur une réduction du déficit budgétaire américain.

L'espoir de détente des taux d'intérêt semblait alors compromis. Les gestionnaires attendaient également de connaître les statistiques du chômage aux Etats-Unis pour septembre. Publié à 13 h 30, ce taux a augmenté légèrement pour atteindre 5,7 % contre 5,6 % en août. Il est ainsi à son plus haut niveau depuis deux ans et demi. Cette donnée confirme le ralentissement de l'économie américaine et l'imminence d'une récession. Sur le marché de l'or, le métal jaune continuait de jouer son rôle de valeur refuge s'appréciant de plus de 1 % à Londres à 393,25 dollars l'once.

Sur le marché à règlement mensuel figuraient parmi les plus fortes hausses Simco, SFIM et Rue Impériale dans des volumes extrêmement modérés. Du côté des baisses, on notait CCMC, Zodiac et Métaleurop. En début de matinée, une application de 100 000 titres CMB Packaging a eu lieu au cours de 104,10 francs. L'opération, selon les intervenants, aurait été réalisée par la Société de Bourse Warburg, filiale du groupe anglais Warburg. Les professionnels estimaient qu'il s'agissait d'une opération d'arbitrage entre Paris et Londres.

TOKYO, 5 octobre ↑

Fermeté

La Bourse de Tokyo a rebondi vendredi, enregistrant une hausse sensible pendant une grande partie de la séance. L'indice Nikkei a terminé en hausse de 549,46 yens (+2,6 %) à 22 827,65 yens après avoir progressé de 785,75 yens (+3,6 %) à la mi-journée. La veille, cet indice avait perdu 571,20 yens.

Selon les courtiers, le marché a été encouragé par la hausse de Wall Street de la veille, le recul du dollar sous les 134 yens à Tokyo, et, avant que ne soit connu le vote hostile de la chambre des représentants à l'accord budgétaire, l'espoir d'un assouplissement de la politique monétaire américaine.

Le TOPIX gagnait à la mi-journée 45,01 points à 1 694,53, après avoir perdu jeudi 20,53 points. Le volume des transactions de la matinée s'est élevé à 200 millions de titres, contre 160 millions jeudi matin et 320 millions pour l'ensemble de la journée de jeudi.

VALEURS	Cours du 4 octobre	Cours du 5 octobre
Akai	520	530
Bridgestone	1 100	1 140
Canon	1 560	1 520
Fuji Bank	1 740	1 740
Honda Motors	1 430	1 410
Matsushita Electric	1 880	1 870
Mitsubishi Heavy	702	710
Sony Corp.	6 750	6 950
Toyota Motors	1 840	1 840

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Forum International repris par Archives SA et SMT Technologies.** – Les sociétés Archives SA et SMT Technologies ont pris le contrôle indirect de Forum International (matériel informatique) en acquérant 75 % du capital de Word Sys (pour un montant de 2,55 millions de francs, auquel s'ajoute un endettement de 7 millions de francs), dont l'essentiel des actifs était constitué des titres de cette entreprise. Le coût d'acquisition global du million d'actions Forum International détenues par Word Sys s'établit donc à 9,55 millions de francs, soit 9,55 francs par action. Word Sys détenait 85,67 % du capital de Forum International. La société Word Sys s'est engagée à se porter acquéreur en Bourse, pendant quinze séances, du 5 au 25 octobre, des actions nouvelles de 10 francs regroupées Forum International, qui seraient présentées à la vente, au prix unitaire de 10 francs.

□ **Victoire table sur un résultat net en baisse en 1990.** – M. Jean Arvis, président du groupe Victoire, deuxième groupe français d'assurances, prévoit un bénéfice net proche de 1,5 milliard de francs pour 1990, en baisse sensible par rapport au résultat net part du groupe de 1989 (1,744 milliard de francs), compte tenu de l'élargissement du périmètre du groupe. M. Arvis a précisé que le coût des tempêtes du début de l'année s'élève à 200 millions de francs pour Victoire assurance, auxquels il faut ajouter 100 millions pour la branche réassurance du groupe. Au premier semestre, le groupe Victoire a réalisé un résultat net part du groupe de 1,430 milliard de francs, mais ce chiffre revient à 757 millions de francs hors plus-values exceptionnelles, qui seront affectées à des provisionnements ou amortissements.

Le résultat d'exploitation part du groupe s'établit à 405 millions de francs au premier semestre, à comparer à un résultat de 832 millions de francs pour l'ensemble de 1989. Le chiffre d'affaires mondial de Victoire a atteint 31,4 milliards de francs au premier semestre. Avec le périmètre actuel, le chiffre aurait été de 56,1 milliards de francs pour l'ensemble de 1989.

□ **Schneider : hausse de 49 % du résultat net semestriel.** – Le groupe Schneider (équipements électriques, bâtiment) a annoncé pour le premier semestre 1990 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 418 millions de francs, qui marque une progression de 49 % sur la même période de 1989 (280 millions de francs). Le groupe table pour l'ensemble de l'exercice sur un résultat net consolidé, après paiement des intérêts minoritaires, de 930 millions de francs, contre 877 millions en 1989 (soit + 6 %). Hors éléments exceptionnels – le groupe avait dégagé une très grosse plus-value de la vente de son siège social au second semestre 1989, – la progression serait d'environ 39 %, précise le groupe.

Sur les six premiers mois de l'année, le groupe présidé par M. Didier Pineau-Valencienne affiche une croissance de son résultat opérationnel de 10,9 %, à 1,564 milliard de francs (contre 1,410 milliard au premier semestre 1989). La plus forte progression du résultat net tient à la diminution de l'endettement contracté à la suite de l'acquisition de la Télémécanique. Le chiffre d'affaires économique de Schneider s'est établi au premier semestre à 24,8 milliards de francs, en progression de 13,2 % sur les 21,9 milliards du premier semestre 1989.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL
Vendredi 5 octobre
Nicolas [illegible]
PDG de INDEX
Lundi 8 octobre
Claude Weetz,
PDG de Fiat France.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	400	398
Asystel	400	....
B.A.C.	181	193 90 d
B.I.C.M.	840	840
Boiron (Ly)	385	385
Boisset (Lyon)	200	....
Cables de Lyon	2885	2884
Cal. de Fr. (C.C.I.)	933	980
Calberson	425	412 30
Cardif	438 80	427
C.E.G.E.P.	190	186
C.F.P.I.	248 70	254
Ciments d'Origny	492	510
C.N.I.M.	943	905
Codetour	255	255
Comareg	290	285 50
Conforama	822	818
Creeks	324	....
Dauphin	388	391 10
Delmas	601	601
Demachy Worms Cie	541	541
Desquenne et Giral	239	238 50
Devanlay	825	....
Deville	485	470 50
Dollfus	180	174 80
Editions Belfond	245	187 80 o
Europ. Propulsion	382 10	380
Finacor	133 50	....
GFF (group.fon.f.)	350	343
Grand Livre	425	424
Gravograph	162	157 50
Guintoli	790	820
I.C.C.	230	238
IDIA	302	302 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Idianova	135	131
I.M.S.	970	969
[illegible]	280	....
I.P.B.M.	138	130
Loca Investis.	310	305
Locatel	98	94 80 o
Matra Comm.	131	129 80
Molex	194	192
Olivetti Logabax	590	598
Prestbourg	90	90
Publ. Filipacchi	453	449 o
Razel	595	600
Rhône-Alp. Ecu (Ly.)	308	309
St-H. Matignon	209	212
Select Invest (Ly)	90	92 70
Serbo	446	428 10 o
S.M.T. Goupil	188 60	185
Sopra	185	....
Sopra	185	180
Thermador H. (Ly)	250	246
Unilog	159 80	159 60
Union Fin. de Fr.	361	386
Viel et Cie	137	134
Y. St-Laurent Groupe	812	808

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

Marché des options négociables le 4 oct. 1990

Nombre de contrats : 23 743

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	16	–	–	–
CGE	520	36	52	24	–
Elf-Aquitaine	640	44	–	22	–
Eurotunnel SA-PLC	40	7,40	9	2	2,80
Euro Disneyland SC	70	14,50	17	–	3
Havas	487	–	–	33	–
Lafarge-Coppée	300	9,90	–	–	45
Michelin	70	2	5,50	11	–
Midi	840	–	–	35	–
Paribas	400	16	–	–	–
Pernod-Ricard	1 100	25	–	–	–
Peugeot SA	400	–	31	32	31
Rhône-Poulenc CI	360	–	–	150,50	–
Saint-Gobain	400	15	–	30	–
Source Perrier	1 100	–	–	65	–
Société générale	400	11	21,20	45	–
Suez Financière	280	13,20	20	20	–
Thomson-CSF	100	10,50	–	5	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 oct. 1990

Nombre de contrats : 51 245

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	96,70	96,64	96,66
Précédent	96,92	96,84	96,74

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
97	1,09	1,67	1,40	1,97

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,1350 F ↑

Le dollar s'échangeait en légère hausse vendredi 5 octobre après avoir touché la veille un nouveau plus bas historique contre le mark. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 5,1350 F contre 5,1365 F la veille à la cotation officielle. Les opérateurs étaient nerveux en raison de la poursuite du débat budgétaire et dans l'attente, vendredi après-midi, des statistiques américaines du chômage en septembre.

	4 oct.	5 oct.
FRANCFORT Dollar (en DM)	1,5340	1,5348
TOKYO Dollar (en yens)	135,90	133,72

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 oct.)	9 1/2 - 5/8 %
New-York (4 oct.)	8 3/16 - 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	3 oct.	4 oct.
Valeurs françaises	74,30	73,20
Valeurs étrangères	80,90	80,40
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	426,10	425,68
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 566,50	1 552,74

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	3 oct.	4 oct.
Industrielles	2 489,36	2 516,83

LONDRES (indice « Financial Times »)

	3 oct.	4 oct.
Industrielles	1 619	1 601,38
Mines d'or	184,30	185,90
Fonds d'Etat	78,45	78,60

TOKYO

	4 oct.	5 oct.
Nikkei Dow Jones	22 278,19	22 827,65
Indice général	1 649,52	1 680,67

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,1635	5,1655	+ 72	+ 82	+ 150	+ 170	+ 525	+ 575
$ can.	4,4842	4,4898	– 116	– 85	– 215	– 171	– 454	– 356
Yen (100)	3,8003	3,8038	+ 59	+ 74	+ 110	+ 139	+ 319	+ 373
DM	3,3503	3,3531	+ 38	+ 53	+ 78	+ 99	+ 222	+ 275
Florin	2,9709	2,9738	+ 35	+ 45	+ 69	+ 88	+ 202	+ 245
FB (100)	16,2681	16,2847	+ 73	+ 184	+ 203	+ 356	+ 753	+ 1115
FS	4,0167	4,0214	+ 69	+ 89	+ 129	+ 161	+ 380	+ 448
L (1 000)	4,4667	4,4723	– 9	+ 21	– 19	+ 21	– 162	– 86
£	9,8055	9,8145	– 422	– 387	– 818	– 755	– 2034	– 1890

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	–	–	8	8 1/8	8	8 1/8	8	8 1/8
Yen	7 7/16	7 11/16	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8 3/8	8 1/2
DM	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
Florin	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
F.B. (100)	8 15/16	9 3/16	8 13/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8	9 1/8	9 3/8
F.S.	7 1/8	7 3/8	7 1/2	7 5/8	7 5/8	7 3/4	8 1/8	8 1/4
L (1000)	9 3/4	10 3/4	9 1/4	9 3/4	9 3/4	10 1/4	10 3/4	11 1/4
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	11 11/16	14 13/16
F franç.	9 9/16	9 13/16	9 13/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16	10 5/16	10 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

REPRODUCTION INTERDITE

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 5 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 21%.	3755	3750	3765	+ 0.27
880	B.N.P. T.P.	966	961	960	- 0.62
1130	C.C.F. T.P.	1141	1140	1140	- 0.09
1080	Cr.Lyon. T.P.	1061	1061	1061	
1580	Renault T.P.	1400	1410	1415	+ 1.07
1660	Rhone Poul. T.P.	1553	1540	1525	- 1.80
1083	Saint Gobain T.P.	1100	1100	1100	
1135	Thomson T.P.	1080	1049	1049	- 2.87
665	ACCOR	589	685	686	- 0.44
610	Air Liquide	620	618	611	- 1.45
1340	Ala.Sapems.	1500	1500	1451	- 3.27
360	A.L.S.P.I.	340	346	346	+ 1.76
1570	Aujeu. Prioux.	1708	1690	1655	- 3.10
960	AGF Sté Centrale.	833	830	817	- 1.92
820	Aux. Entrepr.	835	840	830	- 0.89
240	Avenir H. Média.	230	230	228	- 0.87
163	Axa Midi Axa.	176 80	174 90	169	- 4.25
247	Bailp.	225 50	226	224	- 0.67
190	Bail-Equipem.	184	180	185	+ 0.54
755	Bail Investim.	755	760	756	+ 0.13
380	Bancaire.	373 80	366	358	- 4.76
565	Bazar H.-V.	600	600	600	
795	Beghin-Say.	752	739	755	+ 0.40
1120	Berger (M).	1105	1080	1080	- 2.26
540	Bic.	610	610	609	- 0.16
740	B.I.P.	785	788	775	- 2.52
315	BIS.	361	357	353	- 2.22
310	B N P (C).	255 10	264	248	- 2.78
910	Bollore Tech.	800	800	785	- 1.88
2930	Bongrain.	2759	2708	2775	+ 0.58
645	Bon-Marché.	688	680	668	- 1.95
425	Bouygues.	411 10	410	391 20	- 4.84
113	BP France.	111	110 10	109	- 1.80
735	B S N.	760	755	740	- 2.63
890	Canal Plus.	905	897	883	- 1.33
385	Cap Gem.S.	362	353 50	350	- 3.31
3220	Carrefour.	3342	3310	3320	- 0.66
123	Casino.	123 60	122 10	118	- 4.53
98	Casino ADP.	99 90	100 10	100	+ 0.10
940	Castorama D.I.	930	930	911	- 2.04
160	C.C.F.	149	148	145	- 2.68
65	CCMC Ly.	68 50	64	64 90	- 5.26
335	C.D.M.E.	350	380	350	
425	C.E.G.I.D.	456	456	455	- 0.22
230	Centrest (Ny).	235	235	231	- 1.70
475	C.E.P. Comm.	500	490	491	- 1.80
181	Cerus.	164	162	154 90	- 5.55
340	Cegelem.	388 80	354	364	- 1.30
380	C F A O.	403	400	397 10	- 1.46
380	CF Ind.	345	350	342	- 0.87
490	C G E.	531	527	521	- 1.88
260	CGI Info.	302 10	299	296	- 1.36
925	C G I P.	865	869	832	- 3.82
500	CGP.	503	508	481 50	- 4.27
780	Chargeurs S A.	742	741	732	- 1.35
585	C I C A (Ly).	560	560	540	- 3.57
1140	Clements franc.	1054	1048	1030	- 2.28
1405	Club Mediter.	398	399	392 50	- 1.38
120	CMB Packa.	109	107 50	102 70	- 5.78
104	Codenf.	96 50	99 90	100	+ 3.63
476	Colas.	434 60	435 10	430	- 1.08
250	Cpt. Entrep.	255	246	249	- 2.35
995	Compt Mod.	1100	1100	1100	
147	Concept S.A.	149 50	149 50	149 20	- 0.87
370	CPR (Paris Rés.).	341 90	350	335 50	- 1.87
960	Créd. Foncier.	886	870	847	- 4.40
630	Cr Lyon.(Cl).	561	565	558	- 0.36
1060	Crédit Nat.	1020	1011	1012	- 0.78
215	CSEE.	209 80	210	207 50	- 1.10
2280	Dassan.	2280	2280	2250	- 1.32
485	Dassault Aviation.	456	460	457	+ 0.22
270	Dassault Electr.	281	280	285	+ 1.42
1400	De Dietrich.	1370	1300	1305	- 4.74
200	Dév.P.d.C.à.à.	201	201	201	
256	Dév.R.Sud-Est.	272	270	270	- 0.74
380	D M C.	356	354 60	352	- 1.12
3110	Docks France.	3520	3620	3565	+ 1.26
600	Dumez.	623	617	611	- 1.93
2070	Eaux (Gle).	2138	2115	2115	- 1.08
320	Ecco.	329 10	329	320	- 2.77
695	Elf Aquitaine.	652	646	638	- 2.15
490	- (Certific.).	482	489 90	480	- 0.41
896	Epeda B.-F.	944	965	965	+ 2.22
365	Essilor.	276 50	275	252	- 8.86
190	Essil.Int. (DP).	175	178 80	175	
730	Esso.	660	658	660	
1400	Eurafrance.	1389	1360	1336	- 3.82
1510	Eurocom.	1560	1515	1528	- 1.56
81	Eurodisneyland.	82 75	82	81 05	- 2.05
3020	Euromarché.	3189	3189	3174	- 0.47
930	Europe 1.	961	945	945	- 1.66
40	Eurotunnel.	44 55	45	44	- 1.23
1360	Exor.	1380	1415	1370	- 1.44
1220	Facom.	1220	1220	1217	- 0.25
135	Finaxel.	136	133	133	- 2.21
225	Fives Lille.	236 50	228	230	- 2.76
1820	Fromager. Bel.	1790	1780	1701	- 4.97
1750	Gal.Lafayette.	1690	1580	1580	- 0.63
1780	G.A.N.	1789	1790	1760	- 1.62
320	Gascogne (B).	357	356	360	+ 0.84
1220	Gaz et Eaux.	1138	1100	1120	- 1.58
1410	Geophysique.	1130	1131	1130	
400	Gerland Ly.	379	376	373	- 1.58
695	Groupe Cté.	620	621	621	+ 0.16
1340	GTM-Entrep.	355	356	355	
920	Guyenne-Gas.	900	900	901	+ 0.11
188	Hachette.	187 50	182 50	175	- 6.67
495	Havas.	480	474	463	- 3.54
490	Hanin (Lic).	510	510	510	
710	Hutchinson.	668	858	851	- 1.96
230	Imétal.	230	230	224	- 2.61
90	Immob. Phénix.	97 40	96	97	+ 0.41
2910	Inst. Mérieux.	3090	3080	3060	- 0.97
300	Interbail.	387	386	385	- 0.52
1000	Intertechniques.	1074	1035	1030	- 4.10
655	J. Lefebvre.	640	640	625	- 2.34
785	Labinal.	750	746	731	- 2.53
2280	Lab. Bellon.	2530	2460	2540	+ 0.40
245	Labrye.	350	345 10	345	- 1.43
1041	Labon.	325	325	321 50	- 1.08
3300	Legrand.	3390	3390	3320	- 2.06
1810	Legrand (DP).	1899	1821	1820	- 3.65
525	Legris Industries.	516	515	516	
700	Locabail Ixora.	696	705	660	- 5.17
405	Locafrance.	414 90	401 60	401 60	- 3.21
620	Locindus.	615	601	601	- 2.28
380	Lockers.	330	330 10	330	
3320	L.V.M.H.	3385	3350	3370	- 0.44
470	Lyons. Eaux.	471	468	462	- 1.91
220	Majorette Ly.	224	222	215	- 4.02
310	Mar. Wendel.	295	291	250	- 1.69
230	Metra.	228	230 30	218	- 4.42
490	Merlin-Gerin.	470	465	448 50	- 4.36
92	Metaleurop.	95	94 50	86 10	- 9.37
120	Métrologie In.	119 90	120	113	- 5.75
65	Michelin.	59 30	58 50	59	- 0.51
650	Midi (Cie).	863	845	844	- 2.20
95	Midi. Bx Se *.	90	91 50	90	
340	Mic. Salsig (Ale).	360	361 50	357 50	- 0.69
102	MMB.	96	95	94	- 2.08
80	Moulinex.	82 80	79 90	80	- 3.38
1390	Navig. Mixte.	1340	1338	1321	- 1.42
132	Nord-Est.	136 50	133 50	135	- 1.10
450	Nordon (Hy).	480	465	475	- 1.04
590	Nouv Galeries.	561	564	564	+ 0.53
650	Occid. (Cie).	585	582	580	- 1.02
1330	Omn. f. Pens.	1400	1400	1350	- 3.57
310	Oliper.	305	305	295	- 3.28
480	Oréal.	471 90	489 90	463 50	- 1.78
530	Paribas.	434	430	420	- 3.23
1380	Pechelbronn.	1350	1330	1300	- 3.70
107	Pechiney Int.	114	110	110 50	- 3.07
250	Pechiney (CP).	278	271 10	271	- 2.52
450	Pernod.	477	480	455	- 4.61
1020	Pernod Ricard.	990	982	961	- 2.93
530	Peugeot.	506	503	497 50	- 1.56
430	Pinault.	336	340	337	+ 0.30
270	Plastic-Omn.	272	270	260	- 4.41
410	Poliet.	435	432	427	- 1.84
855	Prébail-Sic.	935	941	937	+ 0.21
600	Primagaz.	605	590	585	- 3.31
420	Primemps.	490	490	491	+ 0.20
1850	Promodès.	1880	1870	1835	- 2.39
410	Radiotechn.	388	391	390	+ 0.52
300	Raff. D.Total.	300	300	301 50	+ 0.50
2300	Radoute (La).	2790	2788	2798	+ 0.29
245	Rémy et Associés	235	233	223	- 5.11
215	R. Poulenc CP.	220	217 50	214	- 2.73
325	Rober Financ.	338 10	343	325	- 3.87
47	Rochette(La).	50	47 50	48	- 4.00
1870	Roussel Uclaf.	1781	1781	1610	- 9.60
2850	R. Impôt Ly *.	2950	3050	2950	
183	Sade (Ny).	180	181	180	
1450	Sagem.	1485	1499	1428	- 3.84
365	Saint Gobain.	384 30	360	355 50	- 2.42
1130	Saint Louis.	1219	1210	1215	- 0.33
345	Salomon Ly.	1130	1130	1120	- 0.88
1041	Salvepar (Hy).	400	395	395	- 1.25
3300	Sanofi.	730	720	713	- 2.33
1810	S A T.	1681	1681	1681	
525	Saut. Chât.	237	235	233	- 1.69
700	Sauqueut (Nq).	1240	1240	1240	
405	Schneider.	631	630	614	- 2.85
620	SCOA.	18 30	18 35	15 50	- 2.43
380	S.E.B.	1030	1048	1015	- 1.46
3320	Sefimag.	428	427	402 60	- 5.93
470	Sextant A.	595	594	584	- 1.85
220	S F I M.	1105	1150	1120	+ 1.35
310	S.G.E.	178 50	172	170 20	- 5.18
230	Sinco.	516	550	532	+ 3.10
480	Skis Rossignol.	915	919	895	- 2.19
92	Skigos.	851	851	854	+ 0.35
2070	Société Génl.	360	356	346	- 3.89
85	Sodexco(B).	120	121	121	+ 0.83
1510	Sodexo(Ny).	149	149	149	
320	Sodexho.	472	465	474	+ 0.42
695	Sogemat.	410	415	408	- 0.49
1400	Som-Allib.	1188	1165	1132	- 3.00
1390	Source Perrier.	1090	1088	1081	- 2.65
470	Soval.	493	492	491 10	- 0.30
590	SPEP.	450	440	440	- 2.22
695	Spie-Batignol.	482	469	466	- 3.32
350	Strafor.	970	950	950	- 1.03
1330	Suez.	288	283	280 20	- 2.91
490	Symphalbo.	560	545	543	- 3.04
90	Thomson.	103	102 20	97 20	- 5.63
690	Total.	686	682	679	- 1.45
120	- (certif.)	114 60	114 10	113 60	- 0.87
770	Trouvet Fin.	240	239 80	234	- 2.50
490	U.A.P.	434	484	463	- 4.34
210	U F B Locab.	203 50	198	198	- 2.70
900	U I C.	879	888	887	+ 0.91
575	U I F.	566	570	569	+ 0.53
745	U I S.	733	730	733	
730	Unibail.	764	765	742	- 2.88
156	U.C.B.	146	146	142	- 2.74
305	Vallée.	293	290	294	+ 0.34
285	Valluorec.	265	264	251 70	- 5.02
385	Via Banque.	378	380	375	- 0.79
945	Zodiac.	940	940	889	- 5.43
1890	Elf Gabon.	1735	1705	1723	- 0.35
138	Amax.	117 10	116 60	116 60	- 0.43
119	Amer. Express.	108 90	108	108	- 2.86
124	A.T.T.	182 20	182 80	182	- 0.12
128	Anglo Amer.C.	130	128	128 10	- 1.48
415	Ampolt.	420	420	423	+ 0.71
200	Banco Santander.	209	205	205	- 1.91
710	B.A.S.F.	682	690	690	- 1.73
725	Bayer.	712	697	696	- 2.25
77	Befelsfont.	80 30	79 90	79 90	- 0.50
74	Cisco Mach.	58 20	59	59	+ 1.37
93	De Beers.	93 10	92	92	- 1.18
2080	Deutsche Bank.	2045	1985	1988	- 2.79
1259	Dresdner Bank.	1171	1173	1173	+ 0.17
61	Drefuscien.	62 45	61 90	61 90	- 0.88
183	Du Pont-Nem.	176	173	173	- 1.70
220	Eastman Kodak.	193 50	192 20	192 20	- 0.67
21	East Rand.	23 95	23 40	23 40	- 2.30
65	Echo Bay.	67 35	66 50	66 50	- 1.26
150	Electrolux.	154	152	152	- 1.30
980	Ericsson.	1010	975	975	- 3.47
270	Exxon Corp.	255	256	256	+ 0.39
181	Ford Motor.	164 80	161	161	- 2.31
48	Freegold.	50 75	50 55	50 95	+ 0.39
11	Gencor.	11 55	11 75	11 76	+ 1.73
285	Gén. Elect.	281	273	273	- 2.85
184	Gén. Motors.	182 80	179 50	179 50	- 1.81
365	Gén. Belgique.	318	311	311	- 2.20
54	Gd. Métropol.	54 70	53 20	53 20	- 2.74
88	Guinness.	69 70	69	68 50	- 1.72
18	Hanson PLC.	19 20	19 05	19 05	- 0.78
42	Harmony Gold.	46 35	46 40	46 40	+ 0.11
174	Hewlett Packard.	156	147	147	- 5.77
45	Hitachi.	48 95	47 90	47 90	- 2.15
710	Hoechst.	687	680	680	- 1.02
1105	Honeywell.	105 50	104 90	105 50	- 0.94
82	Imp. Chemical.	83	83	83	
570	I.B.M.	549	548	546	- 0.55
265	I.T.T.	239	235	235	- 1.67
118	Ito Yokado.	126 90	128	127 40	+ 0.39
61	Matsushita.	71	71 20	71 20	+ 0.28
16 50	Maxwell.	13 90	13 70	13 70	- 1.44
136	Mc Donald's.	140	140	140	
405	Merck.	403 50	395 50	395 50	- 1.98
415	Minnesota M.	402	391	391	- 2.74
350	Mobil corp.	315	315 50	315 50	- 0.16
173	Morgan J.P.	170	174	174	+ 2.35
29200	Nestlé.	29390	29700	29700	+ 1.05
980	Nextorf.	888	862	862	- 2.93
210	Norsk Hydro.	188 20	187 20	187 20	- 0.53
113	OPSL.	117 50	117 50	117 50	
1690	Pétrofina.	1658	1658	1658	- 0.60
240	Philip Morris.	246 90	246 50	245 50	- 0.53
69	Philips.	64	62 40	62 40	- 2.50
89	Placer Dome.	89 90	88 75	88 75	- 1.28
260	Quimiks.	270	277 50	277 50	+ 2.78
24	Randfontein.	26 70	26 15	26 15	- 2.06
430	Royal Dutch.	407 10	405	405	- 0.52
40	R T Z.	41 80	41 50	41 50	- 0.72
3 60	Sant & Seatchi.	3 90	3 70	3 65	- 6.41
48	St Helena.	49 25	48 75	48 75	- 1.02
385	Schlumberger.	315 60	311 20	309	- 1.50
48	Shell transp.	46 10	45 10	45 10	- 2.17
1850	Siemens.	1833	1810	1800	- 1.80
250	Sony.	255 50	262 50	262 50	+ 2.74
65	Sumitomo Bank.	63 50	62	62	- 2.36
150	T.D.K.	204	212 70	212 70	+ 4.26
44	Telefonica.	42 50	41 30	41 30	- 2.82
32	Toshiba.	31 80	31 60	31 60	- 0.63
415	Unilever.	418 50	410	410	- 2.03
260	Unit. Techn.	224	225	225	+ 0.45
375	Vaal Reefs.	383	379	379	- 1.04
280	Volvo.	267 50	267	267	- 0.18
175	West. Deep.	190	188	188	- 1.05
205	Xerox Corp.	177	173 50	173 50	- 1.98
97	Yamanouchi.	105 10	104 80	104 80	- 0.29
1 77	Zambia Cop.	1 81	1 80	1 80	- 0.55

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,9%77.	117 90	3 25
Emp.Etat 9,8%78.	99 50	2 26
10,80% 79/94.	100 68	0 91
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82.	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83.	101 44	9 04
Emp.Etat 13,4%83.	107 72	10 57
Emp.Etat 12,2% 84.	103 35	12 10
Emp.Etat 11% 85.	103 10	6 81
10,20% mars 86.	98 91	5 81
OAT 10% 5/2000.	97 20	3 58
OAT 8,5% 12/1997	98 65	8 02
OAT 9,8% 1/1998.	97 75	6 65
PTT 11,2% 85.	101 80	8 67
CFF 10,30% 86.	95	6 65
CNB Bques 5000F.	100 25	2 54
CNB Paribas 5000F.	100 20	2 54
CNB Suez 5000F.	100 50	2 54
CNE 11,6% 85.	101 70	3 51
CNI 1/82 5000F.	100 15	2 54
CNT 9 % 86.	91	4 01
CRH 10,90% déc.85	99 85	7 49
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA.	1065 50	....
Ceca.	1930	....
CGE 5 janv. 89/99.	516	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Actions

Agache (ex fin.).	865	865
Applications Hydr.	1330	1360
Arbel.	815	791
Astorg.	263	....
Bains C.Monaco.	947	920
B.Hypoth.Europ.	351 90	....
B.N.P. Investcont.	265	255
Beghin-Say (C.I).	625	....
Bénéficiation.	3800	3648 o
Blazzy Ouest.	2730	2491 o
B T P.	81	79 50
Cambodge.	642	631
Carbone Lorraine.	686	706
Casa Pedale.	15 15	16
C.E.G.F (Frigor.).	368	360
Casamalle Blazzy.	485	483
Cassiopi.	107	107
Chaussures Ny.	136	136 40
CIC (DP).	160	163
C.I.M.	706	710
C.I.T.R.A.M. (B).	2200	....
Clause.	406	438
Collomg.	258	....
Colorobbia.	1151	....
Cogit.	388	377 40
Comptoirs.	508	....
Cie Industrielle.	4200	4200
Cpt Lyon Alemand.	450	445
Concorde.	705	720
Constr.Mét.Prov.	25 50	25 50
Crédit Cie Ind.	400	....
Cr Universel (Cie).	630	....
Cristal.	120	115 30
Darblay.	880	....
Degremont.	1328	1320
Delalande.	1940	1998
Delmas Vieljeux.	3430	3450
Didot Bottin.	1000	990
Easy Beaute Vichy.	2000	2027
Eaux Vives.	831	825
Ecia.	198	198
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque.	325	320
E.L.M. Leblanc.	685	675
Enelli Bretagne.	550	550
Ent.Mag. Paris.	4011	4011
Etex (ex. Eternit).	1690	1641
Europ Soudres Ind.	54	31 50o
Finalens.	255	250
F.I.P.P.	168	....
F.N.A.C.	1870	1870
Fonciere (Cie).	695	670
Fonc.Lyonnaise.	675	655
Foncina.	490	....
Fougerolle.	729	729
France I.A.R.D.	800	800
France SA (Le).	1372	1349
From. Paul-Renard.	2500	....
Gaumont.	931	920
Genefim.	257	261
Générale.	480	480
G.F.C.	398 10	....
G.F.I.I.	292	296
Grds Moulins Paris.	1450	1450
Groupe Victoire.	1350	1345
G.T.I (Transport).	500	....
Immobail.	356	353
Immobanque.	675	655
Im.Marseillaise.	5810	5850
Imm. Plaine-Monceau	412	400
Immolice.	440	438
Invest.(Sic Cie.).	3040	3050
Jaeger.	70	70
Lambert Frères.	260	....
Lille Bouviéres.	1550	1590
Loca-Expansion.	270	277
Locafrancière.	457 50	487
Locatel.	293 80	....
Louis Vuitton.	544	530
Louvre.	3869	3860
Lucia.	1760	1750
Machines Bull.	40	40
Mag.Uniprix.	145 50	143
Magnetic.	721	721
Métal Déployé.	498	498
Mora.	141	145
Navigation (Nle).	240	....
Optorg.	354	345
Orléa (Cl).	210	....
Origny-Desmarais.	1301	1301
Palais Nouveauté.	964	....
Palast Mastroni.	535	660
Parfinance.	203	199 50
Paribas (CP).	650	648
Paris France.	196 10	200
Paris Orléans.	241	243
Parthena Invest.	301	292
Pathé Cinéma.	1014	....
Piper Heidsieck.	2080	2060
P.U.K.	200 10	201 70
Pourcher.	598	600
Promodès (Cl).	950	....
Publicis.	685	700
Rochefortaise.	150	135
Rosario.	259	....
Rougier.	425	....
S.A.C.E.R.	373	390
S.A.F.A.A.	465	452
S.A.F.I.C Alsac.	350	335
SAFT.	1272	1236
Saga.	210 10	204 30
Salins du Midi.	620	616
Sanofi.	94 10	94
Savoisienne M.	159 80	....
S.C.A.C.	770	780
Smalis Maubeuge.	438	425
S.Bord.Part. (ld).	150	....
Sfic.	630	612
Slavin.	284	285
S.I.P.H.	326 70	318
Sofal.	670	660
Sofia.	517	497
Sofical.	1080	1100
Soficomi.	575	580
S O F I P (M).	391 40	400
Sofregi.	1410	1415
Sophia-Bail.	399	400
Sopagri.	174 80	174
Soudure Autogène.	869	843
Sovabail.	403	400
Stenl.	725	....
Suez (CP).	235	241
Tattinger.	3529	3440
T@lémécanique Elect.	4181	4210
Tessa-Aquitaine.	824	833
Tour Eiffel.	260	....
Ufimer.	1025	984
U.T.A.	2150	2372 d
Vicat.	380	380
Viniprix.	1685	1700
Virbac.	148 50	149 50
Maroc Std Brasserie.	250	....

Etrangères

A.E.G.	760	....
Alcan Niv Sico.	240	232
Alcan Aluminium.	102	102
American Brands.	345	340
Arbed.	608	520 o
Asturienne Mines.	174	170 10
Banco Popular Espa.	412	....
Banque Ottomane.	1890	1892
B.Reglements Int.	27500	27000
Cas.Pacifique.	80 30	79 30
Chrysler Corp.	54 60	....
C I R.	14 40	13 90
Cosmetobank.	790	750
De Beers (port.).	137	....
Dow Chemical.	221 60	....
GBL (Brux Lamb.).	516	512
Gevaert.	1125	....
Glaxo Holdings Ltd.	73	74
Goodyear Tire.	84	81 50
Grace and Co (WR).	104 50	106
GTE Corp.	140	....
Honeywell Inc.	420	404
Johannesbourg.	1445	....
Kebora.	25 10	....
Latonia.	310	310
Midland Bank.	19	....
Nouvenda Mines.	73	69 10
Olivetti priv.	13 40	13
palchood hold.	545	540
Pfizer Inc.	371	....
Procter Gamble.	375	370 10
Ricoh.	30	....
Robeco.	252	251 90
Rodamco NV.	163 90	159 40
Rolinco.	238	237 50
Saipem.	5 40	5 10
Sasea Group.	52 10	52 50
SKF Aktiebolaget.	97	92 o
Tenneco Inc.	253	....
Thorn Electrical.	99 30	98
Toray Ind.	22 20	22 90
Vieille Montagne.	3000	....
Wagons Lits.	1401	1420
West Rand Cons.	13	12 70

Hors-cote

Bque Hydro Energie.	280	....
Bulloni.	815	....
Calciphos.	150	161 d
C G H Cogenbor.	77 30	....
C. Occid. Forestière.	180	....
Chambourcy (M).	978	....
Cochery Bourdin.	360	....
Coparex.	700	696
Drouot Assurances.	175	....
Elf Aotargaz.	1910	....
Europ. Accum.	68	....
Gachot S.A.	68 20	65
Groupe Expansion.	215	200
Guy Degrenne.	410	410
Haribo Ricqles Zan.	210	....
Hoogovens.	287	....
Lecteurs du Monde.	315	340 d
Modis Intern.	240	....
Nicolas.	980	....
Petrarvelle RD.	850	820
Particip. Parisiar.	352	....
Roneco N.V.	174 50	174 40
St-Gobain-Emballage	1995	....
Sasea Makro.	265	....
S.E.P.R.	1564	1524
S.P.I.R. rect. B.	323	....
Ufimer.	380	....
Wintershall.	1500	....
Wilkinson Cop.	95 50	....
Wonder.	968	765 o

SICAV (sélection) 4/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	961 02	937 58
Acilion.	199 89	194 54 e
Agapargne.	700 57	670 40
Agaplacement.	6951 65	6951 65
Agapmaine.	106 63	105 31
AGF Actions ex CP.	1010 21	985 57
A.G.F. 5000.	582 22	568 02
AGF ECU.	1006 98	997 01
AGF Foncier.	108 95	106 29
AGF Invest Sicav.	102 07	99 58
AGF Interfonds.	405 12	395 24
AGF Oblig.	1069 36	1064 04
AGF Sécurité Sicav.	10933 32	10933 32 e
A.

Le Monde

Le dollar a atteint son plus bas niveau par rapport au mark

La Chambre des représentants rejette le compromis sur le budget américain

La Chambre des représentants a rejeté, vendredi 5 octobre par 254 voix contre et 179 votes favorables, le plan de réduction du déficit budgétaire sur lequel la Maison Blanche et les dirigeants du Congrès s'étaient mis d'accord le 30 septembre (*le Monde* du 1er octobre).

Ce compromis, adopté juste avant le début de l'année fiscale, prévoyait une diminution de 500 milliards de dollars du déficit au cours des cinq années à venir – dont 40 milliards dès 1991. Ce rejet risque de bloquer le fonctionnement de l'administration américaine par manque de moyens financiers.

Dans l'immédiat, le blocage à la Chambre des représentants a contribué à arrêter la chute du dollar sur les marchés des changes. Dans la perspective d'une baisse des taux d'intérêt évoquée par le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, le billet vert avait atteint, jeudi, son plus bas niveau historique contre le mark à 1,5315 deutschemark. Vendredi 5 octobre, la devise américaine se redressait légèrement, à 1,5370 deutschemark et 5,15 francs (contre 5,1365 francs la veille à la cotation officielle). A Tokyo, le dollar poursuivait son déclin, s'échangeant à son plus bas niveau depuis mai 1989, à 133,72 yens contre 135,90 yens jeudi.

Alors que M. Greenspan avait insisté sur la probabilité d'un déclin des taux d'interêt en cas de compromis budgétaire, le secrétaire au Trésor, M. Nicholas Brady, a évoqué jeudi 4 octobre les risques de hausse des taux, donc de nouvelles tensions sur l'économie américaine, qui pourraient être induites par le rejet du projet gouvernemental.

Lors de son point avec la presse jeudi 4 octobre, le ministre français de l'économie, M. Pierre Bérégovoy a déclaré qu'*il faudrait éviter une chute trop prononcée du dollar*», et que le groupe des Sept aurait alors à se concerter. Mais selon lui, une diminution du loyer de l'argent outre-Atlantique pourrait provoquer un effet inverse à celui attendu, donc un raffermissement de la monnaie américaine.

□ **Le chômage américain au plus haut depuis deux ans et demi.** – Selon le département du travail américain, le taux de chômage a augmenté aux Etats-Unis de 5,6 % à 5,7 % en septembre par rapport au mois d'août. Le nombre d'emplois non agricoles a, notamment, diminué de 101 000. Il s'agit de la dégradation la plus forte depuis deux ans et demi.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Golfe : « Du bon usage des gesticulations », par le général Jeannou Lacaze ; France : « Leçons d'une crise agricole », par Georges Garot ; Bonheurs : « La bête », par Albert Memmi ; Bibliographie : Mémoires du dalaï lama..... 2

La crise du Golfe..... 3 et 4

La fin du congrès travailliste à Blackpool
Le retour aux vieux démons 6

Elections législatives en Autriche
La droite populiste brouille les cartes..... 6

L'Allemagne au singulier
V. – Un surcroît de puissance économique..... 7

Le règlement du Sénat
Un allègement des procédures 8

SECTION B

L'explosion d'un immeuble à Massy
Bilan définitif : sept morts, huit blessés..... 11

Le journal d'un amateur
par Philippe Boucher..... 12

Les autoroutes brouillées avec la nature
Un débat entre les aménageurs et les écologistes..... 13

Un Genet inconnu
Elle, montée pour la première fois en France par Bruno Bayen, avec Maria Casarès..... 16

SANS VISA

• Retour en Chine • Biarritz gosse de riches • L'Arche et la nuit • Quand la Terre était ronde • Jeux • La table..... 21 à 32

SECTION D

M. Delors et l'Afrique
Le président de la Commission demande que l'Europe ne réserve pas son aide à l'Est 33

Le débat sur la contribution sociale généralisée
Un point de vue de M. Jean Le Garrec..... 33

La reprise de la 5 par Hachette..... 36

Services

Abonnements..... 34
Annonces classées 34
Carnet..... 19
Jeux..... 30
Loto, Loto sportif..... 19
Marchés financiers..... 38-39
Météorologie 20
Paris en visites..... 18
Philatélie..... 19
Radio-Télévision 20
Spectacles..... 18

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 5 octobre 1990 a été tiré à 508 242 exemplaires.

URSS

Libéralisation partielle des prix de gros

Tandis que, de reports en négociations parlementaires, la réforme économique accuse de nouvelles semaines de retard, M. Gorbatchev vient de prendre par décret la première mesure concrète de développement de l'économie de marché.

MOSCOU

de notre correspondant

Agissant dans le cadre des pleins pouvoirs qu'il s'était fait accorder, la semaine dernière, par le Parlement fédéral, le président soviétique a autorisé, jeudi 4 octobre, les entreprises à négocier directement et librement une partie de leurs prix de gros. Jusqu'à présent ces prix étaient fixés centralement pour l'ensemble du territoire soviétique. Aux aberrations économiques qu'impliquait forcément ce système s'était ajouté, ces dernières années, un effet pervers des premières réformes par lesquelles la perestroïka avait accordé l'autonomie aux entreprises.

Désormais libres de se gérer comme elles l'entendaient mais pas libres, pour autant, de fixer leurs prix, nombre d'entre elles avaient en effet décidé d'arrêter purement et simplement les productions qui ne leur rapportaient pas d'argent ou leur en faisaient perdre. Avec les sabotages, la simple incompétence, les pressions des défenseurs de l'environnement et la soudaine volonté de respecter un minimum de normes de sécurité dans les usines, ces reconversions sauvages – et très souvent ratées – ont largement contribué au développement accéléré des pénuries.

Deux interrogations

Il était donc d'autant plus urgent d'en venir à cette libéralisation des prix de gros dont, chacun se doutait bien qu'elle finirait par intervenir, car la vie économique s'enfonçait de plus en plus vite dans la paralysie. Pourquoi aller en effet signer le moindre contrat sur la base des prix officiels alors que ces prix étaient destinés à disparaître ? Toutes les entreprises attendaient pour signer de nouveaux accords, rêvaient d'oublier ceux qu'elles avaient déjà passés, et la *Pravda* avait en conséquence pu dénoncer, le 25 septembre dernier, un danger de chute de 25 % de la production pour l'année prochaine.

C'est ce danger qui avait amené M. Gorbatchev à contraindre, la semaine dernière, par un premier décret, les entreprises à respecter leurs engagements pris jusqu'à la fin de l'année prochaine. Est-ce à dire, pour autant, maintenant que la libéralisation s'ajoute à la contrainte, que la paralysie sera enrayée ? Rien n'est moins sûr, car, si le décret présidentiel appelle à *« un usage extensif des prix de gros négociés* [afin] *d'augmenter la motivation des entreprises en augmentant leur efficacité »*, il stipule également que les conseils des ministres de la Fédération et des Républiques devront publier, sous dix jours, une liste des prix de gros restant réglementés.

De la longueur de cette liste et de l'importance des produits qui y figureront dépendra l'importance réelle de ce décret présidentiel. Deuxième interrogation : le décret de M. Gorbatchev stipule aussi – sans autre explication – que les gouvernements devront fixer des *« limites au taux de profit au-delà desquelles tous les bénéfices seront reversés à parts égales aux budgets fédéral et républicains »*.

Quel sera ce taux ? Comment et sur quelles bases sera-t-il calculé ? Mystère total, car on n'arrive pas encore à dépasser complètement la contradiction entre les vieilles habitudes et la peur de l'inconnu d'une part, de l'audace, de l'autre, d'une volonté politique fondée sur la nécessité de remplacer un système à l'agonie.

C'est le 15 octobre que le Parlement fédéral devrait être saisi d'une nouvelle version du projet de réforme économique, et c'est le 1er novembre, avec un mois de retard, que la réforme adoptée par la Russie devrait entrer en vigueur. D'ici là, d'autres décrets, plus importants encore, auront été publiés et, en attendant, celui de jeudi porte les charges sociales des entreprises de 15 % à 26 % de la masse salariale. Il s'agit de financer par là l'augmentation prévue des retraites.

BERNARD GUETTA

CHILI

Trois journalistes emprisonnés pour offenses à l'armée

Pour M. Juan Pablo Cardenas, les temps n'ont guère changé : ayant purgé une peine d'un an et demi de réclusion nocturne sous le régime du général Pinochet, le directeur de l'hebdomadaire de gauche *Analisis* se retrouve aujourd'hui en prison, inculpé, comme naguère, d'injures aux forces armées par la justice militaire. Partagent son infortune M. Alfonso Stephens, chroniqueur à *Analisis*, et M. Juan Andres Lagos, rédacteur en chef d'*El Siglo*, l'organe du PC.

La détention des trois journalistes pose une fois de plus le problème des prérogatives que les forces armées entendent garder dans différents domaines de la vie publique. La liberté de la presse est la première à en souffrir, dix-huit procès étant instruits par le parquet militaire contre des journalistes qui ont révélé sans complaisance les scandales de l'ancien régime.

Plusieurs associations professionnelles, appuyées par les partis de la majorité présidentielle, préparent des manifestations de soutien aux trois embastillés dont elles exigent la libération. Quant au gouvernement, habitué à la petite guerre avec l'armée et son ombrageux commandant en chef, il soumet aux parlementaires plusieurs projets de loi visant à supprimer les entraves à la liberté d'expression et à limiter les facultés des tribunaux militaires.

G. B.

M. Brice Lalonde invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Brice Lalonde, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 7 octobre, de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien secrétaire d'Etat nommé ministre délégué, animateur du mouvement Génération écologie, répondra aux questions d'André Passeron et de Roger Cans du *Monde* et de Paul-Jacques Truffaut et Jacques Legros de RTL. le débat étant dirigé par Christian Menanteau.

C'EST VRAI...
que nous sommes installés en fond de cour, que notre décoration n'est pas « terrible », qu'il faut quelques fois attendre un peu et même parfois se servir seul. Oui.
C'EST VRAI MAIS...
nos prix sont uniques à Paris sur le prêt-à-porter masculin des grands couturiers et de notre fabrication de luxe.
STEPHANE MEN'S DISCOUNT DE LUXE
Ouvert du lun. au sam., de 12 h à 19 h 30.
5, rue Washington. M° George-V
130, bd St-Germain. M° Odéon

DÉCORATION, QUE CHACUN VOIT OÙ EST SON INTÉRÊT !
▶ Certaines boutiques ou show-rooms de tissus d'ameublement ont bien du charme...
▶ Seulement voilà, il y a le problème des prix, du stock, du choix. Et là, souvent, rien ne va plus !
▶ Votre intérêt : c'est tous nos tissus en stock, des prix qui évitent de coûteux intermédiaires, l'invitation à comparer. (depuis 40 F le mètre)
RODIN
36, CHAMPS-ELYSÉES PARIS

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Les catacorps

JE vous ai pas raconté ? Mon Vitatop est fermé ! A la rentrée, je me pointe rue du Cherche-Midi, où j'ai loué un deux pièces-vestiaire-coin douche, et je me casse le nez sur un écriteau accroché à la porte vitrée : Allez vous faire voir ailleurs. Bon, OK, mais où ? De retour au journal, j'interroge le Minitel : Qu'est-ce qu'il y a d'autre comme salle dans le quartier ? – Rien. – Enfin, c'est pas possible, tu dois te tromper ! – Inutile d'insister, tu me casses les touches.

Là-dessus, qu'est-ce que j'apprends ? C'était marqué dans le *Quotidien* : question culture physique, la mode n'est plus à la forme, mais aux formes. Elle taille lâche, elle taille large, elle arrondit le ventre et elle étoffe les fesses. Dans les collections d'hiver signées *Vital*, la culotte de cheval s'accompagne d'un *simple* gant de crin et se porte avec deux rangs de piqûres dans le tissu adipeux.

C'est un peu raide, avouez ! La santé minceur et la beauté musclée sont en promotion depuis des années. On nous matraque à coups d'haltères, de survêts, d'escaliers électroniques, de sucrettes, de tapis de course, d'Orangina light, d'appareils de musculation, de barres fixes et de fromage à 0 %. Nous, on marche forcément. Mes placards sont bourrés de produits allégés et de jeans-cigarettes. Immangeables. Importables. Du jour au lendemain, j'ai plus rien. Ni à me mettre. Ni où me mettre.

On m'avait initiée au culte du corps, et je le pratiquais avec ferveur, en bonne croyante. Et là, maintenant, on me balance : Lâchez un peu l'aérobic, travaillez vos zygomatiques ! Ras-le-bol du grand écart, vive les petits écarts ! S'agirait de savoir ! Ils veulent transformer nos anciens temples en Mac Do, c'est ça ? Tant pis ! Moi, c'est décidé, je vais rejoindre les chrétiens des catacombes et continuer à célébrer ma messe en cachette. Verrous tirés. Sur ma moquette.

Je ne suis pas la seule, croyez-moi. Les magasins de sport sont dévalisés. Plus un bracelet de fonte à se mettre aux chevilles ou aux poignets. Et nos salles de rédaction se transforment en salles de gym : T'as du mou dans le gras du bras ? Tiens, je vais te montrer un exercice très simple. Tu prends appui sur ton bureau et tu... Dire que les Sovs ont rétabli la liberté de conscience et de religion, alors que nous, ici...!

La crise du Golfe

Le RPR s'interroge sur le comportement français en cas d'intervention des Etats-Unis

M. Michel Rocard, premier ministre, a reçu pour la sixième fois à Matignon, jeudi 4 octobre, les représentants des groupes parlementaires de l'Assemblée et du Sénat pour les informer de la situation dans le Golfe. M. Alain Juppé secrétaire général du RPR, redoutant que la France soit entraînée à son insu dans une *« opération guerrière »*, a notamment demandé à M. Rocard si la France prendrait éventuellement l'initiative d'une nouvelle résolution de l'ONU impliquant une intervention militaire en cas d'échec de l'embargo. Le premier ministre a répondu par la négative.

D'autre part, M. Jacques Chirac a indiqué jeudi 4 octobre qu'il fallait *« donner la priorité à la cohésion nationale et non pas à la polémique »*. *« J'ai toujours la même position et mon mouvement aussi ! Depuis l'envoi de troupes terrestres, depuis le viol de notre ambassade et la réaction qu'il fallait avoir, nous demandons ce que font nos troupes, quelles sont leurs missions, quels seraient surtout leur comportement et les ordres qu'on leur donnerait en cas d'attaque par les Américains, par l'Irak et enfin sous quel commandement se situerait leur action »*, a ajouté M. Chirac.

EN BREF

□ **M. Mitterrand inaugure le Mondial de l'automobile.** – Le président de la République, M. François Mitterrand, a inauguré officiellement, vendredi 5 octobre, le Mondial de l'automobile et du transport, qui se tient jusqu'au 14 octobre au parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Il s'est rendu successivement sur les stands Citroën, Peugeot, Renault, Heuliez, Volvo, Alfa Romeo, Volkswagen, Valeo, Bertrand Faure, Ford, General Motors, Michelin, pour conclure sa visite au stand de la Sécurité routière

□ **JAPON : Affrontements entre ouvriers et policiers à Osaka.** – Près de 132 personnes, dont 107 policiers, ont été blessées depuis mardi 2 octobre dans un quartier d'Osaka, au cours d'affrontements entre ouvriers journaliers et policiers anti-émeutes à la suite du licenciement d'un ouvrier impliqué dans une rixe. Les incidents se sont transformés en manifestations violentes contre la corruption policière ; une gare a été incendiée et de nombreux magasins pillés. – *(AFP.)*

□ **YOUGOSLAVIE : L'armée yougoslave occupe le quartier général de la défense slovène.** – L'armée yougoslave a investi dans la nuit de jeudi à vendredi 5 octobre le quartier général de la défense territoriale de Slovénie, dans le centre de Ljubljana, a rapporté la radio de Ljubljana, capitale de cette république yougoslave. Cette occupation intervient après le refus de la Slovénie (nord-ouest de la Yougoslavie) de placer sa défense sous le commandement de l'armée yougoslave. – *(AFP.)*

□ **L'augmentation de capital de Gaumont a été souscrite.** – L'augmentation de capital de 239 millions de francs du groupe Gaumont a été entièrement souscrite entre le 25 juin et le 16 juillet. Le conseil d'administration de la compagnie cinématographique prévoit des résultats en progression sensible pour 1990. Les bénéfices du premier semestre ont atteint 45,4 millions de francs (contre 37 millions l'année précédente) malgré les pertes du *Point*, désormais filiale du groupe. Le succès du film *la Gloire de mon père* au second semestre semble relayer celui de *Nikita*.

□ **M. Murdoch réunit ses quotidiens du soir et du matin en Australie.** – Le groupe News Corp. de M. Rupert Murdoch va restructurer les quotidiens qu'ils possède dans les deux principales villes australiennes, Sydney et Melbourne. Dans chaque ville, News Corp. possédait un quotidien du matin et un du soir, *Daily Telegraph* et *Daily Mirror* à Sydney, *Sun News Pictorial* et *Melbourne Herald* à Melbourne. Mais les quotidiens du soir n'étaient plus rentables, le *Melbourne Herald* – titre phare du groupe bâti par Sir Keith Murdoch, le père de M. Rupert Murdoch – perdant de 80 à 100 millions de francs. Aussi les quatre titres vont-ils être regroupés en deux, sous les noms de *Telegraph Mirror* et de *Herald-Sun*. Ces « nouveaux » journaux auront plusieurs éditions chaque jour.

□ **FOOTBALL : le tirage au sort défavorable à Montpellier en Coupe des coupes.** – Le tirage au sort du deuxième tour des coupes européennes de football a eu lieu vendredi 5 octobre à Zurich. Montpellier qui a éliminé le PSV Eindhoven affrontera une autre grande équipe, le Steaua Bucarest en Coupe des coupes. Marseille, Monaco et Bordeaux rencontreront des adversaires plus modestes dans leurs compétitions respectives. L'Olympique de Marseille affrontera l'équipe polonaise de Lech Poznan en coupe des Champions. L'AS Monaco rencontrera la formation soviétique du Tchernomorets Odessa en Coupe de l'UEFA, alors que les Girondins de Bordeaux seront opposés aux Allemands du FC Magdeburg (ex-RDA), toujours en Coupe de l'UEFA.

□ **Quatre skinheads écroués à Nice.** – Quatre jeunes skinheads, au domicile desquels avaient été retrouvés des tracts racistes, ont été inculpés, jeudi 4 octobre, d'incitation à la haine raciale et apologie de crime de guerre par Mme Christine Lorenzini, juge d'instruction, et écroués à la maison d'arrêt de Nice. L'un d'entre eux, Emmanuel Amoreau, un étudiant en droit de vingt et un ans, a également été inculpé de coups et blessures avec armes après une agression commise, le 28 juillet, contre quatre lycéens, dont deux Maghrébins. Les adolescents avaient été frappés à coup de matraque et de câble électrique par plusieurs skinheads. Ils n'ont porté plainte que deux mois plus tard, en revoyant un de leurs agresseurs à la sortie du collège Don Bosco. Les trois autres skinheads, Stéphane Viale, vingt et un ans, Cédric Bardy, dix-neuf ans, et Franck Facello, dix-huit ans, ont été inculpés après une perquisition réalisée à leur domicile. Fabrice Lebraty, un appelé âgé de vingt-quatre ans, a lui aussi été inculpé d'incitation à la haine raciale mais laissé en liberté.